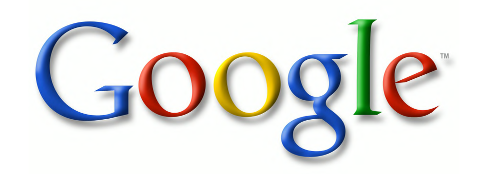



B 1,457,260


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



LE
MOLIÉRISTE

DEUXIÉME ANNÉE

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

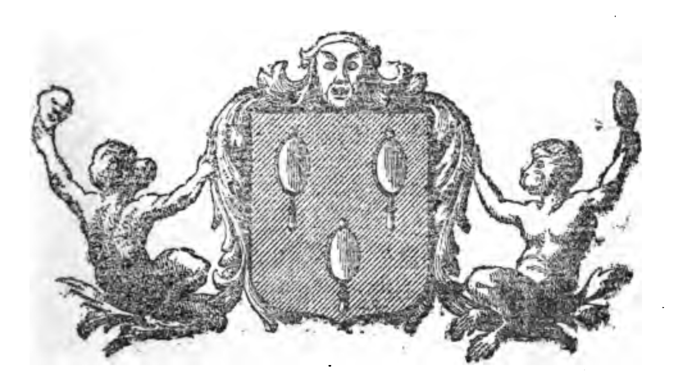
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1881

2e ANNÉE N° 13 — 1er AVRIL 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

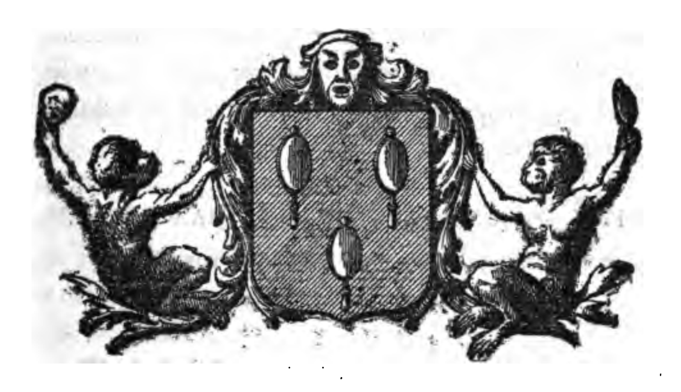
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M :

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, ED. FOURNIER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XIII

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ 400 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



MOLIÈRE ET TARTUFFE

DANS LA

PRÉFACE DES PLAIDEURS

NOUS voici arrivés à l'année 1669, mais en laissant derrière nous une comédie qui fut une chûte, presque un scandale, avant de se relever tout d'un coup en pleine vogue, et qui d'aucune façon ne dut rester indifférente à Molière.

Il ne s'agit, bien entendu, ni du *Duel fantasque* de Rosimond, simple parade rimée, ni du *Soldat poltron*, autre parade du même auteur, et du même goût, ni du *Courtisan parfait* de Gilbert, imprimée, sinon jouée, vers le même temps, ni du *Pausanias* de Quinault, qui fut joué, lui, puisqu'il tomba, ni du *Baron d'Albikrac*, une comédie de l'ancienne école, un de ces grands succès de Thomas Corneille qui n'étaient guères que des succès ; il s'agit des *Plaideurs* de Racine.

Les relations de Racine avec Molière, nous les connais-

sons : une suite de regrettables procédés, en retour d'une généreuse bienveillance. C'est peut-être pour cela qu'en voyant Racine chercher dans Aristophane un sujet de comédie, on ne saurait se défendre de suspecter encore son intention et de le trouver fidèle à son ingratitude.

Plus Racine avait de torts envers son ancien protecteur, plus il s'aigrissait contre lui, c'est la règle, et depuis qu'il avait mis ses torts en commun avec ceux de Mlle Du Parc, son inimitié s'étrit accrue d'autant.

Par éducation et par tempérament littéraire, il avait toujours été l'homme de l'hôtel de Bourgogne, c'est-à-dire qu'il en était le partisan déclaré, premier point de dissentiment entre Molière et lui. Par son talent et par son orgueil impérieux, il s'en était rendu le maître. Il y avait déjà discrédité le grand Corneille. Il y discréditait Quinault à l'aide de Despréaux. Il voulait y être toute la tragédie, le répertoire même tout entier et disputer au Palais-Royal sa prééminence dans la comédie. C'était aussi l'ambition de l'hôtel de Bourgogne. Quel triomphe pour la Troupe Royale si elle pouvait la réaliser, grâce à Racine ! Quel triomphe pour Racine, si après avoir pris la place du grand Corneille sur l'affiche des Grands Comédiens, il pouvait aussi prendre dans l'opinion celle de Molière !

Le succès de l'*Avare*, indécis à l'apparition de la pièce, 'avait rempli de joie. L'applaudissement promis à ses *Plaideurs* devait achever la défaite du maître de la comédie : mais Racine éprouva bientôt par lui-même que les premiers mouvements du public trompent souvent de légitimes espérances.

A tous ceux que blessait la superbe impatience du jeune poète, les *Plaideurs* fournirent l'occasion d'une revanche.

Qu'on n'en croie pas l'injurieuse satyre de Barbier d'Aucourt *Apollon vendeur de Mithridate*, à la bonne heure. Il faut pourtant bien en croire Valincour, l'ami de Racine, et Racine lui-même. Il faut en croire la préface que l'auteur a mise en tête de sa pièce. Tout y est. Tous les griefs, toutes les censures de la première heure s'y retrouvent. Ce factum à la façon de Beaumarchais les constate en leur répondant.

Racine commence par se défendre et finit par attaquer. Qui attaque-t-il? On ne l'a pas encore assez remarqué jusqu'ici : *Tartuffe* et Molière.

Une des impressions défavorables à la pièce était venue du lieu même où elle avait été représentée. Le public, comme il arrive encore quelquefois de nos jours, avait pris parti contre la pièce par trop de respect pour le théâtre et sifflé, par un dangereux excès d'estime, la comédie sur les comédiens. La magistrature et le barreau personnellement attaqués avaient jeté des cris d'indignation et demandaient dans quel moment d'erreur ou de folie l'auteur avait pu offrir à Floridor, Floridor avec ses camarades accepter cette farce criminelle ?

Racine se hâte de protester qu'il n'avait pas mis ses visées aussi haut, et que son premier dessein avait été tout simplement d'essayer quelques unes des témérités d'Aristophane sur le théâtre de Scaramouche.

Le théâtre de Scaramouche! Le théâtre des bouffons Italiens au Petit-Bourbon! — Je dis bien: on va voir tout à l'heure qu'il ne s'agit pas de la salle du Palais-Royal.— Voici qui ouvre une perspective inattendue. La troupe Italienne était-elle donc autorisée à jouer de véritables pièces françaises, entièrement françaises?

Racine n'y pense pas : que Molière sous-louât de Sca-

ramouche le Petit-Bourbon en partage ou qu'il lui sous-louât le Palais-Royal à son tour, il n'eût jamais souffert aux Italiens d'introduire dans leurs représentations, le lendemain de ses spectacles, autre chose qu'un peu de dialogue français çà et là pour éclairer et diversifier la pièce italienne.

Ce n'est pas là cependant qu'aurait été la difficulté. Suivant le récit de Racine, un autre obstacle se rencontre plus indiscutable encore, il l'avoue ; avant qu'il mît son projet à éxécution, Scaramouche et la troupe italienne avaient repris le chemin de l'Italie.

Soit ; mais c'est en juillet 1659 que la troupe italienne fermait son théâtre, et voilà pourquoi je disais tout à l'heure le Théâtre des bouffons italiens au Petit-Bourbon. A cette époque, il s'en fallait encore de deux ans que Perrault le jetât par terre pour se faire, sur la place nette, les chantiers de construction de la colonnade du Louvre. En 1659 aussi, Racine avait à peine vingt ans. C'est l'âge de l'enthousiasme et de la tendresse rêveuse, l'âge ou les jeunes imaginations s'égarent dans les mystérieux sentiers d'un roman d'amour, s'élancent d'un coup d'aile dans l'empyrée de l'ode ou de la tragédie. A vingt ans, toujours plein de *Théagène et Chariclée*, Racine composait son *Amasie* pour Mlle Roste et pour le Théâtre du Marais qui refusait la pièce ; mais il eût dédaigné de descendre sur les tréteaux de la bouffonnerie.

Supposez cependant qu'il voulût prendre le chemin à rebours et commencer par où ne commence jamais l'adolescence poétique, par la farce et la parodie, qui l'en empêchait ? Scaramouche n'était pas pour rester toujours absent : en janvier 1662, la troupe italienne faisait sa rentrée au Palais-Royal er s'y établissait sur un théâtre remis à neuf,

l'ancien théâtre de Richelieu, dont les Comédiens Français avaient essuyé les plâtres. C'était le moment pour Racine de frapper à la porte de Scaramouche. Il ne s'était pas encore brouillé avec Molière comme il devait le faire six ans plus tard en passant avec son *Alexandre* du Palais-Royal où la pièce se jouait d'original, à l'hôtel de Bourgogne où il la faisait jouer en concurrence. Il ne s'était pas mis hors d'état de reparaître, fût-ce les jours des Italiens, sur une scène qui leur était commune avec les Comédiens Français et qu'il s'était fermée lui-même par son inqualifiable procédé envers Molière.

Mais non, tout cela n'est pas sérieux. Racine plaide sa cause, et, pour être son propre avocat, il ne se pique ni d'être moins subtil que les gens du métier, ni d'être plus sincère. Il n'a qu'un but, celui de reculer sa faute et de la repousser au lointain, en sorte qu'elle disparaisse; un autre but encore, si l'on veut, mais c'est le même, de la partager si bien entre tous ses amis qu'il lui en reste le moins possible.

Son dessein, il l'avait d'abord abandonné, dit-il; ce sont eux qui n'y ont jamais renoncé. Ce sont eux qui le lui ont rappelé aussi souvent qu'il l'oubliait. Ce sont eux qui lui ont toujours remis la plume à la main. Ils ont fait pis. On l'accuse, lui, personnellement, d'avoir insulté la Justice ; mais il ne s'est pas rendu plus coupable que qui que ce soit, sa pièce est à tous ses amis et chacun y a tenu la plume. Je doute que ses contemporains se soient laissé convaincre : mais la postérité, mieux placée pour reconnaître les chefs-d'œuvre, n'a pas regardé les *Plaideurs* comme un pique-nique de société littéraire, ni comme un essai de la première jeunesse. Elle y a senti l'écrivain en pleine possession de sa langue la plus parfaite, et, à l'honneur de Racine, elle affirme,

contre lui, que tous ses amis n'ont mis que sa main dans son œuvre.

Sans attendre la postérité, tandis que l'alarme est toujours à l'hôtel de Bourgogne et que, depuis un mois, le titre des *Plaideurs* n'a pas osé reparaître sur l'affiche, le Roi s'avise un jour ou permet qu'on lui persuade de demander la pièce qui n'a fait que passer sur le théâtre. Louis XIV surtout qui a de l'honnête homme en toute chose et qui a le goût de l'honnête homme, a le courage de son goût. Quand l'opinion de son siècle a l'air de faire fausse route dans la critique des ouvrages d'esprit, il la ramène sur la voie. La comédie des *Plaideurs* l'amuse, il en rit franchement. Le rire du Roi gagne naturellement la Cour, et la Cour entraîne la Ville. Lorsque Racine écrit sa préface, l'orage des premières heures s'est dissipé, le succès des *Plaideurs* n'a plus que le zéphyr dans ses voiles. — Pourquoi donc Racine revient-il sur un débat terminé? Pourquoi ne saurait-il être heureux d'un éclatant retour de fortune, s'il ne trouve encore à satisfaire contre qui n'a pas triomphé de sa chûte, une sourde amertume?

Pourquoi? Triste faiblesse de l'auteur jaloux! On va bientôt le comprendre:

La date de la première représentation des *Plaideurs* est tout à fait incertaine. (*) Robinet passe la pièce sous silence et pour cause. Le scandale qu'elle avait soulevé lui rappelait celui de *Tartuffe* en 1667, et l'enthousiasme indiscret qu'il avait eu le tort d'imprimer trop tôt en cette occasion, lui avait appris à se taire.

(*) C'est le cas de déplorer la disparition des *Registres de l'hôtel de Bourgogne*, qui laissera toujours une lacune dans l'histoire de l'ancien Théâtre français. G. M.

A défaut de la date de la première représentation, ce serait déjà quelque chose que de retrouver celle de la représentation à la Cour; on la cherche où il y a la seule chance de la rencontrer, je veux dire dans *la Gazette*.

Or, du 1er novembre 1668, au 1er janvier 1669, la *Gazette* ne signale qu'un voyage de la Cour où aient été appelés les comédiens, c'était pour les fêtes de la St. Hubert données à Saint-Germain, le 3, le 4, le 5 et le 6 novembre. Louis XIV quitta Paris le 2, il y rentra le 7. Ce fut la troupe de Molière, la troupe du Roi proprement dite, qui fit son service, et il n'y a pas à croire que l'hôtel de Bourgogne ait partagé cet honneur. Pendant les cinq jours que Leurs Majestés restèrent à Saint-Germain, les comédiens du Palais-Royal donnèrent cinq représentations, quatre de *George Dandin*, une de l'*Avare*.

Il y eut un autre voyage de la Cour à Versailles, les 4, 5 et 6 décembre ; mais la Cour n'y prit d'autre divertissement que celui de la chasse.

Le 29, l'hôtel de Bourgogne représente enfin devant la Cour, mais c'est à Paris et par ordre de Monsieur.

Le 6 janvier, le Roi et la Reine prennent encore « le divertissement de la comédie, » la *Gazette* n'en dit pas davan tage, dans le salon du Palais des Tuileries.

Il faut cependant que ce soit un de ces deux jours là ou plutôt ce dernier jour, qu'ait eu lieu la représentation des *Plaideurs* devant le Roi; or, puisque Racine et Valincour ne s'accordent pas sur le lieu, Valincour disant Saint Germain, Racine disant Versailles, il se peut, en définitive, que le spectacle n'ait eu lieu ni à Versailles ni à Saint-Germain, mais à Paris.

S'il en était ainsi, rapprochons seulement ces deux dates:

le 6 janvier, la revanche des *Plaideurs*, suivie de la reprise des représentations ; le 5 février, ce grand évènement, la reprise triomphante de *Tartuffe* ; on voit tout de suite baisser les recettes des *Plaideurs*, la fortune et l'applaudissement passer au Palais-Royal ; *indè iræ*, de là les douleurs de Racine.

Qu'est-ce que la fin de sa préface ? Un coup de sifflet, que dis-je ? deux ou trois coups de sifflet dissimulés, à l'adresse de Molière, une furtive protestation contre les pleines chambrées du Palais-Poyal, l'effort désespéré du vaincu pour arracher quelque feuilel au laurier du vainqueur.

Des *Plaideurs* et de *Tartuffe*, suivant la thèse enveloppée de Racine, la véritable comédie n'est pas la seconde, c'est la première. En dépit de tout, Racine soutient son paradoxe contre le sentiment public, il le soutiendrait contre sa conscience littéraire, s'il ne l'avait déjà pas rangée de son parti.

« Et je m'assure, dit-il à demi mot pour les bons entendeurs, je m'assure qu'il vaut mieux avoir occupé l'impertinente éloquence de deux avocats autour d'un chien accusé que *d'avoir mis sur la sellette un véritable criminel* et qu'on eût intéressé les spectateurs *à la vie d'un homme.* »

Cet homme à la vie duquel on intéresse les spectateurs, réfléchissez-y bien, n'est-ce pas Orgon, à qui la calomnie a porté un de ces coups dont on ne sauve sa tête qu'en fuyant ? Ce véritable criminel mis sur la sellette, n'est-ce pas Tartuffe, que Cléante pousse à bout dans deux sévères interrogatoires et oblige dans le second à passer la parole à l'exempt ?

La jalousie de Racine l'avait odieusement prévenu, mais l'avait bien éclairé. Il avait reconnu tout de suite dans la

forte conception de Molière quelque chose de sérieux et humain, une œuvre d'un genre mixte qui n'avait pas encore de nom, qui devait s'appeler quelque jour le comique larmoyant, puis la tragédie bourgeoise, finalement le drame, se rattachant au principe de la comédie antique toujours forcée de rire dans son masque immobile; en vertu de cette règle du rire perpétuel, il trouvait le moyen de mettre le troisième acte des *Plaideurs* au-dessus du cinquième acte de *Tartuffe*.

Conséquemment : « Si le but de ma comédie était de faire rire, jamais comédie n'a mieux attrapé son but. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que j'attende un grand honneur d'avoir assez longtemps réjoui le monde. »

Entendez-vous, à travers tantôt dix ans qui séparent la préface des *Plaideurs* et la *Critique de l'École des femmes*, entendez-vous cette réponse directe à la glorification de la comédie et au juste honneur revendiqué en face de la tragédie pour « l'étrange entreprise de faire rire les honnêtes gens » ?

« Mais je ne sais quelque gré » c'est Racine qui continue « de l'avoir fait sans qu'il m'en ait coûté une seule de ces sales équivoques.. »

On est bien forcé de songer, quoi qu'on en ait, au quatrième acte de *Tartuffe*,

« et de ces malhonnêtes plaisanteries... »

Ceci pour la première scène du second acte,

« qui coûtent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains et qui font retomber le théâtre dans la *turpitude*... »

C'était le mot des ennemis de *Tartuffe*, je pourrais dire des ennemis de tout le théâtre; mais on se coalise si aisément avec ses ennemis même contre un commun ennemi!

« d'où quelques auteurs plus modestes l'avaient tiré ».

Racine en était un sans doute, de ces auteurs modestes, et Molière était un fanfaron reconnu à qui le modeste Racine ne pardonnait pas le bruit insolent de ses ouvrages. Ah! qu'il lui eût voulu moins d'insolence! qu'il l'eût aimé plus humble, plus discret, plus réservé, plus médiocre!

Lorsque le public ne se laissait pas encore aller sans hésitation au comique de *l'Avare*, on a vu Racine reprocher à Despréaux d'avoir ri ouvertement sur le théâtre où, selon lui, Despréaux était seul à rire. Avant que Louis XIV se déclarât pour *les Plaideurs*, Molière avait dit tout de suite que ceux qui se moquaient de la pièce de Racine méritaient qu'on se moquât d'eux.

Je ne rapproche pas ici les deux procédés pour faire ressortir le plus généreux, ce serait trop facile et moins juste qu'on ne pense. Je les rapproche surtout pour chercher la différente physionomie des représentations, à l'origine, sur les deux théâtres.

Si *l'Avare* avait eu véritablement l'air d'une pièce qui tombe, Racine se serait sans doute épargné la maladresse de la dénigrer.

Tout honnête homme qu'était Molière, il eût peut-être été moins prompt à reconnaître le singulier mérite des *Plaideurs*, s'il n'eût pas eu l'honneur et l'avantage de le proclamer devant une pièce à qui les acteurs, découragés par les sifflets, n'osèrent pas d'abord, dit Valincour, donner une troisième représentation.

Malgré les applaudissements qui lui revinrent, satisfait d'avoir publiquement témoigné son dédain pour la comédie, Racine ne voulut pas se démentir et renonça à l'art inférieur de réjouir le monde.

Il eut raison. Il avait fait un chef-d'œuvre, mais de satire plus que de comédie. A son insu, ce n'était pas avec Molière, c'était avec Boileau qu'il était entré en lice ; et, si ce n'est pas Boileau qui s'est vaincu lui-même, si ce n'est pas lui qui a écrit, pour sa part de collaboration, la tirade de Perrin Dandin, par exemple :

« . . . Qu'est-ce qu'un gentilhomme? un pilier d'antichambre ! »

ou le couplet supprimé de Léandre au début du troisième acte :

« Le beau plaisir d'aller, tout mourant de sommeil,
A la porte d'un juge attendre son réveil » !

Racine a vaincu Despréaux dans sa propre science.

Quel que soit l'agrément d'une poésie brillante, épigrammatique. spirituelle — et la poésie n'est pas partout à sa place —, on ne fait pas une comédie sans l'originalité, sans la vérité des caractères et des mœurs, avec des vers d'épître ou de satire.

De l'agrément des *Plaideurs* est sortie la décadence aimable de notre théâtre comique : Collin d'Harleville, Andrieux, Casimir Delavigne (jusqu'à *la Popularité*). Pour que la décadence s'arrêtât, il a fallu que la comédie moderne allât reprendre de plus haut la forte tradition et, par Ponsard suivi d'Emile Augier, remontât à Molière.

ÉDOUARD THIERRY.

(Extrait d'une *Étude* inédite *sur le Théâtre de Molière*.)



UNE ÉDITION INCONNUE

DES

FACHEUX

LES || FASCHEUX || Comedie. || De I. B. P. Moliere. || Représentée sur le Theatre du || Palais Royal. || A Paris, || Chez Nicolas Pepinglé, || à la grand'salle du Palais. || M. DC. LXVIII. || In-12 de 54 pp., plus 16 pp. lim. pour le titre, la dédicace, l'avant-propos au lecteur, le prologue et la distribution.

Cette édition, non citée par M. Paul Lacroix, dans *la Bibliographie Moliéresque,* diffère complètement de la première : *Paris, Jean Guignard le fils,* 1662. in-12 de 76 pp. et 12 pp. lim. pour titre et dédicace. Le privilège accordé, le 5 février 1662, pour cinq ans, permettait la réimpression passé ce délai : il est donc probable que ce fut la première faite après l'édition originale. (*) Elle en diffère, au reste, entièrement, tant par le choix des caractères que par la disposition du texte. Dans le titre même, se rencontre une nuance assez singulière ; celle-ci porte : *les Fascheux,* tandis que celle de 1662 donne : *les Facheux.* Le

(*) Dans le fleuron du titre, on lit : *sur l'imprimé.*

nouvel éditeur n'a nullement cherché à reproduire ce qui avait été fait ; il a respecté religieusement le texte de Molière, et c'est déjà beaucoup, quand on songe aux réimpressions défectueuses qu'on nous a données depuis. Dans l'édition originale, chaque scène commence à la page, et le blanc est rempli par un fleuron ; ici, on les a fait suivre sans chercher autre chose qu'à gagner de la place : c'est ce qui explique la différence dans le nombre de pages. Dans le volume publié par *Jean Guignard le fils*, l'Épistre au Roy est précédée d'un bois aux armes de France ; *Pépinglé* n'a pas même cru nécessaire de nous en donner une reproduction ; celui qu'il nous donne n'est même pas en rapport avec cette partie du livre.

En résumé, c'est une reproduction ordinaire qui n'a d'intéressant que la date de son apparition et, surtout, de n'avoir pas encore été citée jusqu'à ce jour.

L'exemplaire dont il est question ici, appartient à monsieur E. Sardou, un des libraires de Bruxelles les plus entendus sur la matière, et qui a bien voulu le mettre à notre disposition pour en faire profiter les lecteurs du *Moliériste*.

F. FABER.

Bruxelles, le 1er Mars 1880.

LA VENTE DE LAGONDIE

La collection elzévirienne formée par feu M. le Colonel d'État-major J. de Lagondie (*) a été livrée aux enchères du 24 au 28 Novembre dernier. Elle contenait un certain nombre (36 numéros) d'ouvrages de et relatifs à Molière. Le relevé suivant des prix qu'ils ont atteints nous a paru de nature à intéresser les lecteurs de notre journal.

Nos

426. Les Œuvres de Molière (à la Sphère). Amsterdam, Jacques Le Jeune, 1675-1684. 6 vol.m.r, (Cuzin). 910 fr.

427. Les mêmes, 1679-1689. 6 vol. m. r. (Cuzin). 150

959. Les mêmes, Amsterdam, Wetstein, 1741, 4 vol. fig. de Punt, mar. r. (Chambolle-Duru). 210

428. Les Précieuses ridicules, Jouxte la copie imprimée à Paris chez Guillaume de Luyne, 1660 (Rouen, Maury) mar. vert (Lortic) ex. payé 170 fr. à la vente Didot en 1878, revendu. 69

420. Sganarelle ou le Cocu imaginaire. (au Quærendo), 1662. mar. citron (Bauzonnet-Trautz). 69.

430. L'Eschole des Maris (palmes croisées) à Paris, Claude Barbin (Bruxelles, Foppens) mar. rouge (Cuzin et Maillard). 21

(*) Décédé à Versailles, il y a dix mois environ.

431. Les Fascheux (la Sphère) 1662, mar. rouge (Amond). 16

432. L'Escole des Femmes (à la Sphère) 1663, mar. rouge (Masson-Debonnelle). 37

433. La Critique de l'École des Femmes (à la Sphère) 1663, mar. rouge (Cuzin). 39

435. Le Festin de Pierre. Amsterdam, 1683, mar. doublé (Belz-Niédrée) édition contenant la scène du pauvre. 500

434. L'Amour Médecin (à la Sphère) Amsterdam, 1673, mar. r. (Cuzin). 22

436. Le Sicilien. (à la Sphère) 1674, mar. r. (Amand) 41

437. L'Imposteur ou le Tartuffe, commédie *(sic)*, sur l'imprimé, 1669, vélin. 6

438. Amphitryon (à la Sphère) 1669, m. r. (Cuzin). marges refaites. 16

440. Georges Dandin (à la Sphère) 1669, m. r. (Cuzin). 19

439. L'Avare (à la Sphère) 1669, m. r. (Cuzin-Maillard) marges refaites. 36

441. Monsieur de Pourceaugnac (à la Sphère) 1670, m. r. (Cuzin-Maillard). 29

443. Le Bourgeois Gentilhomme (à la Sphère) 1671, m. r. (Cuzin). 15

444. Les Fourberies de Scapin (à la Sphère) 1671, m. r. (Cuzin). 13

442. Psyché, tragédie-ballet (à la Sphère) 1671, in-12. 15

445. Le Malade Imaginaire, par de feu Molière *(sic)* (à la Sphère) 1673, in-12 de 38 pp. mar. r. (Amand). Édition ne contenant que les intermèdes. 12

446. Le Malade Imaginaire, comédie suivant qu'elle a été représentée à Paris, (à la Sphère) 1679, in-12 de 119 p. m. r. (Cuzin-Maillard). 21

448. Les Véritables Prétieuses, comédie (par de Somaize) (à la Sphère) 1660, m. r. (Masson-Debonnelle). 26

447. La Cocue Imaginaire (par Fr. Doneau) suivant la copie, 1662. m. r. jans. (Chambolle-Duru). 16

620. Morale Galante, ou l'Art de bien aimer (à la Sphère). Paris, chez Cl. Barbin, (Hollande). 2 tomes de 172 et 97 p. en 1 vol. veau f. tr. dor. (Thompson). Ouvrage restitué par M. Paul Lacroix à Boulanger de Chalussay (V. le N° du *Moliériste* du 1er décembre, page 261). 16

449. Elomire, c.-à-d. Molière hypocondre. (à la Sphère) 1671, mar. doublé (Cuzin & Marius Michel). 200

333. L'Enfer Burlesque, le Mariage de Belphégor, épitaphes de M. de Molière. Cologne, Jean Le Blanc, 1677, mar. rouge. (Amand) exemplaire très rogné. 15

483. Les Œuvres de M. Montfleury. Amsterdam, chez Ad. Braakmann, 1698, 2 vol. dont le second contient l'Impromptu de l'hostel de Condé, réponse à l'Impromptu de Versailles, mar. r. (Masson-Debonnelle). 50

502. La Fontange bernée, comédie nouvelle suivant la copie. 1696. Imitation des Précieuses ridicules, dont une réimpression, annoncée par Gay dans le prospectus de la première collection Moliéresque, n'a pas paru. mar. r. jans. (Champs). exemplaire médiocre. Des vers de Psyché sont reproduits à la page 53. 13

662. Recueil de diverses pièces faites par plusieurs personnes illustres (Saint-Evremond et autres) La Haye, Jean et Dan. Steucker, 1669. 3 parties dont la dernière de 57 pages contient une relation de la Feste de Versailles du 18 juillet 1668 (où fut représenté G. Dandin) en un vol. m. vert (Allô). 39

663. La même relation réunie au Recœuil *(sic)* de quelques pièces curieuses tant en prose qu'en vers. Cologne, Pierre Marteau, 1670. mar. r. jans. (Masson-Debonnelle). 25

639. Les Entretiens curieux de Tartuffe et de Rabelais sur les femmes, par le Sr de la Dailhière. Cologne, P. Marteau, s. d. mar. r. jans. (Thibaron), 46

545. Les Avantures, ou Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière. (au Quærendo) 1672.

6 parties en 1 vol. mar. rouge. 20

546. Les mêmes, (à la Sphère), 1696, 6 parties en 3 vol. m. r. (rel. ancienne). 10

549. Béralde, prince de Savoye (à la Sphère). Leyde, chez Simon Schouten, 1672, mar. doublé (Amand) exemplaire très rogné. 18

Moins d'un an après la publication de ce roman oublié aujourd'hui, Molière donnait son nom à l'un des personnages du *Malade Imaginaire.*

943. Un Bisaïeul de Molière ; recherches sur les Mazuel, par Ern. Thoinan. Paris, Claudin, 1878, mar. r. (Champs). 8

Plusieurs de ces ouvrages se seraient vendus beaucoup plus cher, si leur condition n'eût pas laissé à désirer.

M. C.

CORRESPONDANCE

Cher Monsieur Monval,

Mes occupations ne m'ont permis que depuis quelques jours de lire le N° 10 du *Moliériste*. En y parlant d'un article de M. Brander Matthews sur la nouvelle comédie de M. Bronson Howard : *Wives*, vous dites que « ce n'est pas, au reste, la première fois que Molière est ainsi travesti dans le Nouveau-Monde. » Pourquoi « Nouveau-Monde » ? Toutes les comédies que vous citez ont été représentées d'abord dans la vieille Angleterre, et les deux premières longtemps même avant la fondation des États-Unis.

Dans le même numéro 10, en parlant de la traduction anglaise de Molière par M. Heron Wall, publiée à Londres il y a plus de trois ans et republiée dernièrement à New-York, vous citez l'opinion défavorable du journal américain *The Nation* sur ma traduction de votre grand poète dramatique ; mais vous oubliez d'employer des guillemets. Comme les nombreux lecteurs du *Moliériste* pourront croire que vous adoptez les conclusions de ce journal d'outre-mer, je me permets de vous citer — en la changeant un peu — la phrase bien connue de Beaumarchais : « Guillemettez ! guillemettez ! Il en reste toujours quelque chose ».

Il ne m'appartient guère d'établir une comparaison entre ma traduction et celle de M. Heron Wall ; mais, toute mauvaise que la mienne puisse paraître au journaliste américain, on en a fait deux éditions successives à Philadelphia

et à New-York en deux ans, et le même nombre d'éditions en Angleterre. Les éditions américaines, publiées sans ma permission, ont été probablement assez rémunératrices pour les éditeurs, mais ne m'ont jamais rapporté un rouge liard. Ainsi je suis pillé, vilipendé, et je dois être content ! Et je me demande, comme Géronte : « Pourquoi diantre faut-il qu'ils frappent sur mon dos ? »

HENRI VAN LAUN.

Londres, 12 mars 1880.

Monsieur le Directeur,

Le *Moliériste* (page 30) a parlé incidemment, au sujet des *Epitaphes sur Moliere* récemment publiées par le Bibliophile Jacob dans sa *Nouvelle Collection Moliéresque*, du *Recueil de Chapelle et Bachaumont* d'Utrecht, édition de 1697.

Je ne connais pas cette édition de 1697. Mais je possède, de ce même ouvrage, une autre édition non moins curieuse et non moins rare, et que je ne trouve mentionnée par aucun bibliophile : *A Utrecht, Chez Fraçois* (sic) *Galma, libraire de l'Académie*, 1704, in-12 de 270 pages — plus le Titre. l'Avis au lecteur, et la Table des matières, — en tout 3 feuillets non paginés. —

Dans mon exemplaire, les *Epitaphes sur Moliere* se trouvent insérées en deux endroits du volume :

1°. Pages 152 à 158 : Deux Epitaphes latines et sept françaises, dont un *Sonnet irrégulier (C'est un Médecin qui parle)* (sic).

Et, 2°. Plus loin, pages 132 à 143 (*) : « *Recueil des Epitaphes les plus curieuses, faites sur la mort surprenante du fameux comédien le sieur Moliere.* » Parmi ces Épitaphes, numérotées de I à XXII, quelques unes paraissent ici pour la seconde fois dans ce volume, mais avec des différences de texte. Ces vingt-deux Épitaphes sont suivies (pages 144 à 150) des *Médecins vangéz, (sic) ou la suite funeste du Malade imaginaire.*

Si, d'après cette indication sommaire, M. Paul Lacroix pensait, — en ce qui concerne Molière, — qu'il y eût des dissemblances notables et pouvant mériter l'attention, dans ce Recueil, entre l'édition de 1697 et celle de 1704, et que le savant Bibliophile fût désireux de les confronter, je me ferais un plaisir de lui communiquer mon exemplaire.

— U. R. D. —

(*) Lisez 232 à 249. — Une faute d'impression qui se continue, dans les chiffres de la pagination, de la page 208 à la 265, porte fautivement *109 à 164*. —

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

LA TROUPE DE MOLIÈRE ET LES DEUX CORNEILLE A ROUEN EN 1658. PAR F. BOUQUET. *Paris, A. Claudin, 1880, in-16, Elzevir.*

M. Bouquet avait publié, dans *la Revue de la Normandie*, en 1865, une étude sur *Molière et sa Troupe à Rouen* et n'en fit tirer à part qu'un très petit nombre d'exemplaires. Son travail était par conséquent très rare, et peu de moliéristes pouvaient se vanter de l'avoir en leur possession. Cette nouvelle édition va donc combler de joie beaucoup de nos confrères, en calmant des regrets que la chasse à ce *desiratum* leur occasionnait, puisqu'elle restait toujours infructueuse.

L'auteur, du reste, a profité du temps ; il a pu mûrir son œuvre et l'améliorer sensiblement. Il nous met sous les yeux les documents qu'il a découverts, et quoique ceux-ci aient une importance réelle, il s'excuse presque de n'avoir pas trouvé davantage. Tout en discutant le plus ou moins d'attention que méritent les dires assez vagues ou souvent erronés de quelques auteurs, M. Bouquet se garde de toute induction risquée, et reste dans la plus grande réserve à l'égard des hypothèses à tirer d'un document authentique, d'une date indiscutable. En un mot, il n'a pas fait un roman, et s'il ouvre la voie à son lecteur pour les suppositions et les probabilités, il lui en laisse toutefois l'entière responsabilité.

C'est le bon moyen, sans aucun doute, et peu à peu, avec des recherches consciencieusement faites et habilement conduites partout où Molière et sa troupe sont passés, on arrivera à connaître la jeunesse du grand homme aussi bien que l'on connait son âge mûr.

La société du malheureux Dassoucy dont jouit la troupe de Molière à Lyon et à Montpellier fait entrevoir sous un côté tant soit peu original certains moments de l'existence de nos artistes nomades; mais à Rouen, en 1658, c'est toute autre chose. Pierre et Thomas Corneille se mêlèrent aux comédiens, et Molière fut certainement plus aise de cette fréquentation que de celle de l'homme aux pages de musique.

La rivalité amoureuse des deux Corneille pour la belle actrice de campagne, la coquette Du Parc, est bien mise en lumière par M. Bouquet. C'est un épisode assez singulier et qui, cette fois parfaitement expliqué dans tous ses détails, n'en demeure pas moins une curiosité des plus piquantes.

Le livre est orné de trois eaux-fortes et d'une page de signatures en *fac-simile* où celle de Jean Baptiste Poquelin semble dominer les noms de tous ses camarades. La première gravure, formant frontispice, est consacrée à l'arrivée de Molière à Rouen ; la seconde nous le montre encore avec la De Brie, la Du Parc et Gros-René jouant une scène du *Menteur* de Corneille ; enfin la troisième représente la fin d'une partie d'échecs entre Pierre Corneille et la Du Parc. Tout cela est composé naïvement et exécuté de même. Est-ce avec intention? Toujours est-il que, voulue ou non, cette naïveté a été poussée un peu loin, surtout dans la scène du *Menteur*. Ce volume est le troisième que l'éditeur

de la *Nouvelle collection elzévirienne* consacre à Molière, et n'est pas moins soigné, dane son exécution matérielle, que les deux premiers qui l'étaient beaucoup.

E. THOINAN.

D'une revue qui se publie à Berlin sous le titre : « *Magazin für die Litteratur des Auslandes* » nous extrayons l'article suivant, dont nous offrons la traduction à nos lecteurs :

MOLIÈRE EN RUSSIE — M. Alexis Veselowski, avantageusement connu déjà par divers travaux de littérature étrangère, vient de faire paraître à Moscou une monographie du « *Tartuffe* » qui, par la manière très originale dont est traitée la question, se recommande tout particulièrement aux connaisseurs de Molière qui ne manquent pas aujourd'hui en Allemagne. Cette monographie n'est que le premier anneau d'une série d'études sur Molière à continuer, et porte le titre de « *Tartuffe ; histoire du type et de la pièce.* »

Dans ce petit ouvrage, d'un mérite réel, l'auteur a donné, à vrai dire, plus que le titre ne laisse supposer, car il y a traité non seulement le développement du *Tartuffe*, mais son histoire littéraire antérieure. Il fait remonter l'apparition du clérical hypocrite et du pertubateur du repos des familles, d'une part : jusqu'à Régnier (« Macette ») et à Scarron *(Les hypocrites)*, par conséquent, jusqu'à des ouvrages qui devaient être connus de tout le monde au

17e siècle ; d'autre part, et cela personne avant M. Veselowski ne l'avait entrepris, il la fait remonter jusqu'aux innombrables petites traditions littéraires ou histoires scandaleuses contemporaines qui n'ont pu être connues que d'un cercle restreint dont faisait partie Molière. L'influence que les *Lettres d'un provincial* de Pascal ont eue sur la production du *Tartuffe* de Molière est aussi très clairement mise en lumière par M. Weselowski.

Il est fâcheux que l'ignorance de la langue russe empêche le plus grand nombre de ceux qui en Allemagne et en France s'occupent de Molière de prendre connaissance du très intéressant ouvrage de M. Veselowski ; il serait à souhaiter que la revue parisienne « *le Moliériste* » s'attachât à en publier une traduction.

Notons, en terminant, que déjà, en 1876, a paru un opuscule de M. Weselowski sous le titre : « Deutsche Ein- « flüsse auf das alte russische theater » *(Influences allemandes sur le vieux théâtre russe*, 1672-1756.) Signé : (DE BLAVIÈRES.)

—M. J. A. Alberdingk Thijm a publié à Amsterdam chez Van Langenhuysen, une traduction néerlandaise du *Tartuffe* qui sera prochainement représentée sur le Théâtre Hollandais avec la mise en scène de la Comédie-française. Cette traduction est précédée d'une notice historique et forme un volume petit in-8 carré de XIV et 86 pages : M. le Dr Van Hamel en rendra compte dans notre prochaine livraison.

—Lire : dans *l'Artiste* (livraison de janvier) un curieux article de notre collaborateur Arsène Houssaye : *l'Oiseau bleu* de Molière ; et, dans la *Revue Bordelaise* du 1er janvier, *les Honnêtes gens dans Molière*, par Raoul Sirbel.

—Le *Musée artistique et littéraire* du 7 février dernier a publié le *Molière couronné* de Mignard, gravure sur bois par Thiriat d'après un portrait ayant appartenu à Talma et faisant aujourd'hui partie de la collection Monjean.

—Le jeudi 15 avril prochain et les deux jours suivants aura lieu à Bruxelles, chez le libraire F. J. Olivier, une vente de livres rares et précieux de la bibliothèque de M. le Comte de S***, membre de la *Société des Bibliophiles de Belgique*. Vingt-huit numéros (164 à 191) sont consacrés à Molière: ils comprennent une superbe collection d'éditions originales de ses comédies, reliées par Trautz-Bauzonnet, l'édition de ses *Œuvres* de 1682, et l'un des trois exemplaires connus du *Roy glorieux au monde*, le fameux pamphlet du curé Roullé contre l'auteur du *Tartuffe*.—Ces livres seront exposés à Paris, du 25 mars au 5 avril, chez MM. Morgand et Fatout, libraires, 55, passage des Panoramas.

—Vient de paraître la première livraison *des Eaux-fortes pour illustrer Molière* dessinées et gravées par M. F. Dupont. Elle comprend cinq planches :

Le *Sicilien* (scène du portrait) ; le *Médecin malgré lui* (scène de M. Robert) — le *Tartuffe* (scène de la table) ; — *Monsieur de Pourceaugnac* (entrée du 1er acte) et le *Malade Imaginaire* (scène du chant).

Ces compositions, tirées avec soin sur papier fort du Japon, témoignent d'une grande conscience chez leur auteur, auquel nous ferons toutefois le reproche d'avoir *modernisé* les femmes et méconnu quelques types essentiels, comme Pourceaugnac qu'il a fait trop élégant, et l'amoureux Cléante pas assez.

Nous demanderions aussi à M. Dupont de se conformer autant que possible, dans les planches qui doivent suivre, à la mise en scène de la Comédie française. Le pittoresque n'y perdra rien, et sa collection aura la valeur d'un document.

La deuxième livraison paraîtra le 1er mai et contiendra : l'*Étourdi*, le *Dépit amoureux*, l'*Impromptu de Versailles*, *Don Juan* et le prologue d'*Amphitryon*.

DU MONCEAU.



REVUE THÉATRALE

Comédie-Française. — Dimanche 22 février, matinée : l'*Avare* (MM. Got, Thiron, Prud'hon, Boucher ; Mmes Dinah-Félix, Reichemberg & Barretta). — Dimanche 29, les *Fourberies de Scapin* (MM. Coquelin cadet, Barré, Joliet, Truffier, Mlles J. Samary, Thénard). — Lundi 1er mars, *Tartuffe* (MM. Silvain, Barré, Martel ; Mmes Lloyd, Barretta, J. Samary). — Jeudi 4 mars, l'*Avare* (distribution du 22 février). — Dimanche 7, matinée, et mardi 9, *les Fourberies de Scapin* (distribution du 29 février). — Dimanche 14, matinée : *les Femmes savantes* (MM. Got, Maubant, Barré, Coquelin cadet, Baillet ; Mmes Madeleine Brohan, Jouassain, Dinah-Félix, Broisat & Lloyd). — Mardi 16 et jeudi 18, reprise d'*Amphitryon*, qui n'avait pas été joué depuis près de deux ans. La distribution est celle de 1878 :

Mercure.	MM. Got.
Sosie.	Thiron.
Jupiter.	Mounet-Sully.
Amphitryon.	La Roche.
Argatiphontidas.	Joliet.
Naucratès.	Richard.
Pausiclès.	Davrigny.
Cléanthis.	Mmes Dinah-Félix.
Alcmène.	Ad. Dudlay.
La Nuit.	P. Granger.

Samedi 20, *les Précieuses Ridicules* (Coquelin aîné, Truffier, Mlles J. Samary et Bianca).

Odéon. — Mardi 24 février, par indisposition de Mlle Sisos, *le Dépit amoureux* remplace *Marton et Frontin* en lever de rideau (MM. Amaury, Cressonnois; Mlles Marie Chéron et Caron.) — Lundi 8 mars, l'*Avare* MM. Clerh, Valbel, Amaury, Tousé, Cressonnois, Fréville; Mlles Marie Chéron, Bergé et Caron.) — Lundi 15, le *Mariage forcé* (François, Cressonnois, Boudier, Amaury, Fréville, Gibert, Foucault; Mlle Caron.)

Théatre-Ballande. — Dimanche 7 mars, matinée : *le Malade Imaginaire.* — Dimanche 14, matinée : *l'École des femmes*, précédée d'une conférence par M. H. de Lapommeraye.

Vaudeville. — Dimanche 7 mars, matinée au bénéfice d'un artiste : fragment du premier acte des *Femmes savantes* (M. La Roche ; Mlles Croizette et Broisat) : *le Dépit Amoureux* (MM. Boucher, Joliet, Volny et Roger; Mlles J. Samary et Martin.)

Hotel Continental. — Vendredi 12 mars, fête « en l'honneur de Molière » (à quel propos ?) et au profit des pauvres de Paris, sous la présidence d'honneur de Victor Hugo : scènes et monologue de l'*Avare.* — *L'Ame de Molière*, poésie de M. le comte de ***.— *Louis XIV et Molière*, très médiocre à propos en vers de M. Georges Berry, interprété par trois élèves de M. Talbot, MM. Volny, pensionnaire du Théâtre-Français (Louis XIV), Maudru (Molière et Mlle Cassan, de la Porte St. Martin (la muse de l'Histoire.)

Théatre de Fontainebleau. — Dimanche 7 mars, *l'École des Femmes*, jouée par MM. Talbot, ex-sociétaire de la

Comédie-Française (Arnolphe), Laverne (Horace), Degard (Chrysalde) et Mme Réal (Agnès)

Gymnase de Liège. — Mercredi 10 mars, bénéfice de M. Molina, l'un des artistes les plus aimés de ce théâtre. Le spectacle a commencé par une pièce de crû, *Molière chez lui*, un acte en vers, de M. E. Bondroit. En voici le sujet, d'après le *Journal de Liège* : Au lever du rideau, Molière écoute les doléances du jeune Baron, son élève favori, qui veut quitter le maître. Baron est amoureux d'Armande Béjard, qui l'a enjolé de son mieux. Mais Baron vénère trop Molière pour en faire un Sganarelle : il veut partir. Armande retourne les rôles et accuse le jeune homme d'avoir voulu la séduire. Colère de Molière qui croit Baron coupable ; puis, après une scène dans laquelle La Fontaine et Boileau se donnent fort joliment la réplique, réconciliation générale amenée par la bonne La Forêt, la servante de Molière, qui comprend les douleurs de son maître et arrange tout sans trop noircir « madame », car elle sait que le pauvre grand homme aime sa Célimène à en mourir.

« L'action — dit la feuille locale — manque de vivacité, mais les morceaux de la pièce sont bons. Le vers est aisé et correct, et il y a quelques éclairs; seulement, c'est un peu long, et il faudrait quelques coupures. La pièce était *à peu près sue*, et M. Molina a été supérieur dans le rôle de Molière. Celui de La Forêt n'est pas du tout le fait de Mme Clarence : elle a une distinction native et une grâce qui lui feront toujours mal jouer les rôles de cuisinières ; c'est un beau défaut, et nous ne lui chercherons pas chicane. C'était un acte de complaisance de sa part, et nous l'avons applaudie de tout cœur, car elle dit bien le vers. »

MONDORGE.

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon.

2ᵉ ANNÉE N° 14 1ᵉʳ MAI 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM:

CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, ED. FOURNIER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dʳ H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS
LIBRAIRIE TRESSE
10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10
1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XIV

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ 400 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



MOLIÈRE

ET

LES SCRUPULES D'UN TRADUCTEUR ITALIEN

En 1794 et années suivantes fut publiée en Italie une «Bibliothèque choisie des compositions théâtrales de l'Europe,» divisée par nations, (*in-18, Venezia, dalla tipografia Pepoliana, presso Antonio Curti q. Giacomo.*)

La partie consacrée à la « Bibliothèque théâtrale de la nation Française » comprend un certain nombre de volumes, dont chacun contient deux pièces, ayant une pagination particulière sous un titre général commun, et traduites par divers auteurs. C'est ainsi que *le Malade imaginaire*, par exemple, a été traduit en Italien par Elisabetta Caminer Turra, *les Fourberies de Scapin* par Gaetano Faini, *le Sicilien* par Girolamo Zanetti, *le Dépit amoureux* par Giuseppe Compagnoni, etc.

C'était un austère personnage que ce Guiseppe Compagnoni, et qui ne badinait pas avec les libertés de la parole. En tête de sa traduction du *Dépit amoureux* se trouve un sommaire, suivi de jugements, d'anecdotes, etc. A la fin

du volume viennent des *Observations du traducteur*. Je demande la permission de m'arrêter un peu sur ces *Observations*.

Tout d'abord, le traducteur déclare qu'« il s'est constamment tenu à la lettre du texte, *excepté quand cette méthode l'aurait obligé à employer des expressions indécentes, ou peu naturelles et peu clairés* : » (*)

Les passages exceptés de la règle d'une traduction scrupuleusement fidèle sont assez nombreux. Le pudique Compagnoni a relevé les principaux, et nous les indiquerons après lui :

La deuxième scène du 1er acte débute ainsi :

GROS-RENÉ

S't, Marinette!

MARINETTE

Ho, ho! que fais-tu là?

GROS-RENÉ

Ma foi,
Demande; nous étions tout à l'heure sur toi.

Voici à ce sujet la note du traducteur :

« Toute langue a ses idiotismes particuliers et certaines formes de parler qui, consacrées par l'usage, peuvent paraître très convenables, mais qui, transportées littéralement dans une autre langue, présentent un sens tout différent. C'est le cas d'une expression que Molière a mise dans la bouche de Gros-René. Il fait dire à ce valet :

(*) « In questa traduzione, io mi sono attenuto alla lettera, constantemente, eccettuato ne' casi nei quali un tale metodo mi avrebbe obbligato ad espressioni o indecenti, o poco naturali e chiare. »

« ... nous étions tout à l'heure sur toi. »

Notre théâtre (le théâtre Italien) ne permettrait pas l'emploi d'une pareille expression, surtout en parlant à une dame. J'ai donc été obligé de la remplacer. »(*)

... nous étions tout à l'heure sur toi.

Il nostro teatro non permette una tale espressione parlandosi ad una donna. Sono stato percio obbligato a supplirvi. »

Presqu'à la fin de la même scène, Eraste, s'adressant à Marinette, lui dit :

« Quand puis-je rendre grâce à cet ange adorable? »

Voici la traduction donnée par Compagnoni :

« *Ma dimmi, intanto, quando porro io ringraziare come vorrei la mia cara Lucilla?* »

C'est à dire : « Mais dis-moi, cependant, quand pourrai-je rendre grâce, comme je le voudrais, à ma chère Lucile? »

Une nouvelle note explique cette substitution du nom de Lucile à la désignation galante d'Eraste, qui faisait d'elle un « ange adorable » : (**)

(*) «Ogni lingua ha i suoi idiotismi particolari, e certe forme di dire consecrate dall'uso, e percio, riguardate come decentissime, le quali, riportate letteralmente in altra lingua, riescono diversamente. Puo dirsi lo stesso di una espressione che Moliere ha qui messa in bocca a Renataccio. Egli fa dire a questo servitore.

(**) « Gli scrupoli del nostro teatro son assai grandi. Gli Spagnuoli possono mettere in iscena i santi, i sacerdoti, i misteri di religione; e a noi non è permesso nominare nessuna cosa che abbia allusione a codeste venerande idee. Non c'è nemmeno permesso riportare fedelmente le frasi, che pure adoperiamo tutto giorno senza riprensione alcuna. Esempi grazia. Noi diciamo di una donna : *essa è bella come un angelo*; *o:*

« Les scrupules de notre théâtre (italien) sont très grands. Les Espagnols peuvent mettre en scène les saints, les prêtres, les mystères de la religion ; à nous, il est interdit de nommer aucune chose qui se rattache à ces idées vénérées. Il ne nous est pas davantage permis de reproduire fidèlement des phrases que cependant nous prononçons tous les jours sans aucun blâme. Par exemple, nous disons d'une femme : « *Elle est belle comme un ange* ; ou *elle est bonne comme un ange, on dirait un ange, vous êtes un ange.* » Molière le disait au théâtre, où étaient les courtisans si polis, si élégants de Louis XIV. Aussi peut-il mettre dans la bouche d'Eraste ces paroles :

« Quand puis-je rendre grâce à cet ange adorable ? »

en parlant de Lucile. J'ai dû sacrifier dans ma traduction cette gentillesse, bien qu'elle convienne au langage comique. »

La même scène, dans Molière, se termine ainsi qu'il suit :

MARINETTE

... Adieu, Gros-René, mon desir.

GROS-RENÉ.

Adieu, mon astre.

---

essa è buona come un angelo ; pare un angelo ; sei un angelo. — Moliere lo diceva al teatro, ove erano i culti ed urbanissimi cortigiani di Luigi XIV Percio qui mette in bocca ad Erasto queste parole :

Quand puis-je rendre grâce à cet ange adorable ?

e parla di Lucilla. Io ho dovuto sacrificare nella mia traduzione questa grazietta si conveniente nel linguaggio comico. »

MARINETTE.

Adieu, beau tison de ma flamme.

GROS-RENÉ.

Adieu, chere comete, arc-en-ciel de mon âme.

Le traducteur n'a pas cru pouvoir reproduire textuellement ce passage, et voici comment il termine la scène :

RENATACCIO.

Addio, mia cara Marinetta.

MARINETTA.

Io ti voglio propriamente bene.

RENATACCIO.

Fd io mi sento tutto fuoco per te.

Forcé de justifier cette inexatitude volontaire, il s'exprime ainsi :

« Les petits changements introduits ici n'étaient réclamés ni par la décence, ni par les convenances nationales, mais par le bon goût. Encore qu'il soit permis de mettre dans la bouche d'un valet et d'une suivante, amoureux l'un de l'autre, quelque expression un peu chargée, celles que Molière place dans la bouche de Gros-René et de Marinette m'ont semblé mauvaises pour mille raisons. Qui pourrait souffrir, dans la bouche de ces gens, les phrases suivantes : « *mon astre ; beau tison de ma flamme ; chère comète, arc-en-ciel de mon âme ?* »

M. Compagnoni se plaît à faire de ces corrections qui prouvent sa supériorité sur l'auteur qu'il traduit. Qu'est-ce que Molière auprès de Compagnoni ? — Celui-ci a su singulièrement améliorer la dernière réplique de Gros-René à la fin de la 6e scène du 1er acte ; qu'on en juge :

RENATACCIO.

« *E hai cuore di domandarmelo, eh? femina iniqua! Va, va, a portar la risposta alla cara tua padroncina....* »

Or, on lit dans Molière :

GROS-RENÉ.

M'oses-tu bien encor parler? femelle inique,
Crocodile trompeur, de qui le cœur félon
Est pire qu'un satrape ou bien qu'un lestrigon!
Va, va rendre réponse à ta bonne maîtresse....

Comment l'auteur fera-t-il passer sa traduction? — Ecoutez :

V'è stato un tempo in cui Moliere ha sacrificato al cattivo gusto che, di Spagna, erasi insinuato in Francia nel seicento, siccome fece pure fra noi. Se ne trovano alcuni spruzzi di tratto in tratto, anche nelle sue commedie, sebbene per lo più abbia egli avuta l'avvertenza di usarne a spese de' personaggi plebei. Io ho soppresso interamente il seguente passo, che è appunto di tale natura :

Crocodile trompeur, de qui le cœur félon
Est pire qu'un satrape, ou bien qu'un lestrigon.

« Il y eut un temps, dit-il, où Molière sacrifia au mauvais goût qui, d'Espagne, s'était glissé en France au XVIIe siècle, comme il l'avait fait parmi nous. On en trouve quelques traces de temps à autre dans ses comédies, où le plus souvent toutefois il prit le soin de les hasarder aux dépens de personnages populaires. J'ai supprimé entièrement le passage suivant, qui présente ce caractère :

« Crocodile trompeur, de qui le cœur félon
« Est pire qu'un satrape, ou bien qu'un lestrigon. »

Au second acte, scène 5, Marinette, dans la traduction italienne, dit à Lucile :

.... « Quelque autre, sous l'espoir du mariage, aurait cédé à la tentation. Mais moi! Allez, allez, je ne sais qui vous êtes ; hors d'ici! »

Soit, en italien :

« *Una qualche altra, colla speranza del matrimonio, avrebbe ceduto alla tentazione : ma io!... andate, andate; non so chi vi siate ; via!* »

Molière avait dit :

> Quelqu'autre, sous l'espoir du *matrimonion*,
> Auroit ouvert l'oreille à la tentation ;
> Mais moi, *nescio vos*!....

Pourquoi donc le traducteur a-t-il modifié ce passage? C'est que... sans doute le langage de Marinette est très gracieux en français; mais Compagnoni n'aurait pu, dit-il, conserver ce qu'il a de chargé, sans tomber dans une inconvenance de mauvais goût. Il a donc dû changer. (*)

Poursuivons. — Dans la 8e scène du second acte, Albert dit à Métaphraste :

> « Mon père....
> « Ne m'a jamais rien fait apprendre que mes heures,
> « Qui, depuis cinquante ans, dites journellement,
> « Ne sont encor pour moi que du haut allemand. »

Compagnoni reconnaît qu'il aurait dû traduire ainsi :

(*) Il fraseggio qui adoperato da Marinetta in francese è graziosissimo. Essa dice :

> *Quelqu'autre, sous l'espoir du* matrimonion
> *Auroit ouvert l'oreille à la tentation ;*
> *Mais moi*, nescio vos!.

Io non ho potuto conservare il torno caricato, senza cadere in una inconveienza disgustosa. Ho dunque arbitrato.

« *Mio padre.. non mi ha fatto imperare che l'offizio della Madonna, il quale, quantunque da cinquant'anni in qua io lo legga ogni giorno, pure per me è come se fosse in lingua tedesca.* »

Mais voici comment, au contraire, il a traduit :

« *Mio padre, e che pur era una gran testa, non mi ha fatto imperare che pocissime code latine, le quali, quantunque io le ripeta spessissimo da cinquant'anni in qua, pure mi riescono dure, come se fossero in lingua tedesca.* »

C'est à dire : « mon père, qui était cependant une forte tête, ne m'a fait apprendre que quelques petites bribes de latin : et encore, bien que je les répète très souvent depuis cinquante ans, cependant elles me paraissent dures comme du haut allemand. »

C'est évidemment le mot « heures » ou « office de la Vierge » qui a effrayé le traducteur. Aussi ajoute-t-il à la traduction qu'on vient de lire, ces paroles peu modestes :

« Nous sommes (en Italie) plus polis, plus délicats que les parisiens du siècle de *Louis XIV* ! » (*)

Au même acte, à la même scène VIII, Métaphraste dit à Albert :

« *Per jovem, je suis ivre* ! »

« Je n'aime, dit l'auteur, ni l'une ni l'autre de ces expressions ; j'ai changé la dernière, bien que j'aie dû conserver la première. » (**)

En conséquence, il a traduit : « ... *Per Jovem, je suis hors de moi* ! » — Ne voit-on pas tout ce que le bon goût gagne à ce changement ?

(*) Noi siamo puliti e delicati più de Parigini del secolo di Luigi XIV.

(**) A me non piace nè l'una nè l'altra di queste espressioni. Ho cambiato l'ultima, giacchè doveva lasciare la prima.

Enfin, à la scène IV du IIIe acte, Albert a l'imprudence de dire :

« Il faut être chrétien.... »

Mais Compagnoni sait trop ce qu'il doit aux pieux scrupules du théâtre italien de son époque, pour rendre une semblable expression. Il traduit donc : « *Bisogna ricordarti de' buoni principi* : » C'est à dire : « il faut te souvenir des bons principes, » — et voilà la religion sauvée !

Grâce à tous ces changements, et à bien d'autres de moindre importance, l'éditeur put obtenir des Réformateurs de l'Université de Padoue, à la date du 25 février 1794, les licences nécessaires pour l'impression du *Théâtre français traduit en italien*, reconnu pur de toute attaque contre la Foi catholique. — O puérilité ! O procédés infiniment petits d'infiniment petits esprits !

CH.-L. LIVET.



LE PRIVILÈGE DE L'ÉDITION

DE MOLIÈRE DE 1697

Le 18 Mars 1671, Molière avait obtenu des Lettres de Permissio. pour imprimer ses Œuvres pendant neuf années, à compter de l'expiration du privilége précédemment obtenu pour chaque pièce en particulier.

La mort le surprit — comme on sait — deux ans plus tard, et la première édition de ses Œuvres complètes ne fut achevée d'imprimer qu'en 1675 (7 vol. in-12) chez Denis Thierry.

Le 15 février 1680, Denis Thierry obtient, à son tour, un privilége pour six années à dater de l'expiration du privilége de l'édition de 1675.

Il associa à son privilége Claude Barbin et Pierre Trabouillet, et leur nouvelle édition, aujourd'hui connue sous le nom d'édition La Grange et Vinot, fut achevée d'imprimer le 30 Juin 1682 (8 vol. in-12).

Le 18 septembre 1692, Trabouillet obtient un nouveau privilége pour vingt années. En voici le texte, qui se trouve à la fin du tome 1er de l'édition de 1697, et que notre collaborateur M. Emile Campardon a pris soin de collationner lui-même aux Archives Nationales (V4. 1502 fo 142) :

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, à nos améz et féaux conseillers les gens tenans nos cours de Parlement, maistres des Requestes ordinaires de nostre hostel, intendans de nos provinces, Prévost de Paris, Baillifs, fénéchaux, leurs lieutenants civils et à tous nos autres justiciers et officiers qu'il appartiendra, falut. Nostre bien amé Pierre Trabouillet, marchand libraire à Paris, nous a fait remontrer qu'il auroit cy devant fait imprimer à grands frais les Œuvres de Molière en huit volumes et les Fables de La Fontaine en quatre volumes pour nostre tres cher et tres amé fils le Dauphin, l'un et l'autre de ces livres enrichy de beaucoup de figures, pour lesquelles il auroit fait de grandes dépenses tant pour acheter la cession des privilèges que pour les autres frais qu'il est convenu faire pour l'impression des dits livres; mais comme ces privilèges sont prestz d'expirer et qu'il luy reste beaucoup d'exemplaires qu'il n'a pu distribuer tant pour les contrefaçons que quelques libraires mal intentionnéz de nostre royaume luy ont faites, que par ceux des pays estrangers, ce qui luy tourneroit en pure perte s'il n'y estoit pourveu par la continuation de nos lettres de privilège qu'il nous a tres humblement fait supplier luy vouloir accorder. A ces causes, voulant favorablement traiter le dit exposant en considération de la perte qu'il a soufferte par l'incendie arrivée au collège de Montaigu où ses livres furent entièrement bruléz et que nous avons esté informéz qu'il n'a point eu, pour se dedommager en quelque manière de ses pertes, des continuations de privilèges comme ses autres confrères qui estoient tombéz dans le mesme malheur de l'incendie, et pour d'autres considérations à nous connues, nous luy avons per-

mis et permettons par ces présentes d'imprimer ou faire réimprimer par tel libraire ou imprimeur qu'il voudra choisir, scavoir les Œuvres de Molière en huit volumes et les Fables de La Fontaine en quatre volumes et ce pendant le terme de vingt années consécutives, à compter du jour que chacun des dits livres seront achevéz de réimprimer, en vertu des présentes, pour vendre et distribuer par tout nostre Royaume. Faisons tres expresses inhibicions et deffenses à tous libraires, imprimeurs et autres personnes de quelque qualité et condition qu'ils soient de réimprimer ou faire réimprimer les dits livres en quelque sorte et maniere que ce soit, mesmes des impressions éstrangeres ou autrement sans le consentement dudit exposant ou de ses ayans cause, à peine de confiscation de ses exemplaires contrefaits, 6000 livres d'amende applicables moitié à nous, moitié au dit exposant et de tous despens, dommages et interestz, à condition qu'il en sera mis deux exemplaires de chacun en nostre Bibliothèque publique, un en celle de nostre cabinet des livres en nostre Chasteau du Louvre et un en celle de nostre très cher et féal chevalier, commandeur de nos ordres le sieur Boucherat, chancelier de France, comme aussy qu'ils seront réimpriméz sur de beau et bon papier et en beaux caractères, suivant les reglemens de la librairie et imprimerie des années 1618 et 1626, que la dite réimpression s'en fera dans nostre royaume et non ailleurs et de faire enregistrer les presentes sur le registre de la communauté des marchands libraires de Paris, le tout à peine de nullité des presentes, du contenu desquelles, pour les causes et considérations susdites, vous mandons et enjoignons de faire jouir le dit exposant et ses ayans cause plainement et paisiblement, cessant et faisant cesser tout

empeschement contraire, voulans qu'en mettant au commencement ou à la fin de chacun des dits livres l'extrait des presentes, elles soient tenues pour dûement signiffiées et qu'aux copies collationnées par l'un de nos améz et féaux conseillers, foy soit adjoustée comme à l'original etc,. Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 18e jour de septembre l'an de grace 1692 et de nostre regne le cinquantieme. Par leRoy, en son conseil, Gamart et scellé du grand sceau en cire jaune. Registré sur le livre des libraires et imprimeurs de Paris, le 21 octobre 1692.

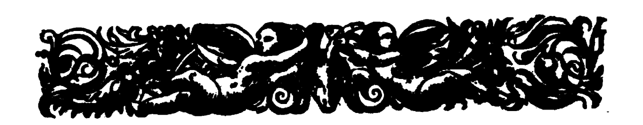
Signé : P. AUBOYN.

Deux faits importants à relever dans ce document : 1º L'édition de 1682 avait été faite *pour le Dauphin*. 2º Il en restait, au bout de dix ans, « *beaucoup d'exemplaires* » que le libraire n'avait pu vendre : l'édition de 1682 n'avait donc pas — comme on l'a dit — été détruite par l'incendie du collége de Montaigu ; ce qui permit à Trabouillet de ne profiter que cinq ans plus tard du privilége de 1692, auquel il associa Thierry et Barbin, chacun pour un tiers.

Leur nouvelle édition ne fut, en effet, achevée d'imprimer que le 22 mars 1697, (8 vol. in-12). Elle porte les noms des 3 libraires, qui ne firent pas trop mal leurs affaires, si l'on en croit ce passage des *Diversitez curieuses en plusieurs lettres* attribuées à l'abbé Bordelon. (Paris, U. Coustelier, 1698, tome 1er, lettre XII, p. 104) :

« Monsieur, Quelqu'autre vous a-t-il dit aussi bien qu'à moi, que le « Sieur T. (lisez : *Thierry*) libraire de la rue S. Jacques (*devant les Ma« thurins, à la ville de Paris*), a donné quinze cens livres à la veuve de « M...... (*Molière*) pour les pièces qui n'avoient pas été imprimées du « vivant de l'Auteur ? Si cela est vrai, il y a long-temps qu'il a retiré son « argent ; il y gagnera encore dequoi bâtir un appartement des plus « magnifiques dans le Ch. T. si l'envie lui en prend. Les Auteurs ne « vont pas jusques-là, les Libraires leur taillent leurs morceaux trop « petits ; mais pour les consoler, ils leur promettent de la gloire. »

G. M.



L'ARBRE AUX PRÊCHEURS

Il n'y a pas un moliériste qui ne connaisse l'étrange particularité attachée à la maison natale de Molière : je veux parler du *poteau cornier* tout couvert de sculptures qui formait l'angle de l'édifice, poteau dont M. J.Romain Boulenger nous a raconté l'histoire à cette place. (voir *le Moliériste* du 1er juillet 1879, page 108.)

Mais un fait ignoré de la plupart, assurément, c'est qu'il existe encore à Paris une maison qui possède un *poteau cornier* à peu près semblable à celui du « pavillon des cinges. » Le sujet représenté diffère, voilà tout.

Cette maison, qui porte le numéro 83 de la rue St. Denis, à cent mètres des halles, entre la rue de la Cossonnerie et la rue Rambuteau, fait l'angle de la rue des Prêcheurs. A l'angle cornier de cette maison est appliqué un arbre sculpté, en bois, de la hauteur de trois étages, ayant douze branches, sur chacune desquelles un apôtre est debout dans une espèce de fleur en calice . Au sommet est la Vierge. Cette sculpture, qui parait remonter au XIIIe siècle, a toujours été appelée : *l'arbre aux prêcheurs*, et je crois qu'il ne faut pas chercher autre part la dénomination même de l'affreuse petite rue dont elle fait l'encoignure.

Certes, l'*arbre aux prêcheurs* ne joue pas un grand rôle dans la vie de Molière, mais il m'a paru intéressant de signaler à la curiosité des Moliéristes la seule maison possédant encore une poutre sculptée, rappelant par sa forme et ses dimensions celle qui décorait la maison natale du poète,puisque la véritable sculpture, sauvée par Alexandre Lenoir, a si malheureusement disparu dans le musée des Beaux-Arts, où on l'avait trop bien serrée.

L'arbre du « pavillon des cinges » et l'*arbre aux prêcheurs* sont bien de la même famille.

ALFRED COPIN.



PETIT QUESTIONNAIRE

RÉPONSES

1. — Domine Boodavia. — (tome 1, p. 17.) Les deux mots « étranges, énigmatiques » raturés *au-dessous* de la signature de Madeleine ne pourraient-ils pas être celle de Molière? Peut-être qu'en examinant de près les mots

Domine Boodavia

on trouvera au lieu de « Domine », Elomire. On aura pu prendre «El» pour «D» et «r» pour «n». Nous savons tous qu'Elomire, c'est Molière. Et Boodavia? Ne serait-ce pas Pocquelin ou Poquelin? On aurait aussi bien pu prendre P pour un B que pour un R (Voyez p. 21, 47, 48, 86 du 1er volume du *Moliériste*), et le «q» pour un deuxième «o». Pour en juger, il faudrait avoir un fac-simile de ces mots raturés. S'ils signifient autre chose que «Molière», ils n'auraient pas d'importance et ne méritent pas d'être médités davantage.

C. HUMBERT.

— Les deux mots que nous avons signalés sont d'une écriture très nette et parfaitement lisible. Il s'agit uniquement de trouver leur véritable signification.

G. M.

3. — Jean Rocquelin. — (tome 1er p. 21, 47, 48, 86.) Un de nos amis, qui habite Angers, a bien voulu nous communiquer un calque de la signature qui figure au

bas du baptistaire signalé par *le Moliériste.* Elle ne ressemble, à notre avis, à aucune des signatures connues de Molière, et il nous paraît difficile d'admettre, avec M. E. R. d. M., que le nom de Rocquelin soit une fausse lecture.

Cependant le gribouillage de la fin ressemble à une amplification de celui de la signature du 3 novembre 1643, découverte à Rouen par M. Gosselin (v. Loiseleur, page 120), et le fac-simile du *Molière à Rouen* de M. Bouquet. et la lettre l à une majuscule *L* comme dans la signature du 24 février 1656 à Pézenas. (L. de la Pijardière, *Découverte d'un autographe de Molière,* 1873). Enfin, la première lettre pourrait être un monogramme réunissant le *J.* le *B.* et le *P* de Jean-Baptiste Pocquelin. De plus experts décideront.

M. C.

DEMANDES

15. — Une citation de Jules Janin à compléter. — Le prince des critiques (v. *le Livre,* Paris, Plon, 1870, p. 172)

cite «le Molière de M. de Trémont au bas d'une page où « il s'agissait de comédie, vendu 450 fr. » Qu'est-ce que cet autographe?

M. C.

16. — Une procuration de Molière. — M. Charles Constant (*Molière à Fontainebleau,* Meaux, 1873, p. 19). dit que le 28 *juin* 1667 Molière donnait au sieur Claude Le Long, bourgeois de Melun, une procuration pour recevoir des sommes qui lui étaient dûes, dont l'original a été acheté 950 fr. à la vente Lajariette. D'autres auteurs, notamment Jal, donnent à cette pièce la date du 28 *janvier*. Quel est le mois exact?

M. C.

17. — Une signature de Molière a Auteuil. — Molière a été parrain, le 30 mars 1671, à l'église Notre-Dame d'Auteuil, d'un fils de Claude Jennequin et de Madeleine Desurlis, sœur de Catherine Desurlis, actrice de l'Illustre-Théâtre. A-t-il signé, et comment, l'acte de baptême qui est donné *sans signature* par M. Eudore Soulié (p. 282, en note)?

M. C.

18. — Billets autographes de Molière découverts en 1866. — M. Ed. Fournier dit, (*La Valise de Molière,* 1868, p. 71.) qu'«on découvrit, il y a deux ans, rue du Roi de Sicile, *trois billets* signés Molière» et en reproduit les deux plus intéressants. Pourrait-on donner la teneur du 3ᵉ, qui se trouve, du reste, dans le *Journal des Débats* du 13 Juillet 1866?

M. C.

19. — Troisième placet du Tartuffe. — On sait que le

brouillon ou une copie de la lettre de Molière à Louis XIV pour lui recommander le fils de Mauvillain qui sollicitait un bénéfice, se trouve à la Bibliothèque Nationale. Il est dit, dans la *Bibliographie Moliéresque* (1re édition Turin, 1872, page 161) que le *Magasin Pittoresque* de 1845 a donné, sous toutes réserves, un fac-simile de cet autographe. Nous avons vainement cherché ce fac-simile dans la collection complète du *Magasin Pittoresque*. La citation est donc erronée. Comment faut-il la rectifier?

M. C.

20. — UN BAPTÊME A NARBONNE EN 1650. — Nous trouvons, dans MM. Loiseleur (*Les points obscurs de la vie de Molière*) et Livet (*Les intrigues de Molière et celles de sa femme*, éd. in-8. de 1877, p. 109), que le 10 janvier 1650 Molière a signé dans la forme «Jean-Baptiste Pocquelin» l'acte de baptême d'un enfant né à Narbonne et y baptisé. Cet acte, tel qu'il a été publié par MM. E. Raymond (*Histoire des pérégrinations de Molière*, et Moland (*Œuvres de Molière* 1863, tome 1, page LIX), ne porte cependant que les trois signatures : Dufresne, de Roc Hessanne et Vidal curé, et n'a pas celle de Molière qui y est seulement désigné comme parrain, avec la qualité de Valet-de-chambre du Roy.

La signature Jean-Baptiste Pocquelin existe-t-elle, oui ou non, sur le registre de la paroisse Saint Paul de Narbonne?

M. C.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

A l'affût comme il l'est de tous les faits qui intéressent son immortel parrain, que *le Moliériste* me permette de lui signaler une petite lacune qui s'est glissée dans son dernier numéro :

Le *Temps* du 13 mars dernier renferme un article non signé sur les ventes Demidoff (Palais San Donato) et *de Béhague*, dont j'extrais les lignes suivantes :

« Je note, dans le catalogue de Béhague, une curiosité pour les *moliéristes*. C'est une édition du *Malade imaginaire*, imprimée en province, *d'après les souvenirs d'un spectateur !* Rien de plus curieux, on l'avouera, et cette *traduction* inattendue de Molière a bien sa valeur, sinon littéraire, du moins de curiosité pure. Elle provenait encore de la bibliothèque Solar. »

Le rédacteur du *Temps* ne dit pas si cette « traduction » est datée, ni si elle porte l'indication d'un lieu d'impression.

Le *Moliériste* serait à coup sûr très bien venu de tous ses lecteurs s'il leur donnait quelques renseignements à cet égard.

Agréez, M. le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée,

Bordeaux, 2 Avril 1880.

L. BARDE.

Si notre correspondant bordelais avait eu sous les yeux le catalogue de la vente de Béhague, il aurait lu, à la page 153 de la 1re partie, sous le N° 848 :

« *Le Malade Imaginaire*, par J. B. P. Molière, comédie en trois actes, mêlée de danses et de musique. *A Amsterdam, chez Daniel Elzevir* (sic), 1674. Pet. in-12, mar. rouge, compart. doublé de mar. bleu, dentelle, dos orné, tr. dor. (*Gruel.*)

« Edition imprimée en province avec des caractères qui ne rappellent en rien ceux de D. Elzevier. Cette informe copie fut imprimée d'après les souvenirs d'un spectateur que ses efforts de mémoire ont fort mal servi. Elle est d'une grande rareté. » On trouve au commencement de cet exemplaire une note bibliographique ms. relative à cette édition.

Exemplaire de M. Solar. »

Cette édition rare a été décrite par le bibliophile Jacob, dans la *Bibliographie Moliéresque* (1re édition, p. 17).

G. M.

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

— Nous ferons remarquer à M. F. Faber que l'édition des *Fâcheux* par lui décrite comme « inconnue » dans le dernier numéro du *Moliériste* (pages 14), a figuré au *Bulletin du Bouquiniste* des 15 octobre — 1er novembre 1879, sous le N° :

6390. « MOLIÈRE, *Les Fascheux*, comédie représentée sur le théâtre du Palais-Royal. *Paris*, *Pepinglé*, 1668, in-12. 15 fr. »

(Note communiquée par M. Jules Couët.)

— Nous avons annoncé le livre de notre collaborateur Arsène Houssaye : *La Femme et la Fille de Molière*, qui ne tardera pas à paraître. Quelques lignes de la préface donneront un avant-goût du volume impatiemment attendu :

« Horace l'a dit : Tout est bien, même le mal. Les bonnes âmes qui s'apitoient sur le sort de Molière ne savent donc pas que le génie a ses fatalités ! Il fallait que Molière épousât, pour son malheur, Armande Béjard ; mais il fallait, pour le génie de Molière, qu'Armande Béjard fît de lui le martyr du mariage. Supposez un instant Molière heureux au coin de son feu, avec sa femme et ses enfants : c'en est fait de beaucoup de chefs-d'œuvre. Au lieu de vivre dans l'immortalité, il vit au jour le jour. Il est content de lui, comme il est content de tout le monde. Le bonheur prend du temps. Il faut promener sa femme, courir les assemblées, avoir une cour. Si le bonheur est chez lui, comment Molière se rejettera-t-il dans toutes les peines du théâtre où il lui faut lutter sans cesse contre les jalousies, les injustices, les calomnies, enfin tous les déboires du métier de comédien et du métier d'auteur, à la merci des envieux et des imbéciles ? Rien n'apaise et n'endort comme le bonheur. Armande, heureuse elle-même, n'eût pas enfiévré Molière pour lui inspirer de nouveaux rôles. Il n'eût certes pas créé Célimène,

ni Alceste, ni tant d'autres personnages qui les peignent tous les deux. Mais rassurons-nous, Armande n'eut garde d'être l'âme de la maison.»

. . . .

« Le théâtre de Berquin est l'école des mœurs, le théâtre de Corneille est l'école du beau, le théâtre de Molière est l'école de la raison. »

« Molière a commencé par bâtir le palais de la raison avec le génie capricieux et galant des Italiens et des Espagnols, — un autre Chambord, un autre Fontainebleau. — Mais il vit entrer Mlle de La Vallière aux Carmélites; et, comprenant que les orages du cœur n'étaient plus du siècle de Louis XIV, il bâtit pour sa muse un autre Versailles et garda pour lui le poème de ses larmes. Réaliste comme Plaute, tendre comme Térence, fantasque dans ses intermèdes comme Aristophane, Shakespeare peut-être dans sa maison, au théâtre c'est Montaigne déguisé çà et là sous le masque de Tabarin. Eraste et Lucile n'ont jamais chanté la chanson du rossignol de Vérone; Tartuffe n'est pas démasqué par la main vengeresse qui a découronné Richard III; mais Alceste n'a-t-il pas connu les déchirements de la passion comme Othello? »

« En traversant tous les jours le roman comique, en jouant tous les personnages, depuis le directeur de la troupe de Molière jusqu'au valet de chambre de Louis XIV, il trouvait le temps de pénétrer tous les livres et de connaître tous les cœurs, — hormis celui de madame Molière. »

— Vient de paraître, à la librairie Tresse, un livre signé de deux jeunes moliéristes, Jules Truffier, de la Comédie française, et Lucien Cressonnois de l'Odéon. Ce sont *Trilles galants* « pour leurs gracieuses camarades », présentés par une chaude préface de Théodore de Banville. Le *Moliériste* a eu la primeur d'une des meilleures pièces de ce recueil : *Gros-René à Marinette*, que Cressonnois a très galamment dédiée à sa partenaire Mlle Marie Chéron.

Ce n'est pas, à vrai dire, une collaboration ; car chacun des sonnets, rondeaux, triolets, villanelles, octaves et dizains est signé de son auteur respectif et responsable. Impossible

d'attribuer à la rive droite ce qui revient à la rive gauche. Il eût été plus piquant peut-être d'avoir à deviner lequel des deux jeunes comiques a écrit ces *Strophes pour les saltimbanques,* dont la dernière s'applique également à l'un et à l'autre :

« Le plus souvent, parlant la langue familière
« Et sublime du grand philosophe MOLIÈRE,
« Je vois par mes lazzis le public égayé,
« Et me drape avec grâce en mon manteau rayé. »

— Lire dans *la République française* du 9 avril, un excellent article signé T. C. : *Molière et la critique allemande,* à propos du second volume de M. Paul Stapfer sur *Shakespeare et l'antiquité.*

— Vient de paraître, à la librairie Jouaust, *Psyché,* tragédie-ballet de Molière, publiée par les soins de M. E. Bocher, avec six planches hors texte et six culs-de-lampe gravés à l'eau-forte par Champollion : un magnifique volume in-4° raisin (format du Molière de 1734 illustré par Boucher) tiré à 200 exemplaires seulement (1 peau vélin 1000 fr. ; 14 Japon 400 fr. ; 15 Chine 200 fr. ; 20 Whatmann 125 fr. et 150 Hollande 75 fr.)

— La comédie de M. Eugène Bondroit : *Molière chez lui,* dont nous avons parlé dans la précédente livraison, et qui a obtenu le second prix (médaille de vermeil) au concours de la société des soirées populaires de Verviers ouvert à toute la Belgique pour 1879, avait été imprimée avant d'être représentée avec quelques modifications et coupures. Elle forme une brochure in-18 de 51 pages, et se trouve à Liége, imprimerie Vaillant-Carmanne, rue Saint Adalbert, 8.

— Pour paraître à la librairie A. H. Bécus, 16, rue Mabillon, la troisième édition du *Molière* de notre collaborateur Eugène Noël, sous ce titre : *Molière, son théâtre et son ménage*, orné d'un portrait gravé à l'eau-forte par A. Esnault. Un joli volume in-18 papier vergé, au prix de 2 fr. 50.

—Ainsi que nous l'avions annoncé dans la précédente livraison, la vente de la belle collection des *Éditions originales de Molière* reliées par Trautz-Bauzonnet, faisant partie de la bibliothèque de M. le Comte S*** (Sauvage) a eu lieu à Bruxelles, chez le libraire Olivier, le Samedi 17 avril.

Voici la liste des prix d'adjudication, avec les noms des acquéreurs, qui nous a été gracieusement communiquée par M. E. Sardou, libraire à Bruxelles :

167.	*L'Estourdy*	1000 fr.	(Morgand & Fatout
168.	*Le Dépit amoureux*. .	1030	id.
169.	*Les Precieuses Ridicules*	1510	id.
170.	*Sganarelle,* non rogné.	850	id.
171.	*L'Ecole des Femmes*. .	1050	Techener
172.	*La Critique de l'Ecole des Femmes*. . . .	1060	Morgand & Fatout
173.	*Les Fâcheux*. . . .	1020	id.
174.	*Le Mariage forcé*. . .	1010	id.
175.	*Le Festin de Pierre*. . .	800	commission
176.	*L'Amour Médecin*. . .	2465	Morgand & Fatout
177.	*Le Misantrope*. . . .	1550	id.

178.	*Le Médecin malgré lui.*	3120	Morgand & Fatout
179.	*Le Sicilien.* . . .	1020	id.
180.	*Tartuffe ou l'Imposteur.*	2510	id.
181.	*Amphitryon.*	1510	id.
182.	*L'Avare.*	1210	id.
183.	*George Dandin.* . .	1210	id.
184.	*M. de Pourceaugnac*	1020	id.
185.	*Divertissement Royal.*	340	id.
186.	*Psyché.*	3800	id.
187.	*Ballet des Ballets*	110	de Coster
188.	*Les Fourberies de Scapin*	2000	commission
189.	*Les Femmes savantes*	2000	id.
190.	*Les Fragmens de Molière*	300	Morgand & Fatout
191.	*L'Homme Glorieux.*	non vendu (à la reliure, chez Trautz).	

DU MONCEAU.

Notre collaborateur M. Benjamin Fillon, l'auteur des *Recherches sur le séjour de Molière dans l'Ouest de la France*, du *Blason de Molière*, etc., vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

REVUE THÉATRALE

Comédie-Française. — Dimanche de Pâques 28 mars, pour la réouverture : *le Misanthrope* (MM. Delaunay, Alceste ; Coquelin cadet, Dubois ; Garraud, Oronte ; Prud'hon, Acaste ; Boucher, Clitandre ; Baillet, Philinte ; Tronchet, un garde ; Mmes Favart, Arsinoé ; Croizette, Célimène ; Broisat, Eliante) et *le Malade Imaginaire* (MM. Thiron, Argan ; Barré, Diafoirus ; Prud'hon, Cléante ; Martel, Béralde ; Joliet, Purgon ; Truffier, Thomas ; Tronchet, M. de Bonnefoi ; Masquillier, Fleurant ; Mmes Dinah-Félix, Toinette ; Barretta, Angélique ; Thénard, Béline) — Jeudi 1er avril, *les Précieuses Ridicules* (MM. Coquelin, Mascarille ; Barré, Gorgibus ; Coquelin cadet, Jodelet ; Villain, 1er porteur ; Davrigny, Du Croisy ; P. Reney, La Grange ; Tronchet, un violon ; Masquillier, 2d porteur ; Mlles J. Samary, Madelon ; Bianca, Cathos ; Martin, Marotte.) — Jeudi 15, *Tartuffe* (MM. Barré, Orgon ; Prud'hon, Valère ; Dupont-Vernon, Tartuffe ; Martel, Cléante ; Joliet, M. Loyal ; Davrigny, Damis ; Richard, l'exempt ; Mmes Reichemberg, Marianne ; J. Samary, Dorine ; Lloyd, Elmire ; Thénard, Mme Pernelle). — Dimanche 18, *les Précieuses Ridicules* (Distribution du 1er avril.)

Odéon — Le grand succès, si mérité, des *Noces d'Attila* ayant supprimé les représentations et matinées de répertoire classique, nous n'avons à signaler que *l'Avare* et *le Médecin malgré lui* (vendredi 23 avril).

Theatre-Ballande.— Dimanche 18 avril, matinée : *le Misanthrope*. (début de M. Dutertre ; Mme Régis Célimène).

Opera Comique. — On repète activement à ce théâtre

l'Amour Médecin mis en vers et adapté par M. Charles Monselet et mis en musique par M. F. Poise.

THEATRE-CLUNY. — Lundi de Pâques 20 mars, 19me matinée des Jeunes : 6e représentation du *Cimetière St. Joseph* (1re partie), à propos en vers de M. Gustave Rivet.

CERCLE PIGALLE — La société dramatique connue sous le nom de « Cercle Pigalle, » qui compte aujonrd'hui 30 ans d'existence, a donné, le mercredi 31 mars dernier, sa 486e soirée. Les trois premiers actes de *l'École des Femmes* ont été représentés par MM. A. Copin, élève de M. Rey (Arnolphe), Delmas (Horace), Huntel (Chrysalde), C. Gouin (Alain), Mmes Prade (Agnès) et *** (Georgette). L'ensemble a été fort satisfaisant grâce aux excellents conseils de M. Rey, l'ex-régisseur de l'Odéon. Cette petite tentative ayant pleinement réussi, le Cercle Pigalle se propose de donner sous peu *l'École des Femmes* en entier, *les Précieuses Ridicules* et *l'Avare*. En attendant, il a représenté, le mercredi 14 avril, le 2^d^ acte du *Tartuffe*, joué par MM. Copin (Orgon), Baudry, élève de M. Delaunay (Valère), Mlles Cremonesi (Dorine) et Jeanne Simon, élève de M. Delaunay (Marianne).

CONSERVATOIRE NATIONAL DE DÉCLAMATION. — Mercredi Saint 24 mars, la société française des Amis de la Paix a donné, dans la belle salle du faubourg Poissonnière, un spectacle-concert à l'occasion de sa douzième assemblée générale annuelle.

Les organisateurs de cette fête musicale et littéraire étant venus prier M. Got de vouloir bien leur prêter son concours, l'éminent comédien s'est souvenu qu'au Conservatoire il est avant tout professeur, et, trouvant l'occasion, dès longtemps réclamée par lui, de produire ses élèves dans un

exercice public, il a organisé une représentation du 1er acte de *George Dandin*, à laquelle M. Émile Perrin a bien voulu s'associer en prêtant les costumes de la Comédie-Française. Grand succès pour l'œuvre et ses interprètes (MM. Got, Dandin ; Le Bargy, Clitandre ; de Féraudy, Lubin ; Hamel, M. de Sotenville ; Mlles Gerfaut, Angélique ; Loïs Amel, Mme de Sotenville ; Didelot, Claudine).

— Ne quittons pas le Conservatoire sans rappeler à nos lecteurs que notre collaborateur M. H. de la Lapommeraye y continue, le mercredi de chaque semaine, devant un auditoire nombreux et avec un succès croissant, son cours de littérature dramatique, qu'il a, cette année, exclusivement consacré à Molière.

Théatre de Strasbourg — M. Ferdinand Gross nous adresse la lettre suivante :

Dans mon article *Molière en Allemagne*, publié dans le *Moliériste* du 1er novembre 1879, j'ai parlé de la comédie *le Modèle de Tartuffe*, en exposant les beautés et les défauts. Je m'empresse de faire savoir aux Moliéristes qu'une version française de la comédie de feu Charles Gutzkow a été représentée au théâtre de Strasbourg le 20 mars dernier. M. Reinhard, rédacteur de la *Gazette de la Lorraine*, s'était chargé de la traduction. Il n'y a eu ni grand succès ni chûte.

Un journal de Strasbourg est d'avis qu'on pourrait nommer l'œuvre de Gutzkow plutôt une conférence qu'un drame, jugement qui ne peut être confirmé que *cum grano salis*.

Ordinairement il n'y a que des représentations allemandes à Strasbourg ; seulement chaque samedi pendant la sai-

son, les artistes français de Metz donnent un coup de pied jusqu'à Strasbourg pour y jouer leur répertoire, et ce sont ces artistes qui ont représenté pour la première fois la comédie qui a pour héros le grand Molière. (*) Le théâtre de Strasbourg poursuit le but de soutenir la germanisation de l'Alsace ; il est a remarquer que le directeur de ce théâtre se proposait de faire traduire *le Modèle de Tartuffe.*

THEATRE DE FONTAINEBLEAU — Jeudi 8 avril, M. Talbot, ex-sociétaire de la Comédie-Française, a joué *le Malade Imaginaire,* accompagné de MM. Degard, Laverne, Chameroy, de Mmes Derouet, etc.

L'affiche annonçait en vedette Mlle Kolb « *première soubrette* du théâtre de l'Odéon,» mais le rôle de Toinette a été joué par Mlle Mozart. M. Degard (Béralde) a présidé la *Cérémonie* « représentée — dit l'affiche — par tous les artistes de la pièce *et des* apothicaires. »

MONDORGE.

(*) C'est au théâtre de Metz, en effet, qu'à été donnée la première représentation de *l'Original du Tartuffe,* « comédie historique en cinq actes, arrangée pour la scène française, d'après l'allemand de Ch. Gutzkow, par M. Aimé Reinhard. » Les artistes chargés de l'interprétation de cette nouveauté se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de zèle et d'entrain. Du commencement à la fin, les spectateurs ont suivi avec intérêt les péripéties de cette comédie, dans laquelle l'auteur allemand et, après lui, son interprète français ont fait revivre le personnage sympathique entre tous de Molière et ont retracé les luttes et les intrigues qui se firent jour pour la représentation de l'immortel *Tartuffe.*

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon.

2e ANNÉE Nº 15 1er JUIN 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

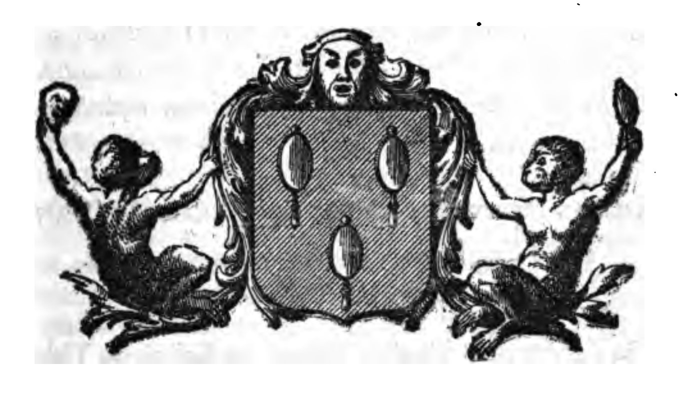
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, ED. FOURNIER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XV

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ 400 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



NÉCROLOGIE

ÉDOUARD FOURNIER

Le mercredi 12 mai, nous conduisions à sa dernière demeure le cher et vaillant collaborateur auquel le bibliophile Jacob avait décerné le titre du « plus érudit et plus ingénieux des moliéristes contemporains. »

Quatre discours ont été prononcés sur la tombe d'Édouard Fournier. La grande presse a été unanime à retracer les mérites de l'homme, du littérateur, du savant, du critique. Nous n'avons à parler ici que du moliériste, et le plus éloquent éloge sera la liste de ses travaux.

Curieux infatigable et chercheur patient, Edouard Fournier avait prodigieusement lu, noté, recueilli, retenu. Ses premières études sur Molière remontent à 1852 : il publia dans *l'Illustration* les *Reliques de Molière*, qui, réunies plus tard à *Molière et le procès du pain mollet* (*Revue française*, 1855) et à deux autres notices (*le Registre de la Grange* ; *Molière et les Anglais*) formèrent un curieux appendice à son *Roman de Molière*. Ce petit volume, coquettement édité par Dentu en 1863, fut rapidement épuisé. L'auteur venait de faire représenter à l'Odéon (15 janvier 1863) un à-propos en vers, *la Fille de Molière*, qui témoignait assez de son culte pour le Père de la Comédie.

Cinq ans plus tard, le Théâtre français célébrait l'anniversaire du Maître par un autre à-propos : *la Valise de Molière*, comédie en un acte,

en prose, dans laquelle Ed. Fournier avait ingénieusement intercalé des fragments attribués à l'auteur du *Misanthrope* : il collaborait avec lui.

On ferait un gros volume des articles disséminés par notre regretté confrère, sur Molière, sa vie et ses œuvres : dans la *Revue française*, *Comment Molière fit le Tartuffe* (1857), *A propos de Don Juan* et *la Farce avant Molière* (1858) ; dans cette précieuse *Revue des provinces* qu'il venait de fonder, *les Poquelin à Bordeaux* (1865) et les *Vers Espagnols de Molière*; dans *la Revue des Cours littéraires*, sa conférence du Jubilé de mai 1873 : *La famille et l'enfance de Molière*, etc., etc.

N'oublions pas sa notice sur les *Poésies de Molière* dans les *Poètes français* de Crépet (1861); ses excellentes notes de l'édition belge du *Chappuzeau* (1867), celles du *Récit de la farce des Précieuses* qu'il a réimprimé dans le tome IV des *Variétés historiques et littéraires* de la Bibliothèque Elzévirienne (1856), et enfin ses feuilletons hebdomadaires de *la Patrie*, où depuis vingt ans il ne perdait pas une occasion de parler de Molière, de ses éditeurs, de ses biographes, de ses interprètes. Que de matériaux épars pour le grand livre qu'il rêvait : MOLIÈRE AU THÉATRE ET CHEZ LUI, annoncé dès 1863 par la librairie Didier, et que l'implacable Mort ne lui a pas permis d'achever !

GEORGES MONVAL.



UNE TRADUCTION HOLLANDAISE
DU TARTUFFE

Tartuffe, komedie in Vyf bedryven, van Molière, vertaald door J. A. Alberdingk Thym. Amsterdam, C. L. van Langenhuysen, 1879.

La Hollande a toujours été très enthousiaste de Molière. Dès le dix-septième siècle, le grand Comique a trouvé des traducteurs dans ce pays, dont la population n'a jamais manqué de cette gaîté et de cette franchise qui font les amis et les admirateurs de l'auteur du *Médecin malgré lui* et du *Tartuffe*. On voit d'ici le gros rire par lequel les contemporains de Téniers, de Van Ostade, de Jan Steen ont dû accueillir les exploits de Sganarelle ou l'aventure de George Dandin. Les âpretés de l'idiôme hollandais, loin de trahir l'esprit de ces pièces, devaient même donner au langage de quelques uns des personnages une saveur qui n'aurait pas déplu au Maître s'il avait pu l'apprécier. Et la comédie hollandaise de cette époque était trop réaliste elle-même pour que les traducteurs eussent à dissimuler certaines libertés de jeu et de langage, ou à hésiter, devant quelques expressions un peu fortes de l'original, sur le choix d'un équivalent hollandais.

Par-ci par-là peut-être la finesse de l'esprit de Molière devait avoir quelque peine à percer sous l'enveloppe à la fois trop grossière et trop raide que lui imposaient les traducteurs hollandais de cette époque. Mais, ce qui fait pardonner ces trahisons légères, c'est une pointe d'originalité comique, moins fine peut-être mais non moins amusante que celle du poète français, qui se dégage de la tournure

des phrases hollandaises, du mélange de mots pompeux et d'expressions triviales, des allures un peu gauches de la rime. Car on rimait volontiers les pièces de Molière, même celles que le poète avait écrites en prose.

La plupart de ces traductions serraient l'original de près, ou tentaient du moins de le faire. On changeait les noms propres, on modifiait légèrement la position sociale du héros s'il y avait quelque avantage à lui faire endosser un costume plus familier aux auditeurs. Mais c'était tout. Pour le reste, on prétendait donner des copies, non des imitations. Nous nous rappelons cependant avoir vu une traduction hollandaise en vers de *George Dandin* de la fin du dix-septième siècle, où Angélique, dans une longue tirade qu'on chercherait en vain dans Molière, déclare à sa suivante que les infidélités qu'elle fait à son mari sont, et seront toujours, purement platoniques. Elle va même jusqu'à dire que, si son mari était un peu plus présentable, elle n'aurait jamais songé à recevoir Clitandre autrement qu'en sa présence. Il y avait là évidemment une concession faite à la vertu hollandaise.

De nos jours, Molière est connu et bien connu de tous ceux qui, en Hollande, s'occupent de littérature française et s'intéressent au théâtre. Et l'on sait que leur nombre est considérable dans ce pays où l'étude des langues étrangères, notamment du français, est admise à tous les degrés de l'enseignement, et où, depuis quelques années, les hommes les plus savants et les plus dintingués s'occupent d'insuffler une vie nouvelle à l'art dramatique national. C'est surtout par sa haute comédie que le prince des auteurs comiques attire les Hollandais d'aujourd'hui ; les élèves des écoles secondaires commencent de bonne heure à apprendre et à

réciter des scènes de *l'Ecole des femmes*, des *Femmes savantes* ou du *Misanthrope*, et vont même jusqu'à essayer d'en jouer entre eux des fragments. Je ne crois pas que pour un Hollandais quelque peu lettré, qui vient passer quelques semaines à Paris, il y ait beaucoup de plaisirs plus grands que celui de voir jouer du Molière au Théâtre-Français.

Il aime à noter les moindres détails de la représentation, sachant qu'à son retour ses amis vont l'interroger sur les inflexions de voix du Misanthrope, sur les jeux de scène de Tartuffe, ou sur l'accueil fait par Philaminte et par Bélise à Trissotin et à Vadius. Il ne manque pas non plus en Hollande d'hommes de lettres qui, par des conférences ou par des articles de revue, tiennent à initier leurs compatriotes aux beautés et aux finesses des pièces de Molière, à leur faire connaître à fond la sympathique personne de l'auteur et à enrôler au nombre de ses amis tous ceux qui aiment le bon rire, le bon sens et la loyauté. Bornons-nous à citer le nom d'un des plus distingués d'entre eux, M. J. N. Van Hall, un des rédacteurs de la principale revue hollandaise « *de Gids* » qui n'est déjà plus un inconnu pour les lecteurs du *Moliériste* et qui vient de joindre à son intéressant article sur « *les Ennemis de Molière* », dont cette Revue a parlé récemment (*), une étude non moins intéressante et non moins solide sur *Tartuffe*. (**)

Mais il ne suffit pas aux Hollandais de pouvoir lire Molière dans l'original, ils veulent avoir ses pièces au répertoire.

La scène hollandaise a même un intérêt tout particulier à se procurer des traductions de l'auteur français. Car ce

---

(*) Voyez la livraison v, tome 1er.

(**) « *de Gids,* » livraison d'avril 1880.

qui manque à ce théâtre, c'est un répertoire classique national. C'est à peine si une seule des tragédies en vers du grand Vondel (mort en 1679) « *Gysbrecht d'Aemstel* » se joue une fois par an sur la scène d'Amsterdam. Et encore est-ce plutôt par tradition que par goût qu'on continue à maintenir cette représentation annuelle. Les autres pièces du poète tragique se lisent, mais ne se jouent plus. Et il faut avouer que leurs beautés sont de celles qui ressortent plutôt à la lecture qu'à la représentation.

Quant à la comédie hollandaise du XVIIe siècle, elle n'est connue que des littérateurs. On l'étudie avec intérêt au point de vue de la langue, de la littérature et de l'histoire des mœurs, mais elle ne se prête plus à être jouée. Le goût du public a trop changé.

Le théâtre national de Hollande vit donc presque exclusivement de la comédie moderne. C'est dans ce genre qu'il a paru, ces dernières années, quelques productions originales vraiment remarquables et qui permettent de bien augurer de l'avenir du théâtre hollandais. Le répertoire possède, en outre, un certain nombre de drames historiques du poète moderne, M. Schimmel, dont quelques uns joignent à leur haute valeur littéraire une valeur dramatique très réelle. Pour le reste, c'est à l'étranger, surtout à la France, à compléter le répertoire. Les grands ouvrages de MM. Dumas, Augier, Sardou n'ont qu'à paraître pour se voir transporter aussitôt sur les scènes d'Amsterdam, de Rotterdam et de la Haye. Mais les hommes distingués qui prennent sérieusement à cœur le relèvement du théâtre national songent surtout à combler les lacunes causées par l'absence d'un répertoire classique.

D'un côté, c'est Shakespeare, dont on prépare de nou-

velles traductions, autant que possible sans coupures et sans modifications ; de l'autre, c'est Molière.

L'Avare, qu'il suffisait de traduire en prose, a été joué pendant plusieurs années d'une manière fort remarquable par un comique de premier ordre, M. Albrecht, mort l'an dernier, et qui a trouvé déjà dans M. Bouwmeester un successeur digne de lui. Puis ce sont *le Misanthrope*, *Tartuffe*, *les Femmes savantes* qu'on a essayé de traduire en vers. Mais aucune des traductions qui ont paru jusqu'ici n'avait assez de valeur pour que, le premier succès épuisé, on pût songer à les maintenir au répertoire. C'est tout au plus si les élèves du Conservatoire d'Amsterdam en jouent parfois une ou deux scènes.

La traduction des *Femmes Savantes*, qui d'ailleurs n'était pas neuve, avait en outre l'inconvénient d'être une tentative d'arrangement. L'auteur avait pensé qu'il fallait remplacer le bel esprit du siècle de Louis XIV par une excentricité littéraire d'un autre genre plus hollandais et plus moderne. Conséquemment, il avait transformé Trissotin en un poète pompeux et emphatique, qui emporte ses admirateurs dans les nuages en dépit non-seulement du bon sens, mais de la plus simple clarté. La tentative n'était pas heureuse. La satire s'appliquait à un travers de peu d'importance et de peu d'étendue, et l'on souffrait de ne pas retrouver, dans la bouche des femmes savantes et de leurs acolytes, la finesse du bel esprit et la saveur de la galanterie française.

M. Alberdingk Thym, professeur à l'école des Beaux-Arts d'Amsterdam, littérateur savant et poète distingué, a donc fait une œuvre fort utile, et qui sera appréciée de tous les amis de l'art dramatique en Hollande lorsqu'il a présenté au théâtre hollandais une traduction nouvelle du *Tartuffe*.

Répugnant à toute idée d'arrangement, il n'a songé qu'à être interprète consciencieux de l'esprit de Molière : « La scène» dit-il dans son avis au régisseur, «est à Paris, et je prie « les acteurs d'en tenir compte. Voici une pièce essentielle- « ment *française*, et que nous ne songeons pas à transplan- « ter sur le sol hollandais, bien que les personnages parlent « la langue de notre pays ; les caractères et les situations « nous introduisent dans le cercle de la bourgeoisie pari- « sienne de la seconde période du règne de Louis XIV. » Il y a quelques années, dans une conférence sur la place faite à Molière sur la scène hollandaise, nous avons défendu le même principe (*) ; nous n'avons donc qu'à nous féliciter de voir ce point de vue partagé par un homme du goût et du jugement littéraire de M. Alberdingk Thym.

L'auteur fait précéder sa traduction d'une préface, dans laquelle, reprenant la question qui a divisé MM. Veuillot et de Lapommeraye, il tient à mitiger le jugement de Bourdaloue et à relever les éloges prodigués au grand Comique par quelques uns des pères Jésuites. « Je n'hé- « site pas à déclarer hautement avec le R. P. Rapin, » dit M. Alberdingk Thym, « que Molière est de mes amis, et « je sais gré à l'archevêque de Paris d'avoir permis que le « comédien mélancolique, en dépit d'un certain rigorisme « gallican, fût enterré dans de la terre bénite. »

Pour apprécier cette préface, il faut se rappeler que l'auteur est un des chefs les plus distingués du parti ultramontain en Hollande, et que ses sympathies littéraires ne sont pas sans subir, dans une certaine mesure, l'influence de ses opinions religieuses et politiques. Il a donc éprouvé

(*) Molière en het Nederlaandsch Tooneel, par A. G. Van Hamel.

le besoin de justifier aux yeux de ses amis sa sympathie pour Molière et sa prédilection pour *Tartuffe*, de rejeter sur le gallicanisme la faute d'avoir songé à refuser au grand comédien les honneurs d'un enterrement religieux, et de montrer que les Jésuites, bien loin d'avoir reconnu un des leurs sous les traits de Tartuffe, ont applaudi la pièce ou ne l'ont blâmée qu'en termes très vagues. D'autre part, M. Thym adopte, sans même la discuter, l'opinion de M. Louis Lacour qui fait de Tartuffe un Janséniste.

Il y a là sans doute, sinon une erreur complète, du moins une exagération que de plus compétents que nous ne tarderont pas à relever. Il nous a toujours semblé que la façon dont l'excellent M. Tartuffe éclaire la conscience d'Elmire rappelle un peu les adversaires de Pascal. Mais ce n'est pas le moment de discuter cette question. Elle a été abordée d'ailleurs pour le public hollandais par M. J. N. Van Hall, dont l'intéressant article a fort heureusement coïncidé avec la publication de la traduction de M. Thym. D'après le rédacteur du « *Gids*, » Molière a pu emprunter quelques-uns des traits de son héros aux Jansénistes, d'autres aux Jésuites, mais son « *imposteur* » a été dès l'abord un type général, non un portrait.

Une critique étendue de la traduction de M. Alberdingk Thym ne serait à sa place dans« *le Moliériste* » que si l'on pouvait supposer le hollandais connu de tous ses lecteurs. Nous dirons seulement qu'en somme elle nous a paru fidèle et heureuse. La versification est en général claire et facile. L'inconvénient qui ressort du fait que l'alexandrin n'est pas le vers hollandais par excellence, (*) inconvé-

(*) M. Schimmel écrit ses drames historiques en vers blancs de cinq pieds iambiques, et le traducteur de Shakespeare a adopté le même mètre.



nient qui s'était assez fortement fait sentir chez les devanciers de M. Thym, se trouve chez lui réduit à un minimum. Nous savions d'ailleurs, par sa belle traduction de *la Fille de Roland*, combien, en variant la césure et en faisant de nombreux enjambements, M. Thym sait assouplir l'alexandrin et éviter la monotonie que ce mètre a plus aisément dans une langue germanique qu'en français. Il n'avait, du reste, qu'à imiter en cela les poètes dramatiques hollandais du XVII[e] siècle, qui se servaient de l'alexandrin, mais qui usaient déjà envers lui de toutes les libertés que la révolution du romantisme a introduites en France.

Une traduction, si bonne qu'elle soit, trahira toujours plus ou moins l'original. M. Thym est tellement convaincu que son travail n'a pas toujours évité cet écueil, que, pour compenser un peu ses infidélités involontaires, il a pris la liberté d'ajouter par-ci par-là « une touche » comme il dit, à la peinture de l'original et de condenser quelques tirades un peu longues, afin de donner ainsi plus de relief à la pensée et plus de vigueur à l'expression.

Les infidélités ne sont pas nombreuses, d'ailleurs. Il nous a semblé que, puisque M. Thym avait très bien rendu l'idée de *libertin* et de *libertinage* dans la scène de Cléante et d'Orgon au premier acte, il n'aurait pas dû, à propos de Valère, (acte II, scène II) donner à ces mots leur sens moderne et faire soupçonner l'amant de Marianne de courir les filles.

Mais ne nous arrêtons pas à ces petits détails. Si nous avions à faire une œuvre semblable, voici les deux règles auxquelles nous demanderions surtout à nous astreindre : conserver à chacun des personnages son style propre, le ton général de ses discours, et appliquer le plus grand soin

à rendre les vers qui sont restés célèbres ; sur ces deux points, nous n'admettrions pas la moindre transaction.

Or, jugé d'après ces règles, le travail de M. Thym nous paraît une œuvre fort réussie et d'une grande valeur littéraire. Il y a des scènes, des tirades, des expressions qui ont été traitées de main de maître. La jolie scène des amoureux au deuxième acte, et les scènes capitales entre Elmire et Tartuffe nous ont paru à peu près parfaites. Nous en dirons autant de la scène du premier acte entre Orgon et Dorine, tout en regrettant que l'auteur n'ait pas rendu le fameux « le pauvre homme! » par un équivalent hollandais plus expressif ; il y aurait bien aussi à modifier un peu la description faite par Dorine du souper de Tartuffe : chez M. Thym il mange un peu trop et ne mange pas « dévotement.. »

Puisque nous parlons de Dorine,ajoutons que M. Thym, qui prête en général à chacun des personnages le style qui convient à son caractère, ne nous paraît pas avoir été aussi heureux pour elle que pour madame Pernelle, pour Orgon, Elmire, Damis et Tartuffe. Nous aurions voulu plus de simplicité, plus de spontaneité dans la manière dont elle s'exprime. Il faut dans son langage une absence totale de recherche. Or, chez M. Thym, elle fait quelquefois des phrases, elle se sert même de mots étrangers qu'on n'attendrait pas de sa bouche. Puisque l'auteur, de son propre aveu, a voulu conserver à son œuvre la teinte « réaliste » de l'original, pourquoi a-t-il traduit : « oui, c'est un beau museau » comme si, au lieu de « museau », il y avait « visage » ? Et pourquoi, dans la fameuse réponse de Dorine à Tartuffe :

« Et je vous verrais nu du haut jusques en bas »,

-a-til remplacé la première personne du singulier par

le pronom indéfini? D'autre part, on pourrait lui reprocher d'avoir abaissé « la fille suivante » au rang de simple femme-de-chambre, et d'avoir rendu par un mot injurieux le doux nom de « ma mie » qu'Orgon lui donne avant de se mettre en colère.

Nous aurions une réserve analogue à faire au-sujet des discours de Cléante. Lui aussi nous l'aurions voulu plus simple et surtout plus raisonneur. Lorsque il parle de « remettre le fils en grâce avec le père,» cette phrase ne souffre pas, à notre avis, d'être traduite comme s'il y avait «ramener le fils dans les bras de son père.» Cette expression sent un peu son Tartuffe. La grande tirade de Cléante au premeir acte est une de celles que M. Thym a condensées. Nous ne lui en voudrons pas d'avoir supprimé Ariston, Clitandre et leurs camarades. Mais le ton général de la tirade nous paraît avoir souffert de cette réduction. Chez M. Thym, Cléante prêche plus qu'il ne plaide et ne raisonne. Qu'on nous permette de relever, à propos de ce personnage, un petit détail qui a sa valeur. Dans la première scène du premier acte, madame Pernelle dit, en montrant Cléante :

« Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà ! »

Or, M. Thym a traduit « ricaner » comme si Cléante riait à gorge déployée. Il nous semble que ce n'est pas son genre. C'est Dorine qui se rit des gens à leur nez. Cléante est homme du monde. Il y a, dans la manière différente dont chacun de ces deux personnages représente la franchise, l'honnêteté et le bon sens, une nuance que la traduction n'a peut-être pas toujours observée.

Pour ce qui est de Tartuffe, il parle juste avec assez d'onction pour n'être qu'un hypocrite et pour faire croire à de certaines gens qu'il ne l'est pas. Il y avait pour le tra-

ducteur hollandais un danger de charger ce rôle, que M. Thym a fort heureusement évité. Par-ci par-là cependant on voudrait les vers un peu plus frappés. Nous n'avons pas retrouvé, par exemple, l'expression énergique et qui est d'un grand effet au théâtre :

« .. et planter dans mon âme une constante foi. »

La tirade écrasante du quatrième acte :

« ... c'est à vous d'en sotir ! »

souffre, à notre avis, des nombreux enjambements que M. Thym s'est permis d'y apporter. Elle devrait être plus vigoureuse. Pourquoi le traducteur n'a-t-il pas consacré un vers tout entier, bien coupé à l'hémistiche, à traduire :

« Ah ! pour être dévot, je n'en suis pas moins homme ! » ?

Et, puisque nous en sommes à lui poser des questions, qu'il nous permette de lui demander pourquoi, à l'entrée en scène de Tartuffe, il a remplacé « la haire » par le « bréviaire » et pourquoi il n'a pas reproduit dans ces quatre vers les sons traînants et les rimes sonores de l'original ? M. Alberdingk Thym est trop maître de la versification hollandaise, pour y rencontrer des obstacles.

Dans plus d'un endroit l'auteur a fort spirituellement remplacé l'image de l'expression française par une image hollandaise du même genre. Il y a, par exemple, un joli jeu de mots pour rendre ces vers de Dorine :

Et je lui montrerais bientôt, après la fête,
Qu'une femme a toujours une vengeance prête.

En hollandais la lune de miel s'appelle : « les semaines du pain blanc. » Faisant allusion à cette image, M. Thym fait dire à Dorine : « je ferais en sorte que dès les premiers jours son estomac se repentirait d'avoir voulu digérer du

pain blanc. » Nous avons d'autant plus regretté que le calembour de « la tour de Babylone » n'ait pas trouvé place dans le hollandais de madame Pernelle.

Pour citer un dernier détail, la jolie anecdote de la puce aurait mérité, ce nous semble, d'être rendue par une traduction plus consciencieuse. Il y a là, chez Molière, une façon de grouper les mots qui relève fortement le goût de cette bagatelle, et que nous aurions voulu retrouver en hollandais. D'autre part, M. Thym fait accompagner le meurtre que Tartuffe a commis en faisant sa prière d'un « désir sensuel » dont Molière ne sait rien. Si le rédacteur du *Moliériste* veut bien nous permettre ici deux vers hollandais, voici la rédaction que nous nous permettrions de proposer à M. Thym :

Dat hij een vloo, juist onder 't bidden, had gegrepen
En al te zeer vertoornd het beestje doodgeknepen.

Voilà quelques petites critiques fort aisées, et qui ne prouvent que deux choses, d'abord, que l'art est difficile, et ensuite, que M. Alberdingk Thym s'est acquitté de sa tâche comme on pouvait s'y attendre de la part d'un littérateur aussi instruit et d'un versificateur aussi habile.

Nous apprenons que la troupe du théâtre hollandais a joué la pièce le 18 avril à La Haye et le 20 à Amsterdam. Assurément acteurs et public ont joint alors à l'hommage que réclamait le génie de Molière, le tribut de reconnaissance que M. Alberdingk Thym a largement mérité par l'éminent service qu'il vient de rendre au théâtre hollandais. Il a enrichi le répertoire d'un *Tartuffe* que la direction sera jalouse d'y maintenir, et que les artistes mettront leur gloire à jouer un peu comme on le joue dans la Maison de Molière.

VAN HAMEL.


PREMIERE
LOGE


PARTERRE.


AMPHITEATRE.


PREMIERE
LOGE


SECONDE
LOGE

LES BILLETS DE SPECTACLE

DE LYON

POUR LES PAUVRES DE L'HOTEL-DIEU[1]

Dans son *Histoire chronologique de l'Hôpital général et grand Hôtel-Dieu de Lyon*, M. Et. Dagier, ancien magistrat, avocat à la cour royale de Lyon et conservateur des archives du grand Hôtel-Dieu (Lyon, imprimerie Rusand, 1830), racontant les faits survenus en 1657, dit :

« Des comédiens sont arrivés à Lyon : les recteurs, qui profitent de toutes les circonstances favorables à l'Hôtel-Dieu, s'adressent aussitôt à l'archevêque en sa qualité de lieutenant-général au gouvernement de Lyon, pour être autorisés à enjoindre aux comédiens de jouer une fois au bénéfice des pauvres. Le prélat accorde gracieusement cette autorisation, non-seulement pour les comédiens actuels, mais encore pour tous ceux qui viendront à Lyon. Les recteurs font en conséquence des billets sur lesquels sont apposées les armoiries de l'Hôtel-Dieu,(*) et les comédiens donnent une représentation dans la grande salle de l'Hôtel du gouverneur, qui est en même temps l'Hôtel de l'archevêque : cette représentation produit la somme de 400 livres.

« Un sac rempli de ces billets est encore conservé aux archives. Il y en a pour le le parterre, pour l'amphithéâtre, les premières et les secondes loges. Le grand nombre de billets indique que la comédie a été souvent jouée au bénifice des pauvres de cet hôpital à la réquisition des recteurs. »

C'est une tradition à Lyon que les billets conservés dans les archives de l'Hôtel-Dieu ont servi pour les représentations de Molière, et plusieurs auteurs lyonnais n'ont

---

(*) Ces armoiries portent 3 fleurs de lis, le lion, la Vierge tenant son fils mort sur ses genoux ; l'Hôtel-Dieu s'appelait autrefois Hospice de Notre-Dame de Pitié du pont du Rhône.

pas hésité à l'accepter comme vraie, et à la reproduire.

Il y a quelques années, mettant à profit, pour ma collection moliéresque, l'amitié que me témoignaient le Président du conseil d'administration des hospices et l'administrateur de l'Hôtel-Dieu, j'obtins l'autorisation de me faire remettre cinq de ces billets, dont j'ai fait la reproduction photographique.

Ces billets sont-ils de l'année 1657? Datent-ils du dernier séjour que fit Molière avant de partir pour passer le carnaval de 1658 à Grenoble, et de là se rendre à Rouen, puis à Paris?

Il aurait suffi, pour prouver leur authenticité, de retrouver le sceau de l'Hôtel-Dieu ou une pièce scellée du milieu du 17e siècle.

Monsieur le secrétaire général des Hospices a eu la bonté de faire recueillir et remettre à neuf tous les sceaux qui se trouvent encore à l'Hôtel-Dieu : tous sont postérieurs à celui que portent les billets.

Malgré l'extrême obligeance de M. l'archiviste de l'Hôtel-Dieu et du directeur des archives de la ville de Lyon, je n'ai pu mettre la main sur un acte scellé portant la date de 1657.

Quoique mes recherches n'aient pas abouti, je vous envoie, pour le *Moliériste*, la photographie que j'ai obtenue : de plus habiles que moi reconnaîtront peut-être, à l'inspection des caractères d'impression, s'ils sont vraiment de l'époque, si j'ai un souvenir précieux du passage de Molière à Lyon, ou de vulgaires et inutiles morceaux de carton.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

E. ANIEL.

LA RELIQUE DE MOLIÈRE
DU CABINET
DU BARON DENON

A Monsieur Georges Monval.

Monsieur,

Vous me demandez quel est le degré d'authenticité que peut offrir le *Fragment d'os de Molière* actuellement conservé par un membre de ma famille?

Ce curieux petit débris se trouve enchassé, en compagnie de beaucoup d'autres, non moins précieux, dans un Reliquaire gothique, en cuivre doré, style du XVIe siècle, — lequel provient, — par ricochet, — du célèbre cabinet du Baron Dominique-Vivant DENON, Membre de l'ancienne Académie de Peinture (de 1787 à 1793), puis de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts), (de 1795 à 1825);

Membre-Fondateur de l'Institut d'Egypte (1798-1800);

Directeur-général (pendant plus de quinze ans) des Musées Impériaux et Royaux, de la Monnaie, des Médailles, etc;

Officier de la Légion d'honneur;

Chevalier des Ordres de Saint-Anne de Russie, et de la Couronne de Bavière;

Auteur du *Voyage dans la Basse et la Haute-Egypte, pendant les campagnes du général Bonaparte.* etc.

La dispersion de cette collection, à jamais regrettable, et qui eût été si digne, à tant de titres, et par sa richesse, et par le goût si sûr du savant qui l'avait formée, de devenir une propriété nationale, eut lieu, au feu des enchères,

dans les appartements du Baron Denon, — 5, quai Voltaire, — en 1826, quelques mois seulement après le décès du Collectionneur.

Le Reliquaire en question fut, à cette vente, acheté par le Comte de Pourtalès-Gorgier, qui le conserva jusqu'à sa mort.

A la vente de la Galerie-Pourtalès, — en 1865, — il repassa de nouveau sous le marteau des Commissaires-priseurs.

Il fut mis sur table, — sous le numéro 1958 du catalogue, — à l'Hôtel de Pourtalès même, 7, Rue Tronchet, où se faisait la vente, — devant une salle à peu près vide, le lundi 13 mars 1865. — Ce jour-là, tout le flot des curieux habituels des grandes ventes publiques s'était porté sur les boulevards et aux Champs-Élysées, attiré au dehors par la cérémonie à grand spectacle des obsèques du Duc de Morny, dont le service funèbre se célébrait, — justement à deux pas de la rue Tronchet, — en l'Église de la Madeleine, précisément à la même heure.

Le Reliquaire fut donc adjugé sans grand tapage.

Ce fut M. le Comte Arthur Desaix, petit neveu du héros de Marengo, qui l'obtint, — pour la modique somme de 300 francs. M. Desaix, dans le salon duquel je l'ai, depuis lors, vu, touché et admiré, maintes fois, en est encore aujourd'hui l'heureux possesseur.

Vous saurez tantôt en quoi ce Reliquaire intéressait particulièrement le Comte Desaix. Mais, tout d'abord, revenons, s'il vous plait, au Baron Denon, le créateur de cet Objet de « haute curiosité. »

Voici, premièrement, comment est décrit le Reliquaire (Numéro 646 des *Monuments historiques*) dans le catalogue

de son cabinet, dont l'imposant ensemble ne comprend pas moins de trois volumes in-8, de près de 300 pages chacun : (N. B. — Cette même description a été, presque littéralement, reproduite par le rédacteur du Catalogue Pourtalès.)

« N° 646. — Cuivre doré. — Un Reliquaire de forme héxagone et de travail gothique, flanqué à ses angles de six tourillons attachés par des arc-boutants à un couronnement composé d'un petit édifice surmonté de la croix : les deux faces principales de ce reliquaire sont divisées chacune en six compartiments, et contiennent les objets suivants : — *Fragments d'os du Cid et de Chimène*, trouvés dans leur sépulture, à Burgos. — *Fragments d'os d'Héloïse et d'Abailard*, extraits de leurs tombeaux, au Paraclet. — *Cheveux d'Agnès Sorel*, inhumée à Loches, et *d'Inès de Castro*, à Alcaboça. — *Partie de la moustache de Henri IV, Roi de France*, qui avait été trouvée tout entière lors de l'exhumation des corps des Rois à Saint-Denis, en 1793. — *Fragment du linceul de Turenne.* — FRAGMENTS D'OS DE MOLIÈRE *et de La Fontaine.* — *Cheveux du Général Desaix.* Deux des faces latérales du même objet sont remplies, l'une, par la *Signature autographe de Napoléon* ; l'autre contient un *Morceau ensanglanté de la chemise qu'il portait à l'époque de sa mort*, une *Mèche de ses cheveux*, et une *Feuille du saule sous lequel il repose dans l'île de Sainte-Hélène* (*).

HAUT. 16 pouces, 3 lignes. »

A cette énumération déjà longue, il conviendrait d'ajou-

(*) La publication de cette description date de 1826. Le retour en France des cendres de Napoléon n'eut lieu que plus tard, en 1840. Toutes ces Reliques de Sainte-Hélène proviennent donc de l'époque même des obsèques de l'Empereur.

ter encore : « *la moitié d'une Dent de Voltaire,* » classée sous le numéro 1379 du même catalogue, parmi les « Objets omis, » et portée, comme « devant faire partie des Souvenirs historiques décrits dans l'article 646 qui précède. »

Cette *Dent de Voltaire* est parfaitement indiquée dans le catalogue Pourtalès (nº 1958), et se trouve bien, effectivement, aujourd'hui, en son lieu et place, dans le Reliquaire du Comte Desaix.

Ici, Monsieur, permettez-moi,— pour vous mieux expliquer ensuite toute ma pensée, — une digression :

A l'époque, déjà lointaine, où le Baron Denon réunissait tant d'étonnantes curiosités, le goût de la collection des Objets d'Art était une science relativement nouvelle, qui n'avait pour adeptes que quelques rares esprits d'élite, sérieux, convaincus, dignes du respect de tous. Cette science n'était pas, comme nous la voyons de nos jours, tombée dans le ruisseau, dégradée dans une monomanie générale de *bric-à-brac* effrené, qui fait que tout le monde — et jusqu'aux concierges! —tout le monde est collectionneur, et collectionneur de n'importe quoi, — par pur esprit d'imitation.

La race des naïfs et ignares *gobeurs* qui prennent si bravement, et sans sourciller, pour du «Palissy» ou de «l'Henri II», des terres-de-pipe émaillées, toutes fraîches sorties... des Batignolles, ou qui couvrent d'or des autographes *authentiques* de « Judas Iscariote » ou de « Mathusalem, » n'avait pas fait naître encore et se développer l'honorable industrie, si lucrative et si florissante aujourd'hui, des fabricants de *vieux-neuf,* des *truqueurs*, et des faussaires.

C'était le beau temps, alors. C'était l'Age d'or. — Et le Baron Denon était *né collectionneur* !

Denon avait en lui, pour réussir, ce goût inné, ce flair

artistique en toutes choses qu'apportent avec eux, l'aptitude de l'intelligence, la variété des connaissances et le talent — un talent de dessinateur et de graveur de premier ordre. Il possédait, jeune, avec cette volonté qui appelle et retient le succès, cette clef, indispensable, qui donne accès partout : une belle fortune et une haute situation dans le monde. — Sous Louis XV, il était Gentilhomme de la Chambre et fut le maître en gravure de la Marquise de Pompadour. Pendant toute la durée du premier-Empire, nous le retrouvons Directeur-général des Beaux-Arts, et l'on peut dire, en toute assurance, que c'est à son initiative, à son inspiration, à son influence, que doit se rapporter une bonne part de ce qui fut créé de beau sous ce règne de bronze et de marbre. — Et Denon joignait encore à tout cela, une activité prodigieuse, une ténacité au travail extraordinaire, et, — ce qui ne gâte rien, — une santé de fer, qui lui permit d'atteindre à sa soixante-dix-neuvième année, sans avoir redouté jamais ni la peine, ni la fatigue.

Souvenez-vous qu'à cinquante ans bien sonnés, — en 1798, — n'étant plus déjà tout-à-fait un jeune homme ! — Denon, par pur amour de l'Art, partit, sur sa demande, attaché comme Dessinateur à cette héroïque Expédition d'Egypte, demeurée légendaire dans l'Histoire ; — qu'il fit la mémorable et périlleuse Conquête de la Haute-Egypte, aux côtés de Desaix, et que, toujours aux premiers rangs, dans ce corps d'avant-garde que commandait son jeune ami le *Sultan juste*, il remonta le Nil jusqu'aux cataractes, explorant Girgeh, Danderah, Thèbes, allant à travers le désert à Cosseïr au bord de la Mer Rouge, puis à Syène et jusque dans la Nubie, au-delà de l'île de Philæ.

« Le portefeuille en bandoulière, le crayon à la main, au galop de son cheval, il devançoit les premiers guides en attendant que la troupe le rejoignît. Pendant que l'on se battoit, il prenoit des vues et fixoit le souvenir des événements qui se passoient sous ses yeux. » (*)

«... Un jour (raconte le Marquis de Pastoret, dans son *Éloge de Denon* prononcé à l'Institut, en 1851) un jour que l'on remontait le Nil, Denon aperçut des ruines dont il voulut absolument conserver un croquis. Il se fait mettre à terre, court dans la plaine, s'établit sur le sable et se met à dessiner en hâte. Il n'avait pas tout-à-fait terminé son ouvrage quand un petit sifflement sec, tranchant, résonne et passe entre son papier et son visage. C'était une balle. Il relève la tête, voit un Arabe qui venait de le manquer et qui rechargeait son arme ; il saisit son propre fusil déposé par terre, envoie à l'Arabe une balle dans la poitrine, puis il replie son portefeuille et regagne la barque. Le soir, il montra son dessin. — Votre ligne d'horizon n'est pas droite, lui dit Desaix. — Ah! répondit-il, c'est la faute de cet Arabe; il a tiré trop tôt... »

Qu'en dites-vous, Monsieur? — Les compterait-on à la douzaine, les collectionneurs de cette trempe? —

Je reviens maintenant au Reliquaire, — objet de la présente lettre.

Aussi bien, en vous rappelant — sommairement — quel homme véritablement distingué fut le Baron Denon, n'ai-je eu d'autre pensée que celle de vous démontrer qu'un artiste de cette valeur, si sincèrement épris de l'amour de l'Art, chercheur si concencieux, esprit si universellement

---

(*) Denon *scrips*.

considéré, doit rester à l'abri même du soupçon d'avoir voulu, en composant ce Reliquaire, créer pour l'avenir une mystification quelconque.

Quant à croire que Denon aurait pu, lui-même, être pris pour dupe, j'ose espérer qu'il ne viendra à l'esprit d'aucun de vos lecteurs, une pensée que repoussent aussi bien la haute portée de son intelligence que l'élévation de son caractère.

A ceux d'entre eux, cependant, que la longue énumération de toutes ces Reliques, dans la description qui précède, aurait pu étonner ou laisser quelque peu incrédules, quant à l'authenticité des provenances, je répondrai simplement ceci :

Les Historiens de cette époque nous apprennent que tous les corps des personnages nominativement désignés dans cette description, ont, *tous sans exception*, été exhumés de leurs tombeaux pendant les années où vivait, collectionnait, et *régnait* le Baron Denon.

Qu'y a-t-il, alors, d'étonnant à ce qu'un érudit, un curieux, un chercheur toujours en éveil, comme le fut, dès son plus jeune âge, cet infatigable collectionneur, — si bien placé toujours pour être bien renseigné, — se soit empressé de profiter des occasions qui s'offraient tout naturellement à lui de recueillir, pour enrichir son Musée intime, de pareils trésors de curiosités ?

J'en appelle à tous les collectionneurs !

Les tombeaux d'*Héloïse* et d'*Abailard*, furent ouverts en 1792. (*) Le tombeau d'*Agnès Sorel* le fut en 1777 et en

(*). — *Vid.* Dulaure, *Histoire de Paris*. in-8, 1821. tome VI, page 186. —

1801 ; (*) celui de *Henri IV*, en 1793 ; (**) celui de *Turenne*, en octobre 1793 ; (***) celui de Molière, au cimetière Saint-Joseph, en 1792.

C'est dans ce cimetière que se trouvait encore, à l'époque de la Révolution, — avant que les administrateurs d'une section du quartier Montmartre ne l'eussent fait enlever (le 6 Juillet 1792) et que les soins pieux d'Alexandre Lenoir ne l'eussent fait déposer au Musée des Monuments-funéraires, enclos des Petits-Augustins, — la « *large tombe de pierre* » dont parle, en ce passage, l'excellent historien de Molière, M. Jules Claretie : « Elle (Armande Béjart) avait fait transporter à l'endroit où l'on avait presque furtivement enterré son mari une large tombe de pierre, et durant un hiver fort rude, elle fit voiturer cent voies de bois dans le cimetière Saint-Joseph, afin que les pauvres gens se pussent réchauffer au feu d'un bûcher qu'on alluma sur la tombe de Molière. Il en résulta que la pierre calcinée se fendit en deux morceaux, mais du moins les indigents avaient eu un foyer contre l'onglée et bénissaient, grâce à Armande et à cette sorte de bienfaisance posthume, la mémoire de Molière. » (****)

(*). — *Vid.* Chalmel, *Histoire de Touraine*. Paris 4 vol. in-8, 1828 ; L'Abbé Bourassé ; *La Touraine*, Tours, 1855, in-fol. ; et l'Abbé Chevalier, *Promenades en Touraine*. Tours, 1869, grand in-8, pages 385, 389. —

(**). — *Vid.* Georges d'Heylli. *Les Tombes royales de Saint-Denis*. Paris in-12, 1872, page 99. —

(***). — *Vid.* Dulaure, *Histoire de Paris* 1821, tome IV, page 432, et Georges d'Heylli, *Les Tombes royales de Saint-Denis*. Paris, in-12 1872, page 97. —

(****) — *Vid.* Jules Claretie, *Molière, sa vie, et ses œuvres*. Paris, Alph.

Le cimetière Saint-Joseph : voilà certainement le lieu de provenance du *Fragment d'os de Molière* du Cabinet Denon.

Pour le tombeau de Voltaire, il fut ouvert, lui, en Juillet 1791, lorsque, au nom de l'Assemblée Constituante, on alla retirer de la tranquille Abbaye de Scellières en Champagne, les cendres du célèbre Philosophe, — comme trois ans plus tard, sous la Convention, en octobre 1794, celles de Rousseau de l'île des Peupliers, à Ermenonville, — et qu'on les ramena triomphalement à Paris, pour les porter au Panthéon : « AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE. »

Du Panthéon, — sous la Restauration, en Mai 1814, — les restes de Voltaire et de Rousseau furent honteusement dérobés par des fanatiques, chargés par eux nuitamment dans un fiacre, et finalement enfouis, sur un lit de chaux vive, dans un terrain vague et abandonné sur le bord de la Seine, vis-à-vis de Bercy. (*)

Sacrilège ! allez-vous me dire.

Eh ! oui : Mais, si, primitivement, la Révolution eût respecté la paix de Scèllières et d'Ermenonville, qui sait si la réaction de 1815 aurait même songé à la troubler ?

Quant aux reliques d'*Inès de Castro à Alcaboça,* et du *Cid*

Lemerre, 1 vol. pet. in-12, sans date (1873), page 84, et aussi, page 165 (appendice.) Ce qu'il serait intéressant de savoir, et ce que M. J. Claretie a négligé de nous dire, c'est ce que peut bien être actuellement devenue cette *large tombe de pierre* « calcinée et fendue en deux morceaux, » si soigneusement préservée contre la destruction, par Alex. Lenoir en 1792. U. R. D.

(*) Voy. au sujet de cet enlèvement nocturne, un très intéressant article du *Bibliophile Jacob* (M. Paul Lacroix), dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*. Paris, in-8. Première année, 1864, page 26.

et de Chimène, à Burgos, — dont, je le confesse, vous pourriez sourire, — elles ont, tout prosaïquement, fait partie du butin de guerre provenant du pillage des églises et couvents de Burgos, en Novembre 1808, par les troupes françaises.

Ces fragments doivent avoir été rapportés par Denon lui-même, lorsqu'il accompagna Napoléon dans la Péninsule, pendant la campagne d'Espagne.

Denon aimait à conserver de la sorte et à s'entourer de souvenirs palpables, témoins muets, mais non moins éloquents, de tous ses voyages. C'est ainsi qu'on voit figurer dans ses collections (N° 628 du Catalogue cité), un *Fragment de pierre calcaire détaché du* Chéops, *la plus haute des Pyramides de Girgeh,* et un autre (N° 629), *de grès de la Statue de Memnon.*

Les *Cheveux du général Desaix* ont été coupés par Denon, personnellement, sur la tête du général, lors de l'inhumation du corps de Desaix, dans son tombeau de la chapelle du couvent du Mont-Saint-Bernard, le 19 Juin 1805.

Le Baron Denon, vous ne l'ignorez pas, avait été spécialement chargé par Napoléon, d'ordonner la fête solennelle dans laquelle l'Armée rendit à Desaix des honneurs funèbres, sur le sommet du Grand-Saint-Bernard.

Denon présida à cette cérémonie, en compagnie du maréchal Berthier, officiellement envoyé pour représenter l'Empereur. (*)

Deux autres numéros du catalogue du Cabinet Denon concernent encore le souvenir de Desaix :

N° 653. « Une Boucle de cheveux coupée sur la tête de Desaix. »

(*) *Vid.* le *Moniteur.* N° 281 de l'An XIII. (1805.)

Et N° 722. Bronze. — Petit fragment de la statue colossale du général Desaix, placée en 1810 sur la Place des Victoires, à Paris, et actuellement détruite. etc.

Denon, personnellement, a consacré aussi à l'inauguration du Tombeau du Saint-Bernard, de même qu'à celle de la Statue colossale de la Place des Victoires, deux belles médailles officielles signées de son nom, frappées à la Monnaie, et bien certainement destinées, dans la pensée de leur auteur, à perpétuer, pour les générations futures, le souvenir de l'éclat dont furent alors entourées ces deux imposantes cérémonies.

Le Baron Denon avait, au plus haut point, — et cela se voit! — la mémoire du cœur.

« *Avocat, ah! passons au déluge!..* » allez-vous me dire.

Nous y voici. — Je « tire » mes conclusions :

Ce qui doit, pour des yeux clairvoyants, donner une authenticité évidente à toutes les reliques ci-dessus mentionnées, ce qui doit les rendre par-dessus tout précieuses, c'est le soin que prit le Baron Denon de les classer, de les ranger minutieusement, de les exposer sous verre, réunies dans un même écrin, étiquetées de sa main, tout auprès de souvenirs intimement vénérés par lui, — des Cheveux de Desaix, — des Cheveux de Napoléon, — de la Feuille du Saule de Sainte-Hélène!

Ne tombe-t-il pas, en effet, sous le sens, que Denon qui avait, comme on a pu le remarquer, voué un culte si sincère et si profond à la mémoire de ses deux illustres amis, — Napoléon et Desaix, — n'eût jamais eu la pensée de placer, à côté de reliques si chères à son cœur, des pièces dont la provenance lui eût semblé douteuse?

ULRIC RICHARD-DESAIX.

MOLIÈRE IMMORAL

M. Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire, correspondant de l'Institut, nous adresse ce curieux extrait du *Registre des Délibérations* de la Municipalité d'Angers :

Séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794).

« L'agent national dit, qu'hier étant au Spectacle il a vu avec peine, qu'on y a joué la pièce intitulée : *Le Médecin malgré lui*, pièce absolument immorale. Il observe, que dans un instant, où les mœurs sont à l'ordre du jour, il est du devoir des magistrats du peuple de ne pas souffrir, que de pareilles pièces soient jouées ; qu'ils doivent au contraire veiller à ce qu'on ne joue que des pièces patriotiques, dont le théâtre fourmille en cet instant. Il a en conséquence proposé et l'assemblée a délibéré que l'ordre sera intimé au directeur des spectacles de communiquer tous les jours son répertoire à la section de police et de supprimer la pièce du *Médecin malgré lui*, ainsi que toutes celles, qui présenteraient une immoralité de cette nature. »

Pour copie :

C. PORT.

BULLETIN THÉATRAL

Si Molière vivait, il n'aurait pas touché, ce mois-ci, de gros droits d'auteur :

La Comédie-Française a donné, jeudi 29 avril, *l'Avare* avec la précédente distribution, et l'Odéon, vendredi 14 mai, *le Malade Imaginaire* avec MM. Clerh (Argan) Cressonnois (Thomas), Bouland (Purgon), Mlles Kolb (Toinette) et Caron (Angélique.)

Mardi 25 mai, le Théâtre français a repris avec éclat le *Dépit amoureux*, joué par MM. Delaunay (Éraste), Coquelin (Gros-René), Coquelin cadet (Mascarille), Baillet (Valère) ; Mlles Bartet (Lucile) et J. Samary (Marinette).

MONDORGE.

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

— Nous avons signalé (tome I, p. 349-50) un intéressant article publié par M. le Dr W. Mangold, dans la revue allemande *Zeitschrift für neufranzosische Sprache und Litteratur*, (*) sous le titre de « *Lutte de Molière avec l'Hôtel de Bourgogne.* »

La seconde partie (suite et fin) de cette étude vient de paraître (p. 305-8 de ladite revue). L'auteur, très au courant des travaux les plus récents publiés sur la matière, ne se contente pas de traduire les documents originaux ou les dissertations des moliéristes français: il cherche, discute et compare. C'est ainsi qu'à la page 313, il hasarde une ingénieuse conjecture qui lui est toute personnelle. Il remarque que les noms d'Araminte (dans la *Critique de l'École des femmes*) et d'Amarante (dans le *Portrait du peintre*) sont des anagrammes du nom d'Artamène, et qu'ainsi Molière et Boursault, par ces personnages ont probablement voulu faire allusion à Mlle de Scudéry, qui s'est désignée elle-même, comme on sait, par ce nom d'Artamène dans le *Grand Cyrus*.

M. le Dr Mangold publiera prochainement dans la même revue un nouveau travail : *les Voyages de Molière en province*, (*1646-1658*). Il se propose d'y donner: 1° une liste, par ordre chronologique, de tous les documents relatifs à cette période ; 2° une critique de ces documents et de tout ce qu'on en a inféré, notamment dans la seconde partie des

(*) *Revue pour la langue et la littérature françaises modernes*, par Korting et Koschwitz.

Points obscurs de M. Loiseleur; 3° une relation de la vie de Molière pendant ce ce temps; 4° une carte représentant les différents itinéraires suivis par Molière dans ses pérégrinations.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cet intéressant travail.

— La Société des auteurs dramatiques de Moscou a décidé que les *Œuvres complètes* de Molière seraient traduites sous sa surveillance et publiées sous son patronage.

— Le MOLIÈRE HACHETTE — Le tome V du *Molière* de la *Collection* des *Grands Écrivains* vient de paraître à la librairie Hachette. Il comprend : DOM JUAN, suivi de 3 appendices (scènes des *Fragmens de Molière* par Champmeslé; 3 écrits contre et pour *Dom Juan* et un *Programme du Festin de Pierre* représenté en province au XVII[e] siècle); l'AMOUR MÉDECIN; et le MISANTHROPE, précédé de la *Lettre* attribuée à de Vizé.

Chacune de ces trois pièces est précédée d'une Notice très étudiée, complète, définitive, et accompagnée de notes nombreuses dûes à MM. E. Despois et P. Mesnard.

— *Les Maîtresses de Molière*, tel est le titre, plein de promesses, d'un volume qui ne les tient pas. Auteur: M. Benjamin Pifteau. Éditeur : M. Willem. Rien de sérieux, rien de nouveau dans ce livre, dont notre collaborateur F. Sarcey a fait justice, en quelques lignes, dans *le Temps* du 17 Mai. N'insistons pas.

DU MONCEAU

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon

N° 16, 2e ANNÉE 1er JUILLET 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

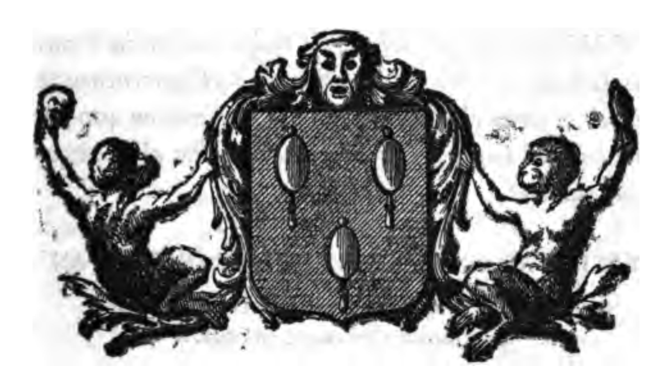
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XVI

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ 400 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

LA SEVLLE TROVPPE

ROYALE ENTRETENVE DE SA MAIESTE

VOUS aurez demain Mardy xvij jour de Decembre le feint ALCIBIADE de Monsieur QVINAVLT. Ceſt tout ce que nous vous dirons sur ce sujet puisque vous scavez la verité de cet ouvrage ·

A Vendredi prochain sans aucune remise la TOLEDANE ou CE L'EST CE NE L'EST PAS

En attendant le Grand CYRVS de Monsieur QVINAVLT

Deffences aux Soldats d'y entrer ſur peine de la vie.

Ceſt à l'Hoſtel de Bourgongne a deux heures précises

LES COMEDIENS DV ROY

ENTRETENVS PAR SA MAIESTE

LE CHEVALIER de FIN MATOIS est une ſi plaisante COMEDIE que nous ne pouvons pas douter qu'il n'y ait une grande & belle assemblée ce Vendredy xiij iour de Fevrier à la representation que nous vous en donnerons & pour vous faire connoistre que nous cherchons vos plaisirs auec empressement vous aurez à l'iſſuë la farce de l'VSSE TV CRV. Nous ne prendrons que l'Ordinaire

En attendant nos grandes et superbes machines de la CONQVESTE de la TOISON d'OR

C'eſt a l'hoſtel du Marais, vieille rue du Temple, a deux heures



LES COMEDIENS
DE MONSIEVR
FRERE VNIQVE DV ROY

NOUS *ne vous donnerons pas une mauvaise* nouvelle, en *vous apprenant que* . . . . *nous* representerons *L'HERITIER RIDICVLE ou la DAME INTERESSEE* de Monsieur *SCARON* . . . . avec GORGIBVS *dans le SAC* . . . . *vous aurez* sujet d'estre satisfaits

*C'est au petit Bour*bon à deux heures

LES COMEDIENS DV ROY

ENTRETENVS PAR SA MAIESTE

COMME les diuertissemens enjouez ſont de ſaiſon nous croyons vous bien regaller en vous promettant pour demain Mardy iij iour de Fevrier, la plaiſante COMEDIE du IODELET MAISTRE de Monſieur SCARON Auec une DANSE de SCARAMOUCHE qui ne peut manquer de vous plaire beaucoup

A Vendredy ſans faute les AMOURS du CAPITAN MATAMORE ou L'ILLVSION COMIQVE de Monſieur de CORNEILLE l'aisné

En attendant les superbes machines de la CONQVESTE de la TOISON D'OR

C'est a l'Hostel du Marais Vieille rue du Temple, a deux heures



LES AFFICHES

DE SPECTACLES

AU TEMPS DE MOLIÈRE

LES affiches théâtrales sont d'une excessive rareté. Toutes celles qui sont collées sur les murs sont vouées à une prompte destruction; celles qui ont pu être conservées chez l'imprimeur ou dans les régies ne tardent pas à être mises au vieux papier. Dans les grands théâtres même, les collections d'affiches ont été formées tardivement. Celle de l'Opéra, par exemple, ne remonte pas au-delà de l'an XII.

Il faut des circonstances particulières pour qu'une vieille affiche ait survécu. Quelquefois elle aura été conservée dans un dossier judiciaire comme pièce de conviction. La Comédie française possède ainsi de très curieuses affiches de petits spectacles, représentant au préjudice des droits de la Comédie, et dont M. Bonnassies a publié le texte dans ses *Spectacles forains et la Comédie-Française*, (Paris, Dentu, 1875), pages 6, 7, 25, 26 et 27. D'autres fois l'affiche a servi de chemise à une liasse de pièces, ou bien a contenu les

plantes d'un herbier. Souvent enfin, employée comme vieux papier et collée à l'envers, elle a garni quelque vieux carton, ou formé les feuilles d'un paravent. Cette dernière destination est bien connue des collectionneurs : il existait à la fin du XVIIIe siècle un fabricant qui se servait spécialement d'affiches de théâtre, les retournant et peignant à la gouache, sur un fond blanc, des feuillages et des fleurs : presque toutes les affiches de 1775 à 1785 qui ont été retrouvées, trahissent la même origine : texte imprimé d'un côté, papier peint de l'autre.

On ne connaissait jusqu'ici d'affiches du XVIIe siècle que celle qui est conservée à la bibliothèque de l'Arsenal, et qui provient de comédiens de province (*). Les archives de l'Opéra ont pu récemment acquérir les affiches dont le *Moliériste* offre à ses lecteurs l'exacte reproduction typographique.

Ces affiches appartenaient à M. Ernest Deseille, archiviste de Boulogne-sur-Mer. Elles avaient été collées à l'envers sur un carton servant à renfermer des dessins ou des gravures. Elles avaient ainsi traversé sans dommage deux siècles environ, quand le propriétaire du carton s'aperçut qu'il y avait quelque chose d'imprimé derrière ces vieux papiers, les décolla avec soin, et les fit de nouveau apparaître au jour.

Il y avait trois affiches, deux des *Comédiens du Marais*, une de l'*Hôtel de Bourgogne*. Il y avait de plus un fragment, et, comme par une suite de cette sorte de fatalité qui s'attache aux documents relatifs à Molière, l'affiche incom-

---

(*) Elle annonce *Ligdamon et Lidias* de Scudery, par « les commèdiens de la Troupe choisie » vers 1630.

plète, lacérée, était une affiche des *Comédiens de Monsieur.*

L'impression est à l'encre rouge ou à l'encre noire, suivant qu'il s'agit d'annoncer le spectacle du jour ou le spectacle du lendemain. Cet usage est constaté par les plus anciens registres de la Comédie.

Il est difficile de préciser l'année où ont été donnés les spectacles annoncés. La mention placée au bas des affiches du Marais : « *En attendant nos grandes et superbes machines de la Conqueste de la Toison d'or* », fait tout d'abord penser à la première représentation de cet ouvrage, qui a eu lieu en 1661 ; mais le mardi ne se trouve être un 3 février, et le vendredi un 13 février, que dans les années 1665, 1671 ou 1682. C'est donc une reprise qui est annoncée, et les reprises de la *Toison d'or* ont été nombreuses. Loret parle de celle du 12 janvier 1662. En 1746, Parfait s'exprime ainsi à cet égard : « Pour bien exécuter cette tragédie, il faut une dépense considérable. C'est la raison qui fait qu'elle n'a point paru au théâtre depuis longtemps, les comédiens n'étant plus guère en usage d'y remettre les pièces de ce genre. »

L'affiche de l'Hôtel de Bourgogne est du mardi 17 décembre ; elle annonce le *Feint Alcibiade*, de M. Quinault, qui a été représenté pour la première fois en 1658. Le 17 décembre s'étant trouvé un mardi dans les années 1658, 1669, 1675, 1680, etc., c'est à une de ces années, et probablement à la première, que l'on peut faire remonter la date de l'affiche.

Quant au fragment de l'affiche des Comédiens de Monsieur, on ne peut hésiter qu'entre 1658 et 1660 ; les indications fournies par le registre de La Grange sont précises à cet égard : « La troupe de Monsieur, frère unique du Roy,

commença au Louvre devant S. M. le 24 octobre 1658.... Le lundi 11e octobre (1660), le théastre du Petit-Bourbon commencea à estre desmoly... »

Le spectacle aurait pu être indiqué à sa date dans le registre; mais, surtout pour la première année, les mentions sont incomplètes. La Grange ne donne avec précision que les dates des premières représentations; plus tard même, les petites pièces sont parfois indiquées en interligne, et il n'est pas certain qu'elles aient toujours été mentionnées.

Nos affiches des trois théâtres se rapportent donc à une période de 1658 à 1665 au moins. Elles sont toutes d'un format et d'une composition identiques, et il parait certain qu'à cette époque, comme de nos jours, les divers théâtres avaient un seul et même imprimeur (*). Cette imprimerie spéciale conservait des épreuves, et c'est là, probablement, qu'au hasard on a pris nos affiches dans ce lot dédaigné de papier à la livre, qui contenait l'histoire de notre vieux théâtre, plus précise et plus complète que nous ne la possédons maintenant.

En effet, dans ce petit nombre de pièces annoncées, il en est, comme *le Chevalier de fin matois*, comme *la Tolédane* ou *Ce l'est, ce ne l'est pas*, dont le titre ne se trouve ni dans Parfait, ni dans Beauchamps, ni dans Soleinne. L'*Illusion co-*

(*) Ces affiches selon l'usage du temps, qui a duré jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, sont entourées d'une bordure représentant des attributs, des types comiques, etc. Au bas des affiches du Marais, on reconnaît les grotesques de Callot. Cette bordure est large de cinq centimètres. Les dimensious totales des affiches sont de 40 cent. de haut, sur 50 cent. de large. Ce format est à peu près celui qu'avaient les affiches de théâtres il y a une quarantaine d'années, et que la Société des Concerts a seule conservé de nos jours.

mique est annoncée sous le titre principal des *Amours du Capitan Matamore*. Que de choses ignorées un recueil d'affiches aurait pu nous apprendre !

Celles-ci au moins nous peuvent donner une idée de la façon dont on les rédigeait. On le voit, ce sont les mêmes termes dont se servait sans doute le comédien chargé d'annoncer au public le spectacle que l'on se proposait de lui donner, ce sont les formules ordinaires de l'orateur de la troupe.

Il nous reste un mot à dire au sujet du fragment d'affiche des Comédiens de Monsieur. Il ne contient rien de plus que ceci :

DIENS
SIEVR
DV ROY
auvaise nouvelle en
ous représenterons
SSEE *de Mons*
avec GORGIBVS
sujet d'être satisfai
bon à deux heures.

La restitution des trois premières lignes et des deux dernières nous paraît ne présenter aucun doute. Quant au reste, nous avons indiqué ce qui nous a paru le plus probable, d'après le répertoire tel qu'il nous est donné par La Grange, d'après la disposition typographique et l'espace occupé par les caractères ; mais ce n'est qu'une probabilité, et les lecteurs du *Moliériste* trouveront peut-être une restitution plus heureuse ou plus certaine.

CH. NUITTER.



UNE MAISON HABITÉE
PAR
MOLIÈRE

Nous avons fait naguère, avec M. Victorien Sardou, un voyage dans Paris à la recherche d'une maison habitée par Molière. Esprit toujours en éveil, chercheur curieux, actif, savant jusqu'aux ongles, M. Sardou s'inquiète de tout ce qui se rattache aux vieux souvenirs de son Paris. Il en connait sur le bout du doigt toutes les ruines. Il se plaît à interroger les ruelles antiques, les tourelles qui se font rares, les logis où ont vécu les grands hommes. Naguère il avait acheté d'un entrepreneur de démolitions l'escalier de bois de la maison de Corneille, la rampe où le grand poète avait posé sa main, et, se réservant d'en garder la moitié pour sa demenre de Marly, il en avait offert l'autre partie au Musée cornélien que les Rouennais, qui ont démoli le logis historique de la rue de la Pie, veulent former à la maison de campagne de Pierre Corneille, au Petit-Couronne, près Rouen.

Nous allons ensemble chez l'entrepreneur de démolitions, M. Sardou voulant réclamer son escalier et me montrer la rampe de bois sur laquelle s'appuya Corneille. On cherche l'escalier parmi les débris. On le trouve, mais

quand on nous le montre, quelle déception ! l'entrepreneur n'avait conservé que la rampe de fer postérieure à Corneille, et qui date du XVIIIe siècle, et il avait jeté ou brûlé, comme trop vieille et vermoulue, la rampe de bois que Corneille avait touchée.

Du moins M. Sardou a-t-il découvert un puits, un vieux puits déjà construit lorsque Molière naquit, un puits du temps d'Henri IV, où Molière, alors tout jeune, s'est à coup sûr lavé les mains dans les entr'actes de ses pièces. C'est au quai Saint-Paul, dans une maison de la rue des Barrés qui, avant peu, doit disparaître. La *salle du Jeu de Paume*, où Molière joua, vécut, lutta (il était pauvre alors), est encastrée dans ces murailles. Un membre de la Société de l'*Histoire de Paris*, M. Philéas Colardeau, a publié, il y a trois ans, sur cette *salle de théâtre au port Saint-Paul*, une brochure des plus attachantes, et qui donne, sur les débuts de Molière, les détails les plus circonstanciés. M. Colardeau a d'ailleurs suivi une à une les indications de M. Eudore Soulié :

« Dès le 20 décembre 1644, dit-il, la troupe de *l'Illustre-Théâtre*, — ainsi s'appelaient les premiers compagnons de Molière, — après avoir, par des emprunts, réglé quelques dettes, — ses premières dettes ! — quitte le jeu de paume des Métayers, dont on démonte les bois et les loges pour les transporter et les remonter dans un autre jeu de paume, où, dix-huit jours après, les jeunes comédiens allaient de nouveau tenter la fortune.

L'emplacement qu'ils abandonnaient était peu avantageusement situé, dans un quartier où la population n'était guère agglomérée. En outre, les abords du théâtre étaient difficiles, car nous voyons que, pour en ménager l'accès,

les associés avaient dû payer une somme importante à un paveur. Le *Jeu de Paume de la Croix-Noire*, où ils venaient s'établir, se trouvait situé, au contraire, à proximité des riches habitations du Marais et de la place Royale, et par conséquent dans des conditions apparemment plus favorables.

Il était la propriété d'une dame Denise Philippe, épouse d'un sieur Philippe de Parade, contrôleur des gages de messieurs du Parlement, et domicilié rue des Barrés. Cette dame l'avait loué à un maître paumier, avec lequel a dû traiter J.-B. Poquelin.

C'est là, c'est dans ce pâté de maisons où l'on retrouve encore les murs, l'emplacement de ce jeu de paume illustre, que Molière fit ou continua « *ses premières armes*. »

C'est au jeu de paume de la Croix-Noire, dit M. Colardeau, que fut représenté, en 1645, *Artaxerce*, tragédie de Magnon, et la seule pièce, jouée par la troupe de l'Illustre-Théâtre, dont le titre et l'analyse soient arrivés jusqu'à nous. Ce fut aussi pendant son séjour au port Saint-Paul que la troupe de l'Illustre-Théâtre, laquelle était entretenue par Gaston d'Orléans et portait également le titre de *Troupe de Son Altesse Royale*, figura très probablement dans une fête donnée par ce prince en l'hôtel du Luxembourg, le 7 février 1645.

Molière, à cette époque, logeait à proximité de son théâtre, au coin de la rue des Jardins-Saint-Paul, « en la maison où demeurait un mercier. » A quelle encoignure habitait ce mercier ? Sans doute à l'une des encoignures de la rue des Barrés. Les deux maisons d'angle qui existent aujourd'hui à cet endroit paraissent fort anciennes, et bien probablement celle qu'habita le directeur de la troupe de Son Al-

tesse Royale le duc d'Orléans, est encore aujourd'hui à peu près telle qu'elle était alors.

Hélas! Molière ne gagna pas là grand argent. Il fut emprisonné pour dettes. « Il me semble, nous disait M. Sardou en longeant le quai, le voir passer là, le pauvre futur grand homme, conduit au Châtelet par des exempts! » L'acte du 13 août 1645, par lequel *J.-B. Poquelin et ses associés s'obligent envers Léonard Aubry à l'indemniser du cautionnement par lui fait pour eux, afin de tirer de prison ledit Poquelin*, a été dressé au jeu de paume de la Croix-Noire. Ainsi ce Molière, qui allait devenir si riche, avait commencé par la misère, comme Balzac! Et nos petits grands hommes d'aujourd'hui se plaignent lorsqu'ils ne font pas fortune avec leur premier livre ou leur première pièce.

La troupe de l'*Illustre-Théâtre* quitta le port Saint-Paul peu de temps après avoir vu son chef sortir du Grand-Châtelet, et revint s'établir au faubourg Saint-Germain, dans le jeu de paume de la rue de Buci.

M. Colardeau décrit cette salle, qu'il serait si intéressant de dégager des constructions qui l'enserrent, et il en donne le plan exact dans sa brochure : « Cette salle, d'une assez grande étendue, avait la forme d'un carré long, dans la direction du nord au sud, entre la rue des Barrés-Saint-Paul et le quai, qui s'appelait alors quai des Ormes, et qui, depuis, prit successivement différents noms. Elle était séparée de la rue des Barrés par une maison occupée au rez-de-chaussée par deux petites boutiques, avec deux petites cours entre elle et le jeu de paume. »

Tout ce qu'on peut voir aujourd'hui, ajoute-t-il, de la salle où s'exerça, pendant une année, la troupe de l'Illustre-Théâtre, se borne au pied des murs laissés à nu, du côté du

levant, par la mise à l'alignement de la maison rue de l'Ave-Maria, n° 13, et du côté du couchant par les démolitions auxquelles on travaille en ce moment pour faire place au marché.

A l'exception de la petite partie emportée par l'élargissement du quai, l'emplacement de cette salle, dont les limites sont très nettement déterminées, est exactement le même que celui occupé actuellement par la propriété quai des Célestins n° 32, laquelle a conservé une issue sur l'ancienne rue des Barrés, par l'allée qui existait déjà autrefois.

Cette allée se trouve, comme autrefois, au rez-de-chaussée de la maison, rue de l'Ave-Maria n° 15. Elle sera, elle aussi, détruite bientôt, car l'édification du marché de l'Ave-Maria forcera l'administration à en faciliter l'accès et à en améliorer les abords par l'élargissement de la rue de l'Ave-Maria; les deux maisons portant, sur cette rue, les n°s 15 et 17, sont donc destinées à être démolies dans un avenir peu éloigné.

Nous avons franchi le seuil de cette maison du n° 15, poussé cette porte verte, du temps de la Régence, où le marteau de fer ne retombe plus. Nous avons mis le pied sur cette marche de pierre, où peut-être Molière a passé. Le boulanger voisin a ouvert pour nous cette porte close, et là, derrière, au bout d'un corridor humide, suintant et gras, nous avons vu le puits mitoyen sur la margelle duquel Molière s'est penché, le vieux puits, qui a pour corde une sparterie roulant sur la poulie qui grince, et dont le ventre de grès a été bâti il y a près de trois siècles. Ce misérable et triste puits ne vaut rien, n'a de valeur que par le souvenir. Du moins qu'on ne l'abatte, qu'on ne l'émiette pas avant qu'un amateur intelligent le recueille. Les démo-

lisseurs doivent bien le puits de Molière à M. Sardou, pour se faire pardonner de lui avoir détruit l'escalier de Corneille.

Une question m'a préoccupé dans cette visite au passé. En quelle maison du coin de la rue des Jardins, *chez un mercier*, habita Molière ? M. Sardou nous montrait aux deux angles de la vieille rue, à gauche, une maison à trois étages, à droite, une maison à cinq étages portant cette enseigne : *A la Croix d'Or;* l'une et l'autre étaient occupées d'ailleurs par un débit de vins.

Et cette question nous venait à tous deux :

Où Molière a-t-il vécu ? Car il a vécu là, dans quelque mansarde de l'un de ces vieux logis ? Où a-t-il rêvé, à vingt ans, les chefs-d'œuvre de son âge mûr ?

Je ne sais rien de plus intéressant que ces problèmes. J'aime à retrouver sur les choses qui restent l'ombre passagère de l'homme disparu.

Pour avoir un renseignement sûr, je me suis adressé à l'impeccable chercheur, M. Édouard Fournier, un *moliériste*, et des plus autorisés, que la mort vient d'enlever en plein labeur, au milieu de savants travaux, brutalement interrompus.

Voici la réponse de l'auteur du *Vieux-Neuf*, et je crois sa lettre concluante :

« Je n'ai pas voulu vous répondre avant d'avoir revu cette vieille « rue des Jardins », où il était si naturel que Molière commençât, puisque Rabelais y avait fini. Vous savez qu'il y est mort.

Je pense que la maison du mercier, où logea le jeune Poquelin, se trouvait à l'un des angles ou coins qui sont du côté de la Seine. Le jeu de paume de la *Croix-Noire*, où il joua, était, comme vous savez, tout près. Il n'aurait donc pas été prendre gîte à l'autre bout de la rue, qui est longue.

Mais — autre question à résoudre — quel est maintenant celui des deux coins dont le rez-de-chaussée était occupé par le mercier? Mon avis est que c'était le coin gauche portant le nº 6 de *la rue des Jardins* et le nº 16 de la rue de l'*Ave-Maria* (ancienne rue des Barrés). Un cabaret occupe l'autre encoignure; or, j'en répondrais, surtout pour un tel quartier, ce cabaret doit être aussi vieux que la maison.

Ces établissements sont immuables. Celui-ci a de plus, pour preuve d'ancienneté, une enseigne : la *Croix-d'Or*, dont le nom est tout à fait du temps. Peut-être l'aura-t-on choisi pour faire opposition, avec avantage, à l'enseigne du jeu de paume voisin, la *Croix-Noire*.

Ceci posé, c'est, je le répète, à l'autre coin, celui de gauche, que devait se trouver la maison du mercier où Molière logea. Elle est du temps, comme celle du cabaret, et je soupçonne fort que la haute *lucarne flamande*, certainement contemporaine aussi, qui s'y ouvre tout en haut sur la rue de l'*Ave-Maria*, devait éclairer le réduit probablement délabré où Poquelin rêvait à devenir Molière. »

Ainsi, ce serait là — et je le pense aussi — que Molière jeune, Molière essayant de vaincre, Molière débutanr, Molière endetté a vécu. La mansarde est le cerveau du logis, et c'est là-haut que le *songeur* abrita ses vingt ans.

N'y aurait-il pas à faire placer, sur une de ces murailles, une plaque commémorative, que Molière devrait ainsi à la passion activement érudite de M. Sardou, à la science d'Édouard Fournier, et un peu à la réclamation de celui qui écrit ces lignes, et sur laquelle on écrirait : « *Ici vécut Molière* » ?

Le logis où il est mort marque le regret. Celui vers lequel il grimpait, avec l'agilité de la vingtième année, marquerait l'espoir et montrerait la route à ceux qui cherchent et à ceux qui attendent, eux aussi, et parmi lesquels je souhaiterais qu'il y eût un Molière.

JULES CLARETIE.

LE SONNET D'ORONTE

Plusieurs commentateurs de Molière ont émis des doutes à l'égard du sonnet du *Misanthrope*, lequel, disaient-ils, pourrait bien n'être pas de l'auteur de la comédie. On sait que ce sonnet fut vivement applaudi, à la première représentation, par le public, qui donna tort ainsi à Alceste contre Philinte. Molière avait espéré, dit-on, que personne ne se méprendrait sur son intention de ridiculiser les fadeurs, les *concetti*, et le style précieux que la poésie française empruntait alors aux sonnettistes italiens. Il est certain que la tradition du théâtre voulait que le sonnet du *Misanthrope* fût l'œuvre de quelque poète du temps, Cotin ou autre, que Molière avait signalé à la justice exécutive du parterre.

Cette tradition existait certainement à la Comédie française au XVIII[e] siècle, puisque Nivelle de la Chaussée l'a recueillie dans son *Epitre de Clio, à M. de B...* (Bercy), *au sujet des nouvelles opinions répandues depuis peu contre la poésie* (Paris, V[e] Foucault, 1731, in-12 de 33 pages). Voici ce qu'il dit de Molière dans cette épître :

« La Rime avoit aussi parmi les siens
« Ce successeur des Comiques anciens,
« Encor plus grand si dans tous ses ouvrages,
« Il eût osé dédaigner les suffrages
« Des fats du tems qu'il falloit attirer,
« Et s'il n'eût eu qu'à se faire admirer. »

L'éloge est maigre et ne fait pas honneur au créateur de la comédie larmoyante ; mais le passage relatif au sonnet du

Misanthrope n'en est pas moins fort curieux. C'est Clio, la muse de l'histoire, qui parle ici :

S'il m'en souvient, on a bien réclamé
Certain sonnet fait pour être blâmé.
A ce propos, on dit qu'un jour Thalie
Fut commander des vers à la Folie :
« Çà, dit ma sœur, sous ton joyeux bonnet,
Il me faudrait trouver un plein sonnet
De traits fallots, où l'antithese brille ;
Je veux sur-tout que la pointe y fourmille....
— Soit ! dans ce goût, aurez sonnet exquis :
Je sçais un fat, et, qui plus est, marquis ;
Tous les matins, il rime à sa toilette :
C'est là sans faute où j'en ferai l'emplette.... »
Pas n'y manqua. Dans un papier roulé,
Le doux sonnet, bien musqué, bien moulé,
Par un Zéphir fut remis à Thalie.
« Bon, dit ma sœur, ceci sent l'Italie ;
A nos gourmets j'en veux faire un présent ;
Sçachons au vrai quel goût règne à présent :
En plein théâtre il faudra qu'on le lise. »
Certain caustique en fit bien l'analyse,
Et le siffla ; mais le sonnet trouva,
Malgré les ris, quelqu'un qui l'approuva.

Il s'agit maintenant de découvrir quel est ce « *fat, et qui plus est* », *marquis*, auquel Molière a pris le sonnet qu'il a fait accueillir si dédaigneusement par son *Misanthrope* ou par le duc de Montausier, dont Alceste était le prototype.

P. L. JACOB, *bibliophile.*

LE SUCCÈS DES PRÉCIEUSES

A-T-IL ÉTÉ POUR MOLIÈRE

UN SUCCÈS INATTENDU

M. Despois, dans la notice préliminaire des *Précieuses ridicules* (Œuvres de Molière, tome II, pp. 11-13), émet cette opinion que Molière ne parait pas avoir prévu le succès éclatant des *Précieuses ridicules*. La preuve en est, selon lui, que Molière ne doubla point le prix des places pour la première représentation, usage dont un passage de Tallemant des Réaux et un passage de l'abbé d'Aubignac paraissent établir dès lors l'existence. De plus, la recette peu élevée du premier soir, 533 livres, permettrait de croire que l'on avait négligé d'employer les moyens ordinaires pour piquer la curiosité publique, soit dans les affiches, soit dans les annonces verbales que l'*orateur* faisait sur le théâtre. Est-ce exact?

L'examen du registre de La Grange donne seul, à notre avis, la solution de ce petit problème.

D'abord nous ne voyons pas, sur ce registre, que l'usage de jouer les pièces nouvelles au double ou *à l'extraordinaire,* comme l'on disait, ait été observé au théâtre du Petit-Bourbon, ni même dans les premiers temps du Palais-Royal, ce qui est le point important à constater. Après les *Précieuses ridicules*, *le Cocu imaginaire* est joué également au simple, avec *Nicomède*, et produit le premier soir 350 livres. *Don Garcie* est joué au simple, et produit 600 livres (au Palais-Royal). *L'Ecole des Maris* est jouée au simple, et produit 410 livres. De même pour les pièces des autres auteurs : elles ne sont point représentées pour la première

fois à l'extraordinaire. *La Vraie et la Fausse Précieuse*, de Gilbert, fait une première recette de 500 livres; *Pylade*, de M. Coqueteau de La Clairière, 540 livres; *Don Guichot*, raccommodé par Mlle Béjart, 300 livres; *Zénobie*, pièce nouvelle de M. Magnon, 125 livres (hélas!), etc. On voit que ce qui eut lieu pour *les Précieuses* est exactement, est parfaitement conforme à tout ce qui se passa pendant les premières années qui suivirent le retour de Molière à Paris, et qu'il n'y a rien, par conséquent, à en conclure.

La recette de 533 livres est une bonne recette de première représentation, qui ne laisse supposer aucune, négligence de la part de l'auteur-directeur. Les recettes ordinaires se traînaient, à cette époque, de 150 à 200 livres, et pouvaient passer pour très satisfaisantes quand elles s'élevaient au-dessus de 300 livres. Du 28 avril 1659, où commence le registre de La Grange, jusqu'au 11 octobre 1660, où la troupe quitte le théâtre du Petit-Bourbon, c'est-à-dire dans l'espace d'un an et demi, nous en avons compté quatre-vingt-six, y compris celles des *Précieuses* et de *Sganarelle*, qui égalent ou dépassent ce chiffre.

Le succès des *Précieuses ridicules* se dessina surtout à partir de la deuxième représentation; l'interdiction momentanée qu'elles subirent, comme l'on sait, y contribua certainement. Mais rien n'autorise à supposer que le poète ne comptât pas sur son œuvre, ni surtout qu'il n'ait pas tout fait pour éveiller à l'avance la curiosité du public parisien. On peut s'en fier pour cela à son ardente envie de réussir et de se faire une place à Paris. Parmi les reproches que lui adressent ses ennemis dans les premiers temps, est précisément celui de travailler au succès de ses pièces avec trop de passion.

Louis MOLAND.

CLAUDE PERRAULT
ET LE
THÉATRE DU PETIT-BOURBON

DANS le 13[me] numéro du *Molièriste* (1[er] avril 1880), M. Édouard Thierry a publié une très intéressante étude : *Molière et Tartuffe dans la préface des Plaideurs*, où nous lisons le passage suivant :

« Mais c'est en juillet 1659 que la troupe italienne fermait son théâtre, et voilà pourquoi je disais tout à l'heure le théâtre des bouffons italiens au Petit-Bourbon. A cette date, il s'en fallait encore de deux ans que *Perrault le jetât par terre pour se faire, sur la place nette, les chantiers de construction de la colonnade du Louvre.* »

Il nous semble que M. Édouard Thierry attribue à tort au médecin-architecte Claude Perrault — une des victimes de Boileau — un procédé dont les *Molièristes* ont le droit de faire peser la responsabilité sur M. de Ratabon, surintendant des bâtiments du roi. Ce haut dignitaire, qui seul avait qualité pour mener cette exécution à bonne fin, fut très probablement poussé à cette mesure discourtoise par les ennemis de Molière, pressés d'en finir avec ce nouveau-venu. Le prétexte était que le bâtiment du Petit-Bourbon gênait M. le surintendant, qui avait besoin de la place pour les chantiers de la façade principale du Louvre, et non de la *colonnade*, dont il ne pouvait être question, puisque les plans de Perrault ne furent adoptés et exécutés que quatre ans après la prouesse de M. de Ratabon.

Molière ayant plu au Roi en jouant une de ses farces per-

dues, le *Docteur amoureux*, dans la salle des gardes du vieux Louvre, Louis XIV l'avait gratifié de l'antique résidence du connétable de Bourbon, transformée depuis longtemps en salle de spectacles. C'est sur la scène du Petit-Bourbon que les premières pièces de Molière avaient été représentées avec un succès toujours grandissant, quand le *Cocu imaginaire* vint mettre le sceau à sa réputation. Bien que joué au milieu de l'été et dans le temps que la Cour, accompagnée d'une foule de gens de qualité, était retenue à Saint-Jean-de-Luz par le mariage du Roi, le succès fut immense. Quoique Paris fût désert, il s'y *est trouvé assez de personnes*, dit François Donneau, dans l'Avis au lecteur de la *Cocue imaginaire*, « *pour remplir plus de quarante fois les loges et le théâtre du Petit-Bourbon, et assez de bourgeois pour remplir autant de fois le parterre.* » La cabale ne se contint plus. Les grands comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et la troupe du Marais, inspirés par le même sentiment — la jalousie — et ligués dans un but identique, — la suppression du théâtre de Molière et la dispersion de sa troupe, — redoublèrent d'acharnement dans leurs attaques. Guerre à ciel ouvert, machinations souterraines, on eut recours à tous les moyens. Les effets de ce déchaînement se firent bientôt sentir.

« *Le lundi 11 octobre 1660* », écrit Lagrange dans son registre, « *le théastre du Petit-Bourbon commençea estre desmoli par M. de Ratabon, surintendant des bastiments du Roy, sans avertir la Troupe, qui se trouva fort surprise de demeurer sans théastre.* »

Ce n'est donc pas Claude Perrault qui jeta le Petit-Bourbon par terre. Nous en trouvons une nouvelle preuve, et plus concluante, dans les Mémoires de son frère, Charles Perrault.

Lorsque, au premier janvier 1664, Colbert fut fait surintendant des bâtiments du Roi, en remplacement de M. de Ratabon, la façade du Louvre s'élevait à peine à huit ou dix pieds hors de terre. Mais Colbert, mécontent du projet de M. le Vaux, premier architecte, dont s'était contenté son prédécesseur — aucune mention de Perrault — fit suspendre les travaux et en confia la direction au cavalier Bernin, appelé tout exprès de Rome. Après que les « *desseins* » du cavalier parurent avoir été suffisamment examinés, le jour fut pris pour mettre la première pierre du fondement de la façade. Mais ce ne fut pas celle de l'architecte italien qui fut exécutée; car, quelques jours plus tard, dégoûté de celui-ci comme il l'avait été de le Vaux, Colbert pria le roi d'autoriser le Bernin de regagner l'Italie, et adopta le plan de Claude Perrault.

Mais quatre ans séparent l'érection de la colonnade du Louvre, de la démolition du Petit-Bourbon par M. de Ratabon.

Claude Perrault ne participa donc, ni directement ni indirectement, à l'avanie faite à la troupe de Monsieur, et nous pouvons, en connaissance de cause, l'absoudre du crime d'avoir chassé Molière du théâtre où venaient de se produire l'*Étourdi*, le *Dépit amoureux*, les *Précieuses ridicules* et le *Cocu imaginaire*.

DASPIT DE SAINT-AMAND.

BULLETIN THÉATRAL

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Jeudi 27 et samedi 29 mai, le *Dépit amoureux*, avec la distribution du 25 (v. le n° 15, p. 94), pour le 3e début de Mlle Bartet dans le rôle de Lucile. — Dimanche 30, *Tartuffe* (MM. Dupont-Vernon, Barré, Mmes Dinah-Félix, Martin). — Lundi 31, le *Misanthrope* (MM. Delaunay, Coquelin cadet, Garraud, Baillet, Prud'hon, Boucher; Mmes Croizette, Favart et Broisat).

Jeudi 17 juin, *les Femmes savantes* (MM. Got, Delaunay, Barré, Coquelin cadet, Silvain, Tronchet, Masquillier; Mmes Madeleine Brohan, Jouassain, Broisat, Lloyd et J. Samary). — Dimanche 20, *le Médecin malgré lui* (M. Got, Mmes Dinah-Félix et Thénard). — Mercredi, 23, *Tartuffe*. — Dimanche 27, *Tartuffe* et *l'Avare*.

ODÉON. — Le second Théâtre-Français a fermé ses portes le 31 mai. Au moment où M. Ch. de la Rounat reprenait possession du cabinet directorial, une partie de la troupe se mettait en marche vers l'Ouest, sous la direction de MM. Chabrillat et Simon, entrepreneurs de *tournées*. Font partie de cette excursion : MM. Porel, Clerh, Valbel, Cressonnois, Rebel, etc.; Mmes Crosnier, Kolb, Sisos et Waldteufel. Plusieurs pièces de Molière font partie de leur répertoire, entre autres le *Dépit amoureux* et les *Précieuses ridicules*.

THÉATRE-BALLANDE. — Le « *troisième* Théâtre-Français » a cessé de vivre : M. Ballande devient directeur du théâtre des Nations, et son successeur au boulevard du Temple ramène le vaudeville et l'opérette à l'ex-théâtre Déjazet.

OPÉRA-COMIQUE. — *L'Amour médecin*, arrangé par M. Ch. Monselet, et sur lequel M. Loise a écrit une musique nouvelle, est en pleines répétitions. La pièce est sue, mais elle va être forcément arrêtée par la clôture annuelle. A la

rentrée sera donc remis le plaisir d'applaudir MM. Fugère dans Sganarelle, Nicol dans Clitandre, Barnolt, Maris, Gourdon et Grivot dans les quatre médecins (la Comédie n'en a longtemps conservé que deux), et Mlle Thuillier dans Lisette.

CERCLE PIGALLE. — La représentation donnée par cette *Société dramatique* le mardi 19 mai, a commencé par le *Dépit amoureux* en deux actes, joué par MM. Baudry (Eraste), A. Copin (Gros-René), Julien (Valère), Huntel (Mascarille), Mlles Jeanne (Lucile) et Cremonesi (Marinette).

CONSERVATOIRE NATIONAL DE DÉCLAMATION. — Notre collaborateur, M. H. de Lapommeraye, a terminé, le mercredi 2 juin, son cours de 1879-80. On sait que ces conférences hebdomadaires de littérature dramatique ont été, cette année, exclusivement consacrées à notre Molière. Dans une rapide allocution, l'éloquent professeur a résumé son enseignement, rappelant d'un trait caractéristique la physionomie dominante de chaque œuvre, et faisant particulièrement ressortir l'utilité de ces études par le comédien, et leur application constante à la pratique journalière de son art.

Il serait à souhaiter que la librairie Jouaust, qui a édité avec succès la conférence faite par M. de Lapommeraye à la salle Ventadour (1873) sur les *Amours de Molière,* lui donnât un pendant en cette remarquable étude, qui est un résumé complet de ce que doivent savoir de Molière les gens du monde.

LE MOLIÉRISTE AU SALON. — Une seule toile à signaler cette année à l'Exposition de peinture des Champs-Élysées : *Molière,* allégorie de M. Henri Picou, exposé dans la salle 24, sous le n° 7278 du Catalogue officiel.

MONDORGE.

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

Les Notes manuscrites du sieur du Tralage. — M. Paul Lacroix vient de publier le cinquième volume, si impatiemment attendu, de sa *Nouvelle Collection moliéresque*. Ce sont des *Notes et documents sur l'Histoire des théâtres de Paris au* XVIIe *siècle*, extraits du manuscrit original de Jean-Nicolas du Tralage, que le bibliophile Jacob avait eu la bonne fortune de découvrir, il y a plus de vingt ans, à la bibliothèque de l'Arsenal, et qu'avec sa générosité et sa courtoisie bien connues, il avait aussitôt communiqué aux érudits, à commencer par M. Taschereau.

M. P. Lacroix fait précéder d'une courte notice sa précieuse publication, dont il aurait doublé la valeur en l'accompagnant de notes comme il sait les écrire : c'est le seul regret que nous ait laissé l'étude attentive de ce très-curieux volume, qui sera certainement l'un des plus appréciés de la collection.

Ce petit recueil ne s'adresse pas seulement aux moliéristes. L'éditeur a choisi et coordonné toutes les notes relatives à l'art dramatique en général, et les a classées en trois chapitres : *Comédie française*, *Comédie italienne*, *Opéra*. Tous les amateurs des choses du théâtre y trouveront de quoi satisfaire leur curiosité, mais c'est à juste titre que M. Lacroix a donné place dans la *Collection moliéresque* à ce travail, qui renferme les détails les plus précieux laissés par un contemporain sur Molière, sa troupe et les théâtres de son temps.

C'est là, par exemple, que se trouvent signalés pour la

première fois un séjour de Molière à Bordeaux du temps que M. d'Espernon était gouverneur de Guienne, et l'anecdote du sieur Angelo sur un *Misanthrope* italien antérieur à 1666. M. du Tralage, qui doit avoir rédigé ces notes de 1695 à 1700, parle de la précipitation avec laquelle Molière était le plus souvent obligé d'écrire ses pièces, de son admiration pour le talent de Scaramouche, de *George Dandin* aux fêtes de Versailles; il compare son *Avare* et son *Amphitryon* à ceux de Plaute, et nomme les comédiens qui se partagèrent ses rôles après sa mort : Rosimond, Raisin le jeune, Guérin, la Torilière, Du Mont, Du Périer. Il donne de curieux renseignements sur le talent, le succès, le physique et même sur la vie privée de Lagrange (qu'il appelle à tort Beauvarlet), de Du Croisy, de Baron, de Mlle Poisson, de Mlle Dancourt et sa belle-sœur Colombine, de Lecomte et sa femme Mlle Belonde, de Mlles Du Clos et Clavel, de la Tuillerie, de Rozily (il veut dire Rosélis) de Sévigny (qu'il appelle Sévigné), etc., etc., le tout entremêlé d'anecdotes fort importantes pour l'histoire de notre vieux théâtre au temps de Louis XIV.

Sa liste des Comédiens « qui vivoient bien, régulièrement, et même chrestiennement » renferme les noms de Molière, La Grange et Mlle La Grange, Devilliers, Poisson père et sa femme, Beauval et Mlle Beauval, Floridor, Raisin l'aîné, Mlle de Longchamps, etc.; celle des « principaux débauchez » ne comprend que Baron, la veuve de Molière et le couple Champmeslé.

Quel régal pour les moliéristes que ces vers irréguliers *sur le P. Maimbourg jésuite, et Molière comédien*; ces huit épitaphes *sur la mort de la belle Du Parc, comédienne à Paris;* le *Procès comique* (sur la Molière et la Dupin) signé Poly-

mène, et une *Epigramme* sur le même sujet ; enfin l'excellent et malheureusement inachevé *Dialogue critique dans les Champs-Élysées* entre Molière, Térence et Corneille, où l'on trouve un piquant parallèle entre les *Adelphes* et l'*École des Maris*.

Signalons encore les quelques lignes sur l'édition de 1682, avec préface de Vivot et La Grange, les épitaphes de Molière, les 1500 livres données à la veuve par le libraire Thierry pour les *Œuvres posthumes*, et son refus d'imprimer la traduction de *Lucrèce*, et nous croirons avoir suffisamment établi que le nouveau livre de M. P. Lacroix a sa place marquée dans toute collection moliéresque.

Sous presse : l'*Ombre de Molière* et la *Réponse à la Gloire du Val-de-Grâce*.

—— MOLIÈRE CHEZ LUI. — Cette comédie en un acte, en vers, de M. Bondroit, dont nous avons parlé plusieurs fois, est en vente à la librairie Tresse, au prix de 1 fr. 50.

A la même librairie, les *Billets de spectacles de Lyon*, publiés dans notre dernier numéro, et dont il a été fait un tirage à part, à petit nombre, sur grand papier, au prix de 1 fr. la feuille.

—— Lire, dans *le Français* du 9 juin, un intéressant feuilleton de notre collaborateur L. Moland sur le *Dépit amoureux*, réduit à deux actes.

LE MOLIÈRE-HACHETTE. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, le tome V des *Œuvres de Molière*, publiées dans la collection des *Grands Écrivains de la France* sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut. Nous avions cru ne devoir citer que les noms de MM. Despois et Mesnard, les seuls inscrits au titre de chaque volume. L'*Avertissement* du tome IV complète l'in-

dication et fait à chacun des collaborateurs sa juste part : M. P. Mesnard écrit les notices ; M. A. Desfeuilles rédige le commentaire, recherche les documents et vérifie les sources ; M. Henri Regnier fils s'occupe de constituer le texte et de relever les variantes.

—— ODE A MOLIERE MISE AU CONCOURS. — L'Académie Mont-Réal de Toulouse, qui en est à sa 4e année d'existence, vient d'ouvrir le 4e « grand Concours poétique et de Prose » pour toute l'Europe (Allemagne et Autriche exceptées), lequel sera clos le 1er septembre prochain.

« Cet important tournoi littéraire — dit le programme à propager — est placé sous la présidence d'honneur de S. E. Don Salvador-Maria de Ory, grand-cordon de divers ordres, à Madrid, et les auspices de plusieurs sociétés poétiques, scientifiques et humanitaires de France et de l'étranger. »

La 1re section (Poésie) a pour *sujet imposé de cent vers au plus*, une ODE A MOLIERE, qui concourt aux prix suivants :

1° Grand prix Mont-Réal ;

2° Couronne d'or grand module ;

3° Couronne d'argent grand module ;

4° Deux diplômes et insignes d'Académies italiennes, offerts par leurs Présidents et composant deux prix ;

5° Deux couronnes de bronze, grand et petit module ;

6° Quatre mentions très-honorables et six honorables, avec diplôme spécial ;

7° Dix mentions simples, sans diplôme.

Conditions du Concours : Adresser, avant le 1er septembre 1880, les manuscrits écrits très lisiblement, et sur le *recto* de chaque page, à M. le commandeur Albert Mailhe, président inamovible, 12, place Rouaix, à Toulouse (Haute-Garonne).

Joindre au manuscrit : 1° un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur et portant à l'extérieur une devise reproduite en tête du sujet : 2° *un franc* en timbres-poste pour droit d'inscription ; 3° un numéro marqué à côté de la suscription de l'enveloppe extérieure, désignant la section dans laquelle l'envoyeur désire concourir.

La distribution des récompenses est fixée au 1[er] novembre 1880.

Tout sujet renfermant des allusions politiques ou attentatoires au respect dû aux divers cultes, sera rigoureusement exclu ou renvoyé aux frais de l'auteur.

Une note publiée par le Conseil-Directeur, vers les derniers jours d'octobre, fera connaître aux intéressés leur situation vis-à-vis de l'Académie, et les noms des littérateurs auxquels l'insertion sera accordée dans les *Echos de Mont-Réal*, organe officiel de l'œuvre.

Les poètes étrangers concourent dans leur idiôme respectif.

—— MOLIERE UND SEINE BUHNE. — Le 2e cahier de ce « *Molièriste* allemand » vient de paraître à Wiesbaden. M. le Dr H. Schweitzer s'est, à notre exemple, entouré d'un certain nombre d'érudits, dont nous donnerons la liste dans notre prochaine livraison, en même temps qu'une analyse des principaux articles, au nombre de neuf.

—— MOLIERE, par Eug. Noël. — L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro l'éloge de ce charmant volume, réimpression devenue nécessaire d'un ouvrage depuis longtemps épuisé. On le trouve à la librairie Bécus, 16, rue Mabillon, au prix de 2 fr. 50.

DU MONCEAU.

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon.

N° 16, 2e ANNÉE 1er AOUT 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

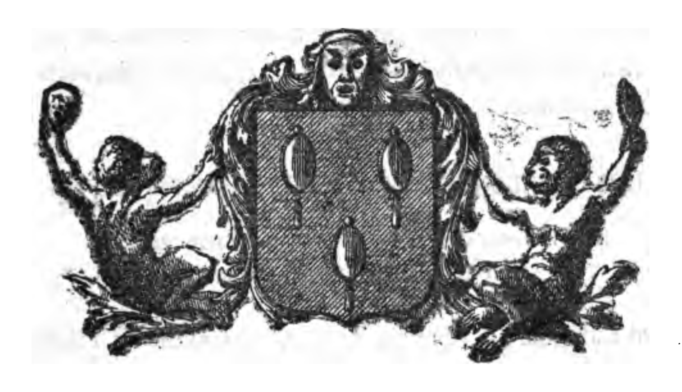
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XVII

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-*8° *carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ* 400 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.
UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



DEUX MOTS

A PROPOS

DU TARTUFFE

II (*)

A la fin d'un article où j'examinais la valeur d'une anecdote racontée par Grimarest au sujet de la toilette de Mlle Molière dans le *Tartuffe*, et où je demandais pourquoi les comédiens affectent de donner un costume bourgeois à Orgon, bien qu'il fût gentilhomme et même homme de cour, j'exprimais le regret de ne pouvoir, dans la ville où j'écrivais, comparer entre elles les gravures placées en tête du *Tartuffe* dans les diverses éditions de Molière, et je faisais appel au zèle des moliéristes pour faire cette comparaison.

Nos collaborateurs n'ayant pas encore répondu, je passerai en revue, non pas toutes les éditions de Molière, mais du moins celles que je trouve dans ma bibliothèque. Rappelons d'abord le passage de Molière qui détermine le costume qu'il crut devoir donner à Tartuffe pour l'accommoder

(*) Voir *le Moliériste* du 1er février 1880.

aux modifications introduites dans sa pièce afin de désarmer la coterie « dévote »; dans sa première pensée, en 1664, Tartuffe portait certainement un costume dont la ressemblance, plus ou moins exacte avec celui des ecclésiastiques, provoqua les colères et les longues rancunes de cette coterie; à cette date, Tartuffe convoitait-il autre chose que la fortune d'Orgon et sa femme? Rêvait-il d'épouser sa fille? Il est permis d'en douter; car, dès l'instant où se révèle pour lui un projet de mariage, évidemment ce n'est plus un ecclésiastique qui est en scène, et la colère des « dévots » est sans objet, puisqu'il est vrai que ce n'est point des attaques contre la religion, mais des attaques contre eux-mêmes, que furent blessés ceux qui s'en scandalisèrent *(Préface du Tartuffe)*.

Lorsque Molière, résolu à enlever toute équivoque, fit de Tartuffe un personnage incontestablement laïc, à l'amour pour la femme, à la convoitise de la fortune, il joignit le rêve, formé par Orgon bien plutôt que par Tartuffe, d'un mariage possible avec Marianne.

Mais remarquez combien peu Tartuffe tient à ce mariage, et combien peu il en parle, deux fois seulement dans toute la comédie :

ELMIRE.

On tient que mon mary veut degager sa foy
Et vous donner sa fille. Est-il vray? dites-moy.

TARTUFFE.

Il m'en a dit deux mots; mais, Madame, à vray dire,
Ce n'est pas le bonheur après quoy je soupire.

N'est-ce pas là une preuve, un indice tout au moins, que dans le premier plan de la pièce, il n'était pas question d'enlever Marianne à Valère, et que, par suite, la jolie

scène reprise au *Dépit amoureux* a été ajoutée après coup ? Ce qui confirme le doute à cet égard, c'est que Molière, qui aurait pu si facilement mettre fin aux réclamations d'une partie du clergé, en faisant remarquer que Tartuffe est un laïc, ne fait même pas allusion aux conséquences qui découlent, à cet égard, du projet de mariage.

Il est donc possible, sinon certain, que Molière n'a introduit dans le *Tartuffe* l'idée d'un mariage entre l'imposteur et Marianne que le jour où il s'est décidé à modifier son costume. Or, voici ce qu'il dit à ce sujet dans son second placet : « J'ay déguisé le personnage sous l'ajustement d'un homme du monde ; j'ay eu soin de lui donner un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée et des dentelles sur tout l'habit, » c'est-à-dire un costume semblable à celui de Valère ou de Damis (*).

Voyons maintenant ce que nous donnent les gravures :

Édition de 1681 (Paris, D. Thierry, Cl. Barbin et P. Trabouillet), t. III, pas de gravures.

Édition de 1682 (Paris, D. Thierry, Cl. Barbin et P. Trabouillet), t. V. Figures de Brisart, gravées par Sauvé. Reproduction un peu corrigée de l'édition originale. Une salle, sans siéges ni autres meubles qu'une table recouverte d'un tapis ; à gauche, deux fenêtres ; au fond, un tableau, une porte dont la corniche supporte cinq vases, et surmontée d'un tableau rond. Tartuffe est à gauche, Elmire au milieu, Orgon sous la table.

(*) Le costume de Tartuffe aurait probablement été tout différent et plus conforme à la description de Molière, si le dessinateur avait reproduit la dernière scène, et pris Tartuffe au moment où il revient de chez le Roi.

Tartuffe porte le chapeau rond, bas, sans plumes ; cheveux longs ; veste courte, boutonnée dans le haut, ouverte dans le bas et laissant passer la chemise entre le haut de chausses; le petit rabat uni (*), jupon tombant aux genoux

(*) Le collet ou rabat a son histoire. Voici comment elle est retracée dans les « Lois de la galanterie » en tête du *Recueil des pièces les plus agréables de ce temps* (par Ch. Sorel), Paris, de Sercy, 1644 : « en ce qui est des collets, l'on a dit qu'au lieu que nos pères en portoient de petits tout simples, ou de petites fraizes semblables à celles d'un veau, nous avons, au commencement, porté des rotondes de carte forte, sur lesquelles un collet empesé se tenoit estendu en rond en manière de théâtre; qu'après l'on a porté des espèces de pignoirs sans empeser, qui s'estendoient jusqu'au coude; qu'ensuite l'on les a rognez petit à petit pour en faire des collets assez raisonnables, et qu'au mesme temps l'on a porté de gros tuyaux godronnez que l'on appeloit encore des fraizes, où il y avait assez de toille pour les aisles d'un moulin à vent, et qu'enfin, quittant tout cet attirail, l'on est venu à porter des collets si petits, qu'il semble que l'on se soit mis une manchette autour du col. »

En 1656, la « manchette autour du cou » avait repris une ampleur que les élégants se faisaient un devoir d'exagérer. Loret, en effet, dans sa lettre du 3 juin 1656, parle d'un certain galant anonyme qui, étant entré dans une église,

« Etoit regardé comme un fou,
Car il portait autour du cou,
Un colet à si grande marge,
C'est-à-dire si haut, si large,
Que tous les dévots de ce lieu
Songeoient plutôt à luy qu'à Dieu.
Cela déplut à la prestrize :
Et le clergé de cette église
Un d'entr'eux vers luy députa
Qui, tout bas, lui représenta
« Que son colet vrayment difforme,
« Et de circonférence énorme

et recouvrant presque entièrement le haut de chausses; manteau de même longueur. Il lève les bras avec effroi; le corps est de face, la tête tournée à droite, de trois quarts.

Elmire, le corps de trois quarts à droite, la tête de profil regardant Tartuffe à gauche, cheveux ornés de rubans et de fleurs, avec une longue boucle tombant sur l'épaule gauche, corsage montant, sans dentelles, étranglant la poitrine sous ses baleines d'acier, manches demi-courtes, avec manchettes en dentelle basse, basque écourtée, drapée et arrondie, très ouverte par devant; jupe tout unie, à ramages, plis rigides. La main gauche s'appuie sur la table, où brûle une chandelle près d'un papier déplié; la main droite montre Orgon, sortant de dessous la table.

Orgon est accroupi, il a de longs cheveux; son vêtement, boutonné devant, semble être une soutane, cachant tout le corps; rabat uni; la main droite, soulevant le tapis, est étendue vers Tartuffe; il s'appuie sur sa main gauche, posée à plat sur le plancher; son costume est celui des gens de robe longue, membres du Parlement, des Conseils suprêmes, des savants, etc.; c'est celui que portent Pellisson dans le portrait d'Edelinck, P. Corneille dans le portrait de Lubin, le chancelier Le Tellier dans le portrait d'Edelinck, etc., etc. Au bas : L'IMPOSTEUR.

Hauteur totale, 128 millim.; largeur, 75 millim.

« Arrêtoit sur luy tous les yeux;
« Qu'on le prioit, au nom des Dieux,
« Pour n'interrompre les prières,
« De s'en aller chez les lingères
« Acheter un autre colet.

(*La Muze historique*, t. II, p. 201, édit. Ch. L. Livet).

Édition de 1693 (Amsterdam, H. Wetstein, à la sphère). La gravure est celle de 1682, retournée, c'est-à-dire ayant à droite ce qui est à gauche dans celle-ci, de sorte que Elmire montre Orgon de la main gauche, qu'Orgon s'appuie sur la main droite, etc. — Au bas, en titre : TARTUFFE. — Aucune signature, ni du dessinateur, ni du graveur. — Treize millimètres de moins que la précédente, en hauteur ; 15 millim. de moins en largeur, d'une ligne à l'autre de l'encadrement.

Édition de 1710 (Paris, Michel Clousier, t. V, p. 23). Même disposition des personnages et des accessoires que dans l'édition de 1693, mêmes fenêtres à droite, même porte à gauche surmontée de la garniture de vases, même portrait au-dessus, même paysage à côté : dans ces tableaux, cependant, les sujets sont mieux indiqués. — Sur la table, le papier est posé à plat, au lieu d'être à demi-déroulé. Sous la table, Orgon a une physionomie très accentuée ; dans le dessin un peu confus, on reconnaît un vêtement court, une soutanelle boutonnée, avec rabat uni.

Elmire est coiffée en fontange; le devant du corsage, les manches sont à peu près semblables dans cette édition et dans les autres; mais la jupe est chargée de trois rangs de volants à tête froncée; un collier de perles; — costume très riche et très élégant : la dentelle, *le point* paraît un peu en haut du corsage montant, et aux manches.

Tartuffe est le même que dans les éditions précédentes.

Pas de nom de dessinateur ni de graveur; en titre, au bas : L'IMPOSTEUR, comme dans l'édition de 1682.

Hauteur totale : 125 millim.; largeur, 72 millim.

Édition de 1718 (Paris, par la Compagnie des libraires). Même disposition que dans les éditions de 1693 et 1710;

la gravure est d'un trait plus fin ; le décor est un peu différent : le plafond est plus simple ; la porte est surmontée d'un panneau oblong, dans lequel on distingue assez difficilement Vénus, assise, abordée par l'Amour ; le paysage est remplacé par un portrait-médaillon. Chandelier rond sur la table, et non carré, comme dans les éditions précédentes ; pas de papier sur la table ; tapis sans franges ; Orgon, visage sans expression, très longue perruque, rabat plat, vêtement boutonné, mais sans qu'on puisse distinguer par le dessin très confus des jambes, si ce vêtement est assez long pour les recouvrir.

Elmire, la tête légèrement de trois quarts, coiffure frisée mais non relevée, une longue boucle de chaque côté ; corsage décolleté, sans dentelles, collier de perles, manches demi-courtes avec manchettes de dentelle, robe à plis droits et drus, sans volants, étoffe à ramage.

Tartuffe, chapeau bas (*), large et mou, manteau court tout ouvert, petit rabat en dentelles, pourpoint boutonné, uni, deux poches à ouverture arrondie, haut de chausses collant, les bas au-dessus des genoux ; même pose, même expression insignifiante que dans toutes les éditions précédentes.

Pas de nom de dessinateur ou de graveur ; — en titre : L'IMPOSTEUR.

Hauteur totale : 122 millim.; largeur, 70 millim.

Les conséquences à tirer de ce qui précède sont les suivantes :

(*) Voy. dans notre édition du libelle intitulé « *les Intrigues de Molière et celles de sa femme* » (Paris, Liseux, 1877, in-8, p. 102), une note relative au chapeau de Sganarelle dans les éditions de 1666 et de 1682 de l'*Amour médecin*, et un passage de *Zelinde*, 1665.

1° Le costume d'Elmire, dans la période la plus rapprochée de Molière, a toujours été très élégant;

2° Dans celui de Tartuffe, on remarque bien « le petit chapeau, les grands cheveux » dont parle Molière dans son second placet; mais ni « l'épée » — qu'il portait peut-être dans les autres scènes, dans la dernière par exemple, — ni « les dentelles sur tout l'habit, » ni le « grand collet » ou grand rabat (voy. Furetière, *collet*), puisqu'il n'a que le petit rabat, et que ce rabat, excepté dans l'édition de 1718, est de linge uni : d'où il résulte que, en s'éloignant de la période où la représentation du *Tartuffe* avait rencontré tant de difficultés, l'acteur chargé du rôle ne prenait plus les précautions indiquées par Molière pour prévenir les plaintes dela coterie;

3° D'après son costume, Orgon n'est pas d'épée, mais de robe; d'où il résulte que s'il a rendu, pendant la Fronde, les services dont le Roi a conservé le souvenir, c'est dans le Parlement, qu'il a pu suivre à Pontoise, et non à l'armée, comme j'en avais eu d'abord la pensée : ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs d'être homme de cour et d'avoir accès auprès du Roi, ainsi que je l'ai fait remarquer dans ma première note.

Je regrette de donner sur ce sujet un travail que l'éloignement où je suis de Paris, sans autres ressources que ma propre bibliothèque, ne me permet pas de faire plus complet. Mais c'est, je crois, ouvrir une voie nouvelle que de pousser à l'examen comparatif des gravures qui ornent les diverses éditions de Molière, et à l'étude qui s'y peut faire des décors, des accessoires, des costumes et des jeux de scène : en faveur de cette initiative, nos amis les moliéristes voudront bien m'accorder quelque indulgence.

CH.-L. LIVET.



LA PRÉCIEUSE

DE L'ABBÉ DE PURE

Il est aujourd'hui certain que l'abbé de Pure composa et fit jouer une comédie sur les Précieuses. Si le témoignage de Somaize et celui de l'auteur des *Nouvelles nouvelles* laissaient quelques doutes à ce sujet, ils ont tous été levés par les vers de la *Muse royale* (3 mai 1660) cités par M. V. Fournel dans ses *Contemporains de Molière* (1).

Quels rapports y a-t-il entre cette pièce et les *Précieuses ridicules* de Molière ? C'est ce qu'il est impossible de dire, quoique Somaize réponde, par l'intermédiaire du poète de ses *Véritables Précieuses :*

« C'est la même chose : ce sont deux valets tout de « mesme qui se desguisent pour plaire à deux femmes, et « que leurs maistres battent à la fin. Il y a seulement cette « petite différence que dans la première, les valets le font à « l'inceu de leurs maistres, et que, dans la dernière, ce sont « eux qui leur font faire (2). »

Non-seulement le sentiment de Somaize sur cette appréciation délicate est fort suspect, mais M. Despois fait obser-

(1) T. II, p. 501.
(2) Édit. de M. Livet. II, 26.

ver avec raison « que cette *petite différence* est assez notable, « et que tout l'intérêt de la légère intrigue qui fait le fond « des *Précieuses ridicules*, est précisément dans la vengeance « que les maîtres rebutés tirent des précieuses (1). »

A défaut de la pièce elle-même ou du canevas, quelques fragments de correspondances, de mémoires, de romans du temps pourraient élucider la question. Cependant, à part les lignes de Somaize citées plus haut, on ne sait rien de cette pièce, si ce n'est qu'elle fut jouée en 1656 (2) sur le théâtre du Petit-Bourbon (3).

J'ai retrouvé dans LA PRÉTIEUSE ou *le Mystère de la Ruelle*, le passage suivant qui, resté inconnu aux moliéristes, donne quelques renseignements intéressants sur une comédie qui ne peut être autre que celle qui m'occupe.

Aurélie avait trouvé un amant parfait en la personne d'un certain « malheureux dont l'air estoit plus sévère qu'a- « gréable, et qui paroissoit élevé au dessus du commun des « hommes par la recherche de ses discours et par la vivacité « de ses pensées. Il parloit peu, mais ce qu'il disoit, il le « tournoit d'une façon qui le rendoit agréable, et qui le « faisoit valoir et écouter (4). » Les conseils et les blâmes de ses parents, mécontents de ce choix, n'ayant fait que la confirmer dans son dessein de l'épouser, ceux-ci demandèrent avis à Gélasire (5), qui leur conseilla de susciter un

(1) *Œuvres de Molière*. II, 23. Édition des grands écrivains.

(2) Somaize le dit positivement. V. Prédictions XVIII et XX. Édit. de M. Livet, t. I, p. 188.

(3). Voir les vers de la *Muse Royale*.

(4) LA PRÉTIEUSE ou *le Mystère de la Ruelle*. Troisiesme partie. A Paris, chez Guil. de Luyne, 1657, p. 475.

(5) C'est l'abbé de Pure. L'épitre « à telle qui n'y pense pas » en tête du premier volume, est signée : Gélasire.

rival à Scaratide : tel était le nom de l'amant d'Aurélie. Un jeune homme, nommé Clomire, vint pour « la galantiser » ; s'il possédait peu de fortune, en revanche il avait « la mine « noble, la taille belle, l'air aisé et libre, l'humeur enjouée, « le discours vif et agréable, et l'esprit élevé et plein de « feu » (1) ; il n'épargna rien pour lui être agréable, l'emmena à la Comédie, aux Fêtes, fit des vers pour elle, et la tint au courant de tout ce qui se passait à la Cour et à la Ville, et des ouvrages nouveaux. En peu de temps, il était parvenu à prendre place dans le cœur d'Aurélie, sans toutefois en chasser Scaratide, la laissant ainsi partagée entre deux amants, et ne se décidant pas à faire un choix. Elle était dans ces dispositions, lorsqu'une de ses amies vint la chercher pour la mener aux Italiens voir la comédie. Ici, je laisse la parole à Aurélie :

« Vous sçavez la manière et l'air de ce Théâtre, l'esprit et « la liberté des Acteurs. Véritablement, j'eus le repentir tout « entier de ma curiosité. Car je n'eus pas veu plustost pa- « roistre un Poète contrefaict, que, sans avoir besoin de « ces fréquents regards, que celle qui me donnoit la Comé- « die, m'adressoit de temps en temps, je connus bien que « l'on m'avoit jouée sur le Théâtre, et que ma passion avoit « esté exposée au peuple pour m'en faire concevoir, par un « conseil public, une honte particulière. J'advoue que le dé- « pit et la colère s'élevèrent dans mon âme avec quelque « sorte d'impétuosité. Et je n'eus pas assez de force sur « moy-mesme pour retenir cette indignation que j'avois de « l'affront que je recevois de Gélasire tout ensemble et de « ma parente (2).... »

(1) Ibid., p. 490.

(2) Pages 495-96.

« Je ne sçay ce que je ne dis point pour ma cause, et contre la Comédie. Mais comme je me trouvois seule dans la douleur, au milieu d'une foule qui estoit toute en joye, et ravie du succès de la Comédie, j'eus recours à la ruse, et ayant gardé le silence avec assez de mortification, je m'en allay trouver deux ou trois personnes de ma connoissance particulière, avec qui j'estois très-souvent et très-familièrement. Elles sont toutes trois des plus aymables personnes de la Cour, et ont autant d'esprit que de beauté. Je fis tout ce que je pus pour les piquer par le tiltre de la Comédie, qui porte ce seul mot de PRÉTIEUSE, et ne descendis point au détail de cet endroit où une fille se trouvoit préférer un faux Poëte à un galant effectif et de condition, et qui, par une erreur d'esprit, donnoit au mérite de ses ouvrages et de ses notions, ce qu'elle ostoit au droict des gens du siècle, qui suivent les sens et l'apparence, et tâchent d'y accorder la raison autant qu'ils peuvent par le ciment de l'intérest, et par les prétextes de la fortune. Mais comme elles sont curieuses, elles y avoient esté aussi bien que moy, et ne manquèrent pas de me renvoyer l'esteuf, et de m'assurer qu'elles s'y estoient très-bien diverties (1). »

Comme on voit, les quelques détails donnés ici ne correspondent pas à ceux fournis par Somaize; nous n'y voyons point « deux femmes », « deux valets », non plus que « leurs maistres », mais seulement « une Pretieuse », (prototype de Madelon), un « faux poète » (quelque Mascarille), et un « galant effectif et de condition » (un La Grange).

JULES COUET.

---

(1) Pages 497-99.



LES PLAGIAIRES DE MOLIÈRE

EN ANGLETERRE

Presque tous les grands écrivains dramatiques de tous les pays du monde ont été pillés et mis à rançon, mais probablement nul n'a souffert davantage des plagiaires que Molière. C'est surtout en Angleterre qu'on a emprunté beaucoup à votre illustre poète, en changeant fort souvent le tuteur où le père en mari, et la jeune première ou l'ingénue en femme. Jusqu'à la fin du dernier siècle, on ne voyait guère sur la scène anglaise comique, que des maris trompés et des femmes assez dévergondées. C'était alors le goût du public, mais depuis ce temps, on est devenu ou plus moral ou plus décent en Angleterre, et on n'y représente, en général, que des jeunes gens amoureux et des demoiselles très comme il faut, qui s'aiment « pour le bon motif. » Dans les comédies de Molière, il n'y a de femme adultère que dans *George Dandin*, et une épouse qui trompe sa mari involontairement dans *Amphitryon;* mais depuis lors, on a fait en France tout juste le contraire de ce qu'on a fait dans la Grande-Bretagne, on a « changé tout cela », et l'épouse infidèle n'est plus une rareté sur la scène française. Autres temps, autres mœurs !

Il m'a paru curieux de donner une liste de tous les emprunts que les dramaturges anglais se sont permis de faire à Molière, et que j'ai pu découvrir, liste qu'on trouve dispersée dans ma traduction anglaise des *Œuvres de Molière*, publiée à Edimbourg, 1875-1877. Il est à regretter que, jusqu'à présent, aucun éditeur français des *Œuvres de Molière* n'ait parlé de ces emprunts.

I

L'Étourdi, imité par Guillaume Cavendish, duc de Newcastle, arrangé pour le théâtre par John Dryden, le grand poète anglais. Cette pièce a été jouée sous le nom de *sir Martin Mar-all* (Martin Gâte-tout), pour la première fois en 1667, et fut représentée trente-trois fois. On l'a publiée l'année suivante sans nom d'auteur. *Sir Martin* est plutôt une imitation qu'une traduction littérale de l'*Étourdi*. L'héroïne, Mme Millicent (Clélie), épouse à la fin le valet Warner (Mascarille), qui est le parent d'un certain lord Dartmouth. Il y a d'autres caractères dans la comédie anglaise qu'on ne trouve pas chez Molière. Le traducteur y a aussi ajouté plusieurs grossièretés, ayant le goût du terroir de ce temps.

Trois traductions littérales de *l'Étourdi* ont paru en anglais, la première en 1714, la seconde en 1732, dédiée à lord Chestesfield, et la dernière sous les auspices de M. Foote, en 1742.

M. Arthur Murphy, dans *The School for Guardians* (*l'École des Tuteurs*), jouée en 1767, s'est inspiré principalement de l'*École des Femmes*, et a emprunté quelques scènes de l'*École des Maris*. Il a aussi imité la troisième scène du

second acte de *l'Étourdi*. *Le Dépit amoureux* a été, en partie, imité par Edward Ravenscroft, un des plagiaires les plus constants de Molière, dans *the Wrangling lovers, or the invisible Mistress* (les Amants qui se querellent, ou la Maîtresse invisible). Cette comédie, jouée en 1677, est empruntée principalement d'un conte espagnol, quoique la plupart des rôles aient été inspirés par les caractères de Molière.

Dryden, dans sa comédie *An Evening's Love, or the Mock Astrologer* (Une soirée d'amour, ou le prétendu Astrologue,) représentée en 1671, a imité la deuxième scène du premier acte, la troisième scène du quatrième acte et les trois dernières scènes du second acte de la pièce de Molière.

Sir John Vanbrugh a donné une imitation excellente de la comédie de Molière dans *the Mistake* (l'Erreur), jouée en 1706. L'épilogue de la comédie anglaise, dont l'intrigue se passe en Espagne, a été écrit en anglais par un certain M. Motteux, un français réfugié à Londres à cause de la révocation de l'Édit de Nantes, et est rempli d'obcénités.

Il existe trois traductions littérales du *Dépit amoureux*, l'une par M. Ozell, publiée en 1714, l'autre en 1732 par MM. Miller et Baker, et une troisième, publiée sous les auspices de l'acteur et auteur dramatique M. Foote, en 1742. Dans quelques unes des traductions anglaises, on a donné à Gros-René le nom de Gros-Renard, tandis que M. Ozell l'appelle « Benjamin trapu à la grosse bedaine, autrement nommé Renier », en anglais « punch-gutted Ben, alias Renier. »

Les Précieuses ridicules. — Un certain auteur, M. Richard Flecknoe, qui n'a aucun talent, et que Dryden a attaqué dans une de ses satires, a publié, en 1667, une imitation des *Précieuses*, avec des scènes prises de *Sganarelle*, de

l'École des Femmes et de l'*École des Maris*, qu'il a intitulée les *Damoiselles (sic) à la mode*. Cette imitation n'a jamais été représentée, mais dans la liste des acteurs qui devaient jouer dans cette pièce, se trouve le nom de Nell Gwyn, la maîtresse du roi Charles II. Mme Aphra Behn, veuve d'un négociant hollandais, une dame qui a écrit beaucoup de poèmes, de romans et de comédies d'un style léger et tant soit peu érotique, et qui, en outre, s'occupait d'intrigues politiques et amoureuses, fit jouer, en 1682, une comédie, *The false Count, or a new way to play an old game* (le comte prétendu, ou une nouvelle manière de jouer une vieille partie). Dans cette comédie, écrite d'un style assez libre et avec un épilogue des plus indécents, il y a une demoiselle, fière et orgueilleuse, nommée Isabelle, qui est courtisée par un ramoneur déguisé en noble, un composé de Mascarille et de Jodelet.

Thomas Shadwell, l'auteur dramatique, et à la fin de sa vie le poète-lauréat de Guillaume III, qui a été violemment attaqué par Dryden et Pope, a imité dans sa comédie *Bury Fair* (la Foire de Bury), représentée en 1689, Mascarille et Jodelet, sous le nom de La Roch (*sic*), perruquier français qui se faufile dans la bonne société déguisé en comte de Cheveux. On y trouve une imitation du langage prétentieux de Madelon et Cathos. M. Ozell, en 1714, MM. Miller et Baker, en 1737, ont aussi fait paraître une traduction littérale des *Précieuses ridicules*, tandis qu'une autre, probablement de Foote, fut publiée en 1742. M. Miller, pasteur protestant, a fait représenter, en 1735, une comédie *The man of Tasté* (l'Homme de goût), qui est, en partie, une imitation des *Précieuses ridicules* et de *l'École des maris*, avec deux caractères pris des *Femmes savantes*, et quelques

petits discours de la *Comtesse d'Escarbagnas*. Dans la préface de la comédie anglaise, dédiée à lord Weymouth, le révérend traducteur dit : « Quand il n'y a plus de distinction de rang ni de fortune, quand un pair d'Angleterre et un ouvrier s'habillent de la même manière et ont les mêmes amusements et les mêmes goûts; quand on ruine les gens mariés, quand on pille le bien des enfants et quand on n'achète plus rien, afin de donner des terres à un Arlequin français ou à un eunuque italien pour une grimace ou pour une chanson, est-ce que ce n'est pas alors que la satire franche et sans entraves doit s'opposer à cette insulte faite à la saine raison et au bon sens ? » *L'Homme de goût* fut représenté au théâtre royal de Drury Lane, tandis que des acteurs français attiraient la foule dans un autre théâtre, et que Farinelli, le fameux soprano italien, faisait courir tout le monde au théâtre de Lincoln's-Inn-Fields. De là vient l'allusion à un Arlequin français et à un eunuque italien. Cependant M. Cibber, dans le prologue de la comédie anglaise, s'adresse au public en disant que le traducteur, pour satisfaire le goût à la mode, a importé sa pièce d'un climat plus méridional, et qu'il est sûr d'être applaudi si l'on aime le bon sens étranger autant que la musique étrangère. Il appelle Molière « le classique de la scène française », et le loue d'avoir dépeint les niais ainsi que tous les vices sans aucune exagération, et d'avoir eu le courage de montrer les honnêtes gens à pied et les coquins en voiture.

Sganarelle, ou le Cocu imaginaire.— Sir William Davenant a écrit une sorte de comédie, *The Playhouse to let* (le Théâtre à louer), en cinq actes, dont chacun forme une pièce différente. On ignore quand cette comédie a été représentée. Le second acte est une traduction de *Sganarelle*, joué par

des acteurs français imaginaires, qui baragouinent un jargon moitié français, moitié anglais. La *Biographia Britannica* prétend que les quatre derniers actes de cette comédie étaient déjà écrits du temps de Cromwell, mais comme Cromwel mourut le 3 septembre 1658, et que *Sganarelle* ne fut représenté pour la première fois que le 28 mai 1660, la traduction n'a pu être faite qu'après.

Un graveur et imprimeur de la Monnaie, Thomas Rawlins, fit représenter, en 1677, une comédie: *Tom Essence, or the Modish wife* (Tom Essence, ou l'épouse à la mode), basée sur *Sganarelle* et sur le *Don César d'Avalos*, de Thomas Corneille. Le dialogue est des plus graveleux, et il me paraît impossible qu'on ait jamais pu dire le prologue, comme on l'a imprimé. Les parades les plus grivoises peuvent à peine en donner une idée.

Otway, dans *The soldier's Fortune* (la Fortune du soldat), une des comédies les plus obscènes qu'il a publiées, jouée pour la première fois en 1681, a pris la neuvième scène de *Sganarelle,* quatre scènes de *l'Ecole des Maris,* une plaisanterie de *l'Ecole des Femmes,* et une autre des *Précieuses ridicules*.

Sir John Vanbrugh a aussi fait représenter une traduction de *Sganarelle* en 1706, mais elle n'a jamais été imprimée.

Un certain M. Charles Molloy est l'auteur d'une pièce en cinq actes: *The perplexed Couple or Mistake upon Mistake* (le Couple dans l'embarras, ou une Méprise après l'autre), représentée en 1715. Dans la préface, l'auteur avoue que l'incident du portrait, quelque chose dans le quatrième acte et une « suggestion » dans le cinquième de sa comédie, sont pris de *Sganarelle,* mais que tout le reste est bien à lui. Il a dit une fausseté sciemment, car tout ce qui n'appartient pas à *Sga-*

narelle est composé principalement de lambeaux pillés des comédies de Molière. Il a pris des *Précieuses ridicules* la description que fait Madelon d'un « amant agréable » ; de Mascarille et de Gros-René il a fait un valet qu'il nomme Crispin, et il emprunte un personnage à *Georges Dandin*. Quoique cette pièce fût remplie d'obcénités, elle n'eut aucun succès.

M. Ozell a publié une traduction littérale de *Sganarelle*, en 1714; Baker en a publié une autre en 1732. Le dernier traducteur, dans une dédicace excentrique à Mlle Wolstenholme, dit que tout le monde sait que le soleil est brillant et que le printemps est agréable, et qu'ainsi il n'a pas besoin de louer la jeunesse florissante, la figure charmante, les manières courtoises, la bonne humeur invariable et le bon sens de cette demoiselle, mais qu'il a la présomption de lui dédier cette traduction, parce qu'il l'a connue depuis son enfance, et parce qu'il a reçu beaucoup de politesses de sa famille.

Le 11 avril 1733, on a représenté à Drury Lane un opéra nommé *the Imaginary Cuckold* (le Cocu imaginaire), imitation libre de *Sganarelle*.

Une autre imitation, ou plutôt une traduction libre de la pièce de Molière, faite par M. Miller, *the Picture, or the Cuckold in conceit* (le Portrait, ou le Cocu imaginaire), mêlée de chansons, a été représentée en 1735. Le héros de la pièce anglaise est un épicier et conseiller municipal. Dans le prologue, on appelle Molière le grand Maître, et l'on remarque que si la pièce ne réussit pas, c'est parce que l'on n'a pu y faire passer l'esprit de l'original.

HENRI VAN LAUN.

(A suivre).

SUR UN PASSAGE
DE POURCEAUGNAC

« Ne croyez pas, dit Eraste à Julie (*Pourceaugnac*, III, 9), que ce soit pour l'amour de vous que je vous donne la main. Ce n'est que de monsieur votre père dont je suis amoureux, et c'est lui que j'épouse. »

« Le cardinal de Richelieu.... dit au comte de Guiche : Je vous avois promis mademoiselle de Pont-Chasteau la cadette ; je suis bien fasché de ne vous la pouvoir donner, et je vous prie de prendre en sa place mademoiselle du Plessis-Chivray. Le comte de Guiche, qui a tousjours esté bon courtisan, lui dit que c'estoit son Éminence qu'il espousoit et non ses parentes, et qu'il prendroit celle qu'on lui donneroit. » (Tallemant des Réaux, *historiette du maréchal de Grammont*. Ed. Monmerqué et Paulin Paris, t. III, p. 177).

Dans le passage que j'ai cité, Molière a-t-il eu en vue le maréchal de Grammont (autrefois comte de Guiche) ? Je me borne à rapprocher les textes sans rien affirmer. — Sainte-Beuve *(Port-Royal,* livre V, ch. IX*)* attribue une platitude semblable au prince de Conti : je ne sais quelles sont ses autorités. Si le fait est exact, il serait curieux de trouver Molière raillant, trois ans après qu'il était mort, le prince qui l'avait protégé à ses débuts, pour devenir ensuite un de ses adversaires décidés. On y verrait une preuve que Molière gardait rancune à Conti de son rigorisme tardif ; et

ce serait une présomption à ajouter à toutes celles que M. L. Lacour a ingénieusement entassées dans son *Tartuffe par ordre de Louis XIV*, pour nous faire voir dans Conti l'original de Don Juan : si Molière s'est moqué du prince mort, il devient bien plus vraisemblable qu'il ait attaqué le prince vivant.

C. DELAMP.

CORRESPONDANCE

Cher Monsieur,

Dans le dernier numéro du *Moliériste*, je lis que M. le Dr Mangold doit publier prochainement une liste de tous les documents relatifs aux voyages de Molière en province, et une critique de tout ce qu'on en a inféré, « notamment dans la seconde partie des *Points obscurs*, de M. Loiseleur. »

J'ai fait moi-même un travail analogue, et je l'ai remis le 25 mai dernier à M. le Directeur du *Temps*, qui doit le publier dès que la politique lui laissera un peu de place pour les questions littéraires. Cette étude a pour titre : *Molière en province, quelques découvertes récentes sur ses voyages.* Elle était trop longue pour paraître dans le *Moliériste;* mais j'y rends, comme vous le verrez, pleine justice à votre excellent recueil.

J'ai tenu à faire cette déclaration afin de n'être pas accusé de plagiat au cas où le travail de M. le Dr Mangold paraîtrait avant le mien, et où je me serais rencontré avec lui sur quelques particularités, notamment sur les rectifications que j'ai cru devoir apporter à certaines affirmations contenues dans mon livre sur Molière.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes compliments les plus dévoués.

JULES LOISELEUR.

Monsieur le rédacteur en chef du *Moliériste*,

Les affiches de spectacles publiées par M. Nuitter dans votre dernière livraison sont très-intéressantes. Je ne crois pas qu'il soit difficile, comme il le pense, de préciser l'année où ont été donnés les spectacles annoncés par les comédiens du Marais : c'est l'année 1660. Cette année-là, en effet, le 3 février fut un mardi, et le 13 février un vendredi. Une autre observation confirmera cette date : l'affiche du vendredi 13 février annonce, avec le *Chevalier de fin matois*, la farce de *L'usse-tu cru*. Or, *L'usses-tu cru* ou *Lustucru* était à ce moment-là un personnage tout à fait à la mode. Dans les *Véritables précieuses*, de Beaudeau de Somaize, achevées d'imprimer le 7 janvier 1660, le poète ridicule lit les premiers vers d'une tragédie intitulée : la *Mort de Lusse-tu cru lapidé par les femmes*, et la précieuse Artémise, en entendant ce titre, dit : « le sujet est bien du temps ! » La lettre de Loret, du 31 janvier 1660, est divisée en couplets qui se terminent par *l'Eusses-tu cru* en guise de refrain.

C'était enfin la plaisanterie en vogue, et l'affiche des comédiens du Marais prouve qu'ils avaient saisi cet à-propos fugitif. Je dis fugitif, car Beaudeau de Somaize, dans la seconde édition des *Véritables Précieuses,* imprimée au mois de septembre suivant, supprime *Lusse-tu Cru* comme étant déjà suranné : « J'ai retranché dans cette édition, dit-il, ce qu'il y avait de *Lusse-tu cru* dans la première, non pas que je l'estimasse mauvais, quoique tout à fait populaire.... mais parce que ce qui est bon dans un temps feroit une mauvaise plaisanterie dans un autre, et que *Lanturelu,* qui a autrefois diverti les personnes les plus spirituelles, ne seroit pas maintenant reconnu des plus stupides, à moins que l'on ne fît son histoire. »

Les dates du 3 et du 13 février 1660 peuvent donc être considérées comme positives et certaines.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de mon dévouement.

Louis MOLAND.

Monsieur le rédacteur en chef du *Moliériste,*

Dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal (989.1), intitulé : *Anecdotes, recueil de différens Evenemens arrivés pendant les siècles 1500, 1600 et 1700,* par de Courcy, fils d'un receveur des tailles à Magny, je trouve au premier feuillet une petite notice sur Molière, écrite vers 1730, qui offre quelques particularités dignes d'être conservées, quoique ce ne soit qu'un résumé de diverses notices antérieures : « Année 1672. Mourut Jean-Baptiste Pocquelin, dit Molière,

poète comique. Il naquit en 1620, dans une maison qui subsiste encore sous les pilliers des Halles, la troisième en entrant par la rue Saint-Honoré. Il estoit fils de Jean-Baptiste Pocquelin et d'Anne Boutet. Il a fait ses classes aux Jésuites, avec Armand de Bourbon, prince de Conty. En 1641, il manifesta la passion qu'il avoit pour la comédie. Il s'associa plusieurs jeunes gens, qui jouèrent plusieurs petites pièces au faubourg Saint-Germain et au quartier Saint-Paul. Il se maria fort mal et fut très-malheureux en ménage. En 1672, il tomba malade en représentant son *Malade imaginaire*, et mourut de cette maladie presque subitement, âgé de 52 ans. L'archevesque de Paris s'opposa à ce qu'il fust enterré en terre sainte, mais le Roy obtint de l'archevesque qu'il y fust enterré, et son corps fut porté à Saint-Joseph, qui est un aide de Saint-Eustache. »

Ce passage, dans lequel domine la tradition, offre certains petits détails intéressants : nous signalerons seulement la date de 1641, appliquée à l'époque où Molière « manifesta la passion qu'il avoit pour la comédie », c'est-à-dire commença sans doute à s'essayer comme acteur sur des théâtres de société ou même dans des troupes dramatiques qui jouaient en province. En tous cas, il était déjà cité parmi les meilleurs comiques qu'on voyait à Paris en 1645, d'après le témoignage d'un poète qui doit être Le Pelletier et non Charles Beys, comme nous l'avions supposé d'abord en citant les vers adressés « à Monseigneur le duc de Guise sur les présens qu'il a faits de ses habits aux Comédiens de toutes les Troupes, » et publiés dans le *Recueil de diverses Poésies* (Paris, Toussaint de Bray, 1646, in-8.)

P. L.

Paris, le 15 juin 1880.

Monsieur le Directeur,

Un mot, s'il vous plaît, au sujet de l'ingénieuse conjecture de M. le Dr Mangold, rapportée dans votre dernière Revue bibliographique. Non-seulement le rapprochement qu'il indique me paraît difficile à justifier, surtout en ce qui concerne la marquise Araminte; mais encore, il est fâcheux que, pour l'établir, il ait avancé que Mlle de Scudéry s'était désignée sous le nom d'Artamène dans le *Grand Cyrus* (*). En effet, il faut les yeux de lynx de l'École allemande, ou mieux, il faut n'avoir jamais lu, même superficiellement, ce vivant tableau d'une partie de la Société du XVIIe siècle, pour reconnaître Mlle de Scudéry sous les traits d'Artamène, l'amant de la princesse Mandane, fille de Ciaxare, qui n'est autre que Cyrus, masque transparent de notre grand Condé.

Mlle de Scudéry, la Sophie du *Dictionnaire des Précieuses*, est la Sapho du *Grand Cyrus ;* c'est sous ce nom que son histoire y est racontée (t. X, liv. II, pp. 552-1031).

J. C, vieil bibliophile.

Monsieur le Directeur,

L'exemplaire des *Fascheux, Paris, Pépinglé*, 1668, in-12, décrit par M. Faber dans le N° 13 du *Moliériste*, est précisément celui que M. Jules Couët signale comme ayant

(*) Le titre seul pouvait éviter cette confusion. Artamene || ou || Le Grand || Cyrus, || etc.

figuré sous le N° 6390 au *Bulletin du Bouquiniste* du 15 octobre dernier, et dont je me suis rendu acquéreur.

Je profiterai de l'occasion pour faire remarquer que cette édition des *Fascheux* est identique comme aspect à celle de la *Veufve à la mode* décrite au N° 515 (*) de la *Bibliographie Molièresque* de M. Paul Lacroix (2e édition) et qui était demeurée inconnue à M. Edouard Thierry. Mêmes caractères d'impression, mêmes lettres ornées, mêmes fleurons sur le titre, en-têtes et culs de lampe.

Ne semble-t-il pas, dès lors, qu'il y aurait intérêt à rechercher quel était exactement ce « *Pépinglé* », et s'il n'a point édité d'autres pièces de Molière ?

C'est dans cet ordre d'idées que M. Faber a cru devoir vous adresser la description bibliographique détaillée des *Fascheux*, et qu'aujourd'hui je vous signale l'analogie complète que cette édition offre avec *la Veufve à la mode* éditée par le même libraire.

Je possède encore une autre édition non décrite des *Fascheux* et une très curieuse édition du *Médecin malgré lui*. M. Faber, qui au mérite d'une profonde érudition joint celui d'une extrême obligeance, s'est chargé de les faire bientôt connaître aux lecteurs du *Moliériste*.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations dévouées.

E. SARDOU.

(*) Relevons en passant une erreur typographique. On lit dans la *Bibliographie Molièresque*, au N° 515 : « *La Veufve à la Mode*, comédie, *Paris, Nicolas Pépinglé*, 1668, petit in-12 de 69 p. p. »

Or il faut 59 et non 69.

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

MOLIÈRE, SON THÉATRE ET SON MÉNAGE, par Eug. Noël. 3e édition, ornée d'un portrait gravé à l'eau-forte par A. Esnault (*).

Ce livre, publié pour la première fois en 1852, sous la rubrique générale : *Légendes françaises*, n'était pas tenu, alors, à l'exactitude historique qu'ont depuis si heureusement inaugurée les travaux des Eud. Soulié, des Jal et des Campardon.

Mais ce n'est pas sans étonnement que nous constatons, dans cette nouvelle édition, la plupart des fautes anciennes, et, de plus, un mépris ironique pour les « découvertes qu'ont su faire depuis peu dans la vie de Molière messieurs un tel et un tel (page 46). »

M. Noël fait fi des petites recherches : il a tort. Le document a du bon parfois. Il établit, par exemple, que Molière, au sortir de Rouen, était à la tête d'une troupe de 10, et non pas de 40 comédiens, comme il est dit à la page 84, où M. Noël écrit *Nicomède* pour *Andromède;* le document donne l'exacte distribution des *Fâcheux,* qui n'est pas celle de la page 103; il défend de confondre le *Bourgeois gentilhomme* avec le *Malade imaginaire* (p. 176), et Brécourt avec Jodelet (p. 213), et détruit la légende des relations d'Armande Béjart avec de Guiche (p. 242). Sur ce dernier point, M. Noël nous paraît même trop bien renseigné : il dit (p. 199), qu'à l'époque d'*Amphitryon,* Molière avait « un enfant de deux ans, *dont il ne se croyait pas le père !* » A quelle source M. Noël a-t-il puisé cette information ? Nous ne

(*) Paris, A. H. Bécus, 16, rue Mabillon. Prix : 2 fr. 50.

pensons pas que Molière ait jamais, là-dessus, fait de confidences même à ses plus intimes.

On le voit, ce livre tient encore un peu du roman ; il fallait le refondre et le mettre au niveau des dernières découvertes.

Sous ces réserves, nous louerons dans notre collaborateur un sincère amour pour son héros, un style facile et sans prétention, et quelques aperçus originaux qui permettent de souhaiter à son *Molière* le succès de son *Rabelais*.

—— EAUX-FORTES POUR ILLUSTRER MOLIÈRE, par F. Dupont. La 2e livraison vient de paraître et contient cinq planches : *l'Etourdi*, *le Dépit amoureux*, *l'Impromptu de Versailles*, *Don Juan*, et le prologue d'*Amphitryon*. A Paris, chez l'auteur, 1, rue Troyon.

—— MOLIÈRE UND SEINE BUHNE. — Le 2e cahier de ce «*Molière-Museum*» ne comprend pas moins de neuf articles, dont la réimpression d'une rareté : le FESTIN DE PIERRE, ou le *Fils criminel*, tragi-comédie en cinq actes en vers, par Dorimond, comédien de Mademoiselle, précédée d'une notice du Dr W. Knorich. On a osé écrire que cette pièce plate et médiocre, d'un comique niais ou grossier, avait servi de modèle à Molière. Comparez la scène du pèlerin à celle du Pauvre, et vous verrez quelle perle a su tirer de ce fumier le « plagiaire » J.-B. Poquelin. C'est toujours rendre hommage à Molière que de publier les sources où il a puisé.

Cette livraison contient en outre : le texte de la *Poésie* du baron Franz Dingelstedt, dont M. le colonel Mondain a donné une traduction fidèle (*Moliériste*, t. 1er, p. 131) ; un parallèle entre *Molière et Holberg*, par le professeur Ad. Laun ; *le Don Juan de Molière expliqué au point de vue historique* (la pièce et ses sources), par le Dr R. Mahrenholtz, et le *Pané-*

gyrique de Molière, par le P. jésuite Jean Maury, traduction métrique de M. Eduard Mohr.

Sous ce titre général : les *Nouveautés Molièresques*, M. le Dr A. Friedmann passe en revue les recherches faites sur Molière en France en 1879-80, et analyse avec un soin bienveillant le 1er volume de notre *Moliériste*, auquel il ne consacre pas moins de 27 pages; M. H. von Lankenau apprécie les remarquables *Etudes* d'A. Wesselowsky *sur le Tartuffe*, et M. Jaekel s'occupe des traductions allemandes dûes à M. H. Fritsche.

Enfin, l'honorable et vaillant éditeur du « *Moliériste* de Wiesbaden », M. le Dr H. Schweitzer, y termine son étude sur *Molière dans sa famille et à l'école*.

Cette 2e livraison est précédée d'un portrait de Molière d'après Mignard, gravé par Devéria, et de 3 médailles ou jetons frappés à l'effigie du poète, d'après le buste de Houdon.

—— En dehors de cette publication spéciale, on s'occupe beaucoup de notre Molière en Allemagne. Témoin cette revue dont nous avons déjà parlé, que publient à Oppeln et Leipzig le professeur G. Korting et le Dr E. Koschwitz sous le titre de : *Zeitschrift für neufranzosische Sprache und Literatur*.

Les deux premiers cahiers du 2e volume contiennent deux articles de M. R. Mahrenholtz sur *la Véritable critique de l'Ecole des femmes de de Vizé*, et *Mlle Duparc et ses relations avec Molière; les Pérégrinations de Molière en province*, par M. W. Mangold; des comptes-rendus critiques des traductions allemandes de MM. H. Frithche, C. Th. Lion et A. Korell, par MM. W. Knorich et R. Jackel, et un résumé des derniers numéros de notre *Moliériste*.

DU MONCEAU.

BULLETIN THÉATRAL

Comédie-Française. — Mercredi 23 juin, *Tartuffe* (Dupont-Vernon, Barré, Prud'hon, Martel, Mmes Dinah-Félix, Lloyd, Thénard, Martin). — Dimanche 27, *Tartuffe* (MM. Silvain, Baillet; Mlles Reichemberg, J. Samary), et *l'Avare* (MM. Got, Coquelin cadet, Mmes Dinah-Félix, Barretta, Martin). — Mercredi 30, les *Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet, Barré, Joliet, Truffier, Mlles J. Samary, Martin, Thénard).

Samedi 3 juillet, *Tartuffe* (Dupont-Vernon, Mlles Barretta, J. Samary, Lloyd, Thénard). — Dimanche 4, *les Femmes savantes* (M. Got, Coquelin cadet, Barré, Baillet, Silvain, Mmes Madel. Brohan, Jouassain, Dinah-Félix, Barretta, Lloyd). — Lundi 5, *l'Avare* (MM. Got, Mlles Reichemberg, Fayolle). — Dimanche 11, *Tartuffe* (MM. Maubant, Barré, Mmes Samary, Lloyd, Martin, Thénard.) — Mardi 13 et Dimanche 18, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet, Truffier, Mlles Bianca, Martin et Thénard). — Mardi 20, *Tartuffe* (Dupont-Vernon). — Dimanche 25, les *Femmes savantes*.(MM. Caquelin ainé et cadet, Barré, Baillet, Mlle Thénard-Bélise). — Mardi 27 *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet.

Il est question de reprendre le *Bourgeois gentilhomme*, avec M. Thiron dans le rôle de Jourdain, et *l'Impromptu de Versailles*, avec M. Coquelin dans celui de Molière.

MONDORGE.

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon.

N° 18, 2e ANNÉE 1er SEPTEMBRE 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

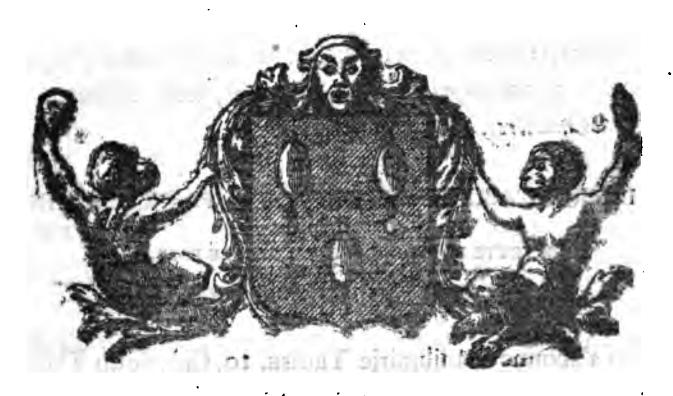
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XVIII

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ 400 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



LA NOTE DE L'ACTUALITÉ
DANS MOLIÈRE

Mon cher Monval,

Voulez-vous bien m'ouvrir encore les colonnes de l'hospitalier *Moliériste* pour quelques observations du genre de celles qui me faisaient, l'an dernier, comparer Molière à Shakespeare? Il ne s'agit pas, cette fois, d'un rapprochement entre ces deux grands génies, qui, par des chemins différents, sont arrivés à un même sommet : celui d'où les hommes, vus de haut, s'observent dans l'absolue vérité de leurs caractères. Ce que je voudrais rechercher aujourd'hui, dans la mesure des études auxquelles peut faire accueil votre publication si intéressante, c'est la part que Molière a faite, dans son œuvre, aux hommes et choses de son temps. Cette part est assez modeste, il faut le dire, et le XVIIe siècle est loin de notre littérature *boulevardière*, où l'allusion des choses du jour prend des airs si marqués de *réclame*.

La note contemporaine se trouve pourtant, çà et là, chez Molière ; et si le bon goût a pu parfois la réprouver du vivant de l'écrivain, l'intérêt qui s'attache pour nous aux anecdotes et aux curiosités littéraires du siècle de Louis XIV ne laisse pas que de lui donner aujourd'hui un certain attrait.

Je n'ai pas besoin de remarquer, d'abord, toutes les allusions que fait Molière à la ridicule littérature romanesque

qu'avait encouragée, au débnt du siècle, le grand Richelieu, plus éclairé comme politique que comme inspirateur des lettres. Il y aurait peut-être un volume à écrire sous ce titre : *Molière critique*; car l'auteur des *Précieuses Ridicules* eut cela de commun avec Cervantès et avec Shakespeare,—dont il était dit que le nom reviendrait encore sous ma plume,— qu'il aima à flageller du fouet de la satire les méchants poètes, et qu'il se plut à citer ironiquement leurs mauvais vers. Si complète que je désire faire cette étude, je perdrais mon temps à rappeler les épigrammes jetées aux romans de Mlle de Scudéry : elles se trouvent dans des passages connus de tous et absolument populaires ; car il y a, dans ce Molière, que tout Français devrait connaître par cœur, des parties plus populaires les unes que les autres.

A côté des plaisanteries sur la *Clélie*, le *Cyrus*, la *Carte du Tendre*, sur toutes ces préciosités, ces sentimentalités à froid et à faux, dont Molière était visiblement *agacé* (passez-moi ce mot moderne, qui me semble le terme juste), le grand Comique cite aussi des ouvrages ridicules de son temps auxquels il assure ainsi (je parle des titres seulement) une immortalité peut-être moins désobligeante que l'oubli complet auquel ils semblaient destinés. Dans *Sganarelle*, Gorgibus engage sa fille à laisser là la lecture de *Clélie* pour savourer celle de ces petits livres soi-disant pieux, animés souvent de bonnes intentions, mais qui trouvent moyen de jeter de la dérision sur les choses les plus respectables, la morale et la religion :

» Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sornettes,
» Les *Quatrains de Pibrac*, et les doctes *Tablettes*
» *Du conseiller Mathieu*; l'ouvrage est de valeur
» Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.
» *La Guide des pécheurs* est encore un bon livre. »

Arnolphe fait mieux encore avec Agnès : il ne se contente pas de lui indiquer une « bonne lecture. » Il lui donne à lire haut devant nous une suite de maximes en vers fort indiscrètes, dans leur morale prétention, et qu'il extrait d'un livre intitulé :

LES MAXIMES DU MARIAGE

OU

LES DEVOIRS DE LA FEMME MARIÉE

avec son exercice journalier.

Molière ne connaissait-il pas l'auteur, ou n'a-t-il pas voulu le nommer ? Toujours est-il qu'Arnolphe nous dit :

« J'en ignore l'auteur ; mais c'est quelque bonne âme. »

Ce que sont ces maximes, ce qu'est leur moralité brutalement audacieuse, on s'en souvient ; mais il n'est tel que ces « bonnes âmes » naïves pour casser lourdement les vitres.

Ailleurs, et sans sortir du terrain de la critique littéraire, mais en entrant plus avant dans la personnalité et dans le plaidoyer *pro domo meâ*, Molière défendra la Cour, qui a su l'acclamer et le comprendre, contre les pédants bourrés de grec et de latin, et qui lui jettent à la tête toutes les règles d'Aristote, et les façons de traîter la *protase*, l'*épitase* et la *péripétie*, que l'écrivain français, ami de la clarté et du franc-parler, nommera tout simplement l'exposition du sujet, le nœud et le dénouement. Dorante soutiendra à M. Lysidas « qu'on peut être habile avec un point de Venise et des plu-« mes, aussi bien qu'avec une perruque courte et un petit « rabat uni. » Et Clitandre reprendra, avec Trissotin, cet autre et plus complet Lysidas, la défense de cette même

Cour, à qui Molière devait tant : « Remarquez bien, lui dira-t-il,

Qu'à le bien prendre au fond, elle n'est pas si bête
Que, vous autres messieurs, vous vous mettez en tête ;
Qu'elle a du sens commun pour se connaître à tout ;
Que chez elle on se peut former quelque bon goût ;
Et que l'esprit du monde y vaut, sans flatterie,
Tout le savoir obscur de la pédanterie.

« Elle a du sens commun ! » Voilà le grand mot ! C'est toujours là qu'il faut en revenir avec cet ennemi des pédants, dont le merveilleux génie est fait tout simplement de bon sens et de clarté !

Et, puisque j'ai nommé Trissotin, il faut bien reconnaître que Molière rencontre parfois la personnalité agressive, et que, dans cette lutte où il reçoit lui-même des atteintes très-rudes et très-directes, il ne résiste pas à l'envie de mettre ses ennemis sur la scène, de les y traîner sous leur nom et de leur infliger un ridicule public et éclatant. Ajoutons, à sa décharge, qu'il ne s'agit que d'ennemis littéraires et d'hommes qui l'ont, eux-mêmes, publiquement attaqué, diffamé, odieusement calomnié. Après l'abbé Cotin, dont le nom est si faiblement travesti, c'est Boursault, que Molière nomme, en toutes lettres, dans l'*Impromptu de Versailles*, en réponse au *Portrait du peintre*, que celui-ci venait de lancer contre lui. On y discute sur la façon dont le Maître devrait riposter au coup droit qu'on vient de lui porter :

MADEMOISELLE DE BRIE.

« Ma foi, j'aurais joué ce petit monsieur l'auteur qui se mêle d'écrire « contre des gens qui ne songent pas à lui.

MOLIÈRE.

« Vous êtes folle. Le beau sujet à divertir la cour que M. Boursault ! « Je voudrais bien savoir de quelle façon on pourrait l'ajuster pour le

« rendre plaisant, et si, quand on le bernerait sur le théâtre, il serait as-
« sez heureux pour faire rire le monde. Ce lui serait trop d'honneur que
« d'être joué devant une auguste assemblée; il ne demanderait pas
« mieux ; et il m'attaque de gaîté de cœur pour se faire connaître de
quelque façon que ce soit. »

Je vous renvoie au reste du passage, que vous connaissez bien et qui est l'un des plus fins morceaux du Maître. Rien de charmant comme le dédain avec lequel Molière jette à ses calomniateurs cette réclame qui semble le seul véritable objet de leurs désirs; rien de juste et de sensé comme la limite qu'il assigne à leurs droits, abandonnant ses œuvres à leur critique, mais ayant soin de réserver sa personne et sa vie privée :

« Qu'ils disent tous les maux du monde de mes pièces, j'en suis d'ac-
» cord. Qu'ils s'en saisissent après nous; qu'ils les retournent comme
» un habit pour les mettre sur leur théâtre, et tâchent à profiter de
» quelque agrément qu'on y trouve et d'un peu de bonheur que j'ai, j'y
» consens, ils en ont besoin; et je serai bien aise de contribuer à les
» faire subsister, pourvu qu'ils se contentent de ce que je puis leur ac-
» corder avec bienséance. La courtoisie doit avoir des bornes, et il y a
» des choses qui ne font rire ni les spectateurs, ni celui dont on
» parle. »

Et il se lance dans des considérations dignes de La Bruyère, ce fin esprit si bien fait pour s'entendre avec Molière, et qui l'a pourtant si mal compris !

Cet *Impromptu* est, au reste, une mine de renseignements contemporains et l'un des plus précieux documents pour l'histoire anecdotique du théâtre au XVII[e] siècle. Molière n'y critique-t-il pas les principaux acteurs de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, rivale de la sienne : Montfleury, Beauchâteau, Hauteroche, de Villiers, et jusqu'à Mlle de Beauchâteau? Pour ceux-là, il ne les nomme pas en scène;

il fait mieux : il les *imite*; et n'est-ce pas un des petits détails les plus piquants de ce théâtre de Molière, d'y retrouver ces *imitations*, qni font, chez nous, les délices des revues de fin d'année ?

Quatre ans plus tôt déjà, et avant d'attaquer les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne un par un et corps à corps, il avait enveloppé dans un même ridicule leurs procédés et leur méthode. Quand Cathos demande à Mascarille à quelle troupe il donnera sa comédie : « Belle demande ! répond-il,

« Aux grands comédiens (de l'hôtel de Bourgogne) ; il n'y a qu'eux qui » soient capables de faire valoir les choses : les autres sont des ignorants » qui récitent comme l'on parle ils ne savent pas faire ronfler les vers et » s'arrêter au bel endroit. Et le moyen de connaître où est le beau vers, » si le comédien ne s'y arrête, et ne vous avertit par là qu'il faut faire le » brouhaha ? »

Ceci rentre encore dans le cadre de l'étude que j'indiquais au début de cet article sous l'intitulé de *Molière critique.*

Mais les ennemis et les adversaires de Molière n'ont pas seuls l'honneur d'être nommés dans ses œuvres. Il cite parfois, et par leur nom, les grands hommes contemporains. C'est Corneille, dans les *Fâcheux* :

« Je sais par quelles lois un ouvrage est parfait,
« Et Corneille me vient lire tout ce qu'il fait. »

C'est Lulli, dans le même ouvrage ;

« Baptiste le très-cher
N'a point vu ma courante, et je le vais chercher :
Nous avons pour les airs de grandes sympathies,
Et je le veux prier d'y faire des parties.

Le grammairien Vaugelas est nommé dans les *Femmes savantes ;* et Vadius y renvoie Trissotin à « l'auteur

des Satires. » Quant à La Fontaine, son nom n'est pas prononcé dans les œuvres de Molière, mais une de ses fables est citée, dans le *Malade imaginaire*, à côté d'un conte de Perrault; car la petite Louison y dit à son père : « Je vous dirai, si vous voulez, pour vous désennuyer, le conte de *Peau d'âne*, ou bien la fable du *Corbeau et du Renard*, qu'on m'a apprise depuis peu » C'était là, pour les hommes du temps, de l'actualité, et, comme nous dirions aujourd'hui, du fruit nouveau.

Molière va plus loin : parmi les grands hommes de son siècle, il en est un qu'il cite volontiers, et celui-là c'est... Molière. Philinte ne dit-il pas à Alceste :

« Je crois voir en nous deux, sous mêmes soins nourris,
« Ces deux frères que peint l'*École des Maris*. »

La comtesse d'Escarbagnas, vantant toutes les ressources et les distractions de Paris, dit, de son côté : « Lorsque l'on « veut voir la revue, ou le grand ballet de *Psyché*, on est « servi à point nommé. » Ce qui, soit dit en passant, nous montre le grand succès de *Psyché*, attesté, d'ailleurs, par le *Registre de Lagrange*.

Mieux encore : dans *le Malade imaginaire*, Molière écrit son propre nom tout au long, et emploie une quinzaine de répliques à justifier ses campagnes contre les médecins :

BÉRALDE.

J'aurais souhaité de pouvoir un peu vous tirer de l'erreur où vous êtes, et pour vous divertir, vous mener voir, sur ce chapitre, quelqu'une des comédies de Molière.

ARGAN.

C'est un bon impertinent que votre Molière, avec ses comédies; et je le trouve bien plaisant d'aller jouer d'honnêtes gens comme les médecins, !

C'est dans ce passage que, par un pressentiment douloureux, qu'on a souvent relevé, Molière, à la veille même de sa mort, fait dire à Argan :

« Par la mort, nom de diable ! si j'étais que des médecins, je me vengerais de son impertinence ; et quand il sera malade, je le laisserais mourir sans secours. Il aurait beau faire et beau dire, je ne lui ordonnerais pas la moindre petite saignée, le moindre petit lavement ; et je lui dirais : Crève, crève ; cela t'apprendra une autre fois à te jouer à la Faculté. »

Au reste, cette audace de se citer soi-même a trouvé au moins un imitateur illustre : Mozart ! Don Juan dit quelque part à Léporello : « Chante-moi donc cet air si fort à la mode ! » Et le valet entonne les couplets que Figaro, dans les *Noces*, adresse à Chérubin.

Si je ne me trompe, Molière parle encore de lui-même, bien qu'à mots couverts, dans *la Critique de l'École des femmes*, lorsqu'Élise raconte la déconvenue de Climène, qui avait invité Damon à souper, « sur la réputation qu'on lui donne et les choses que le public a vues de lui, » convaincue, d'ailleurs, « qu'il devait faire des *in-promptu* sur tout ce qu'on disait, et ne demander à boire qu'avec une pointe. » Il n'en fut rien, malheureusement. « Vous connaissez l'homme, dit Élise, et sa naturelle paresse à soutenir la conversation. » S'agit-il ici de Molière même ou de La Fontaine ? Ce qui est certain, c'est qu'il y a, dans ce délicieux passage de la *Critique*, le portrait d'un contemporain.

Ailleurs, ce ne sont pas des grands hommes du temps, mais des personnages célèbres à d'autres titres que Molière mentionnera dans ses ouvrages. C'est Barbin, le libraire du Palais, le Michel-Lévy de l'époque : « Nous nous verrons seul à seul chez Barbin, » dit fièrement Trissotin à Vadius,

conviant son rival à un duel de plumes. C'est un traiteur de Limoges, dont les dîners ont sans doute laissé de bons souvenirs à la troupe des comédiens nomades:

ÉRASTE.

Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère ?

M. DE POURCEAUGNAC.

Petit-Jean ?

ÉRASTE.

Le voilà. Nous allions le plus souvent ensemble chez lui nous réjouir.

La *Comtesse d'Escarbagnas* nous révèle l'existence d'un gantier fameux du nom de Martial. Quelqu'un venant à parler devant notre provinciale des épigrammes du poète latin qui porte ce nom :

— « Quoi ! s'écrie-t-elle, Martial fait-il des vers ? Je pensais qu'il ne fît que des gants. »

Et M. Tibaudier lui répond avec un air prudhommesque :

— « Ce n'est pas ce Martial-là, madame ; c'est un auteur qui vivait il y a trente ou quarante ans. »]

Dans les *Fâcheux*, cette sorte d'actualité, cette improvisation où le détail contemporain fourmille, Dorante le chasseur nous fait connaître le nom de Gaveau, un marchand de chevaux fort en renom, celui de Drécart, piqueur non moins illustre, et jusqu'à celui du garçon de Gaveau, qui se trouve être l'homonyme du traiteur de Limoges.

Bien que les écrivains classiques ne se piquent pas de préciser leur lieu de scène avec cette exactitude que nous imposent les lois du réalisme moderne, il y a, dans Molière, quelques détails intéressants sur la topographie parisienne au dix-septième siècle. Clitandre rencontre

Trissotin dans le Palais, où nous avons déjà vu ce même Trissotin donner rendez-vous à Vadius. Un personnage des *Fâcheux* nous promène

« Au Mail, au Luxembourg ou dans les Tuileries, »

énumérant, dans ce vers, les principales promenades de la ville.

Je ne parle pas des courtisans se rendant au Louvre et assistant au *grand* ou au *petit-lever*.

L'*Amour médecin* mentionne la foire Saint-Laurent, et nous montre qu'il s'y vendait des meubles estimés. Sganarelle, voyant sa fille enfoncée dans un morne ennui, cherche à la confesser, et lui dit :

« Est-ce que ta chambre ne te semble pas assez parée et que tu souhaiterais quelque cabinet de la foire Saint-Laurent ? »

Çà et là quelques mots sont jetés sur Paris, bien brefs, bien discrets, et qui ne nous révèlent pas grand'chose. Mascarille nous dira, dans *les Précieuses* : « Il y fait un peu crotté, mais nous avons la chaise. »

— « Comment trouvez-vous cette ville ? »

demandé Arnolphe à Horace.

— « Nombreuse en citoyens, superbe en bâtiments,
Et j'en crois merveilleux les divertissements.

Un des passages les plus curieux, à cet égard, se trouve dans *la Comtesse d'Escarbagnas*. Nous y voyons énumérés les auberges ou hôtels célèbres de Paris à cette époque :

JULIE

On sait bien mieux vivre à Paris dans ces hôtels dont la mémoire doit être si chère. Cet hôtel de Mouhy, madame, cet hôtel de Lyon, cet hôtel de Hollande, les agréables demeures que voilà ! »

Parfois aussi Molière fait allusion aur événements de son temps, solennités, faits de guerre, et, par ces indications, marque ses pièces d'une date impérissable :

Vous irez voir, monsieur, cette magnificence
Que de notre Dauphin prépare la naissance ?

Ainsi s'exprime Valère dans l'*École des Maris*, quand il s'efforce d'amadouer Sganarelle, qui se contente de répondre en bourru :

— Si je veux.

Et Valère, sans se déconcerter, poursuit :

— Avouons que Paris nous fait part
De cent plaisirs charmants qu'on n'a point autre part.
Les provinces, auprès, sont des lieux solitaires.

Dans les *Précieuses ridicules*, il est parlé des guerres de l'Artois et des Flandres. Jodelet se dit blessé à l'attaque de Gravelines, et c'est devant Arras que Mascarille et lui auraient accompli un de leurs plus beaux exploits :

— Te souvient-il, vicomte, de cette demi-lune que nous emportâmes sur les ennemis au siège d'Arras. »

Ce qui donne lieu à l'une des plus joyeuses répliques qu'il soit possible de trouver dans le théâtre de Molière, lorsque Jodelet, qui ignore absolument ce que c'est qu'une demi-lune, et cherche à surenchérir sur son compagnon, s'écrie avec fierté :

— « Que veux-tu dire avec ta demi-lune ? C'était bien une lune toute entière. »

M. de Sotenville nous apprend qu'il eut « l'honneur, dans sa jeunesse, de se signaler à l'arrière-ban de Nancy. »

Et puisque j'ai parlé de ces guerres qui, sous le règne de

Louis XIV, tenaient constamment en haleine l'attention publique, il faut signaler un très curieux passage, emprunté encore à *la Comtesse d'Escarbagnas*. Ce morceau peu connu (et qui donc lit la *Comtesse d'Escarbagnas?*) semble en avance d'un siècle, car il y est question de ces lecteurs acharnés de *la Gazette de Hollande*, nouvellistes à tous crins, qui, avec deux mots, gagnent des batailles et décident du sort des empires, et l'on sait combien ces hommes d'état en chambre, assez clairsemés au dix-septième siècle, ont pullulé dans le dix-huitième ! Je ne parle pas du dix-neuvième, où ils se nomment « tout le monde. »]

Le vicomte, amant de Julie, pour s'excuser de venir en retard à un rendez-vous, raconte l'ennuyeuse rencontre qu'il a faite

« d'un vieux importun de qualité. » — « Il m'a fait avec grand mystère, dit-il, une fatiguante lecture de toutes les méchantes plaisanteries de la *Gazette de Hollande*, dont il épouse les intérêts. Il tient que la France est battue en ruine par la plume de cet écrivain, et qu'il ne faut que ce bel esprit pour défaire toutes nos troupes ; et de là s'est jeté à corps perdu dans le raisonnement du ministère, dont il remarque tous les défauts, et dont j'ai cru qu'il ne sortirait point. Il sait les sècrets du cabinet mieux que ceux qui les font... Il nous apprend les ressorts cachés de tout ce qui se fait, nous découvre les vues de la prudence de nos voisins, et remue à sa fantaisie toutes les affaires de l'Europe. Ses intelligences même s'étendent jusqu'en Afrique et en Asie ; et il est informé de tout ce qui s'agite dans le conseil d'en haut du Prêtre-Jean, et du Grand-Mogol. »

Certes, le type de ce politicien n'appartient pas spécialement au temps de Molière ; mais cette *Gazette de Hollande*, ce cabinet, ce ministère (le mot y est), donnent à cette figure, si finement esquissée par le Maître, je ne sais quelle couleur d'actualité qu'il m'a paru intéressant de relever.

L'événement contemporain qui fournit à Molière l'allu-

sion la plus piquante, est peut-être encore cette visite d'un ambassadeur turc à la Cour de France, dont il aurait tiré prétexte pour imaginer la *Cérémonie* du *Bourgeois gentilhomme.* Ce qu'il faut dire ici, c'est qu'il y a, dans cette scène baroque, beaucoup plus d'exactitude qu'on ne serait d'abord porté à le croire. Le « turc de cuisine » qu'on y parle :

« Se ti sabir,
« Ti respondir. »

n'est pas, à beaucoup près, aussi fantaisiste qu'il en a l'air. Tous ceux qui ont été en Algérie, ou ont voyagé sur le littoral de la Méditerranée, sont en mesure de l'affirmer. Ce baragouin comique, mâtiné de français, d'italien, d'espagnol, de turc et d'arabe, s'y parle journellement, et forme, si je puis dire, le terrain neutre sur lequel s'engagent les transactions entre Européens et Orientaux. Les Français ont même pris l'habitude, en souvenir de Molière et du *Bourgeois gentilhomme*, de le désigner sous le nom de langue *Sabir*. C'est une langue, en effet, qu'il faut souvent connaître, et qui a ses dictionnaires et ses grammaires. L'amusante naïveté de sa forme s'augmente encore, pour nous, du réjouissant souvenir qui la rattache à notre Molière ; et je ne sais rien de plus drôle que d'entendre de graves Arabes nous réciter, sans le savoir, des passages du *Bourgeois gentilhomme.*

J'arrête ici, mon cher Monval, cette causerie déjà bien longue. Il ressort de tout ce que j'ai dit que la note de l'actualité n'est pas absente chez Molière ; mais on ne la trouve guères que dans les œuvres improvisées, dans les pièces de second plan, telles que *les Fâcheux, l'Impromptu de Versailles, la Comtesse d'Escarbagnas.* Ces productions du grand poète, littérairement inférieures aux autres, ont ainsi,

pour les fureteurs, les chercheurs d'anecdotes, un intérêt tout particulier. Mais il faut bien reconnaître que, dans ses chefs-d'œuvre, Molière évite la note contemporaine ; et l'on ne saurait l'en blâmer. A part *le Tartuffe*, où Louis XIV est mentionné (détail de commande), on ne trouverait guères, dans les grandes créations du Maître, des allusions aux hommes et aux choses de son temps. L'écrivain n'aurait garde d'imprimer à ses œuvres cette marque du temps et du lieu, qui les signale aux *badauds* du jour pour les vieillir et les *démoder* devant les auditeurs du lendemain. Molière n'écrit ni pour son siècle ni même pour son pays. Son vaste génie s'adresse d'instinct à l'humanité tout entière, en quelque temps et sous quelque latitude qu'elle vive. Il n'y a pour lui ni époque ni frontières. Enfin, il est trop dans la vérité absolue pour s'attarder aux détails de la vérité relative.

JULES GUILLEMOT.





DOCUMENTS INÉDITS

UN AUTRE MOLIÈRE

On lit, au registe 637 (f° 18) des *Archives de la maison de Condé*, pieusement conservées au château de Chantilly, ce curieux document, que Mgr le duc d'Aumale a bien voulu nous autoriser à reproduire et à commenter :

« *Mémoire de ce qu'a payé Monsieur l'abbé Lenet, le 14 novembre 1680, pour avoir tenu à Saint-Sulpice, pour monseigneur le Prince, un enfant du sieur* MOLIERE, *comédien de l'hostel de Bourgongne, avec madame Dadouville de la part de madame la Duchesse.* »

A M. le curé, une pistole d'or, cy............	1 pistole d'or.
Au clerc, un escu, cy............................	1 escu.
A celuy qui escrit sur le livre, trente sols, cy...	Trente sols.
Au suisse, trente solz, cy.........................	Trente solz.
Aux pauvres, six francs, cy.......................	Six livres.
A la sage femme, une pistolle, cy..............	1 pistolle.
A la nourrice, une pistolle, cy..................	1 pistolle.
A la garde, une pistolle, cy.......................	1 pistolle.

Somme totale, quatre pistolles d'or et quatre escus, laquelle de quatre pistoles et quatre escus m'a esté payée par M. Chauveau ce 14 novembre 1680.

Signé : Abbé LENET, *abbé de la Victoire.*

« Le sieur de la Nogeret rendra au sieur Chauveau la somme de quatre pistoles d'or et quatre escus, faisant 56 ll. qu'il a donnée à M. l'abbé de la Victoire pour le contenu au mémoire de l'autre part, et, rapportant par ledit sieur de la Nogeret ledit mémoire et quittance, ladite somme de 56 ll. luy sera allouée en la dépense de son compte.

Fait à Paris, le 14 novembre 1680.

Signé : LOUIS DE BOURBON.

Ce document est complété par l'*Extrait du compte pour l'exercice 1680-1681*, du 1er octobre 1680 au 31 décembre 1681 (*Archives de Condé*, n° 454, f° 219) :

« Rendu à Monsieur Chauveau la somme de cinquante-six livres qu'il a donné à M. l'abbé de la Victoire pour les frais du baptesme de l'enfant au sieur MOLIÈRE, *comédien*, qu'il a tenu au nom de monseigneur le Prince, avec Madame Dadouville au nom de S. A. S. Madame la Duchesse, suivant le mémoire, l'ordonnance de mon dit Seigneur et quittance du XVe novembre 1680 cy rapportés, cy... LVI l. »

Il ne saurait être question ici d'un enfant de notre grand Molière, mort en 1673, qui ne fut jamais comédien de l'Hôtel de Bourgogne, théâtre rival du sien, et dont Saint-Sulpice ne fut la paroisse à aucune époque.

On sait, d'ailleurs, que les trois enfants de Molière furent baptisés à Saint-Germain-l'Auxerrois, et tenus, le premier par le Roi et Madame (28 février 1664), le second par le comte de Modène et Madelaine Béjart (4 août 1665), le dernier par le frère de Boileau et la fille de Mignard (1er octobre 1672).

Or, le seul *comédien* qui ait pris ou reçu le nom de Molière après la mort de Jean-Baptiste Poquelin fut le célèbre Raisin *cadet* (Jean-Baptiste), que l'enthousiasme de ses contemporains surnomma quelquefois LE PETIT MOLIÈRE ; il

avait débuté *à l'Hôtel de Bourgogne* en avril 1679, et, incorporé à la troupe de Guénégaud à la jonction du 25 août 1680, il vint demeurer près de son théâtre, c'est-à-dire sur la paroisse Saint-Sulpice (1).

Il avait précédemment épousé une nièce des Beauval, la belle Fanchon (Françoise) Pitel de Longchamp, dont le père (2), la sœur (3) et les beaux-frères (4) étaient, à cette date, comédiens de M. le Prince de Condé, et c'est du baptême d'un de leurs huit enfants qu'il s'agit ici.

En effet, M. Jal donne la date précise du baptême à la page 1034 de son précieux *Dictionnaire critique* :

« Le 12 novembre 1680, dit-il, Raisin fit baptiser *Anne-Louise*, que tiennent Louis de Bourbon, prince de Condé, et Anne de Bavière (5), duchesse d'Enghien, représentés par l'abbé Lenet, abbé de la Victoire, et par Hélène de Dalot. »

Ainsi donc, sept ans après la mort de Molière, alors que sa veuve était, par un second mariage, devenue mademoiselle Guérin, Raisin cadet était assez communément connu sous le nom de *Molière* pour n'être pas autrement désigné dans un document quasi-officiel. Il serait piquant de savoir si ce fut sous ce pseudonyme illustre qu'il avait couru la province et débuté à l'hôtel de Bourgogne, dont les registres ne sont, malheureusement, pas parvenus jusqu'à nous.

GEORGES MONVAL.

---

(1) Il mourut, le 5 septembre 1693, rue Mazarine, « à la petite Bastille », et fut inhumé à Saint-Sulpice.

(2) Henri Pitel de Longchamp.

(3) Anne Pitel de Longchamp, femme de Michel Du Rieu.

(4) Jacques Raisin *l'aîné* et Michel Du Rieu, qui mourut, en 1701, « *huissier du cabinet du prince de Condé*. »

(5) Anne de Bavière avait déjà tenu, onze ans plus tôt (22 octobre 1669), une fille de Dominique, le célèbre Arlequin.



LES AFFICHES

DU THÉATRE DU MARAIS

A M. Louis Moland.

Paris, 2 août 1880.

Monsieur,

Je ne demanderais pas mieux que de dater de 1660 les affiches des comédiens du Marais, d'autant plus que, l'affiche de l'Hôtel de Bourgogne étant peut-être de 1658, et celle des comédiens de Monsieur de 1658 à 1660, il y aurait là une concordance qui expliquerait la réunion de ces vieux papiers.

Voici toutefois ce qui me fait encore hésiter :

C'est seulement dans le mois de novembre 1660 que M. de Sourdeac fit représenter la *Toison d'Or* dans son château du Neufbourg.

C'est seulement à la date du 1er décembre 1660 que Sourdeac prêta aux comédiens du Marais les décors et les machines de la *Toison d'or*, ainsi qu'il résulte d'une reconnaissance signée par Laroque, Hubert, La Thorillière, Chevalier, Brécourt et la demoiselle Desurlis.

C'est seulement le 15 février 1661 (d'après Parfait) que les comédiens du Marais représentèrent à Paris *la Toison d'or*.

Or, leur affiche portant cette mention : *En attendant nos*

superbes machines de la Conqueste de la Toison d'or, est-il vraisemblable qu'ils aient annoncé, dès février 1660, une pièce au sujet de laquelle ils ne devaient traiter qu'en décembre 1660, et qu'ils ne devaient jouer qu'en février 1661, un an plus tard !

Je vous en fais juge, monsieur, et vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Ch. NUITTER.

Parmi les quatre affiches de théâtre auxquelles M. Ch. Nuitter a consacré dans le *Moliériste* une si curieuse et si savante notice, deux m'ont paru plus importantes que les autres au point de vue littéraire. Ce sont celles qui proviennent de la troupe du Marais. La première, imprimée à l'encre noire, annonce le spectacle du mardi 3 février; la seconde, en caractères rouges, est du vendredi 13 du même mois. Toutes deux donnent comme très prochaine la représentation d'une pièce à machines, la *Conqueste de la Toison d'or*, œuvre du grand Corneille.

A quelle année se rapportent ces deux affiches ?

M. Ch. Nuitter répond à cette question de la manière suivante :

« La mention placée au bas des affiches du Marais : *En attendant nos grandes et superbes machines de la* Conqueste de la

Toison d'or, » fait tout d'abord penser à la première représentation de cet ouvrage, qui a eu lieu en 1661 ; mais le mardi ne se trouve être un 3 février, et le vendredi un 13 février, que dans les années 1665, 1671 ou 1682. C'est donc une reprise qui est annoncée, et les reprises de la *Toison d'or* ont été nombreuses. »

Il est évident qu'il ne peut s'agir ici de l'année 1661, mais est-il aussi certain que les affiches du Marais annonçaient une reprise et non pas une première représentation ?

En 1660, le 3 février tombait un mardi et le 13 un vendredi ; pourquoi nos deux affiches ne seraient-elles pas de cette année ?

Plusieurs renseignements fournis par ces affiches, semblent, à mes yeux du moins, justifier cette attribution.

D'abord, celle qui est imprimée en noir débute par ces mots : « Comme les divertissemens enjouez sont de saison. » Cette phrase indique qu'on était alors en plein carnaval : ce qui était tout à fait vrai en 1660, puisqu'en cette année là, comme en 1880, les Cendres tombèrent le 11 février.

Vient ensuite, dans cette même affiche, l'annonce de la « *plaisante comédie du Jodelet Maistre de Monsieur Scarron.* » L'omission du mot *feu* devant le nom de Scarron ne paraît-elle pas signifier que l'auteur de *Jodelet* vivait encore au moment où les Comédiens du Marais allaient jouer sa pièce ?

Cette explication, il faut bien l'avouer, n'est que plausible : mais si elle était vraie, elle exclurait toutes les années postérieures à 1660, puisque Scarron mourut précisément au mois d'octobre de cette année là.

L'affiche rouge annonce pour le vendredi 13 février la farce de l'*Usse tu cru.* Je n'ai pu trouver, dans les livres que j'ai eus entre les mains, la date exacte de la première

représentation de cette pièce ; mais si nous nous reportons aux témoignages contemporains, il est certain que sa plus grande vogue eut lieu dans l'hiver de 1659 à 1660. On peut dire que pendant toute la saison elle fit concurrence aux *Précieuses ridicules*. Tandis qu'au théâtre du Petit-Bourbon, le faux marquis de Mascarille faisait rire à gorge déployée aux dépens de deux provinciales, au jeu de paume du Marais Lustucru amusait un public moins délicat en reforgeant et en repolissant à coups de marteau la tête des femmes « accariastres, bigearres ou diablesses. » L'opérateur céphalique avait si bien mis son nom à la mode en 1660, qu'on le plaçait partout dans la conversation. Loret divise sa lettre bourrue du 31 janvier en couplets qui se terminent tous par cette question : *l'eusse-tu cru*. Quelques jours plus tard, le gazetier-poète, parlant de la mort du duc d'Orléans, Gaston de France, revient encore au mot en vogue par ces vers significatifs :

« Hélas, Paris, l'eusse-tu crû ?
« Cecy soit dit par parentaize,
« Cet interrogant ou fadaize
« Si publiquement indiqué,
« Ne fut jamais mieux apliqué (1). »

Voilà pourquoi, lorsque dans sa comédie des *Véritables précieuses*, imprimée le 7 janvier 1660, Somaize a l'idée de faire composer par son poète ridicule, Picotin, une tragédie sur la mort de *Lustucru*, lapidé par les femmes, Artémise, une des Précieuses, ne manque pas de s'écrier : « le sujet est bien du temps ! »

---

(1) *Lettre* du 14 février, lendemain de la représentation annoncée par l'affiche du Marais.

Si bien du temps qu'il me semble difficile de renvoyer à un autre jour qu'au vendredi 13 février 1660 le spectacle annoncé dans l'affiche rouge du Marais.

Quant aux années 1665, 1671 et 1682, proposées par M. Ch. Nuitter, la dernière doit être forcément mise en dehors du débat, puisque, dès le mois de juillet 1673, le théâtre du Marais avait cessé d'exister. Je ne vois pour le moment aucune raison péremptoire de repousser les deux premières, c'est-à-dire 1665 et 1671 ; néanmoins elles sont loin de réunir en leur faveur autant de motifs que 1660.

Mais si les affiches du Marais sont de 1660, comment se fait-il qu'elles annoncent si longtemps d'avance la *Conquête de la Toison d'or*, qui ne fut donnée au public parisien que vers le milieu de février 1661 ? D'où vient cet intervalle de plus d'un an entre les annonces et la première représentation ?

Il me semble qu'une étude attentive des circonstances qui ont précédé l'apparition de la *Toison d'or* sur la scène du Marais expliquera suffisamment ce long retard.

On sait que cet ouvrage fut composé pour Alexandre de Rieux, marquis de Sourdéac. C'était un seigneur normand, original et sans enfants, qui, selon Tallemant, « avait de l'inclination aux mécaniques, et travaillait de la main admirablement. » Il lui prit, dit l'auteur des *Historiettes*, « une fantaisie de faire jouer chez lui une comédie en musique, et pour cela il a fait faire une salle qui lui coûte au moins dix mille écus. » Avec une salle, il lui fallait une pièce et des acteurs. Il demanda la pièce à Corneille, qui avait déjà fait *Andromède*, et les acteurs à la troupe royale du Marais. C'était en 1659 que lui était venue cette fantaisie, et, comme à cette époque Mazarin négociait le traité des Pyrénées, le marquis conçut le dessein de donner, dans sa maison du

Neubourg, pour célébrer la paix, une fête dont ses machines et l'ouvrage de Corneille devaient faire le principal ornement. Les conférences du cardinal avec don Louis de Haro, commencées le 13 août 1659, se terminèrent le 7 novembre. Mais diverses circonstances empêchèrent le marquis de donner sa fête aussitôt qu'il l'aurait voulu. Il ne put, nous apprend Tallemant, convenir du prix avec Corneille, et l'on put croire que la représentation n'aurait pas lieu. Mais les difficultés s'aplanirent, le mécanicien et le poète tombèrent d'accord, et les préparatifs furent poussés avec activité. Si bien que Thomas, frère du grand Corneille, écrivait le 1er décembre 1659 à l'abbé de Pure : « M. de Sourdéac fait toujours travailler à sa machine, et j'espère qu'elle paraîtra *à Paris* vers la fin de janvier. »

Ainsi, dans les calculs des deux Corneille, comme dans ceux du marquis, la première représentation de *la Toison d'or*, — non pas au château de Neubourg, mais à Paris, — devait avoir lieu dans le premier mois de l'année 1660.

Est-il alors étonnant que les Comédiens du Marais, auxquels Sourdéac avait promis ses machines, les aient annoncées dès le mois de février ?

Par des motifs que nous ignorons, peut-être à cause de l'absence de la Cour, partie de Fontainebleau dès la fin de juillet 1659, la *Toison d'or* ne fut pas représentée, soit dans la maison du marquis, soit au théâtre du Marais, aux époques espérées. Ce fut seulement après le retour du Roi que Sourdéac donna sa superbe fête en Normandie, au mois de novembre 1660. Si bien que la tragédie de Corneille ne parut devant le public parisien que vers le 13 février 1661. Il y avait alors plus d'un an qu'elle avait figuré sur les affiches. Aussi Loret qui, dès le 1er janvier 1661, avait parlé

des grands apprêts auxquels elle donnait déjà lieu au Théâtre du Marais, annonce-t-il cette première représentation tant retardée dans les termes suivants :

« La *Conqueste de la Toizon*
« Que fit jadis défunt Jason,
« Pièce infiniment excellente,
« *Enfin*, dit-on, se représente
« Au jeu de paume du Marais. »

Ch. REVILLOUT,

Professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de Montpellier.



BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

Deux articles de M. Loiseleur. — Sous ce titre : *Molière en province, quelques découvertes sur ses voyages,* notre collaborateur M. J. Loiseleur a publié, dans *le Temps* des 9 et 12 août, une revue rapide et claire des documents relatifs aux pérégrinations de l'Illustre-Théâtre, qui ont paru depuis la publication de ses *Points obscurs* (1877).

Après avoir déploré la disparition des manuscrits, lettrés ou billets de Molière, M. Loiseleur dit un mot des faux autographes, et croit que le fameux Vrain-Lucas « n'a jamais contrefait l'écriture de Molière. » C'est là une erreur, qu'il nous est facile de rectifier, à l'aide du rapport des experts, MM. Bordier et Mabille, qui nous fut alors (1870) communiqué par le défenseur même de Lucas, notre regretté confrère et ami Horàce Helbronner.

La première pièce que le mystificateur apporta à sa victime fut une fausse lettre de Molière, payée 500 francs ! Et il n'y avait pas moins de *cent vingt-cinq* articles attribués à Molière dans les manuscrits vendus à M. Michel Chasles par Vrain-Lucas, qui estimait sans doute que, quand on fait du Molière, on n'en saurait trop faire.

En voici les titres : 34 lettres à Saint-Evremond, 24 au prince de Conti, 36 lettres ou pièces de vers; 16 lettres à divers ; *les Auteurs de bonne foi,* comédie en 1 acte ; *le Docteur pédant,* farce ; *la Jeunesse,* grand ballet ; *le Vilain devenu médecin,* tableau ; le *Fagoteux,* mascarade ; *l'Amoureux transi,* farce ; une copie de la *Lettre de M. de Vizé sur ma*

comédie du Misantrope; *Pensées libres d'un homme qui réfléchit quand il n'a rien à faire*; *les Médecins rivaux*, farce; *les Plaisirs champêtres*, pastorale; *l'Avare amoureux*; *Argon*, ou *le Médecin amoureux*; *le Médecin volant*, comédie; *M. de Pourceaugnac*, farce mi-partie en français, mi-partie en italien; et *l'Hypocondre* ou *la femme qui ne parle point*, comédie en 5 actes.

On voit que ce singulier fabricant n'y allait pas de main-morte. Ses produits sont aujourd'hui déposés à la Bibliothèque nationale.

Il importait de ne pas laisser cette lacune dans l'article de M. Loiseleur, d'ordinaire si exact et si bien informé.

C'est avec la plus grande autorité qu'il examine et commente les actes établissant le séjour de Molière à Montpellier (1654), aux États du Languedoc (1655), à Narbonne et à Béziers (1656), à Nîmes, Avignon, Lyon et Dijon (1657), à Lyon, Grenoble et Rouen (1658). — Cependant, à propos du baptistaire de Montpellier, publié par *le Moliériste*, M. Loiseleur commet une double erreur en donnant Madeleine de l'Hermite comme « *sœur* de l'Hermite Souliers, sieur de Vauselles, un des acteurs de la troupe des Béjart. » Elle était *fille* de Jean-Baptiste de l'Hermite, sieur de Vauselles, comédien de campagne et camarade de Molière; c'était le frère de son père, François Tristan l'Hermite, auteur de *Marianne* et membre de l'Académie française, qui portait le nom de Souliers.

Tout ce qui a trait, dans le second article, aux rapports de Molière avec d'Assoucy et Mignard, est traité de main de maître, avec la sagacité et la précision qui ont fait le succès des *Points obscurs*.

Un critique de mauvaise humeur, M. F. Brunetière, qui juge « exagéré l'intérêt qu'on attache, de nos jours, à tout ce qui regarde Molière » a répondu à quelques objections de M. Loiseleur par une longue lettre désagréable, insérée au *Temps* du 18 août, dans laquelle il faut reconnaître, toutefois, que la date du voyage de Chapelle et Bachaumont se trouve définitivement fixée. M. Loiseleur lui réplique avec esprit et modestie; ce n'est pas lui qu'on peut taxer d'exagération, qui a terminé son excellente étude par ce timide aveu : « J'attacherais, dit-il, un tout autre prix au moindre billet de la main de Molière, qui nous ouvrirait un aperçu nouveau sur les conceptions de son esprit ou la douloureuse histoire de son cœur ! »

Notre collaborateur n'est, pardieu, pas dégoûté! Plus que personne, nous partageons ses regrets; ses vœux sont les nôtres, et c'est dans le ferme espoir de les voir un jour réalisés que le *Moliériste* poursuivra sa tâche avec le même zèle et la même foi, en dépit de ceux qui ne pardonnent pas à Molière d'avoir joué les pédants et la pédanterie.

— Une nouvelle traduction russe de *l'École des Maris* vient de paraître à Pétersbourg. Le traducteur est M. Grigorieff.

— *Ce que Molière doit aux anciens poètes français*, tel est le titre d'une brochure in-4°, que M. Vilcke, professeur au gymnase évangélique de Lauban (Silésie), vient de publier en français.

— Nous avons omis de signaler, à sa date, un judicieux article de notre collaborateur V. Fournel sur *Molière et la Collection moliéresque*, publié dans la *Gazette de France* du 22 juin dernier.

DU MONCEAU.

BULLETIN THÉATRAL

COMÉDIE FRANÇAISE. — Dimanche 1er août, *les Précieuses ridicules* (les deux Coquelin, Barré; Mlles J. Samary et Bianca). — Mercredi 4, *les Fourberies de Scapin* (MM. Coquelin cadet, Barré, Joliet, Truffier; Mlles Bianca, Martin et Thénard). — Dimanche 8, *Tartuffe* (MM. Barré, Martel, Dupont-Vernon, Baillet, Joliet, Davrigny, Richard; Mmes Dinah-Félix, Reichemberg, Lloyd et Thénard). — Lundi 9, *les Fourberies de Scapin* (ut suprà). — Samedi 14, *le Dépit amoureux* (MM. Coquelin cadet, Prud'hon, Joliet, P. Reney; Mlles Reichemberg et Bianca). — Dimanche 15, *les Fourberies de Scapin* (u. s.). — Lundi, 23, *les Femmes savantes*. — Mercredi, 25, *Tartuffe* (Silvain). — Jeudi, 26, le *Dépit amoureux*.

On répète activement le *Bourgeois gentilhomme*, qui passera vraisemblablement dans le courant de septembre.

—— ODÉON. — Le premier spectacle de répertoire sera *le Tartuffe*, pour les débuts de Mme Laurence Grivot dans Dorine, et de M. Chelles dans Tartuffe. M. François jouera pour la première fois le rôle d'Orgon, M. Brémond celui de Cléante, et Mlle Waldteufel celui de Marianne. Mme Crosnier, MM. Amaury, Fréville et Rebel

reprennent Mme Pernelle, Damis, Loyal et Valère. Mlle Alice Chêne débutera par Elmire.

La petite troupe, dirigée par MM. Chabrillat et Simon, qui a parcouru l'Ouest et le Midi, n'a joué de Molière que *les Précieuses ridicules* et le *Malade imaginaire*, avec la *Cérémonie*.

—— PETIT THÉATRE DES ALOUETTES. — Dimanche 15 août, Mlle Marie Delaporte a offert à quelques amis, dans son charmant *Châlet des alouettes*, à Montmorency, une matinée dramatique dont ses élèves ont fait tous les frais.

Entre autres scènes choisies et réglées par l'excellent professeur, nous avons applaudi celle du Sonnet, des *Femmes savantes*, conduite avec beaucoup de verve par le jeune auteur du *Hanneton*, M. Bilhaud.

Mlle Marcelle Julien (de l'Odéon) et notre collaborateur M. Van Hamel, qui venaient de dire avec talent une scène de *Britannicus*, ont joué ensuite le 2e acte du *Misanthrope*, fort bien secondés par Mlle Bing (Eliante), M. Bilhaud (Philinte), et un jeune poète, M. A. Ehrard (Acaste). Mlle Marcelle Julien a de Célimène la jeunesse, la beauté, l'élégance ; elle a nuancé avec esprit la scène si difficile des portraits ; elle est comédienne avant d'avoir monté sur les planches, et fera, dès ses débuts, le plus grand honneur à son maître. M. Van Hamel a dit Alceste en homme du monde et en lettré ; sa prononciation est irréprochable, ce qui n'est pas un éloge banal, s'adressant à un hollandais.

Enfin Mlles Bing, Gaconet, Revel et M. Georges Delaporte ont lestement enlevé une des meilleures scènes des

Précieuses Ridicules. Mlle Bing ne se destine pas au théâtre, et c'est dommage : fine, naturelle, originale, douée d'une physionomie très mobile, elle semble née pour y réussir. Après avoir dit très simplement la jolie tirade de l'aimable Éliante, elle a joué Madelon avec une fantaisie comique, un instinct du mouvement, une variété de gestes, de clins d'yeux, de soupirs que plus d'une comédienne lui pourrait envier.

Ce qui nous a frappé chez tous les élèves de Mlle Delaporte, c'est un ton de bonne compagnie, la recherche du naturel, le souci de dégager la note personnelle, et surtout l'ignorance absolue des clichés en usage au Conservatoire.

Bien nommé ce petit théâtre, improvisé au milieu des champs, avec son personnel éphémère de jolis passereaux au chant clair et joyeux, Mlles Bing, Gaconet, Revel, etc., Je mets hors pages Mlle Marcelle Julien : heureux directeur, M. de la Rounat, chez qui pareille alouette va bientôt tomber toute rôtie !

MONDORGE.

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon.

N° 19, 2e ANNÉE 1er OCTOBRE 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

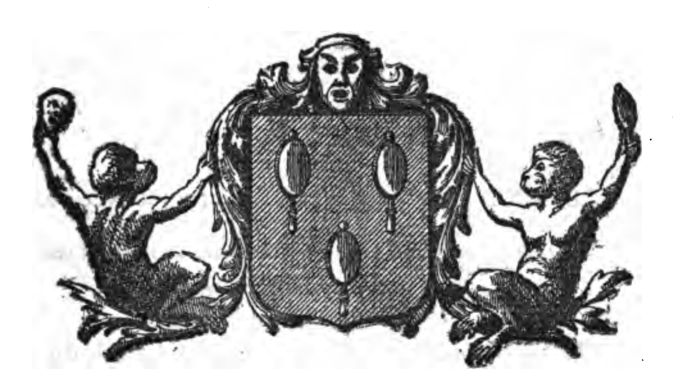
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XIX

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ* 400 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



LA THÉBAIDE

AU PALAIS-ROYAL

1664

La troupe du Palais-Royal avait quitté Paris le 30 avril pour se rendre aux *Fêtes de Versailles*; la rentrée eut lieu le dimanche 25 mai par *l'École des Maris* et la farce de la *Casaque*. Recette : 147 livres, ce qui donne à penser que le temps était beau, que la promenade fit tort aux théâtres, et que Molière avait besoin de renouveler son affiche.

Le mardi 27, *Don Japhet d'Arménie*, qui n'était pas pour la rajeunir. La recette descendit à 134 livres, et, comme il y avait des frais de figuration et d'accessoires, on commença par les payer; d'où NÉANT au partage.

Autant presque valait ne pas jouer. En pareil cas, les indispositions ne manquent guère. La Cour était d'ailleurs à Fontainebleau. Rien, de ce côté là, qui obligeât le théâtre à allumer ses chandelles. Il suffisait d'un prétexte pour les laisser éteintes. Ainsi s'expliquerait, faute de mieux, l'INTERRUPTION du 27 mai au 3 juin. Quoi qu'il en soit, c'est encore un assez mauvais moyen, pour remédier aux partages

nuls, que de supprimer totalement les recettes; on rouvrit donc avec *l'Étourdi*. *Les Fâcheux* et *Sganarelle* ensuite donnèrent ensemble, une première fois vingt-et-une livres de partage, vingt-deux ensuite, ce qui n'était pas à dédaigner; puis les recettes décrurent. On en revint à *l'Héritier ridicule* de Scarron. Décidément, le répertoire de Scarron n'était pas heureux chez Molière; aussi bien était-ce Molière qui l'avait fait tomber en discrédit. La recette de l'*Héritier ridicule* fut encore plus pauvre que celle de *Don Japhet :* 106 livres, aussi sèches que possible, et le même NÉANT au partage.

Il est vrai que Molière annonçait *la Thébaïde* pour le prochain spectacle, celui du vendredi 20 juin; c'était une nouveauté, un début dans lequel il avait confiance, une espérance affectueusement caressée.

Verba volant, la parole ne se fixe pas, elle s'envole sans laisser de trace, et, le plus souvent, il n'y a rien à regretter; mais quel malheur qu'il ne nous reste rien des annonces de Molière! Si nous avions celle qu'il dût préparer pour *les Frères ennemis*, nous verrions de quels soins délicats il entoura le premier essai de Racine, avec quelle chaleur d'affection il amena au jeune poète un public favorablement prévenu, et à quel prix faisant un obligé, il fit naturellement un ingrat.

Ingrat, l'auteur de la *Thébaïde* devait l'être. Boileau, qui l'a bien connu, et qui faisait à peu près seul les frais de leur commune amitié, ne dissimulait pas que Racine était né « railleur, inquiet, jaloux et voluptueux. » Mettons irritable et passionné, le portrait se complète. Il y manquerait encore (en 1664), l'impatience de la jeunesse, d'une jeunesse ardente à s'emparer de l'avenir, et surtout, il faut le recon-

naître, ce charme personnel qui est souvent le premier don du génie, et par lequel un poète de vingt-cinq ans commence à gagner les protecteurs dont il aura besoin pour ses ambitions.

Ce charme, dès Port-Royal, Racine l'avait exercé sur M. Hamon, ainsi que sur Antoine Lemaistre, qui en firent leur élève favori, et qui eurent bientôt lieu de ne pas croire à sa reconnaissance.

Il l'exerça sur Chapelain, qui lui signa tout de suite son brevet d'homme de lettres ; sur Colbert, qui fit honneur à la signature de Chapelain, et obtint du Roi pour le poète de vingt-et-un ans, une pension de six cents livres ; sur le duc de Saint-Aignan, qui ne l'introduisit peut-être pas le premier à la Cour, mais qui s'y déclara hautement son protecteur, et le mit probablement en relations avec la troupe du Palais-Royal, par Molière.

Ce n'était pas précisément là ce que désirait Racine, ou du moins, tout heureux qu'il pouvait être de se rapprocher d'un brillant farceur, d'un auteur comique en vogue auprès du public et en crédit auprès du Roi, un théâtre voué à la comédie, comme celui de Molière, n'était pas celui qu'il eût choisi pour y être joué. Son ambition littéraire visait au plus haut, et, de tout temps, son irritable orgueil s'était mis au-dessus de la jalousie.

Quelques années auparavant, un de ses amis, un de ses camarades du collège d'Harcourt, l'abbé Levasseur, lui avait ménagé une ouverture auprès du Théâtre du Marais, où Racine s'était empressé d'apporter une tragédie intitulée *Amasie*. Le Théâtre du Marais, sans trop pousser la comparaison, était à l'Hôtel de Bourgogne ce qu'est l'Odéon au Théâtre-Français, et, de plus, il avait quelque ressem-

blance avec notre ancien Théâtre du Cirque. Les deux troupes, entretenues par le Roi, s'appelaient également troupes royales. Les pièces à grand spectacle se jouaient dans la belle salle du Marais. Il s'y donnait de brillantes représentations qui attiraient la foule; après quoi, le public disparaissait. Les acteurs eux-mêmes disparaissaient, tantôt périodiquement, tantôt par male chance. En général, la troupe s'en allait à Rouen exploiter la saison d'été. C'est ainsi, vraisemblablement, qu'elle avait dû y représenter originairement *le Cid*, et qu'elle avait eu l'honneur de le ramener à Paris. Troupe souvent dispersée, souvent refaite et presque toujours bonne. La tragédie avait donc au Marais un refuge honorable, lorsque l'Hôtel de Bourgogne n'était pas en mesure d'accueillir tous les manuscrits qui lui étaient offerts. *Amasie* s'y serait trouvée en bonne compagnie. Malheureusement, après avoir paru favorablement disposé par une première audition de la pièce, La Roque, l'orateur du Marais, voulut relire lui-même l'*Amasie*, et revint sur son impression, au grand déplaisir du poète.

Racine, dans sa déconvenue, chercha naturellement un dessous aux variations de La Roque, et n'eut garde de découvrir que sa tragédie avait pu être refusée, parce qu'elle n'était pas encore un chef-d'œuvre; il s'en prit avec colère au mauvais goût des comédiens « qui n'aimaient plus que le galimatias, » écrivait-il à son ami; prenons garde au mot « galimatias », et retenons encore cette autre impertinence, « pourvu qu'il vînt du grand auteur. »

Reste à savoir cependant qui Racine entendait par « le grand auteur » ?

On se défend autant qu'il est possible de trouver le petit ttaché au secrétariat de l'hôtel de Conti aussi peu respec-

tueux envers l'illustre auteur du *Cid*, devenu l'auteur d'*Œdipe*. Un commentateur des plus autorisés, un maître en critique littéraire, M. de Saint-Marc Girardin, propose de lire ici Quinault entre les lignes; mais il n'y a guère moyen de se faire cette illusion. Galimathias, c'est une expression favorite de Boileau. Impitoyable pour tout ce qui n'avait pas la netteté, la justesse et la pleine clarté de langage, le législateur du Parnasse poursuivait le galimathias partout où il le rencontrait. Il le divisait plaisamment en deux degrés, le galimathias simple et le galimathias double : le simple, où le lecteur est seul à ne pas comprendre l'écrivain; le double, où l'écrivain lui-même ne se comprend pas par surcroît; et, lorsque Boileau donnait un exemple du galimathias double, c'était dans *Œdipe* qu'il le cherchait, ce me semble, et l'*Œdipe* de Corneille s'était joué le 24 janvier 1659; la lettre de Racine est du 5 septembre 1660, et il s'en fallait encore de trois ans, quatre ans peut-être, que Quinault ne fût l'heureux auteur d'*Astrate*.

Pour avoir eu neuf pièces jouées de 1653 à 1659, c'est-à-dire dans l'espace de six ans, durant lesquels, comme l'Achille d'Homère, Corneille, offensé, se retira sous sa tente après la chûte de *Pertharite*, Quinault n'était toujours que l'émule adroit, envahissant, mais inférieur, de Corneille le jeune. On disait « le tendre Quinault » avec une pointe d'ironie dans l'éloge, jusqu'à ce qu'on dît « le tendre Racine »; mais le dix-septième siècle ne prodiguait pas volontiers le surnom de grand à ses personnages célèbres. Plus tard même et au plus beau temps de sa fortune littéraire, le Quinault des opéras n'obtint pas un honneur auquel en ce moment Louis XIV ne prétendait pas encore, et qui n'appartenait qu'au grand Condé ainsi qu'au grand Corneille.

Quoi qu'il en soit, Racine eut bientôt pour se consoler le succès de son ode, la *Nymphe de la Seine,* avec les avantages qui en furent la suite.

Tout à fait remis de l'échec de son *Amasie,* il ébauchait, l'année suivante, une seconde tragédie; mais cette fois, homme de lettres authentique et pensionné, ce n'était plus pour la troupe du Marais, c'était pour les grands comédiens, les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne qu'il travaillait. Mlle de Beauchâteau avait accepté d'avance le rôle de Julie dans *les Amours d'Ovide.* Le voyage d'Uzès rompit ce beau projet.

En réalité, Racine était oisif. Sa pièce et son emploi lui laissaient trop de loisir. Un ami dangereux l'entraînait dans une vie de dissipation dont il ne pouvait soutenir la dépense. Racine avait des dettes, et les cent louis du Roi étaient loin de suffire à les payer. Il fallait prendre un parti sérieux. La situation de Racine était assez embarrassée pour qu'il n'eût pas d'objection à faire lorsque sa famille l'envoya dans le Languedoc prendre, auprès d'un de ses oncles, l'habit ecclésiastique, et se mettre en état d'être pourvu d'nn bénéfice. Au bout d'un an toutefois, lassé d'attendre sans rien voir venir, Racine quitta — ou ne quitta pas — la soutane (je crois plutôt qu'il ne la quitta qu'à demi), mais il reprit le chemin de Paris, poète comme devant, rendu aux hasards d'une vie sans profession bien claire, mûri toutefois par les lectures de la solitude, détaché peu à peu des maîtres suspects par de plus sûrs modèles, enlevé par Sophocle à l'Arioste, voire même à Héliodore, et se proposant de remuer les âmes de ses contemporains avec toutes les horreurs de la race d'Œdipe.

Il y a, dit-on, à Uzès, un débri de l'ancien château des

archevêques, qui se nomme encore le pavillon de Racine, et où le neveu de l'oncle Sconin aurait fait ses *Frères ennemis.*

Que l'idée de reprendre un sujet déjà popularisé par Rotrou lui soit venue à Uzès, qu'il y ait même commencé sa pièce, cela peut être; pour ce qui est de l'y avoir terminée, la correspondance de Racine ne permet pas d'accepter là-dessus la tradition locale. Racine était à Paris lorsqu'il écrivait à l'abbé Levasseur qu'il venait de faire et de défaire le quatrième acte de sa tragédie, et, en décembre, qu'elle allait bientôt être achevée.

Seulement, si les lettres de Racine ne confirment pas la légende d'Uzès, elles ne confirment pas davantage le dire de Grimarest au sujet de la part que put avoir Molière dans l'œuvre de début du futur rival de Corneille.

S'il était vrai que Molière eût proposé à Racine le sujet de la *Thébaïde,* il en résulterait naturellement que la pièce eût appartenu dès l'origine à la troupe de Monsieur. Eh bien! cela n'est pas. Dans la même lettre de décembre, où Racine écrit à son ami que la pièce est tantôt achevée, il lui dit aussi qui en jouera le rôle le plus touchant : « La déhanchée » ô jeunesse impitoyable! « la déhanchée fait la jeune princesse, » par conséquent Antigone. Or, qui était « la déhanchée? » Mlle Beauchâteau, de l'Hôtel de Bourgogne. C'était à elle qu'il destinait le rôle d'Antigone, comme il lui avait déjà destiné le rôle de Julie: c'était l'Hôtel qui devait représenter la *Thébaïde.*

Et cependant Racine était déjà en relations avec Molière. Sa lettre, toujours la même lettre, est pleine de Molière : Racine ne connaît pas encore l'*Impromptu de Versailles;* il n'a pas vu personnellement l'auteur depuis huit jours;

mais il ira le voir tantôt. Et puis encore : « Montfleury a fait sa requête contre Molière; mais, Dieu merci! (non! pas Dieu merci! C'est moi qui l'ajoute) Montfleury n'est point écouté à la cour. » Autre chose enfin : dès le mois précédent, Racine et Molière s'étaient rencontrés au lever du Roi, bien aises tous les deux, Racine, il le dit, « de ce que le Roi avait donné assez de louanges (assez se tient bien sur la réserve) à Molière, Molière de ce que ces louanges lui avaient été données devant Racine. »

Voyez-vous l'orgueil qui se refait sa part, après avoir retranché sur celle de l'autre ?

On sent toutefois dans la correspondance de Racine, autant que le permet une certaine habitude de froideur et une tenue de discrétion jalouse, on sent un attrait de curiosité qui le porte vers Molière comme vers la faveur et la vogue. Il se plaît à le rechercher. Il se fait un honneur d'être le bienvenu chez lui et se pique de savoir ce qui s'y passe; mais, à part lui, il a ses visées ailleurs pour sa pièce. L'Hôtel de Bourgogne est son théâtre préféré. Il a l'esprit de la maison. Il en est par avance, et à tel point que la fameuse requête de Montfleury ne le surprend ni ne l'indigne. Peut-être a-t-il été un des premiers à la connaître. En tout cas, il ne se récrie pas autrement contre la calomnie. Ce qu'il trouve de mieux à y répondre, c'est que les choses n'iront pas plus loin, parce que Montfleury n'a pas l'oreille de la Cour, ce qui semble une façon de sous-entendre : que serait-ce s'il était un homme écouté!...

Du reste, il est bien réellement de l'Hôtel. Sa pièce y a été reçue, elle y est promise au public, et Floridor en a parlé dans l'annonce. Comment se pourrait-il faire qu'elle ne s'y jouât pas, et comment se fait-il qu'elle n'y ait pas été jouée ?

Les louanges que le Roi donnait à Molière y sont déjà pour quelque chose, et c'est par où Molière était bien aise — Racine ne s'y trompait pas — de les recevoir devant lui. Les prévenances de Molière contribuèrent à ce résultat. Il tenait à s'attacher Racine, et l'attirait par toute la bonne grâce de ses procédés. Il était séduit d'abord. Il sentait le don merveilleux dans le charme de la jeunesse. Quel théâtre que le Palais-Royal, s'il eût ajouté à la comédie de Molière la tragédie du futur auteur d'*Andromaque!* C'était le rêve de l'Illustre-Théâtre accompli dans des conditions sans pareilles. Le rêve se réalisa un moment. Racine retira sa *Thébaïde* de la rue Mauconseil pour passer avec elle au Palais-Royal. Ce qui détermina surtout cette défection, ou ce qui en fut le prétexte, c'est qu'en annonçant *la Thébaïde*, l'Hôtel de Bourgogne ne lui faisait prendre rang qu'après trois pièces nouvelles. Molière profita de l'impatience de son jeune ami. Il pouvait le jouer tout de suite. C'était de quoi ébranler Racine. Le duc de Saint-Aignan dit peut-être un mot, Mlle Duparc un autre, et ce fut ainsi que *la Thébaïde* se produisit pour la première fois devant le public, le vendredi 20 juin 1664, représentée par la troupe de Molière.

Avec quelle distribution ? comme on dit au théâtre ; il est assez difficile de le retrouver aujourd'hui et d'ajuster un peu raisonnablement quelques noms d'acteurs à la liste des personnages. Et d'abord, Molière prêta-t-il lui-même son concours de comédien à la représentation ? Il y a bien de l'apparence. Molière aurait donc joué Etéocle, du même droit qu'il jouait César et Nicomède. Béjard pouvait faire Polynice, La Grange aussi ; toutefois, les qualités de La Grange le désignaient encore mieux pour le tendre et généreux Hémon. Créon allait à Du Croisy ou à la Thoril-

lière, dans le cas où celui-ci n'aurait pas représenté Etéocle à la place de Molière.

Quant aux femmes, le rôle de Jocaste revenait à Madeleine Béjard, la grande Madeleine; Antigone à Mlle du Parc, Olympe à Mlle de Brie, je suppose, à moins qu'Armande n'eût voulu faire au jeune débutant l'honneur qu'elle devait faire plus tard au vieux Corneille, dans *Attila*, de jouer le rôle de la confidente.

Ainsi se présentait la pièce sous les auspices de Molière et sous le patronage du duc de Saint-Aignan, auquel Racine la dédia ensuite.

Après le *Pylade* de Coqueteau de la Clairière, la *Zénobie* de Magnon, l'*Arsace* de de Prade, et le *Tonnaxare* de Boyer, c'était la cinquième tragédie nouvelle que donnait la troupe de Molière.

Elle réussit à petites recettes. La chaleur venue (20 juin), la Cour à Fontainebleau ne permettaient pas davantage ; mais elle réussit avec distinction. Du 20 juin au 21 juillet, le Palais-Royal la joua seule d'abord, puis avec le *Médecin volant*, puis avec un peu de danse, puis avec *Gorgibus dans le sac*.

Racine, comme les auteurs les plus favorisés, touchait deux parts sur la recette (on ne voit nulle part que Molière lui ait fait faire une avance de cent louis.) *Les Frères ennemis* en étaient à leur douzième représentation, lorsque la troupe fut appelée à Fontainebleau. Le Roi y recevait en grand appareil le Légat qu'il avait déjà reçu incognito le 3 juillet, et voulait lui offrir un échantillon des *Fêtes de Versailles*. Molière ferma donc son théâtre. Les comédiens du Palais-Royal partirent pour Fontainebleau et y donnèrent cinq représentations, quatre de la *Princesse d'Élide* dont la Cour ne semblait pas se lasser, une de la *Thébaïde* dont le spec-

tacle avait moins d'agrément puisqu'il ne fut pas redemandé.

Le voyage de Fontainebleau dura vingt-trois jours; Molière et ses camarades revinrent à Paris le 13 août, mais sans rouvrir leur salle. Rien ne pressait avec les jours caniculaires. On afficha cependant le 24 août. C'était un dimanche, et la veille de la fête du Roi. La circonstance fit à la *Thébaïde* une recette honorable, ce fut la dernière. Le chiffre du surlendemain, descendu à 170 livres, arrêta les représentations de la pièce.

Les *Frères ennemis* furent donc joués quinze fois devant le public, dix-huit fois en tout, y compris le voyage à la Cour, une visite chez M. de Moran, maître des requêtes, à l'occasion du mariage de Mlle de Moran avec M. de Guiry, plus un voyage à Villers-Cotterets où Monsieur, recevant le Roi son frère et ayant sa troupe de comédiens pendant huit jours, profita de l'occasion pour se donner le plaisir du fruit défendu : les trois premiers actes du *Tartuffe*.

Molière n'avait donc rien à se reprocher vis-à-vis de la *Thébaïde*. Il en avait dirigé les études avec un intérêt tout particulier, il en avait conduit les représentations aussi loin qu'il avait pu, leur épargnant le fort des chaleurs et leur faisant les honneurs des grandes circonstances. En résumé, Racine devait des remercîments à Molière ; il acquitta correctement la dette, mais non pas sans s'avouer que sa pièce n'avait pas fait enthousiasme à la Cour et sans se dire que son succès aurait été plus grand avec les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne.

Pour revenir à Villers-Cotterets, la troupe de Monsieur passa huit jours au château, du 20 au 27 septembre. Le Roi y alla le 20 et en repartit le 24. On se demande si les trois premiers actes du *Tartuffe* furent représentés grâce à la

présence du Roi qui avait indéfiniment ajourné la représentation de la pièce; mais sur la liste des spectacles de Villers-Cotterets, telle que l'enregistre La Grange, les trois premiers actes du *Tartuffe* viennent en cinquième lieu, par conséquent à peu près le 26. A ce moment, le Roi n'était déjà plus l'hôte de son frère. Il est probable qu'on attendit le départ du Maître pour contrevenir à sa défense, si toutefois la défense concernait les représentations données par ordre de MONSIEUR.

Après tout, rien n'était encore décidé pour *Tartuffe*. La pièce devait être soumise à l'examen de juges compétents; Molière était donc autorisé à la finir. Les applaudissements de MADAME et de sa petite Cour l'encouragèrent à reprendre son travail, puisque nous verrons bientôt l'ouvrage représenté au complet; mais, de l'œuvre achevée à la levée de l'interdiction, il y avait encore bien loin. Heureusement Molière avait en réserve *la Princesse d'Élide*. La saison d'hiver était assurée, elle pouvait venir, et elle se présenta d'autant mieux que la troupe fut encore appelée pour douze jours à Versailles où le Roi, parmi ses divertissements et ses chasses, réglait avec la Compagnie des Indes le second armement à diriger sur Madagascar.

A peine les comédiens étaient-ils de retour qu'ils perdirent un de leurs camarades et un des plus anciens compagnons de Molière, Du Parc, le Gros-René du *Dépit amoureux*, le mari de la belle Antigone et de la fière Alcine.

Nouvelle clôture.

« Mardi, 4 novembre, dit La Grange, on ne joua point à cause de la mort de M. Du Parc (1). »

---

(1) Suivant l'acte de décès recueilli par M. Jal, René Berthelot, di

On ne joua pas non plus le vendredi suivant. Le Théâtre rouvrit, le dimanche, par *la Princesse d'Élide.*

La Princesse d'Élide était un en-cas. Molière ne l'offrit pas autrement au public du Palais-Royal, puisqu'il la laissa telle qu'elle était : le premier acte en vers; le reste, ou peut s'en faut, à l'état de canevas. Pour tout dire, ce canevas avait réussi devant Louis XIV, et peut-être Molière aurait-il paru manquer de respect à la Majesté Royale s'il n'eût pas trouvé assez bon pour la ville ce qui s'était joué avec l'applaudissement de la Cour.

D'un autre côté, la pièce entièrement mise en vers avait-elle chance de devenir un chef-d'œuvre? Dans le doute, Molière ne tenta pas l'entreprise. Tout était pour le mieux. Après le bruit qu'avaient fait *les Plaisirs de l'île enchantée*, la curiosité du public parisien devait suffire au succès, et l'opinion prévenue suppléer à l'économie de la nouvelle mise en scène; car Molière ne se piqua pas de reproduire le brillant appareil de Versailles; on ne voit pas du moins dans le registre de La Grange un détail de dépenses supplémentaires pareil à celui du *Mariage forcé.* La première représentation paie « plusieurs frais extraordinaires »; mais

---

Du Parc, mourut, le 28 octobre, dans son domicile de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Le convoi eut lieu le lendemain.

Le théâtre ne joua pas dans l'intervalle du dimanche 26 octobre au dimanche 2 novembre; mais, le 26 octobre et le 2 novembre, il représenta *l'École des femmes;* puis il ferma de nouveau jusqu'au dimanche 9.

Au milieu de tous ces relâches on est un peu surpris de la note de La Grange. Le 4 novembre, la mort de Du Parc, inhumé depuis cinq jours, n'était guère qu'un dernier prétexte. On répétait la pièce nouvelle, — nouvelle pour Paris.

ces frais ne montent pas si haut que les comédiens ne touchent encore 32 livres de part. La recette du 9 décembre passa toute entière dans les frais, mais elle n'était que de 233 livres. Pour les décorations ou la décoration, le théâtre en fut quitte avec le produit de deux visites, l'une chez Colbert, l'autre chez M. des Rannes, 330 livres chacune, dont néant au partage.

C'est qu'en effet *la Princesse d'Élide*, jouée d'original dans le jardin de Versailles sur une scène sans machines, se réduit à aussi peu de mise en scène que l'on veut : unité de lieu absolue. Le prologue et les cinq actes se passent autour du même arbre, sous lequel l'Aurore éveille les valets de chiens et sur lequel se réfugie Moron poursuivi par son ours.

Pour les intermèdes, même simplicité d'exécution. Sur six, y compris le prologue, Molière faisait le jeu des quatre premiers. Madeleine Béjard jouait le rôle de Philis dans le troisième, le quatrième et le cinquième. Celui-ci est un duo ; mais Madeleine Béjard, aussi bien qu'Armande, avait une voix très agréable. Elle pouvait chanter le duo ; elle pouvait même, pour Paris, remplacer Mlle Hilaire dans le récit de l'Aurore, et, dans le divertissement final des bergers, des bergers héroïques, accompagner aux chansons les mêmes danseurs, — comédiens ou assistants habituels — qui avaient soutenu par un peu d'agrément les représentations des *Frères ennemis*.

Le calcul de Molière était juste. Sans atteindre aux chiffres du *Mariage forcé*, les deux premières recettes de *la Princesse d'Élide* montrèrent tout de suite ce que pouvait donner la pièce. Seulement, elle se rencontra à l'imprévu avec une de ces préoccupations publiques, avec un de ces

grands actes de la religion devant lesquels se désavoue — se désavouait lui-même le plaisir du théâtre.

Aux fêtes de Versailles, parmi tous les bonheurs dont on félicitait la Maison royale, se sous-entendait un bonheur plus doux, plus intime, un espoir à peu près annoncé par le Roi, la naissance prochaine d'un second enfant de France. Cet espoir promis à l'automne, l'automne, qui se glorifiait déjà d'avoir donné le Dauphin au royaume, allait s'en faire un nouveau sujet d'orgueil et d'allégresse, lorsque la Reine, sur son terme, se trouva prise d'une fièvre tierce simple.

Rien de grave, disaient d'abord les médecins; cependant, le 9 et le 11 décembre, le Saint-Sacrement fut exposé dans toutes les églises. L'inquiétude va vite autour des têtes couronnées, où elle se pique de donner la mesure du dévouement. Le 14, la recette de *la Princesse d'Élide* descendit à 475 livres. Le 16, naissait aux grandeurs de ce monde une royale petite créature, qui avait Madame pour marraine, pour parrain le prince de Condé, et qui reçut les noms de Marie-Anne sur les fonds de baptême.

Il y eut un mouvement de joie générale; la recette se releva; mais, deux jours après, l'état de la reine recommençait à inspirer des craintes. Sa Majesté recevait le Saint-Sacrement, et les prières se disaient encore dans toutes les églises. Le 19, la châsse de Sainte-Geneviève — cet objet d'une profonde vénération, à laquelle les religieux même ne pouvaient porter la main sans s'y être préparés par un jeûne solennel — était descendue précipitamment, à titre d'urgence, pour être visitée par les processions de toutes les paroisses et n'était remontée que le 22 sur ses quatre colonnes. Jusqu'à ce moment, on le conçoit, l'intérêt dut se détourner des spectacles; cependant le Palais-Royal fut

loin d'être désert, et la foule y revint le dimanche. La reine était hors de danger. Le Roi, qui ne l'avait pas quittée pendant sa maladie, se permit, le 24, le plaisir de la chasse. Les fêtes recommençaient et, le 29, sur un ordre de M. le Prince, la troupe de Monsieur partit pout donner une représentation au Raincy, chez la princesse Palatine.

EDOUARD THIERRY.

CORRESPONDANCE

Berlin, 27 août 1880.

A Monsieur J. C., vieil bibliophile.

Dans la lettre que vous venez de publier contre ma conjecture sur Mlle de Scudéry et la marquise Araminte (numéro d'août), conjecture qui a reçu l'approbation de M. Du Monceau (numéro de juin, p. 95), vous m'attribuez une idée que je n'ai jamais eue. Ce n'est pas moi, c'est M. Du Monceau qui a avancé « que Mlle de Scudéry s'était désignée sous le nom d'Artamène dans le *Grand Cyrus.* » Tout ce que j'ai dit moi-même sur ce sujet particulier se borne à ces mots : « Artamène est le caractère principal du Grand Cyrus. » (*Zeitschrift für neufranzosische Sprache und Litteratur*, von Korting und Koschwitz, I, p. 313).

Dr W. MANGOLD.



UN DOCUMENT INÉDIT
SUR
LE PÈRE DE MOLIERE

Mon cher Monsieur Monval,

Je vous envoie la pièce ci-jointe, dont je viens de prendre copie pour vous, et qui m'avait été signalée par l'obligeante amitié de M. Saige, l'un des archivistes de notre grand dépôt national. Cette pièce se trouve dans le précieux recueil des procès-verbaux du Conseil des dépêches (E. 1692, n° 199); elle porte les signatures autographes du chancelier Séguier, de l'avocat-général Talon, du conseiller d'Aligre, qui s'appelait au vrai Étienne Haligre, du président Tubeuf et d'un greffier dont je ne puis lire le nom.

C'est un arrêt du Conseil en date du 15 mai 1647, assez curieux par lui-même, car il montre, contrairement à des préjugés vulgaires, avec quel soin et quelle régularité s'administrait la Maison royale.

Il faut toutefois le lire presque en entier pour arriver au point particulier qui le rattache aux études spéciales du *Moliériste.*

En voici le texte :

15e may 1647.

« Le Roy estant en son conseil la Reyne Regente sa mère p^{te} s'estant faict representer l'arrest donné en sondit conseil le dix^{me} juin mvj^{c} quarante cinq par lequel Sa Ma^{te} a ordonné que par le sieur de Liancourt (1) premier gentilhomme de sa chambre il seroit faict inventaire et description des meubles de sa couronne qui sont dans les galettas du Louvre et du Petit Bourbon qui se trouveroient inutiles et en estat de n'en pouvoir plus tirer aucun service pour estre vendus au plus offrant et dernier encherisseur en la maniere accoustumée pardevant les commissaires à ce deputez et les deniers qui en proviendroient mis avec ceux des Menus plaisirs de Sa Ma^{te} entre les mains du s^{r} de Beringhen et employez a la refection des meubles auxquels faict travailler M. Renard commis au recouvrement de la refection des meubles de la Couronne. L'inventaire desd. meubles faict par led. s^{r} de Liancourt en presence desd. s^{rs} commissaires du xxiiij feb^{er} dernier contenant la nomination par eulx faicte d'office des personnes de Jean Gaboury et Thomas Breban, tapissiers ord^{res} de Sa Ma^{te} et m^{es} tapissiers a Paris, Jean Poquelin, Jean Bourlon et Louis Dupont, aussi m^{es} tapissiers, à present en charges de *jurez et gardes de la communauté des marchands tapissiers de Paris*, pour faire la prisée et estimation des meubles contenus aud. inventaire. Le rapport de lad. prisée et estimation faicte par lesd. experts le xxv feb^{er} dernier et autres jours suivants, par lequel ilz ont prisé tous lesd. meubles a la so^{e} de xxxj^{m} vj^{c} xlvij^{tt} vcii^{s}. et declaré qu'en y adjoustant les parisis montant a la so^{e} de vij^{m} xj^{tt} xvij^{s}. lesdits meubles se trouveront prisez leur juste valeur montant lesd. deux

(1) L'oncle de Molière, Nicolas Poquelin, était tapissier et concierge de la maison de M. de Liancourt, en 1637. (V. Eud. Soulié. Document IV, p. 148).

sommes a la somme de xxxix^{m} v$_{c}$ lix # 6^{s}. Offres faictes à Sa M^{te} par Pierre Collet et Jean Mattiere de prendre tous lesd. meubles pour la somme de xxxix^{m} v$_{c}$ lix # 6 s.

Et d'autant que lesd. meubles sont de telle qualité et en si grande quantité que la vente d'iceux n'en peut estre faicte en destail qu'avec de grandes longueurs et de grands frais.

Sa Ma^{te} estant en son Conseil la Reyne regente sa mere p^{te} a receu et reçoit les offres faictes par lesdits Collet et Matiere a ordonné et ordonne qu'elles seront publiées aud. conseil et affiches mises a la porte du Louvre pour estre lesd. meubles vendus et adjugez au plus offrant et dernier encherisseur. A ceste fin seront tenus les s^{rs} Monnier et Gaboury commis a la garde des meubles de la couronne les representer avec l'inventaire d'iceux a tous ceux dont ils seront requis, pour estre les deniers provenant de ladite vente employez a l'effet auquel ils ont esté destinez par ledit arrest du Conseil du x juin mvj^{c} quarante cinq. Ce faisant lesd. Monnier et Gaboury demeureront deschargez des meubles contenus aud. inventaire. »

(Signé) SEGUIER, TALON,
HALIGRE,
TUBEUF.

Il ressort de ce document authentique que, à la date du 15 mai 1647, Jean Poquelin remplissait les fonctions de juré et garde de la communauté des marchands tapissiers de Paris. Je crois que ce renseignement est absolument nouveau ; du moins, il ne me souvient qu'aucun biographe des Poquelins l'ait connu. Il a son intérêt, puisqu'il établit sur un excellent pied la situation morale et matérielle du père de Molière, assez estimé de ses confrères pour être appelé à l'honneur électif de représenter les intérêts de leur riche corporation.

AUGUSTE VITU.



LES AMIS DE MOLIÈRE

VINOT

Je viens enfin de découvrir le véritable Vinot, qui a donné, en 1682, de concert avec La Grange, la première édition complète de Molière, d'après les manuscrits de l'auteur.

Vous savez que je m'étais beaucoup préoccupé de n'avoir pas trouvé, dans les livres contemporains, une indication tout à fait satisfaisante, pour bien établir quel avait été ce Vinot, auquel tous les bibliographes ont attribué une part de collaboration dans la célèbre édition de 1682.

J'avais cru reconnaître notre Vinot dans le Robert Vinot *composeur de sauces*, dont B. Moncornet a gravé le portrait, et que Boursault a cité, avec Jodelet et Mascarille, dans la septième scène de son *Médecin volant*, (voyez mon *Iconographie Moliéresque*, n° 305, p. 111.)

Je tenais mon homme, en rencontrant, dans les notes manuscrites de du Tralage, le nommé VIVOT, qui savait par cœur la plupart des comédies de Molière, son ami, mais pourquoi *Vivot* au lieu de *Vinot* ?

Ce matin, en relisant le curieux article de Ch. Livet sur le costume de Tartuffe dans les premières éditions des gravures des Œuvres de Molière, je suis venu à penser que ce n'était pas La Grange, mais Vinot ou Vivot, qui avait fait exécuter par P. Brissart les dessins que Sauvé a gravés pour cette édition.

Autre idée lumineuse, j'ai eu recours à la liste des *Noms des curieux de Paris avec leur demeure et la qualité de leur curiosité*, publiée par P. Jacob Spon dans sa *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon* (Lyon, imprimerie de Jacques Koetn, 1673, in-8), et, cette fois, j'ai mis la main sur l'éditeur du Molière de 1682 :

« M. Vinot, rue de l'Arbre sec, estampes, tableaux anciens et modernes. »

J'en appelle à tous les moliéristes, n'est-ce pas le vrai Vinot, le seul Vinot, l'ami de Molière, le collaborateur de La Grange, celui qui a choisi le dessinateur P. Brissart et Sauvé pour illustrer l'édition de 1682 ?

PAUL LACROIX (Bibliophile JACOB).



NICOLAS DE TRALAGE

Notre savant collaborateur Paul Lacroix a publié récemment, chez Jouaust, dans la « NOUVELLE COLLECTION MOLIÉRESQUE, » des « *Notes et documents sur l'histoire des Théâtres de Paris, extraits du manuscrit de J.-N. du Tralage.* » Les moliéristes doivent lui savoir gré d'avoir donné cette satisfaction à leur curiosité.

J'aurais beaucoup à dire sur le choix fait par notre ami dans les papiers de Tralage ; mais je n'aime pas les *excerpta.* Je serais homme à témoigner plus de regret pour ce que l'on me dérobe que de reconnaissance pour ce qu'on m'offre, et ce serait tout à fait injuste. Il est évident que les passages relatifs à Mlle Châteauneuf, à Raisin, à Rosimont sont moins intéressants que les pages où il est parlé de Molière, et pourtant je me consolerai difficilement de ne pas les retrouver dans la publication de M. Paul Lacroix, parce qu'un éditeur ne risquera pas un nouveau volume tout exprès pour les y reproduire, et que, par suite, ils ont grande chance de rester désormais inédits.

Je n'insiste pas. Je veux seulement rappeler à M. Paul Lacroix où il a découvert que M. de Tralage (et non du Tralage) était parent du lieutenant-général de police La Reynie. Il dit, en effet, dans sa *Préface :* « Je découvris, je ne sais où, que M. du Tralage (lisez : de Tralage) était parent... etc. » — Cette découverte se trouve dans les *Lettres écrites de la Vendée à M. Anatole de Montaiglon par*

Benjamin Fillon, Paris, Tross, 1861, in 8°. (Lettre V, pp. 68-73.) Ce très intéressant ouvrage étant d'une extrême rareté, comme toutes les œuvres de M. B. Fillon, nous reproduirons ici le passage relatif à Jean NICOLAS, sieur de Tralage :

« M. de la Reynie avait un frère aîné, nommé Jean Nicolas, sieur de Tralage, lieutenant-général de Limoges, mort en 1659... Il a laissé, de Françoise de Carbonnières, un fils et une fille. Son fils, nommé Jean, comme luy, entré dans les ordres, s'était entièrement adonné à la géographie et à la recherche des plans et cartes, dont il avait composé un recueil, le plus ample et le plus complet qui eût paru jusqu'à luy. Il l'a légué, en 1698, à la bibliothèque publique de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, avec les livres de son cabinet et une rente de 2,000 livres sur l'hostel de ville (1). Il a publié quelques cartes et travaux d'histoire et de géographie. Sa fille (c'est-à-dire la sœur de celui-ci), nommée Gillon, épousa, en février 1660, Jean Guillaume, sieur de la Grange et de Rochebrune, fils du président des trésoriers de France de Limozin, qui eut la survivance de la charge de son père. (*Mémoire fourni*, en vue d'une nouvelle édition de Moreri, *en novembre* 1723, *par M. de Sarcy, ancien avocat au Parlement, qai a eu l'honneur de travailler avec M. de la Reynie jusqu'à sa mort.* — Cité par M. B. Fillon, p. 72).

Outre sa collection de cartes et plans, M. de Tralage avait formé, sans beaucoup de goût ni de critique, des re-

(1) La collection de J. Nicolas de Tralage est aujourd'hui à la bibliothèque nationale. (*Note de M. B. Fillon.*)

cueils de pièces plus ou moins intéressantes; c'est dans ces papiers qu'étaient dispersés, sans ordre, les notes, les copies, en un mot les documents souvent discutables désignés sous le nom impropre de Mémoires, ou encore de Manuscrits de Tralage. — La parenté de ce collectionneur avec M. de la Reynie a une grande importance, parce que, pour certains faits, certaines opinions qu'il avance lui-même, sinon pour les copies qu'il fournit, nous y voyons une garantie qu'il a pu être bien renseigné.

CH.-L. LIVET.

BULLETIN THÉATRAL

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Dimanche 20 août, *les Précieuses ridicules* (M. Coquelin cadet, Truffier; Mlles Samary et Bianca). — Mardi 31 et vendredi 3 septembre, *le Dépit amoureux* (Coquelin cadet, Mlle Bianca). — Mardi 7, *Amphitryon* (MM. Got, Thiron, Mounet-Sully, Laroche; Mmes Dinah-Félix, Dudlay, J. Samary). — Jeudi 9, *l'Avare*, pour le premier début de M. Leloir dans Harpagon (Coquelin cadet, Prud'hon, Boucher, Truffier, Martel, Joliet, Richard, Tronchet; Mmes Dinah-Félix, Reichemberg et B. Barretta). Le débutant a réussi dans un rôle bien lourd pour des épaules de vingt ans; il a bonne voix, bon masque, et possède de réelles qualités de grime. Sa longue taille et sa maigreur lui ont permis d'endosser le

costume de Grandmesnil. On lui a généralement reproché d'avoir assombri le personnage. Puissent Orgon et Chrysale, qu'il a choisis pour ses second et troisième débuts, tenir les promesses d'Harpagon! — Samedi 11, *l'Avare* (M. Leloir). — Dimanche 12, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet, Barré, Prud'hon, Joliet, Truffier, Davrigny; Mlles Bianca, Thénard et Frémaux, qui joue pour la première fois le rôle d'Hyacinthe). — Mercredi 15, *l'Avare* (M. Leloir) et *le Médecin malgré lui* (M. Got). — Vendredi 17, *Amphitryon* (pour le premier début de M. de Féraudy, élève de Got et premier prix de comédie, dans le rôle de Sosie, où il a été très goûté et souvent applaudi. On lui reproche toutefois un peu de monotonie et une imitation trop visible de son maître) et *les Précieuses ridicules* (MM. Coquelin cadet et Truffier; Mlles J. Samary et Bianca).—Dimanche 19, *l'Avare* (M. Leloir).—Lundi 20, mercredi 22 et vendredi 24, *Amphitryon* (M. de Féraudy). — Dimanche 26, *Tartuffe* (2e début de M. Leloir).

Les reprises du *Bourgeois gentilhomme* et de *l'Impromptu de Versailles* sont définitivement fixées à la fin d'octobre, date à laquelle sera célébré le bi-centenaire de la fondation officielle de la Comédie-Française.

ODÉON. — Vendredi 24 septembre, première soirée de répertoire classique : *le Tartuffe*, pour les débuts de M. Chelles dans le rôle de l'imposteur et de Mmes Raucourt et Alice Chêne dans Dorine et Elmire. Salle comble. Excellente représentation. Mme Raucourt très applaudie dans Dorine dont elle a bien l'allure, le verbe haut, l'autorité, la franchise, l'entrain, la bonne humeur; mais qu'elle soutienne un peu plus ses fins de vers. — Mlle Alice Chêne

est une grande et belle personne, qui a bravement infligé à ses cheveux blonds la coiffure du temps. Tous nos compliments pour ce consciencieux effort, et surtout pour la façon discrète et distinguée dont elle a joué le rôle difficile d'Elmire; nous lui reprocherons toutefois, au quatrième acte, d'adresser trop visiblement à la table sous laquelle Orgon est caché les paroles à double entente que Tartuffe prend pour lui seul. — Nous avons été moins satisfaits du début de M. Chelles, qui, précédé d'une sorte de réputation, nous a rendus sans doute plus difficiles. Il agrémente le rôle de Tartuffe de ports de voix mélodramatiques et de roulements d'yeux très superflus. A-t-il voulu imiter Rey ou Laurent, dont il rappelle fréquemment les intonations?

Nous avons retrouvé avec plaisir d'anciennes connaissances : Mme Crosnier, une Pernelle de la bonne école, Mlle Waldteufeld, une touchante Marianne; MM. François, très bien placé dans Orgon, Brémont, sympathique Cléante, Amaury et Rebel, et l'excellent Fréville, très amusant dans Loyal, son rôle de début il y a vingt-huit ans. Il n'est pas jusqu'à Flipote — personnage muet, comme on sait — qui ne soit tenu par une artiste, dont la taille et la figure promettent une Dorine fort présentable.

Au total, excellent ensemble, qui fait le plus grand honneur à la nouvelle administration.

Dimanche 26, première matinée populaire à prix réduits : *le Médecin malgré lui* (Porel, Clerh; Mlles Marie Chéron dans Martine et Faustine Chartier dans la nourrice).

MONDORGE.

PETIT QUESTIONNAIRE

RÉPONSES

2. L'ATRABILAIRE AMOUREUX (t. I[er], p. 21). — Lorsque, pour la première fois, j'ai relevé dans le *Registre des privilèges accordés aux libraires* le double titre : *Le Misantrope* ou *l'Atrabilaire amoureux* (voir mon édition de la *Fameuse comédienne*, aux notes) ; je ne connaissais aucune édition dont le titre fût conforme à celui du privilège ; mes recherches ne m'en ont pas fait découvrir depuis ce temps.

Il ne me paraît pas douteux, cependant, que le *Misanthrope* a été annoncé sur les affiches des comédiens avec le sous-titre explicatif ici relevé, comme *Sganarelle* ou *le Cocu imaginaire*, *George Dandin* ou le *Mari confondu*, etc.

Le sieur J. D. D. V. (Jean Donneau de Vizé), dans sa *Lettre escrite sur le Misantrope*, a rappelé, en les mêlant en un seul, les deux titres, et a parlé, à deux reprises, du *Misantrope amoureux*. Voici les deux passages :

1°. « Si l'on souhaite de voir le Misantrope amoureux, on doit être satisfait dans cette scène... » (la 1[re] du 2[e] acte).

2°. « Voilà, Monsieur, ce que je pense de la comédie du *Misantrope amoureux*, que je trouve d'autant plus admirable... »

CH. L. LIVET.

15. Une citation de J. Janin a compléter. (II, 51). — Le « Molière de M. de Trémont » est ainsi décrit à la page 151-2 du *Catalogue de la belle collection de lettres au-graphes de feu M. le baron de Trémont* (in-8, Paris, Laverdet, 1852).

« 1017. Molière (Jean-Baptiste Pocquelin), né en 1620, mort en 1673. Sa signature J. B. P. Molière, au bas d'une quittance de la somme de « *cinq cents livres, dont S. M. luy a fait don, pour luy donner moyen de supporter les frais et despenses qu'il luy convient de faire en ceste ville de Paris, où il est venu par son commandement, pour le plaisir et récréation de Sa dite Majesté, etc.* »; en date du 30e jour de juin 1660, avec la signature du ministre LE TELLIER.

Belle pièce sur parchemin, d'une belle conservation.»

G. M.

19. Le 3e placet du Tartuffe (II, 52). — La citation de la *Bibliographie Moliéresque* n'est pas erronée. On trouve, en effet, à la page 214 du tome XII du *Magasin pittoresque* (juillet 1845, fig. 17 de *l'Écriture en France depuis Dagobert Ier*), un fac-simile de l'écriture de Molière. C'est la fin de la supplique adressée à Louis XIV, le 5 février 1669 :

« .... *respectueuse la response de mon placet.*

J. B. POQUELIN MOLIERE. »

G. M.

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

Les Frais du *Bourgeois Gentilhomme*. — Notre collaborateur M. J. Claretie a publié, dans sa chronique du *Temps* du 31 août dernier, un curieux document inédit sous le titre : *Ce que coûtait une représentation de gala sous Louis XIV*.

Cet « Estat de la depence faite pour la comédie-ballet intitulé *le Bour-« geois gentilhomme*, dancé à Chambord au mois d'octobre dernier et « pour la répétition faite à Saint-Germain au mois de novembre ensui-« vant, auquel estat est joint la depence de quelques comédies représen-« tées à Versailles pendant le mois de novembre 1670 »

avait été copié, dès 1864, aux Archives Nationales (Maison du Roi, Menus, pièces justificatives des années 1619 à 1700, O 14.083) par M. Eudore Soulié, et c'est à l'obligeance du gendre de ce regretté molériste, de M. Victorien Sardou, que M. Claretie a dû communication de ce précieux document. Il nous fait l'honneur de le dédier au *Moliériste*, qui le remercie cordialement.

Déjà, dans ses *Nouvelles pièces sur Molière* (Paris 1876), notre collaborateur M. Émile Campardon avait publié un état analogue de la dépense « pour le divertissement de Chambord *(M. de Pourceaugnac)* et pour le dernier ballet recommencé à Saint-Germain-en-Laye, par le commandement de S. M., depuis le 26e février jusqu'au 9e mars 1670. »

Si l'on compare ces deux états, on y trouve à peu près les mêmes objets et les mêmes noms de fournisseurs :

Lully, Vigarini, le célèbre décorateur modènois; les tailleurs Fortier et Baraillon, le gantier Blanchard, le bonnetier Dufour, le rubanier Destienges, le plumassier Lenoir, le bijoutier Brécourt, le voiturier Lavigne et l'imprimeur Ballard. Tous deux sont ordonnancés par le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre, et arrêtés, l'un à la somme de 16,800 ᵗᵗ 2 ˢ, l'autre à celle beaucoup plus considérable de 49,404 ᵗᵗ 18 ˢ, enregistrée par le frère de Boileau, Puimorin, qui était alors intendant et contrôleur général de l'Argenterie et des Menus-Plaisirs et affaires de la chambre de S. M.

Remarquons, en outre, que c'est Hubert qui donne quittance des sommes touchées pour les frais et nourritures des Comédiens du Palais-Royal, dont il était le régisseur-administrateur.

La quittance des « Comédiens de l'Hostel » est donnée par le sieur Soulas, c'est-à-dire Floridor, qui était le chef de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne.

Ces documeuts fournissent les renseignements les plus précis, non seulement sur le personnel énorme qu'employait une représentation à la Cour, mais sur le mode de transport des comédiens et de leurs bagages, sur les costumes, les accessoires, la figuration, etc.; en un mot, ils nous font pénétrer plus intimement dans la vie théâtrale au temps de Molière.

A ces titres, ils ne peuvent qu'être bien accueillis de tous les Moliéristes.

DU MONCEAU.

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon.

Nº 20, 2ᵉ ANNÉE 1ᵉʳ NOVEMBRE 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

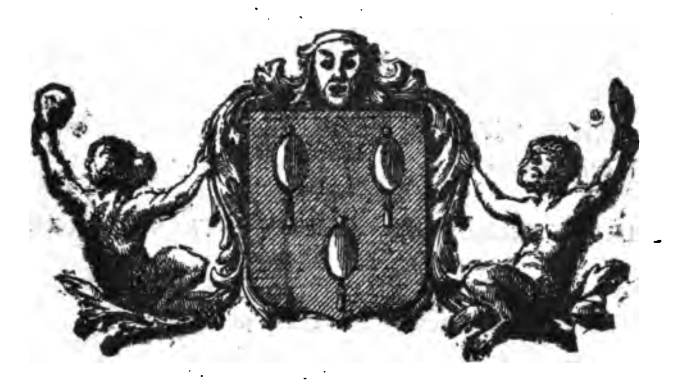
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dʳ H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS
LIBRAIRIE TRESSE
10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10
1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XX

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras, sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ 400 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



LA MAISON DE MOLIÈRE

Poésie de M. François Coppée

DITE PAR M. GOT

DOYEN DES SOCIÉTAIRES

A L'OCCASION DU DEUX-CENTIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Jadis, quand à travers le Maine et la Bretagne
Il traînait après lui ses acteurs de campagne,
Plus d'une fois surpris en plein champ par le soir,
Molière a dû frapper aux portes d'un manoir;
Et là, passant suspect, voyageur qui dérange,
Peut-être a-t-il parfois dû coucher dans la grange
Qu'ouvrait en maugréant quelque insolent valet.
Seul, le sublime fils du grand Shakspeare, Hamlet,
Aurait vu sur ce front la marque souveraine;
Seul, il eût fait accueil à la troupe foraine,
En leur disant à tous, avec beaucoup d'honneur :
« Soyez les bienvenus, messieurs, dans Elseneur! »
Les temps sont bien changés; et Molière, à cette heure,
Donne asile en sa grande et célèbre demeure

Aux maîtres du passé comme aux maîtres présents ;
Aujourd'hui même elle est vieille de deux cents ans ;
Et dans cette Maison, son œuvre, son idée,
Que plus que le Grand Roi son génie a fondée
Et qui pour la pensée humaine est un besoin,
Le rêveur, qui, jadis, étendu dans le foin,
Peut-être méditait déjà le Misanthrope,
Ce soir, à tout Paris, à la France, à l'Europe,
Au monde, où ses chefs-d'œuvre en tous lieux sont connus,
Peut dire avec orgueil : « Soyez les bienvenus ! »

Deux cents ans ! Songez-y... Quelle éclatante gloire
Demeure intacte après deux siècles dans l'histoire ?
Presque aucune. Quel roi, quel césar, quel tribun
Reste debout après deux siècles ? Presque aucun.
Le souvenir s'en va des gagneurs de batailles,
Comme leurs fronts laurés s'usent sur les médailles ;
La voix qui fit tomber les murs de Jéricho
S'éteint dans l'avenir profond et sans écho ;
L'herbe pousse en cachant la colonne abattue
Et l'échafaud se dresse où planait la statue.
Tout disparaît. L'Art seul a l'immortalité !
Et le plus clair esprit qui jamais ait été,
Molière, dont sans cesse une foule empressée
Acclame, en s'enivrant du vin de sa pensée,
Le nom toujours plus pur, plus illustre et plus beau,
Il a son temple, lui qui n'a pas de tombeau !

. . . .
. . . .

F. COPPÉE.



MOLIÈRE

AUTEUR DE BALLETS

ET DE

MASCARADES DE COUR

Il y aura toujours à deviner et à découvrir parmi les obscurités de la jeunesse dramatique de Molière. Voilà bien des années que je me préoccupe de retrouver la part que Molière a prise certainement à la composition des ballets et des mascarades qui ont été représentés au Luxembourg, chez Gaston d'Orléans. C'était là l'objet de mes recherches persévérantes et obstinées, lorsque je rédigeais le catalogue de la bibliothèque de Soleinne, lorsque je cataloguais et annotais la belle collection de ballets de Cour, que J. Techener a fait figurer en partie dans la *Description bibliographique des livres choisis en tout genre*, composant sa librairie (1858), et enfin lorsque je recueillais, avec des peines inouïes, les pièces inconnues ou rarissimes, que j'ai rassemblées et publiées sous le titre de *Ballets et mascarades de Cour sous Henri IV et Louis XIII*, de 1581 à 1652 (Turin, J. Gay et fils, 1868-70, 6 vol. in-16).

J'avais eu la bonne fortune de trouver à la Bibliothèque

royale un exemplaire unique du *ballet des Incompatibles*, imprimé à Montpellier en 1655; je l'avais attribué à Molière, parce qu'il est bien de Molière et qu'il ne peut être que de lui; mais j'ai vu depuis, avec une surprise croissante, que cette attribution, si naturelle et si certaine cependant, était contestée et repoussée par la plupart des moliéristes les plus compétents, par ceux-là surtout que j'aurais appelés à la rescousse pour déclarer avec moi que Molière seul avait pu composer ce ballet pour la troupe dont il était le chef et le directeur. Toutes les critiques ont porté sur ces six vers, que l'auteur du ballet a mis dans la bouche de Molière représentant une Harengère :

> Je fais d'aussi beaux vers que ceux que je récite
> Et souvent leur style m'excite
> A donner à ma Muse un glorieux emploi ;
> Mon esprit, de mes pas, ne suit pas la cadence :
> Loin d'être incompatible avec cette éloquence
> Tout ce qui n'en a pas l'est toujours avec moi.

Mes chers confrères, les plus raffinés en matière de goût, Loiseleur, Moland, Claretie, etc., n'ont pas compris que le premier vers, qui leur a semblé contradictoire ou impertinent, était à double entente, dans le style ordinaire des ballets, et faisait allusion, non pas aux vers de P. Corneille, de Rotrou, de Tristan l'Hermite, de l'Estoile, de Scarron, etc., que Molière récitait sur la scène comme comédien, mais bien à ses propres vers, qu'il récitait aussi, puisqu'il jouait toujours un rôle dans ses comédies, notamment dans *l'Étourdi* et dans *le Dépit amoureux*, représentés pour la première fois, l'un à Lyon et l'autre à Béziers.

Mon ami Claretie ayant dit dans son charmant ouvrage *Molière, sa vie et ses œuvres* (1873) : « Je ne partage pas l'o-

pinion de M. P. Lacroix, qui pense que ces vers signifient que la pièce était de Molière; » je lui adressai, à ce sujet, une lettre qu'il inséra dans la seconde édition de son livre (page 248) : « Molière, lui disais-je, composait les vers de ballet comme les vers de comédie, et ces vers ont le cachet de son style, ce cachet qu'on reconnaît entre tous, car Molière avait le style précieux, comme s'il était sorti d'une académie de précieuses. Voilà comment deux autres ballets, dansés chez Gaston d'Orléans, ont été reconnus, par Édouard Fournier et par moi, comme étant bien de l'estoc moliéresque. Il est à peu près certain que les prologues et divertissements ajoutés par Molière à ses pièces pour les représentations de la Cour sont remplis de vers qu'il avait faits dès longtemps en province, soit pour les représentations chez le prince de Conti, soit pour d'autres représentations dans les châteaux du Languedoc. »

Les deux ballets que j'avais attribués à Molière, outre celui des *Incompatibles*, étaient le *ballet des Vrays moyens de parvenir* et le *ballet de l'Oracle de la sibylle de Pansoust*, imprimés sans date à Paris, vers 1645, et qui tous deux appartiennent au répertoire des ballets de Gaston d'Orléans.

Il suffit de citer la douzième entrée du *ballet des Vrays moyens de parvenir*, dans laquelle sont mis en scène les gens de Cour, pour démontrer aux plus incrédules, que Molière s'est révélé tout entier dans cet excellent morceau de poésie satyrique :

> Fréquenter un palais, rouler dans une Cour,
> Repaistre son esprit de belles espérances,
> Rechercher des premiers l'approche des puissances,
> Bien souvent à midi demander s'il est jour,
> Du matin jusqu'au soir faire le pied de grue,
> En tous temps, en tous lieux, avoir la teste nue ;

Ce mestier est charmant à qui l'a bien goûté,
Aux esprits les plus forts il donne de l'envie,
Et l'on peut appeler une si douce vie
Une éclatante oisiveté.

Tout sexe dans la Cour trouve son intérest:
L'un suit les Favoris et l'autre les Princesses,
La Fortune à tous deux partage ses caresses,
L'un obtient un baston et l'autre un tabouret.
On languit quelquefois avant qu'on s'enrichisse,
Et l'on attend toujours, ou charge ou bénéfice.
Mais, quoy que ce moment soit longtemps à venir,
Tous les plus rebutés de l'estat où nous sommes
Disent que c'est le seul qui peut fournir aux hommes
Les vrays moyens de parvenir.

Nous trouverions sans peine, dans le ballet, d'autres indices, d'autres témoignages qui confirmeraient l'attribution que nous avons établie après une étude minutieuse du style et de l'esprit de la pièce, où la personnalité littéraire de Molière s'accuse à chaque vers. Nous avons signalé le premier, en le réimprimant, ce curieux ballet, dont l'édition de Paris, sans date, n'a pas été mentionnée par Beauchamps, dans ses *Recherches sur les théâtres de France*. Beauchamps n'a pas connu davantage une mascarade intitulée également les *Vrays moyens de parvenir*, que nous avons réimprimée aussi, d'après une édition in-4 de 6 pages, sans nom de lieu et sans date, mais que M. Victor Fournel reporte, avec beaucoup de raison, à l'année 1651. Or, Beauchamps (édit. in-4 de ses *Recherches*, page 63 de la 3[e] partie) décrit aussi une autre édition du *ballet des Vrays moyens de parvenir*, que le duc de La Vallière ne possédait pas et que nous n'avons pas encore eu la chance de rencontrer:

« *Ballet des Vrays moyens de parvenir*, dansé à Lion, le 16 février 1654, in-4, divisé en 12 entrées.

« La Nécessité, premier récit.

Première entrée, un Gagne-Petit; deuxième, un Cuistre de collège et un Portier de grand seigneur; troisième, la Poésie, la Chimie et la Magie; quatrième, un Joueur de gobelets; cinquième, Scaramouche, Briguelle et Trivelin; sixième, l'Astrologie, la Musique et la Peinture; septième, deux Reveudeuses; huitième, deux Pescheurs à la ligne, aux Dames; neuvième, l'Académie du jeu de la roue de fortune; dixième, un Vielleur avec son valet; onzième, un Vendeur d'oranges et de nogats, et une bouquetière en lierre.

« La Fortune, second récit.

« Douzième et dernière entrée : les Gens de cour. »

La description de ce ballet, dans l'édition imprimée à Lyon, est identique à celle de l'édition de Paris sans date, si ce n'est que, dans cette édition, la cinquième entrée donne le nom de *Scapamonte*, au lieu du nom de *Scaramouche*, le maître de Molière dans l'art scénique ou mimique, et son ami.

Il résulte vraisemblablement de l'existence d'une édition lyonnaise du *ballet des Vrays moyens de parvenir*, avec cette indication formelle : *dansé à Lion le* 16 *février* 1654, que ce ballet a été représenté sur le théâtre que la troupe de Molière et des Bejart occupait à Lyon depuis le mois de décembre 1652. Cette troupe, après avoir suivi le prince de Conti aux États du Languedoc, était rentrée à Lyon, vers la fin de l'année 1653, avec le prince qu'elle accompagnait :

« Le 26 décembre, dit M. Loiseleur dans son excellent ouvrage : *les Points obscurs de la vie de Molière* (p. 173), le prince s'achemina, par Montpellier, Vienne et Lyon, vers

Paris, où l'appelait son prochain mariage. Molière n'avait plus rien à faire au château de la Grange, et nous supposons qu'il suivit Conti jusqu'à Lyon, son quartier central habituel, comme on l'a vu par le passage de Chappuzeau, précédemment cité. Au cours de l'été suivant (1654), la troupe reprit ses tournées dans le Midi et se dirigea enfin vers Montpellier, pour la session des États, qui était une occasion de fêtes et de divertissements. C'est pendant la durée de cette session, ouverte le 7 décembre, que fut représenté le ballet des *Incompatibles*, imprimé en 1655 à Montpellier, chez Daniel Pech, et dansé en cette ville devant le prince et la princesse de Conti. »

Il est donc certain que la troupe des Béjart et de Molière dansait des ballets, et il est plus que probable que ces ballets étaient composés par Molière, qui y dansait aussi avec deux bonnes danseuses, Mlle de Brie et Mlle du Parc, comme il dansa depuis lui-même, avec son ami Baptiste, dans les ballets du roi, au Louvre et à Versailles.

Ce n'est pas tout : Molière était venu à Paris en 1651, comme je l'avais présumé par induction, et comme l'a prouvé Eudore Soulié dans ses *Recherches sur Molière* (page 48) : il y passa plusieurs mois. On pouvait donc supposer que, pendant cet intervalle de temps, il ne resta pas étranger aux ballets qui furent composés et imprimés en cette même année, et qui ne sont pas de Benserade, entre autres le *Ballet des Festes de Bacchus*, et la *mascarade des Vrays moyens de parvenir*, tous deux dansés par le Roi, au Palais-Cardinal, le 2 mai et le 12 juin 1651. C'est seulement en cette année-là que Benserade commença d'être chargé de la composition des ballets du Roi, et son coup d'essai fut le *ballet de Cassandre*, dansé au Palais-Cardinal le 26 février 1651.

P. L. JACOB, Bibliophile.



LES PLAGIAIRES DE MOLIÈRE
EN ANGLETERRE

(Deuxième article) (*)

Le dramaturge Arthur Murphy a fait jouer en 1761 une comédie en cinq actes, *All in the Wrong* (Tout le monde a tort) qui, quoique bien écrite, n'est que *Sganarelle* allongé.

Don Garcie de Navarre n'a été imité, en partie, qu'une fois, dans *the Masquerade* (la Mascarade), représentée en 1719, et écrite par Charles Johnson, un avocat qui, plus tard, devint aubergiste. Il a traduit assez librement la quatrième, la cinquième et la sixième scène du second acte, et les huitième, neuvième et dixième scènes du quatrième acte de *Don Garcie.*

L'École des Maris.—Nous avons déjà mentionné les différents emprunts de Richard Flecknoe, auteur des *Damoiselles à la mode.* Il a imité la première, la deuxième, la cinquième et la sixième scène du premier acte, ainsi que les cinq premières scènes, la huitième, la neuvième et la quatorzième du second acte et les dernières scènes du dernier acte de *l'École des Maris.* En outre, pour donner bonne mesure, il

---

(*) Voir *le Moliériste* du 1er août 1880.

a fait entrer dans sa pièce deux Léonores, qu'il nomme Anne et Marie.

Guillaume Wycherley, élevé en France, et qui avait fréquenté l'hôtel de Mme de Rambouillet, a inséré dans *The Gentleman Dancing-Master* (le Gentilhomme Maître à danser), joué en 1673, et imité du poète espagnol Calderon, la seconde et la cinquième scène du second acte de *l'École des Maris*. Dans sa comédie fort licencieuse *the Country Wife* (la Femme Campagnarde), représentée probablement en 1675, et dont le héros est un prétendu impotent, Wycherley s'est inspiré surtout de *l'Ecole des Femmes*, mais il a imité de *l'Ecole des Maris* la lettre d'Isabelle à Valère, et la seconde scène du troisième acte.

Otway a inséré dans *the Soldier's Fortune*, dont nous avons déjà parlé, une traduction libre des troisième, cinquième, huitième et neuvième scènes du second acte de *l'École des Maris*.

Sir Charles Sedley, un des plus brillants courtisans de Charles II, aussi immoral que Rochester et Buckingham, et poète dramatique à ses moments perdus, fit jouer, en 1688, une comédie *the Mulberry Garden* (le Jardin des mûriers), dans laquelle on trouve deux Isabelles, deux Léonores et quatre amoureux, et où plusieurs des scènes de la comédie de Molière sont imitées. M. Langbaine, dans son *Account of the Dramatick Poets* (Histoire des poètes dramatiques), publiée en 1688, admet, en parlant du *Jardin des mûriers*, que deux des caractères de cette pièce ressemblent tant soit peu à Ariste et à Sganarelle, mais prétend que « quiconque connaît les deux langues, donnera facilement, et avec justice, la préférence au bel-esprit anglais; Sir Charles n'a nullement besoin d'apprendre des Français à copier la nature. »

Des traductions littérales ont paru en 1714 et 1732, la première par M. Ozell, et la seconde par M. Baker.

J'ai déjà mentionné le Révérend Miller et sa comédie *the Man of Taste*, où se trouve une imitation de la première et de la seconde scène du premier acte de *l'École des Maris*. Dans ma notice sur *l'Étourdi*, j'ai aussi parlé de M. Arthur Murphy et de sa pièce *the School for Guardians*. Il y a suivi assez librement la première et la quatorzième scène du second acte de *l'Ecole des Maris*.

Les Fâcheux. Thomas Shadwell, que j'ai déjà cité, fit représenter, en 1668, une comédie *the Sullen Lovers or the Impertinents* (les Amants maussades ou les Impertinents). Il dédia cet ouvrage au duc de Newcastle, et dans sa préface, où il prend la défense de Ben Johnson, et qui fut une des causes de sa querelle avec Dryden, il dit qu'il avait entendu parler des *Fâcheux* avant d'écrire sa pièce, mais qu'il n'a lu cette comédie qu'après avoir fini la plus grande partie de la sienne. Il avoue avoir emprunté à Molière la première scène du second acte et la partie de piquet, dont il a fait une partie de trictrac, et déclare que « celui qui vole habituellement l'esprit des autres, volerait aussi toute autre chose, s'il pouvait le faire avec la même impunité. » Mais M. Shadwell se garde bien de parler des emprunts qu'il a faits au *Misanthrope* et au *Mariage forcé*, et que nous citerons plus loin. Qu'il nous suffise de dire que son héros Stanford est un composé de l'Alceste du *Misanthrope* et d'Éraste, tandis que *Sir Positive At-all* (le Sieur qui est positif en tout) est un abrégé de tous les fâcheux. Shadwell a surtout imité la première et la cinquième scène du premier acte, et la seconde et la troisième scène du second acte.

Ozell a publié aussi une traduction littérale des *Fâcheux*, et une autre, par MM. Miller et Baker, a paru en 1732.

L'Ecole des Femmes.— John Caryl, qui était secrétaire de la reine Marie, femme de Jacques II, fit jouer entre 1669 et 1670, une comédie : *sir Solomon, or the Cautious coxcomb* (Sir Salomon ou le petit-maître circonspect), qui ne fut imprimée que l'année suivante. Il y imite Arnolphe et Agnès, Horace, Alain et Georgette, mais il ajoute d'autres caractères, et l'intrigue est bien plus compliquée que dans la pièce de Molière. Dans l'épilogue, l'auteur déclare qu'il a pris sa comédie de Molière, qu'il appelle « le fameux Shakspear de ce siècle, et comme auteur et comme acteur. » N'oublions pas que Molière était encore vivant lorsque M. Caryl lui donna ces louanges méritées.

Nous avons déjà parlé de Wycherley et de sa comédie *the Country Wife*. Il y a emprunté à *l'Ecole des femmes* toutes les scènes où se trouvent Arnolphe et Agnès, ainsi que plusieurs autres. Dans la pièce anglaise, c'est aussi le mari Pinchwife (Arnolphe) qui dicte la lettre à Horner (Horace), et c'est Mme Pinchwife (Agnès) qui en écrit une autre pour son amant. Disons, en un mot, que l'auteur anglais a déshonoré la création de Molière par d'obscènes additions.

Un autre dramaturge anglais, Edouard Ravenscroft, déjà cité, a imité Arnolphe et Agnès dans sa comédie fort licencieuse : *London Cuckolds* (les Cocus de Londres), jouée pour la première fois en 1682. Jusqu'à l'année 1754, on avait l'habitude de représenter cette pièce sur la scène anglaise le jour même de l'installation du lord-maire de Londres, pour montrer le mépris qu'on ressentait pour les gens de la Cité.

M. Ozell a aussi imprimé une traduction littérale de

l'Ecole des Femmes, en 1714, et une autre, faite par M. Miller ou Baker, a paru en 1732.

Un certain John Lee, écrivit une farce en deux actes, d'après la comédie de Wycherley, et sous le même nom, qu'il fit jouer en 1765, à son bénéfice, mais elle n'eut aucun succès.

M. Isaac Bickerstaffe donna, en 1767, un opéra-comique *Love in the City* (l'Amour dans la cité), où il y a deux caractères, Priscilla, demoiselle créole, et Barnacle, qui ressemblent fort à Agnès et à Chrysalde. On y trouve aussi un avoué, Wagg, et un certain Spruce, qui sont des réminiscences du Mascarille et du Jodelet des *Précieuses ridicules*, et un argument emprunté au Gros-René du *Dépit amoureux*. La seconde scène du troisième acte de l'opéra anglais me semble basée sur la sixième scène du second acte de *l'Ecole des Femmes*. Plus tard on en a élagué quelques rôles, on en a fait une farce en deux actes qui, sous le nom de *the Romp* (la Gamine), eut beaucoup de succès en 1781.

Mais Arthur Murphy, comme nous l'avons déjà dit plus haut, a surtout imité *l'Ecole des Femmes* dans sa comédie *the School for Guardians*. Il a traduit librement la première, la seconde, la quatrième et la sixième scènes du premier acte, la sixième du second, la quatrième du troisième et la quatrième du quatrième acte de la comédie de Molière, ainsi que plusieurs autres scènes de cette même comédie.

Le célèbre acteur Garrick remodela aussi la pièce de Wycherley, changea la femme mariée en demoiselle, prit le dénouement de *l'Ecole des Maris*, en ôta toutes les osbcénités et quelque peu de sa vigueur, et fit représenter la pièce ainsi châtrée en 1776, sous le nom de *Country Girl* (la Demoiselle campagnarde), mais elle ne réussit guère.

Une certaine madame Cowley composa une comédie : *More Ways than one* (Il y a plus de routes qu'une), jouée en 1783, dont la partie principale est prise de *Sir Solomon*, de Caryl, imitation de *l'Ecole des Femmes*, à laquelle elle a ajouté un caractère, imité du Sir Positif des *Sullen Lovers* de Shadwell. La dédicace de cette comédie, faite par cette dame à son époux qui se trouvait alors aux Indes, est écrite dans un galimatias des plus ridicules.

H. VAN LAUN.

(*A suivre*).

PULCINELLA ET LUSTURU

Depuis quelque temps, le *Moliériste* s'occupe beaucoup de *Lustrucru*, ce héros de parade, qui attirait la foule au Marais, tandis que Molière amusait, avec ses *Précieuses ridicules*, les spectateurs, plus fins et plus lettrés, du théâtre du Petit-Bourbon. Après tout, ce successeur des Tabarin, des Turlupin et des Gauthier-Garguille, qui s'en allait, comme nous le rappelle M. Révillout, reforgeant et repolissant à coups de marteau les têtes des femmes « accariâtres, bigearres ou diablesses, » n'est pas encore trop à dédaigner, et se trouve, par ce qu'il offre de satirique, plus cousin germain des bons types comiques qu'il n'en a l'air au premier abord.

Me permettez-vous d'évoquer, à son sujet, un souvenir qui m'est personnel, mais qui ne sera peut-être pas sans intérêt pour les lecteurs du *Moliériste ?*

Il y a quelque vingt ans, j'ai retrouvé en Italie cette farce de *Lustucru*, qui pourrait bien en être originaire.

C'était à la fin de décembre 1857. J'avais quitté Rome pour m'embarquer à Cività-Vecchia. Arrivé dans ce petit port des États du Pape, j'y trouvai une mer si furieuse et un *sirocco* si terrible, que le bateau de Naples à Marseille, que j'avais à prendre au passage, s'y fit attendre trois jours durant. Trois jours à Cività-Vecchia, c'était jouer de malheur! Dans cette Italie, où, généralement, tout est intéressant, où la moindre bourgade est riche en œuvres d'art et en beautés naturelles, cette petite ville est d'une pénurie et d'une insignifiance uniques. Quand j'avais arpenté la *Via Trajana*, il ne me restait d'autres ressources que de parcourir la *Via Paolina*, sauf à revenir ensuite de la *Paolina* à la *Trajana;* et toujours ainsi! Mais comme, par malheur, l'une des rues est aussi dépourvue d'intérêt que l'autre, cette distraction était bien vite épuisée. Enfin, j'avisai un théâtre de marionnettes, avec cette affiche alléchante : *Pulcinella acconciatore di teste di donne* (*Polichinelle, raccomodeur de têtes de femmes*). Vous voyez que nous étions en plein *Lustucru*. En effet, Polichinelle avait une belle forge allumée, où, par charretées, les habitants du pays lui apportaient des têtes de femmes à façonner, chaque mari trouvant que le cerveau de sa ménagère appelait quelques remaniements (la réciproque eût peut-être été vraie, si les femmes eussent été libres d'apporter les têtes de leurs maris). Tout cela était gai, bon enfant, ce que j'appellerais gaulois, si nous n'étions hors

de France. Mais ce qui n'était pas le côté le moins curieux de la représentation, c'était l'entière *bonne foi* des spectateurs, qui suivaient la pièce avec autant d'intérêt et de passion que si les interprètes eussent été en chair et en os. Je dois dire que les petits acteurs de bois étaient gentils à croquer et manœuvraient à peu près comme ceux que nous voyons aujourd'hui chez M. Thomas Holden. La pièce était coupée par un ballet, et il fallait voir les petits danseurs exécuter consciencieusement leurs ronds de jambes, et les spectateurs applaudir, avec une frénésie tout italienne, les ballerines de leur choix. Le spectateur italien représente, par excellence, l'homme *qui croit que c'est arrivé;* il a des naïvetés dont nous ne pouvons nous faire idée, même en nous reportant aux beaux jours des *titis* du boulevard. La *blague* lui est absolument inconnue. En voici une preuve bien frappante : l'actrice qui est chargée d'un rôle d'homme n'hésite pas, fût-elle jeune, à orner (?) son menton d'une barbe. Quand les sœurs Marchisio chantaient *Sémiramide* sur le grand théâtre de Parme, Barbara, qui représentait Arsace, jouait le rôle avec de superbes moustaches et une formidable barbiche; et nul, là-bas, ne songeait à en rire. Les deux sœurs ont, depuis, joué le même opéra chez nous; mais je vous prie de croire qu'Arsace était soigneusement rasé.

Me voici un peu loin de *Lustucru* et de *Pulcinella acconciatore di teste di donne*. Une question se pose à ce sujet : Les Italiens ont-ils copié notre farce du dix-septième siècle, ou notre *Lustucru* ne reproduisait-il plutôt lui-même un vieux scénario d'au-delà des Alpes? Je me contente de poser ce point d'interrogation, et laisse à ceux qui ont le bonheur et le loisir de pouvoir se livrer à des recherches

bibliographiques le soin d'y trouver une réponse. Il m'a paru seulement n'être pas sans intérêt de signaler ce rapprochement avec une farce contemporaine de Molière, dont les curieuses affiches que *le Moliériste* a reproduites dernièrement ont réveillé le souvenir.

JULES GUILLEMOT.

LA PRINCESSE D'ÉLIDE

CONTINUÉE EN VERS

LA || PRINCESSE || D'ÉLIDE, || COMÉDIE GALANTE || *de Mr.* DE MOLIERE, *mêlée de* || *Musique et d'Entrées de Ballet.* || Representée pour la première fois devant || le Roi à Versailles le 8 Maï 1664. || *Et nouvellement continuée en Vers par le* Sr. *D. L.* || A BRUXELLES. || Chez NICOLAS STRYCKWANT, Imprimeur et Marchand || Libraire ruë de l'Évêque à l'Image de S. Augustin, 1736. || *Avec permission des Supérieurs.* In-12 de 63 pp.

A la fin se trouve la note suivante :

« *Représentée à Bruxelles sur le grand Théatre le 11 février 1736, par la troupe du Sr. Huau.* »

Tel est le titre d'une édition de cette comédie imprimée spécialement pour la scène de Bruxelles, et qui était demeu-

rée inconnue à M. Paul Lacroix. Elle mérite pourtant une mention spéciale, non-seulement à cause de cette collaboration posthume, mais surtout par la singularité de la versification dont le Sr D. L*** a gratifié la prose de Molière.

Dans un court avertissement, il nous fait part des motifs qui l'ont amené à transformer ainsi la comédie primitive :

« ..... Il (Molière) reçut de sa piece tout l'honneur qu'il en pouvoit esperer, quoique le peu de tems qu'on lui avoit donné ne lui eût pas permis d'y mettre la derniere main, n'y aïant que le premier Acte et la moitié de la premiere scène du second qu'il ait pû mettre en Vers, et tout le reste n'étant proprement qu'un craïon de ses pensées tracé à la haste dans une prose à laquelle il n'a pas même pû donner toute l'étendue qu'elle pouvoit avoir. *Cette disparité deviendra moins sensible aujourd'hui par le soin qu'on a pris de mettre en Vers cette même Prose; et quelque différence qui se puisse trouver entre la versification d'un aussi grand Maître, et celle de son Continuateur, on a crû que les pensées de l'Auteur scrupuleusement suivies ne perdroient rien de leur prix lorsqu'elles se montreroient revêtues d'une expression plus cadencée et d'un langage plus soutenu et plus harmonieux.* »

Il est réellement fâcheux que Molière n'ait pu, de son vivant, jouir d'une telle faveur. Il est certain que, rencontrant pareille aide, il ne se serait plus donné la peine de rien versifier, qu'il s'en serait entièrement reposé sur le sieur D. L***, et qu'il aurait partagé avec lui les largesses dont le comblait Louis XIV.

Une citation nous mettra à même de juger du talent du poète (?) et des difficultés qu'il a dû vaincre pour respecter le style du grand Comique, tout en reproduisant les mêmes pensées.

Au commencement du quatrième acte, la princesse dit : « Prince, comme jusques icy nous avons fait paroître une conformité de sentiments, et que le ciel a semblé mettre en nous mêmes attachements pour notre liberté et même aversion pour l'amour, je suis bien aise de vous ouvrir mon cœur, et de vous faire confidence d'un changement dont vous serez surpris.... »

Voici comment cette prose est traduite en vers :

« Prince, ce que nos cœurs ont de conformité,
« Ce ferme attachement pour notre liberté,
« Cette horreur pour l'amour si pénible à détruire,
« De mes intentions m'invite à vous instruire.
« Je veux bien vous ouvrir mon cœur confidement,
« Et vous serez surpris de son prompt changement.... »

Comme cette poésie rend bien l'idée émise par Molière! Quelle clarté! Quelle abondance! Quel choix d'expressions! Il eût été réellement pénible pour la postérité de ne pas avoir connaissance d'une œuvre aussi remarquable. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir la signaler ici, et de faire connaître aux moliéristes les honneurs qui attendaient, plus de cinquante ans après sa mort, leur Auteur de prédilection.

Quoi qu'il en soit, mauvaise ou bonne, cette nouvelle forme de *la Princesse d'Élide* devait être signalée, d'abord pour sa rareté, et ensuite parce qu'elle apporte une pierre nouvelle au monument que l'on élève au grand Écrivain dont s'honore, à juste titre, la France entière.

FRÉD. FABER.

Ce sieur D. L., qui acheva de mettre en vers *la Princesse d'Élide*, est Du Lac, ancien comédien de province qui fut, à Bayonne (1719), et plus tard à Metz, le camarade d'Armand, le joyeux comique du Théâtre-Français.

G. M.

SUR UN VERS DU MISANTHROPE

Les commentateurs se sont plus d'une fois mépris sur le sort auquel Alceste condamne le sonnet d'Oronte:

« Franchement, il est bon à mettre au cabinet. »

(MISANTHR., v. 376).

Le sens, aujourd'hui bien fixé, de ce vers est celui qu'ont indiqué MM. Despois et Mesnard, dans leur excellente édition des ŒUVRES de notre poète : « Votre sonnet est bon à serrer au fond d'un tiroir, à garder pour vous seul. »

Permettez-moi de mettre sous les yeux de vos lecteurs un passage d'un auteur contemporain, qui confirme pleinement cette interprétation. Charles Robinet, constatant, dans sa *Lettre en vers à Madame* du 23 aoust 1665, le succès qu'avait obtenu sa précédente épître, s'exprime ainsi :

« D'autant plus qu'on panegyrise
« Cette missive que l'on prise,
« Qu'on en trouve le stile net,
« Noble et *digne du cabinet ;*
« Qu'on dit que suivant les matières,
« J'ay conservé les caractères
« Et que c'est un chef-d'œuvre enfin,
« Oui, sans en faire icy le fin,
« Je sens que mon cœur est la proye
« Plus de la peur que de la joye... »

Dans les deux passages, le *cabinet* est bien le meuble où l'on serre les papiers que l'on veut conserver.

ÉMILE PICOT.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

—La Relique de Molière, du cabinet du baron Vivant-Denon. — M. Ulric Richard Desaix vient de faire imprimer, avec luxe et à petit nombre, en un volume in-8° raisin de 43 pages, caractères elzéviriens, titres en rouge et noir, fleurons, lettres ornées et portrait du baron Denon gravé par lui-même, l'intéressante lettre que nous avons publiée sous ce titre dans notre livraison du 1er juin 1880. M. R. Desaix a considérablement grossi son travail; des notes curieuses et un appendice bibliographique n'avaient pu trouver place dans notre petite publication, qui se trouve chaque jour plus à l'étroit pour accueillir, comme elle le voudrait, les nouveaux hôtes qui lui arrivent de tous côtés. Il a confié son manuscrit revu et augmenté à un imprimeur de Châteauroux, M. A. Aupetit, dont les presses peuvent dès aujourd'hui, comme celles de Berger-Levrault à Nancy, rivaliser avec les Jouaust, les Quantin, les Motteroz. Cet ouvrage se trouve à Paris, chez Vignères, éditeur d'estampes, rue de la Monnaie, et à la librairie Arnaud et Labat, Palais-Royal, au prix de 5 francs.

— Lire, dans le *Voltaire* du mercredi 29 septembre, le premier-Paris : *Molière opportuniste*, par de Ferney.

—Le jour même de la reprise de *l'Impromptu de Versailles*,

la librairie Tresse a mis en vente une nouvelle édition de cette comédie, conforme à la représentation et collationnée avec soin sur l'édition originale de 1682. Elle est précédée de l'exacte distribution des rôles aux deux reprises de 1838 et de 1880. — 1 vol. gr. in-18 anglais, de 36 pages. Prix : 1 franc.

—SOUVENIR DU BI-CENTENAIRE DE LA COMÉDIE.—MM. Jouaust et Ollendorf viennent de publier une édition « commémorative » de *l'Impromptu de Versailles* et du *Bourgeois gentilhomme*, précédés d'une excellente notice de M. P. Regnier et des beaux vers de François Coppée, *la Maison de Molière*. Ce joli volume, imprimé par Jouaust, renferme un curieux appendice inédit : la leçon du « maistre à dancer » conforme à la tradition du comédien-chorégraphe Faure. Il est illustré de deux portraits en pied de Molière dans ses rôles de M. Jourdain et du marquis ridicule de *l'Impromptu*, fort bien gravés par M. Damman, mais de pure fantaisie et sans valeur documentaire. Ne valait-il pas mieux reproduire simplement les anciennes gravures de Brissart et Sauvé? — Le prix est de 10 francs.

—Vient de paraître à la librairie Dentu, au millésime de 1881, une brochure in-18 de M. le Dr Saucerotte : *les Médecins au théâtre depuis Molière*. — Prix : 1 fr. 50 c.

—ACTEURS ET ACTRICES DU TEMPS PASSÉ. —Le succès des notices biographiques contemporaines publiées à la librairie des Bibliophiles par notre collaborateur F. Sarcey sous le titre de : *Comédiens et Comédiennes*, a engagé M. Jouaust à donner une nouvelle série de portraits, rétrospectifs cette fois, confiée à M. Ch. Gueullette pour les notices, à M. Ad. Lalauze pour les gravures à l'eau-forte.

Les trois premières livraisons ont paru. Consacrées à *Michel Baron*, *Marie de Champmeslé* et *Armande Béjart*, elles rentrent, par cette dernière surtout, dans le cadre du *Moliériste*, qui attendra les deux livraisons sous presse : *Raymond Poisson* et *la Raisin*, pour adresser quelques critiques de détail à cette intéressante publication.

Jusqu'ici, M. Gueulette s'est contenté de résumer d'une façon claire et correcte les travaux très connus de ses prédécesseurs : ce n'est pas assez pour nos curiosités d'aujourd'hui. Il ne donne pas un fait nouveau, et ne rectifie guères d'erreurs, n'étant pas remonté aux sources. Que nous importe la citation d'un doute émis par Lemazurier sous le premier Empire? M. Gueullette ignore-t-il qu'il existe à la Comédie-Française des Archives dont l'accès est ouvert chaque jour à tous les travailleurs et principalement aux spécialistes qui s'occupent de l'histoire du théâtre? Il aurait puisé là de nouveaux détails, des renseignements inédits, des dates certaines dont ses notices sont dépourvues.

Nous n'avons que des éloges à adresser à M. Lalauze pour ses trois portraits si finement gravés. Celui de Mlle Molière est adorable. Cruelle Armande, comme on comprend, en vous voyant, ce que Molière a dû souffrir!

DOCUMENTS SUR LE MALADE IMAGINAIRE. — Sous ce titre modeste, notre éminent collaborateur M. Edouard Thierry vient de publier, à la librairie Berger-Levrault un « *Estat de la recette et despence faite par ordre de la Compagnie* » conservé aux Archives du Théâtre-Français, qu'il accompagne d'une très remarquable *introduction* et de précieuses *notes*, en un beau volume in-8° de 391 pages.

Nous ne pouvons songer à rendre compte dès aujourd'hui d'un travail de cette importance, qui demande à être lu la plume à la main : nous remettons ce très vif plaisir à notre prochaine livraison. Bornons-nous à saluer cordialement l'apparition de ce beau livre (digne suite de l'étude sur *La Grange et son Registre*) qui coïncide si heureusement avec la célébration du 200e anniversaite de la fondation de la Comédie-Française.

Seul, M. Edouard Thierry pouvait tirer un semblable parti d'une poignée de documents, auxquels il a su rendre la vie et donner la parole, mieux : l'éloquence. Puisse un tel commentateur nous servir à jamais de modèle et d'exemple, comme à tous ceux qui — selon la belle expression de M. Thierry lui-même — « aiment Molière et se sont fait un lien commun, une religion de sa mémoire, une piété de leur étude sur tout ce qui le touche. »

— MOLIÈRE, SA FEMME ET SA FILLE. — Le 25 octobre, la librairie Dentu a mis en vente le superbe volume de M. Arsène Houssaye, dès longtemps attendu. Ce livre, édité avec un luxe sans précédent, fera la joie des bibliophiles et des lettrés. Véritable Musée-Molière, ce recueil sera l'objet d'une étude spéciale dans notre prochain numéro. Disons, dès aujourd'hui, qu'il restera comme un monument durable du Jubilé de la Comédie-Française.

DU MONCEAU.

BULLETIN THÉATRAL

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Lundi 27 et mercredi 29 septembre, lundi 4 et vendredi 8 octobre, *Amphitryon* (continuation des débuts de M. de Féraudy dans Sosie). — Mardi 12, *Tartuffe*, pour la continuation des débuts de M. Leloir dans Orgon (MM. Silvain, Martel, Prud'hon, Joliet, Davrigny, Richard; Mlles B. Barretta, Lloyd, Thénard et Bianca). Le débutant a été moins heureux que dans Harpagon : trop jeune et trop nerveux pour avoir l'autorité du rôle, il se préoccupe de l'effet, multiplie les gestes et les jeux de physionomie, et manque par là de naturel et de simplicité; sa diction n'est pas toujours juste. Il devra « se rasseoir un peu » avant de rejouer Orgon, qui est comique assurément, mais sans grimace, et qui ne doit pas perdre entièrement sa dignité de chef de famille.

Vendredi 15 et mardi 19, *Amphitryon* (M. de Féraudy). — Mercredi 20, pour l'ouverture du JUBILÉ DE LA COMÉDIE, répétition générale des trois premiers actes du *Bourgeois Gentilhomme*, de l'*Impromptu de Versailles* et de la *Maison de Molière*, poésie de François Coppée, dite par M. Got. M. le Président de la République assistait à cette soirée offerte aux notabilités de la littérature, de l'art et de la presse.

La loge du chef de l'État, au Théâtre français, renferme les médaillons de ses deux créateurs : Molière et Louis XIV; au dessous, deux dates : 1658, 1680; deux mots : *fondation*, *constitution*.

Le 24 octobre 1658, jour glorieux où, dans la salle des Gardes du vieux Louvre, Molière était agréé du grand Roi

et recevait, avec le théâtre du Petit-Bourbon, le titre de chef de la *Troupe de Monsieur*, le Théâtre français était véritablement *fondé*.

Et lorsque vingt-deux ans plus tard, presque jour pour jour, le 21 octobre 1680, une lettre de cachet signée Louis venait confirmer la Jonction des deux Troupes Royales, opérée de fait le 25 août précédent, la Comédie française était définitivement *constituée*.

C'est l'anniversaire bi-séculaire de cette consécration officielle que la Comédie célèbre avec éclat par une sorte de Jubilé dramatique, qui sera clos à peine au moment où paraîtront ces lignes. Aussi nous voyons-nous forcés de remettre à notre prochaine livraison le tableau d'ensemble de ces fêtes presque exclusivement consacrées à Molière, et dont le principal attrait consiste pour nous dans la reprise solennelle de l'*Impromptu de Versailles*, cette pièce à part dans le théâtre du Maître, ce petit chef-d'œuvre qui est aussi un document, document sans pareil, dernier témoin au procès fameux du « Peintre contre l'Hôtel ». (*)

L'*Impromptu de Versailles* n'avait pas été représenté depuis la mort de Molière, lorsqu'en 1838 Samson eut l'idée de remonter la pièce pour la représentation extraordinaire qui allait être donnée au bénéfice de la statue de Molière.

(*) Nous n'avons pas à retracer cette guerre, qui commença à la première représentation des *Précieuses*. Nous rappellerons seulement à nos lecteurs que les principales pièces du procès se trouvent réunies dans le tome I des *Contemporains de Molière*, inappréciable recueil dû à notre savant collaborateur M. Victor Fournel.

Cette soirée du jeudi 10 mai 1838 (*), qui ajouta près de 17 000 francs à la souscription, commença en effet par l'*Impromptu* avec la distribution suivante :

Molière,	MM.	Samson.
Brécourt,		Provost.
De la Grange,		Menjaud.
Du Croisy,		L. Monrose.
La Thorillière,		Monrose.
Béjart,		Desmousseaux.
1er nécessaire,		Geffroy.
2e nécessaire,		Beauvallet.
3e nécessaire,		Ligier.
4e nécessaire,		Joanny.
Mlles du Parc,	Mlles	Mante.
Béjart,		Noblet.
de Brie,		Plessy.
Molière,		Anaïs Aubert.
Du Croisy,		Béranger.
Hervé.		Dupont.

Cette reprise passa presque inaperçue : la pièce fut jouée trois fois seulement, le premier soir en lever de rideau, entre six et sept heures, et Théophile Gautier, que nous soupçonnons fort de n'avoir été qu'un assez médiocre amateur de théâtre, ne put rendre compte de cette véritable *nouveauté*, parce que, dit-il, « telle diligence que nous ayons mise à prendre notre nourriture, nous n'avons pu arriver qu'après l'*Impromptu de Versailles*, qui était précisément la pièce que nous aurions désiré voir. »

Le surlendemain 12 mai, à la seconde, quelques chefs d'emploi, croyant avoir assez fait pour Molière et sa statue, abandonnèrent leurs rôles : Monrose père à Leroy ; Desmousseaux à Rey ; Geffroy, Beauvallet, Ligier et Joanny à MM. Mathien, Arsène, Fonta et Monlaur ; Mlle Anaïs à Mlle Weiss et Mlle Dupont à Mlle Tilly.

(*) Et non pas 12, comme l'a imprimé M. Despois et, d'après lui, M. P. Régnier, qui donne ainsi à la reprise de l'*Impromptu* deux représentations au lieu de trois.

La pièce disparut de l'affiche après la troisième représentation.

C'est donc après quarante-deux ans d'oubli que la Comédie-Française, à l'occasion du deux-centième anniversaire de sa fondation, a repris *l'Impromptu de Versailles*, le Jeudi 21 octobre 1880, avec la distribution suivante :

Molière,	MM.	COQUELIN.
Brécourt,		WORMS.
De Lagrange,		DELAUNAY.
Du Croisy,		SILVAIN.
La Thorillière,		BARRÉ.
Béjart		PRUD'HON.
1er nécessaire,		DAVRIGNY.
2e nécessaire,		Paul RENEY.
3e nécessaire,		LELOIR.
4e nécessaire,		DE FERAUDY.
Mlles du Parc,	Mlles	CROIZETTE.
Béjart,		BARTET.
de Brie,		E. BROISAT.
Molière,		B. BARRETTA.
Du Croisy,		J. SAMARY.
Hervé,		M. MARTIN.

La soirée, commencée par le *Misanthrope* (MM. Delaunay, Coquelin cadet, Garraud, Prud'hon, Boucher, Baillet, Tronchet, Mlles Favart, Croizette et Broisat), s'est brillamment terminée par l'à propos en vers de François Coppée : la *Maison de Molière*, dit par M. Got, doyen des Sociétaires, en costume d'Arnolphe, entouré de tous les artistes sociétaires et pensionnaires dans leurs rôles du répertoire de Molière, de Corneille et de Racine, dont les trois bustes décoraient le fond de la scène, sous un portique chargé de palmes et de couronnes.

ODÉON. — Mardi, 28 septembre, *le Médecin malgré lui* (Porel, Clerh, Kéraval, etc.; Mlles Marie Chéron et Chartier). — Mercredi 29, *Tartuffe* (M. Chelles). — Jeudi 30, *le Médecin malgré lui*. — Vendredi 1er octobre, *les Femmes savantes*, où nous avons retrouvé avec plaisir l'excellente

Mme Crosnier dans Bélise, l'un de ses meilleurs rôles; Mlle Alice Chêne est une belle et séduisante Armande, que Clitandre a grand tort de délaisser pour la sèche et maussade Henriette représentée par Mlle Malvau : est-ce là cette fille préférée de Molière, cet idéal de sens aimable, de raison enjouée, de droiture de cœur et d'esprit, que tout honnête homme voudrait pour femme? Son Clitandre, Rebel, est à l'unisson : terne et pâteux. Clerh manque d'ampleur et de bonhomie dans Chrysale. Sicard raisonne congrûment le sage Ariste, encore que son débit nous paraisse un peu lent. Mme A. Raucourt ne nous a pas plu dans Philaminte. Porel a été très applaudi dans Vadius, et Kéraval sera, sous peu, un Trissotin digne d'éloges. Mlle Chartier a fait plaisir dans la servante Martine; enfin, le bon Fréville, qui jouait le notaire, devient très populaire à la rive gauche.

Samedi 2, *les Précieuses ridicules* (Kéraval, Mascarille; Cressonnois, Jodelet; Mlle Marie Chéron, Madelon; Mlle Chartier, Cathos). — Dimanche 3, deuxième matinée populaire à prix réduits, *Tartuffe* (M. Chelles); le soir, *les Précieuses* (Mlle Raphaële Sisos joue Madelon). — Lundi 4, mardi 5, mercredi 6, jeudi 7 et samedi 9, *les Précieuses* (distribution de samedi 2). — Dimanche 10, *le Médecin malgré lui*. — Lundi 11, *les Précieuses*. — Vendredi 15, *les Femmes savantes*. — Dimanche 17, quatrième matinée populaire : *Tartuffe*, pour les débuts de Mme Nelly-Delwart (Elmire) et la continuation de ceux de MM. Chelles (Tartuffe) et Cornaglia (Orgon). — Dimanche 24, cinquième matinée populaire : *les Femmes savantes*.

OPÉRA-COMIQUE. — On annonce, à ce théâtre, la première représentation de *l'Amour médecin* de MM. Ch. Monselet et Poise pour le samedi 6 novembre.

Théatre de Chartres. — Dimanche 3 octobre, inauguration de la saison d'hiver par *Tartuffe* et *le Médecin malgré lui* — « Mlle Marie Chéron, de l'Odéon, prêtait — dit *l'Europe artiste* — à la soubrette Dorine sa voix mordante, sa crânerie et sa bonne humeur. » On l'a chaudement rappelée après le deuxième acte et à la fin de la pièce. Mme Nelly-Delwart et Mlle Lecomte, dans Elmire et Marianne, et M. Chameroy dans Orgon, ont été très applaudis.

Théatre d'Amiens. — Mardi 19 octobre, excellente représentation de *Tartuffe*, précédée d'une conférence de M. Francisque Sarcey. MONDORGE.

Le Comité d'Administration de la Comédie-Française (1) a, dans sa séance du jeudi 7 octobre, voté à l'unanimité une somme de *cinq cents francs* à titre d'encouragement au *Moliériste*.

Voici la lettre par laquelle l'aimable secrétaire-général de la Comédie, M. Verteuil, nous a transmis cette bonne nouvelle :

Mon cher collègue,

Je vous apprends avec plaisir que le Comité d'Administration, dans sa séance du jeudi 7 courant, a voté en votre faveur une somme de *cinq cents francs* à titre d'encouragement littéraire pour votre publication du *Moliériste*, à laquelle il s'intéresse particulièrement.

Je désire que cette marque d'estime vous donne la preuve de toute la sympathie que vous inspirez à l'administration de la Comédie-Française.

Votre très affectionné,

VERTEUIL,

Secrétaire du Comité.

(1) Le Comité est composé de MM. Émile Perrin, administrateur-général, *président*; Got, Delaunay, Coquelin, Maubant, Febvre, Worms, *membres*; Thiron, Mounet-Sully, *suppléants*; Verteuil, *secrétaire*.

Paris, — typ. de A.-H. Bécus, 16, Rue Mabillon.

N° 21, 2e ANNÉE 1er DÉCEMBRE 1880.

LE MOLIÉRISTE

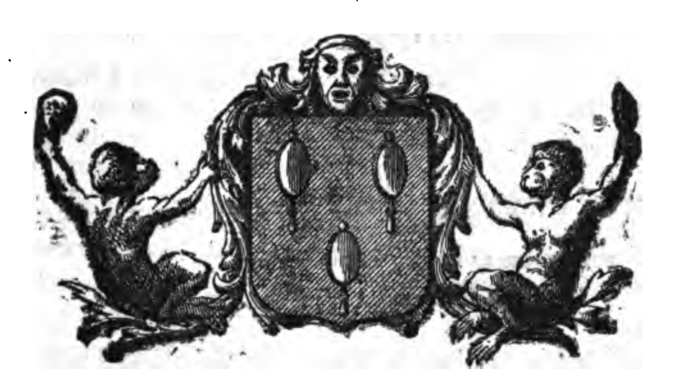
REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL
ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS
LIBRAIRIE TRESSE
10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10
1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XXI

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ 400 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

ODE A MOLIÈRE

Pièce qui a remporté le premier grand prix de poésie au concours de l'Académie Mont-Réal, de Toulouse (1).

A mon excellent et bien cher ami Jules Claye.

L'Univers tout entier a célébré ta gloire,
MOLIÈRE*! Ton génie illumine l'histoire,*
Puissant et radieux;
Et pour mieux honorer notre première scène,
On donne à la « MAISON », *ton temple et ton domaine,*
Ton nom prodigieux.

« La maison t'appartient; tu l'as bien fait connaître ».
Aussi, pour te louer, viens, je t'implore, Maître!
Alceste, inspire-moi!
Prête à ma faible voix l'appui de ta grande âme;
Laisse-moi dérober un rayon de ta flamme,
Car Alceste, c'est toi!

Viens! et dis-moi pourquoi tes œuvres immortelles
Ont résisté, toujours plus jeunes et plus belles,
Aux épreuves du temps;
Dis pourquoi les couleurs n'en sont point effacées,
Et pourquoi les portraits, enfants de tes pensées,
Restent toujours vivants.

Chez toi tout resplendit. Et cependant pardonne
Si j'ose désigner de ta fière couronne
Le plus riche fleuron.
Est-ce le fin penseur, est-ce le doux poète,
Le grand comédien, ou le robuste athlète
Que j'évoque en toi?... Non...

(1) Voir *le Moliériste* du 1er Juillet 1880, page, 127.

Non!... De tous les aspects où l'on te représente
Il en est un surtout qui m'attire et me tente,
Maître, et c'est ta BONTÉ!
Son parfum enivrant m'émeut et me pénètre;
Elle fait résonner dans le fond de mon être
Comme un hymne enchanté!

Je t'admire, géant! Mais je t'aime, Molière!
Parce que tu connus le deuil, la vie amère
Et l'austère douleur;
Que de ce qui fait grand, de ce qui purifie
Il ne t'a rien manqué, ni l'éclat du génie,
Ni l'ombre du malheur!

Que ton cœur a saigné, songeant à l'infidèle;
Que lorsqu'elle arrivait, repentante et plus belle,
Dans ta triste maison,
Tout était oublié, l'abandon et l'absence;
Qu'il ne restait qu'un père apportant l'indulgence,
L'amour et le pardon.

Hélas! cette bonté par les méchants ternie
Déchaîne contre toi la basse calomnie
Et les propos haineux.
Au livre des douleurs celui qui ne sait lire
Ignore le respect et la pitié qu'inspire
Un mal mystérieux;

Il n'a jamais connu le prix de la clémence,
Et pour l'affront reçu n'a que ce mot : Vengeance!
Mais toi, doux affligé,
Ton cœur au repentir fut toujours accessible;
Toujours tu préféras être aimé qu'inflexible,
Malheureux que vengé!

Je t'aime pour cela, Maître! Je t'aime encore
Pour l'amour, pour la soif du VRAI *qui te dévore*
Et t'embrâse le cœur!
Je t'aime quand tu dis : « Il ne faut pour personne
» Que la fausse monnaie ait le prix de bonne! »
Ni qu'un vil bateleur

Usurpe, à la faveur d'un grossier artifice,
Les honneurs, le respect qu'on doit avec justice
A la seule vertu.
Grâce à toi l'on a vu de la vieille droiture
Les autels relevés, la guerre à l'imposture,
Le fourbe confondu;

Du faux dévot c'est toi qui fis tomber le masque.
Tartufe écrasé râle... Et la foule fantasque,
Aux traits souvent amers,
Répète plaisamment, sachant qui l'on bafoue :
« Monsieur le président ne veut pas qu'on le joue! »
Mais tout a son revers;

Socrate eut la ciguë et Jésus le Calvaire;
Galilée eut l'exil; Colomb eut la misère;
Toi, de la VÉRITÉ
Comme eux prêtre et martyr, d'une sainte cabale
Bientôt tu sentiras la haine colossale
Et le souffle empesté.

Revenu de son trouble et de sa « chaude alarme »,
La nuit, comme un voleur, Tartufe prend son arme
Et, de fiel enivré,
Te porte droit au cœur, où la lame pénètre,
Un coup d'autant plus sûr qu'il te frappe, le traître!
« Avec un fer sacré! »

Tu chancelles... Pourtant tu redresses ta taille,
Tu veux livrer debout la suprême bataille
Et le dernier assaut...
Mais ils avaient atteint les ressorts de ton âme
Et de ton œil éteint vu la tremblante flamme
Mourir dans un sanglot!

Du dix-sept février dans les ombres funèbres
Tartufe, poursuivant son œuvre de ténèbres,
Sa tâche de bourreau,
A toi le vrai, le juste et la même droiture,
L'exemple et le flambeau de la race future,
Te refuse un tombeau!

De sorte qu'aujourd'hui la légende suppose
Mais ne peut affirmer où Molière repose...
Cela te grandirait si tu pouvais grandir!...
Ils voulaient t'écraser... Ils t'ont sacré MARTYR!

L. F. ALLART.

Brienne-le-Château, août 1880.



COMÉDIENS DE CAMPAGNE

A CARCASSONNE

EN 1649 ET 1655

Les voyages de Molière dans le Midi peuvent être encore l'objet de fructueuses recherches. Galibert, dans ses *Pérégrinations*, ne cite qu'un petit nombre de localités où la troupe de l'Illustre Théâtre aurait séjourné. De plus, ce livre est sobre de preuves : il s'appuie principalement sur des traditions contre lesquelles il faut se tenir en garde. Les preuves incontestables ne se rencontrent guère que dans les minutes des notaires, les registres des paroisses et les archives des établissements, des communes ou des familles qui accueillirent les comédiens.

Cette fois, nous croyons avoir trouvé aux archives communales de Carcassonne les traces de deux arrêts de Molière dans cette ville.

I

La première de ces étapes aurait eu lieu à l'époque où Molière commença de fixer définitivement son choix sur le Languedoc pour en faire le centre de ses tournées méridionales. On sait que ce qui l'attira d'abord vers ce point de la France, ce fut l'espoir d'y voyager sans obstacle avec l'aide de son protecteur Gaston d'Orléans, « gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en Languedoc. »

Les biographes de Molière n'ont pas fait assez remarquer que sa présence dans ce pays se lie irrévocablement à la session des États provinciaux; c'est toujours aux approches de la date de ces réunions annuelles qu'il faut chercher les comédiens dans les localités voisines de celle où les États tenaient séances.

Rappelons les dates de ces sessions et les noms des villes où elles eurent lieu de 1648 à 1658, noms et dates que nous avons relevés sur la minute même des procès-verbaux :

Session de 1648, à Carcassonne, du 13 février au 29 mai.

Session de 1649-1650, à Montpellier, du 1er juin au 23 novembre 1649.

Session de 1651, à Pézenas, du 24 octobre 1650 au 14 janvier 1651.

Session de 1652, à Carcassonne, du 31 juillet 1651 au 10 janvier 1652.

Session de 1653, à Pézenas, du 17 mars au 1er juin.

Session de 1654, à Montpellier, du 16 décembre 1653 au 31 mars 1654.

Session de 1655, à Montpellier, du 7 décembre 1654 au 14 mars 1655.

Session de 1656, à Pézenas, du 4 novembre 1655 au 22 février 1656.

Session de 1657, à Béziers, du 17 novembre 1656 au 1er juin 1657.

Session de 1658, à Pézenas, du 8 octobre 1657 au 24 février 1658 (1).

En 1649, on le voit, les États se réunirent à une époque reculée, anormale, en juin (2). Sans doute les comédiens s'étaient préparés depuis longtemps à se trouver dans la ville qui serait désignée pour la tenue de l'Assemblée. L'année précédente elle avait siégé à Carcassonne à partir du 13 février. En février 1649 la troupe de l'Illustre Théâtre errait, encore indécise, aux écoutes, sur les frontières du Languedoc. Il est certain qu'elle éprouvait une déception d'autant plus vive que les événements politiques, compliqués d'un état alarmant de la santé publique, ne lui permettaient pas de s'éloigner.

A cet anniversaire du 13 février elle joue à Agen, conduite par Du Fresne. Les mêmes causes expliquent sa présence à Toulouse le 10 mai suivant; puis on la perd de vue pendant les États.

Ceux-ci se terminèrent le 23 novembre, et, moins d'un mois après, si nos présomptions ne sont pas erronées, elle

(1) Les États délibérèrent les 24 février 1658 et 15 mars 1655, quoique ces jours-là fussent des dimanches. Tout cédait devant la nécessité d'une bonne administration dans cette Assemblée où siégeaient, en qualité de membres du clergé, à cette dernière date, deux archevêques, huit évêques et dix vicaires-généraux.

(2) Il y avait eu un obstacle majeur : l'insurrection de la première

apparaît à Carcassonne. Molière devait être dans cette ville le 21 décembre, en route pour Narbonne, où sa présence vingt jours plus tard est connue.

Notre hypothèse repose sur l'acte suivant, extrait des registres de la paroisse Saint-Michel de Carcassonne :

« Le 21 (décembre 1649) avons bap. Victoire, fille de Estienne Munier, comédien, et de Françoise Segui, sa femme. P. (*Parrain*) Nicolas Marin de Fontaine, aussi comédien et M. (*Marraine*) Victoire de la Chappe. »

Plusieurs des personnes désignées dans ce document sont de notre connaissance; mais un nom saillant appelle surtout notre attention, c'est celui de « Nicolas Marin de Fontaine » qui s'identifie avec celui de Nicolas Desfontaines, auteur dramatique fécond et créateur de l'Illustre Théâtre avec Molière et les Béjard (1).

Nicolas Desfontaines se trouvait à Lyon le 3 février 1643 et signait comme témoin au mariage de François de la Cour et de Madelaine du Fresne, parente de Charles du Fresne, qui devint peu après le directeur nominal de la troupe de nos comédiens, le même Du Fresne qui les conduisit à Agen le 13 février 1650.

Avec Desfontaines et Du Fresne ne sommes-nous pas dans la société de Molière?

Fronde (sortie du Roi de Paris en septembre 1648, soulèvement des provinces, etc.), qui ne se termina pas avant les premiers jours d'avril 1649. On se décida enfin à convoquer les États pour le 26 mai dans la ville de Montpellier, où cependant ils subirent encore un retard, puisqu'ils ne s'ouvrirent que le 1er juin.

(1) Soulié, *Recherches*, etc., et C. Brouchoud, *Origines du Théâtre de Lyon*, ont parlé longuement de Nicolas Desfontaines.

Le nom de *Françoise* Segui, mère de la baptisée, peut être rapproché (en raison des fautes orthographiques existant dans la transcription des actes des paroisses) de celui de Henry Sequier, marié à une demoiselle Prunier, dont une fille, Jane-*Françoise*, fut baptisée à Lyon dans ce même mois de décembre 1649 en présence de nombreux témoins parmi lesquels figure un Louis Desfontaine (2).

L'acte de Carcassonne présente un cinquième nom familier aux Moliéristes, celui de Victoire de la Chappe, marraine. Parmi les actes publiés par M. Brouchoud, l'un des plus riches en signatures de comédiens est celui du mariage de Jean-Jacques de Hautefeuille avec Anne de la Chappe (Lyon, 1er février 1644). Une Jeanne de la Chappe devint la femme de Montfleury et figure à ce titre sur la liste des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne dans un contrat des 17 et 21 mars 1664 (Soulié, *Recherches*, p. 205-208).

II

Un acte, publié l'an dernier dans cette Revue, rappelle que Molière séjourna à Montpellier pendant les États de 1654. Ces États, comme on l'a vu, se terminèrent le 31 mars. L'itinéraire de la troupe, après la levée de cette session et en attendant la suivante, n'est pas connu. M. Brouchoud fait

---

(2) Brouchoud, ouvrage cité. Le même écrivain dit, p. 45 : « En présence des incorrections nombreuses que présente le texte de ces actes et de la difficulté de connaître le nom véritable de quelques-uns des signataires, nous nous sommes décidé à reproduire, sans la modifier, l'orthographe des mots. Il est des négligences, dans l'écriture, que le lecteur reconnaîtra bien vite; et, quant aux noms que nous aurions pu rem-

rentrer Molière à Lyon, où il aurait demeuré jusqu'à l'automne (page 33), puis il ne constate son retour qu'à la date du 29 avril 1655. Or, un document d'un mois antérieur témoigne de la présence à ce moment d'une troupe de comédiens lyonnais à Carcassonne. C'est, en effet, dans cette ville que mourut François de la Cour, dont M. Brouchoud a retrouvé et publié l'acte de mariage déjà rappelé ci-dessus et que voici en son entier: « Sieur François de la Cour et Magdeleine du Freigne ont receu la benediction nuptiale en l'esglise de Sainte-Croix le 8 feburier 1643 par moy soubz signé vicaire en lad. esglise, en presence de Gaspard Fregne, prebstre habitué dans lad. esglise de Lyon et de s^r^ Charles Dufresne, s^r^ Nicolas Desfontaines et de Pierre Reueillon.

Freyne, F. de la Cour, Madelaine du Fresne, Ch. Dufresne, Desfontaines, Reueillon, Pale, vic. susd. »

Tel est l'acte de mariage à Lyon. Voici l'acte mortuaire que nous lisons à Carcassonne :

« Le 29 mars (1655) François La Cour, Parisien, de la bande des comediens, muny du sacrement de penitence, deceda agé de quarante cinq ans ou environ, repose au cimetiere de la presente esglise. »

(Archives municipales. Registres de la paroisse Saint-Michel).

---

placer par la formule « illisible », nous avons préféré en donner une lecture, si incertaine qu'elle soit, parce que d'autres documents pourront permettre de tirer de nos conjectures d'utiles inductions. » Ces réflexions nous autorisent à croire que les noms de Sequier et de Prunier ont été dénaturés et que nous sommes en présence, à Lyon comme à Carcassonne, des noms Segui et Munier appartenant à des comédiens de la même famille. Particularité intéressante : dans les deux actes il se trouve un Desfontaines pour témoin.

Malgré l'absence regrettable de noms de témoins, nous supposons avec quelque vraisemblance que François de La Cour, lié avec les Du Fresne et les Desfontaines, faisait partie de la « bande » de Molière, qui se serait rendue à Carcassonne après les États, terminés le 14 mars. Elle aurait séjourné dans cette ville et peut-être à Narbonne avant de revenir à Lyon, où elle figura en corps le 29 avril au mariage de deux camarades : Martin Foulle et Anne Reynis.

Nos conjectures peuvent paraître hasardées ; mais les documents sur lesquels elles reposent demeurent acquis. Tous deux, tirés enfin de la poussière des archives, demeureront pour servir à l'histoire de Molière et pareillement à celle des comédiens ses amis.

L. DE LA COUR DE LA PIJARDIÈRE.



LE VERS 376 DU MISANTHROPE

Pour confirmer ce que MM. Despois et Mesnard ont dit du vers 376 du *Misanthrope*, M. Émile Picot reproduit, dans le dernier numéro du *Moliériste*, un passage d'une *Lettre en vers* de Robinet, bien que le sens unique dans lequel on puisse prendre les mots « *digne du cabinet* » figurant dans cette *lettre*, soit celui de l'éloge, et de l'éloge à outrance. Or, dans le vers du *Misanthrope*, l'opposition de sens est complète, qu'on donne au mot *cabinet* une signification restreinte ou étendue.

En effet, Robinet veut dire et dit bien que, par le style, la missive dont il parle est jugée digne d'être conservée comme une pièce rare, tandis qu'Alceste dit... tout le contraire du sonnet d'Oronte.

Que MM. Despois, Mesnard et Picot nous permettent de leur opposer l'article « *mettre au cabinet* » de l'intéressant *Lexique comparé de la langue de Molière*, par M. F. Génin. (Paris, Firmin Didot freres, 1845, page 244.)

M. Génin croit que Molière a recherché l'équivoque.

A notre humble jugement, l'interprétation de M. Génin est la seule acceptable. Étant donnés le caractère tout d'une pièce et la rude franchise de l'homme aux rubans *verts*, quoi d'étonnant que Molière lui fasse dire que le sonnet n'est bon qu'à mettre au cabinet (entendez aux cabinets) ?

« Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur. »

Si ce vers n'était prononcé par Mme Pernelle, nous le trouverions certainement dans la bouche d'Alceste.

CH. MARIE.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

Le premier centenaire de Molière fut, comme on sait, célébré à la Comédie-Française, les 17 et 18 février 1773, par deux à-propos d'Artaud et de Lebeau de Schosne, qui n'ont pas survécu à la circonstance qui les avait fait naître. Un souvenir plus durable en est resté dans la belle édition du *Molière* commenté par Bret, illustré par Moreau, et dans le portrait gravé par Beauvarlet, connu sous le nom du « Molière sans moustaches » ou « Molière des Gentilshommes de la Chambre »

La mémoire du second centenaire de la fondation du Théâtre-Français, si dignement célébré par la Comédie, sera consacrée surtout par les belles publications de MM. Ed. Thierry et Arsène Houssaye qui, tous deux successeurs de Molière comme chefs de l'Illustre-Compagnie, étaient tout désignés pour en être les dignes historiens. A M. Émile Perrin, l'administrateur-général actuel, la gloire d'avoir conçu et organisé *le Jubilé de la Comédie;* à ses devanciers l'honneur de s'être associés à la fête de cette Maison dont ils sont restés les hôtes assidus, les amis fidèles.

Les *Documents sur le Malade Imaginaire* que publie M. Ed.

Thierry ne sont que le prétexte d'une très remarquable étude sur les derniers instants de Molière, mort à la peine. D'un simple « Estat de la Recette et Despence faite par ordre de la Compagnie », conservé aux Archives du théâtre, l'historien de La Grange a tiré le récit émouvant des trois derniers mois de la vie de Molière, dont il dit les déboires et les amertumes. A l'aide de trente-et-une pièces comptables, factures, notes de fournisseurs, mémoires de travaux, M. Thierry a reconstitué ce qu'il appelle « le second âge héroïque du Théâtre-Français», et essayé d'en refaire «non pas l'Iliade mais l'Odyssée. »

Entrer si peu que ce soit, dit-il, dans ce qui fut l'existence de Molière, se glisser, sinon dans son intérieur, du moins dans l'intérieur de son théâtre, apercevoir sa loge de comédien, passer auprès des répétitions qu'il dirige, surprendre les préparatifs d'une de ses pièces et du *Malade* surtout, quel sujet d'un désir trop voisin de la chimère! Quel objet d'une pieuse curiosité pour tous ceux qui recueillent les moindres souvenirs du vénéré Maître!

Et, par un patient et minutieux travail, M. Thierry nous fait réellement toucher tout cela de la manière la plus vivante, avec une compétence hors de pair, dans ce style clair, correct, précis, qui n'est plus à louer. Il faut lire et relire cette *Introduction* savante, où le récit des démêlés de Molière avec Lulli éclaire d'un jour nouveau les origines de l'Opéra, et surtout cet éloquent *Épilogue*, dans lequel M. Thierry répond par avance à M. Houssaye sur la prétendue « indignité d'Armande » et la légende surannée de « Molière martyr, crucifié par sa femme sur le calvaire de l'amour incompris. »

Certes, c'est là un beau et bon livre d'histoire sérieuse et

de critique élevée; l'heure choisie pour sa publication en a fait un délicat hommage à celui que M. Thierry appelle « le plus humain des beaux génies. »

— MOLIÈRE, SA FEMME ET SA FILLE, par Arsène Houssaye, ancien directeur de la Comédie-Française; grand et splendide volume in-folio de 176 pages, imprimé en rouge et noir, par François Debons. — Paris, Dentu, 500 exemplaires numérotés, dont 25 de grand luxe, et 100 avec triple suite de gravures.

Ce livre magnifique, dédié à la Comédie-Française, s'ouvre par une belle eau-forte de La Guillermie et Monsanto d'après le célèbre tableau de Geffroy : *les Caractères de Molière*, qui est une des richesses du Musée de la Comédie.

Vient ensuite un frontispice d'Hanriot d'après celui que Chauveau grava pour l'édition de 1666 : c'est, comme on sait, Molière représenté dans ses costumes de Mascarille et de Sganarelle, accoudé sur le socle de son propre buste couronné de lauriers. Le graveur moderne a ajouté les armes des Poquelin (d'argent à la forêt de sinople), le masque comique et les deux singes.

En tête de l'éloquente préface, où M. Houssaye rend un juste hommage à la mémoire d'Eudore Soulié, trois médaillons gravés par Hanriot d'après des portraits du temps : Molière, Armande et leur fille Madelaine.

Ne pouvant décrire ou même énumérer les septante ou quatre-vingts gravures de ce Musée spécial, nous citerons particulièrement : les reproductions très exactes de quelques

anciennes taille-douce de Brissart et Sauvé, les ingénieux agrandissements des scènes où Armande donnait la réplique à Molière (dont M. Henriot a si habilement accusé la ressemblance), et surtout la belle sanguine : *Madame Molière*, délicat profil de cette « figure cruellement voluptueuse ».

On remarquera encore : *le Molière couronné* d'après le Mignard du foyer des Comédiens; *la Mort de Molière*, émouvante composition de Hanriot; la Béjart en Naïade du prologue des *Fâcheux*, gravée par M. A. Houssaye lui-même, d'après un dessin du temps chez les Johannot; Molière en Apollon et sa fille en Sainte-Madelaine.

Lettres ornées, fleurons, en-tête, culs-de-lampe, caractères choisis, beauté du papier, M. Houssaye n'a rien négligé pour illustrer le royal monument qu'il élève à Molière, avec le concours d'ouvriers tels que MM. Hédouin, Flameng, de Montaut, Masson, Nargeot, Guilmet, etc.

Mais c'est assez parler des somptuosités du volume : ne traitons pas l'auteur comme ces belles comédiennes dont on ne vante que la toilette. Ce qui fait, à nos yeux, la valeur particulière et originale de ce livre, c'est l'analyse psychologique de l'œuvre de Molière, l'heureuse divination par laquelle l'auteur a pu reconstituer le journal intime de ce grand cœur blessé. M. Houssaye s'est fait le confident de Molière, et l'interprète éloquent des secrets qu'il a su pénétrer. Partant de cet axiôme que le meilleur historien de Molière a été et demeure Molière lui-même, M. Houssaye l'a relu en poète et en amoureux; notant en marge ses désirs, ses rêves, ses joies, ses déceptions, ses souffrances, il a comme orchestré les immortelles partitions du *Misanthrope* et de *l'École des Femmes* et écrit le plus beau commentaire d'Arnolphe et d'Agnès, d'Alceste et de Célimène.

L'ouvrage est divisé en sept livres : *Molière* — *Armande Béjard* — *les Larmes de Molière* — *Molière peint par lui-même* — *la Mort de Molière* — *les Larmes d'Armande* — *la Fille de Molière.* Un *Appendice* renferme « quelques pages tombées du livre », notes curieuses sur les légendes molièresques, les dates incertaines, la famille grandissante des moliéristes, les signatures autographes, les portraits et les armoiries.

Écrire à nouveau le roman de Molière, et résoudre cette énigme qui s'appelle Madame Molière, tel est le double but que s'est proposé M. Houssaye : « Tout ce qui touche à Molière, dit-il, touche au cœur et à l'esprit de la France. Il est le Français par excellence, il est aussi l'Homme par excellence. » Et il étudie l'homme, sous toutes ses faces, il le dissèque et nous le montre à nu, dans toute sa faiblesse et son infirmité.

Ce que M. Houssaye a surtout bien compris et merveilleusement expliqué, c'est le dernier amour, égoïste, imprévoyant et jaloux, de Molière pour sa jeune femme. Ce qui lui a échappé, c'est Armande vengeant, par un juste retour, Madeleine (ou Geneviève)... et les autres. Aussi a-t-il iniquement noirci Madame Molière, dont il fait une femme sans cœur, une Joconde impénétrable et invincible, une épouse indigne — pis encore, une mauvaise mère — elle qui, en résumé, se borna à remplir son rôle fatal de coquette « ondoyante et diverse ».

On oublie trop qu'avant de devenir Sganarelle, Arnolphe ou Alceste, Molière avait été, au temps de sa verte jeunesse et des folles équipées, Horace, Valère et surtout Don Juan. A quarante ans, l'amoureux blasé rêve de fraîcheur

et de pureté : du fond des coulisses, où il n'a vu la femme qu'à travers un masque de blanc et de rouge, il a la nostalgie de la chair simple et vierge et des yeux avivés par le seul éclat des vingt ans. Il a partagé Madelaine avec M. de Modène, la Du Parc et la De Brie avec leurs maris : toutes ont vieilli sans lui avoir fait toucher l'idéal poursuivi; il songe alors qu'il est grand temps de prendre une femme selon son rêve, qui soit à lui, bien à lui, à lui seul, et il épouse une enfant docile, ou qu'il croit telle. Il lui plaît de « marier son couchant à cette aurore », de voir s'ouvrir une fleur d'innocence sur les ruines de son cœur. Mais où serait la justice, s'il allait rajeunir et ressusciter dans un amour nouveau, tandis que les compagnes de sa première jeunesse assisteraient pleurantes à ce bonheur non partagé ? Non, il devait souffrir par elle, elle devait souffrir par lui, et M. Houssaye a eu raison de mêler les larmes d'Armande à celles de Molière : « Le génie dans le mariage n'est pas le génie du mariage ». Aussi, ne la blâmons pas trop, cette cruelle Armande, qui a trouvé jusqu'ici plus d'accusateurs que d'avocats (1), et, sans la canoniser — n'oublions pas que c'est surtout à elle que nous devons la Célimène immortelle !

Ame ardente, esprit inquiet, Molière fut malheureux comme tous les affamés d'idéal, comme tous les altérés d'infini. Il fut malheureux par sa faute, ayant uni « le Contemplateur » à une comédienne mondaine et frivole, en quête du « mari de chair » dont parle l'épigramme. — Là est la vérité : c'est la dépasser que de faire de Molière un

---

(1) M. Houssaye désigne spirituellement les défenseurs de la « Fameuse Comédienne » sous le nom d'*Armandistes*.

Prométhée ou un martyr. Chez de tels génies, la femme n'occupe pas à toute heure la première place, et il y a de robustes consolations dans la sérénité du travail et l'accomplissement du chef-d'œuvre !

Comme d'autres biographes, M. Houssaye persiste à voir dans Armande la fille de O. de Oodène et de Oadelaine Béjart. Comment, dès lors, interpréter l'acte formel du mariage de Molière, qui déclare publiquement Armande comme *fille* des Béjart et *sœur* de Madelaine ? Outre plus, selon M. Houssaye, la vraie maîtresse de Molière serait Geneviève, autrement dit Mlle Hervé : Madelaine n'aurait été qu'un « camarade littéraire », une « associée » de Molière ! A-t-on juré d'épaissir encore les ténèbres qui entourent ces tous « points obscurs ? ».

Où M. Houssaye a-t-il trouvé que Molière avait « un privilége de porteur de grains à la Halle ? » qu'il eut l'occasion de cacher Cinq-Mars ? que Mlle du Croisy fut actrice au Marais ? que les Béjart ne furent point de la fondation de l'Illustre Théâtre ? (l'acte de société du 30 juin 1643, qui réunit les noms de Joseph, de Madelaine et de Geneviève Béjart, est passé au domicile de leur mère, Marie Hervé). Pourquoi encore inflige-t-il l'ortographe « Faussaire » à Antoine Fausser, maître chandelier ?

Puisque nous en sommes aux erreurs, signalons celle de la page 52, où l'Hôtel d'Argent (pourquoi : *Lion d'argent*, qui sent son cabaret ou son hôtellerie ?) désigne le Théâtre du Marais de 1648 à 1658. L'Hôtel d'Argent fut, en effet, le berceau de la troupe du Marais ; mais elle était, depuis 1635, définitivement fixée au jeu de paume de la rue Vieille-du-Temple.

Rappelons aussi que les *Aventures d'Henriette-Sylvie de Molière* ne peuvent faire allusion à l'histoire de la *fille* de Molière, âgée de sept ans à peine quand parut, chez Barbin, ce roman de Mme de Villedieu. La page 31 place en 1665 la première d'*Amphitryon*, qui ne fut donnée qu'en 1668. La page 62 fait passer aux époux Molière leur lune de miel rue de Richelieu, qu'ils n'habitèrent que dix ans plus tard.

A la page 116, singulière coquille dont il faut innocenter Grimarest : « Baron prit les mains de Molière et les mit dans son *menton* » ; c'est « *manchon* » qu'a écrit le biographe cité. Page 119, à la note, remplacer 1877 par 1817. — La note de la page 120 donne comme recueillie par M. Ed. Fournier l'importante lettre relative à l'enterrement de Molière ; rendons la découverte à M. Benjamin Fillon, qui l'a publiée en 1850. — Deux lapsus : à la page 161, l'inventaire de 1633, fut fait après la mort de *la mère* de Molière ; à la page suivante, remplacer 1665 par 1675, date de la sentence du Châtelet dans l'affaire Lescot.

M. Houssaye ne nous en voudra pas de ces *errata*, inévitables dans un ouvrage de l'importance du sien. Il n'y verra qu'une preuve de l'attention soutenue avec laquelle nous avons suivi son récit si vif, si passionné, éloquent parfois, spirituel toujours. De l'esprit, il y en a beaucoup dans ce livre, comme dans tout ce qui sort de la plume de M. Houssaye : nous serions tenté de dire qu'il y en a trop. Qu'est-ce que « la tradition, clair de lune de l'histoire ? » Qu'est-ce encore que « le tourbillon d'or valsant dans le bleu ? » Ce style figuré devrait être rigoureusement banni d'un livre sur Molière, souveraine clarté, simple et vrai comme la nature même.

Ces préciosités et ces mignardises sont amplement rachetées par la fantaisie lyrique, l'enthousiasme juvénile qui emportent l'auteur dès qu'il parle des amours du grand homme.

Très féministe, élevé, lui aussi, à l'école des femmes, qui est peut-être la vraie école du monde, le poète « des roses et de la jeunesse », l'auteur de *la Symphonie des vingt ans*, grand-prêtre du culte de la forme et de la beauté, s'est complu à peindre d'une touche sensuelle et toute païenne les déesses qui tour à tour ont charmé et torturé Molière.

Et s'il est vrai, comme il le dit lui-même, que les peintres se représentent à leur insu dans tous les portraits qu'ils font, félicitons M. Houssaye d'avoir mis beaucoup de son cœur et de ses souvenirs dans le beau tableau qu'il vient d'achever.

L'Ombre de Molière. — La réimpression de cette comédie de Brécourt, conforme à l'édition originale de Barbin, forme le 6e volume de *la Nouvelle collection molièresque* publiée par la Librairie des Bibliophiles.

Cette pièce n'est pas rare, ayant été souvent réimprimée à la suite des *Œuvres de Molière*, et récemment encore dans le *Molière jugé par ses contemporains* de Poulet-Malassis (Liseux, 1877); elle mérite cependant de figurer dans ce recueil, comme un panégyrique du Maître, fait au lendemain de sa mort par un camarade et un disciple.

La comédie de Marcoureau de Brécourt est précédée d'une *notice* du bibliophile Jacob, auquel nous adresserons respectueusement notre reproche habituel, d'avoir été trop court. Quant on sait, comme notre cher et vénéré doyen,

tant de choses et si bien les dire, on ne peut être trop prolixe. Que M. Lacroix ne nous donne-t-il les raisons qui l'ont induit à penser que la *Feinte Mort de Jodelet* est « dédiée à Molière ? » Pas un mot de l'*Épître* de Brécourt ne nous semble devoir confirmer cette hypothèse. Cette comédie fut représentée en mars 1660, non pas à l'Hôtel de Bourgogne, comme le dit M. Lacroix, ni au Palais-Royal, comme l'a cru M. Fournel (ce théâtre n'ouvrit, comme on sait, qu'un an plus tard), mais au Théâtre du Marais, dont Brécourt était alors l'un des comédiens.

De même, *l'Ombre de Molière* fut représentée à l'Hôtel de Bourgogne, parce que l'auteur en faisait partie au moment de la mort de Molière. Elle dut avoir plusieurs représentations; reprise, après la jonction des Troupes, au Théâtre de Guénégaud, où Brécourt entra à demi-part le 7 janvier 1682, elle resta au répertoire jusqu'à sa mort, arrivée le 28 mars 1685.

L'exécution typographique est irréprochable, comme tout ce qui sort des presses de Jouaust. Le 7e volume est sous presse : c'est *la Coupe du Val-de-Grâce*, beaucoup moins connue, dont nous parlerons dans notre prochaine livraison.

— Vient de paraître, à Francfort, chez Rutten (comptoir littéraire), *Molière, sa Vie et ses Œuvres*, par Ferdinand Lotheissen, auteur d'une *Histoire de la littérature française au 17e siècle*, (Wien, 1877-79, 3 vol. in-8°.)

AUSGEWAHLTE LUSTPIELE VON MOLIÈRE. — Sous ce titre M. Adolf Laun a publié, à Leipzig, chez Wilhelm Friedrich (1 vol. in-4° de 393 pp., 1881), une traduction en vers

des *Femmes savantes*, du *Misanthrope*, des deux *Écoles*, de *Sgnanarelle*, et du *Tartuffe*, accompagné d'un portrait de Molière d'après Mignard.

— La Revue allemande « *Zeitschrift für neufranzosische Sprache und Literatur* », a publié, en tête de son dernier cahier, sous le titre de *Molière-Analekten*, un article de M. R. Mahrenholtz, dont voici le sommaire : *L'Orthodoxie molièriste; critique philologique de Molière; sa Biographie par Voltaire; bases d'une biographie critique de Molière; Brécourt et Gutzkow, molièrophiles*. On s'occupe beaucoup de Molière en Allemagne : les compatriotes de Schlegel devaient bien cette revanche au génie que leur fameux critique mettait au-dessous de Legrand, déclarant *le Roi de Cocagne* bien supérieur au *Tartuffe*. Nous sera-t-il permis de croire que notre petite Revue, qui compte là-bas de nombreux lecteurs, n'a pas été tout à fait étrangère à ce retour vers la justice et la vérité ?

DU MONCEAU.

LE JUBILÉ DE LA COMÉDIE

Nous avons clos notre dernier *Bulletin théâtral* sur la soirée du jeudi 21 octobre et la reprise de *l'Impromptu de Versailles*. La salle était loin de présenter l'aspect de la veille : il n'est pas rare de voir ainsi les répétitions générales escompter l'effet des *premières*. Le lendemain, les tentures extérieures avaient disparu, les fleurs étaient rentrées dans les serres de la Ville, l'âge du Théâtre ne flamboyait plus au dehors en chiffres de feu, mais la fête se poursuivait sur la scène et dans la salle. On en lira la description fidèle dans l'excellent article que notre collaborateur M. Edouard Thierry a donné à la *Revue de France* du 15 novembre, et notre *Bulletin Théâtral* contient la composition des spectacles et le chiffre des recettes.

Nous ne voulons ici que signaler l'hommage rendu à la Comédie-Française par le Théâtre hongrois de Pesth, qui a envoyé une très belle couronne de lierre naturel, avec ces mots frappés en or sur les rubans aux couleurs nationales : « *La gloire de Moliere appartient à la France; le bénéfice de ses œuvres appartient au monde entier.* »

La même pensée était venue aux excellents artistes du Burg-Theater de Vienne; mais le directeur général des Théâtres impériaux-royaux, M. le baron de Dingelstedt, celui-là même qui célébra Molière en beaux et nobles vers lors du jubilé de 1873, s'est formellement opposé à cette manifestation, alléguant qu'au premier Jubilé du Burg-Thea-

ter, il y a quatre ans, la Comédie-Française s'était abstenue de toute adresse ou félicitation!

N'est-il pas regrettable qu'une mesquine question d'amour-propre se soit mise au-dessus de la grande fraternité de l'Art universel, et ait privé la Comédie-Française d'une démarche honorable pour les uns, glorieuse pour les autres?

Autre regret : On va nous trouver bien ambitieux sans doute et taxer d'exagération notre enthousiasme un peu démodé, mais nous sommes sortis de cette fameuse semaine, qui marquera dans les annales du Théâtre, absolument stupéfait de la froideur indifférente et parfois dédaigneuse avec laquelle la presse a généralement parlé de cette solennité qui aurait dû être une fête nationale et, — à l'heure où l'on tend à supprimer l'Église — une fête religieuse.

N'oublions pas que la Comédie-Française est une grande institution que tous les peuples nous envient, que nos voisins ont tenté ou sont sur le point d'imiter, et que célébrer l'anniversaire de sa fondation, c'est glorifier ce qu'il y a de plus incontestablement français. Or, qu'on nous cite un seul article où respire ce respect des aïeux littéraires, ce culte sacré des génies nationaux qui nous semble être le vrai patriotisme!

Quoi! l'on fête, en son antique Maison, celui qui demeure après deux siècles le plus grand poète-philosophe qui ait été, le peintre de l'humanité, l'incarnation même du bon sens et du génie français,... et la Critique se borne à faire dépense ou d'esprit ou d'érudition, sans qu'une note vraiment émue ait vibré dans ce concert d'admirations banales ou blasées!

Certes, j'ai de l'amour pour l'âpre vérité; mais je n'oublie pas que tel feuilleton sera lu, traduit et commenté par delà les Alpes et le Rhin, et j'estime qu'il est d'un mauvais citoyen de crier par-dessus les monts : « Vous vous imaginiez, bonnes gens qui regardez Paris comme la capitale du monde, que cette antique Comédie-Française était l'honneur des lettres, l'école du goût, le conservatoire du beau langage et des grandes manières ? — Oui, cela était autrefois ainsi, mais nous avons changé tout cela. Voyez la reprise du *Bourgeois gentilhomme*. Est-ce assez solennellement ennuyeux ! Cette *opérette*, bonne tout au plus pour quelques dilettantes, ne vaut pas le diable ! La cérémonie est funèbre. C'est un enterrement de première classe, avec exhibition de toilettes qui ont dû coûter bon ! Oh ! que nous aimions mieux la mise en scène de la Gaîté : là, c'était du théâtre ; ici, ce n'est plus que du bric-à-brac archéologique ! »

Voilà ce qu'on a pu lire, et je ne cite qu'un de nos *lundistes*. — C'est ainsi que le prestige se perd, et que le respect s'en va !

« Molière n'a pas eu de tombeau, il a son temple », a si bien dit notre cher poète Coppée : mais le Temple ne suffit pas ; qu'est le Temple sans les fidèles ?

Georges MONVAL.

BULLETIN THÉATRAL

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Jeudi 21 octobre, deux-centième anniversaire de la fondation officielle : *le Misanthrope*, première représentation de la reprise de l'*Impromptu de Versailles* et première de *la Maison de Molière*, à propos en vers de François Coppée. Recette : 4,368 fr. 90. — Vendredi 22, *les Femmes Savantes* (MM. Got, Delaunay, Maubant, Barré, Coquelin cadet; Mmes Mad. Brohan, Jouassain, Dinah-Félix, B. Barretta, Lloyd), deuxième de *l'Impromptu de Versailles* et *la Maison de Moliere* : 6,947 fr. 90. — Samedi 23, soirée consacrée à Corneille : *Horace* et *le Menteur* (Mme Broisat joue Clarice pour la première fois) : 6,171 fr. — Dimanche 24, *l'Avare* (MM. Got, Coquelin cadet, Prud'hon, Boucher, Truffier, Martel; Mmes Dinah-Félix, Reichemberg, Fayolle); *le Malade Imaginaire* (MM. Thiron, Coquelin, Barré, Coquelin cadet, Prud'hon, Martel; Mmes Jouassain, B. Barretta, J. Samary et la petite Daubray) et la *Cérémonie* (le proeses, M. Got) : 8,243 fr. 90 c. — Lundi 25, *Tartuffe* (MM. Febvre, Delaunay, Maubant, Barré, Boucher, Joliet; Mmes Jouassain, Dinah-Félix, Reichemberg et Lloyd), troisième de *l'Impromptu de Versailles* et *la Maison de Moliere* : 8,087 fr. — Mardi 26, soirée consacrée à Racine : *Britannicus* et *les Plaideurs* : 4,061 fr. 50 c. — Mercredi 27, *l'École des Femmes* (MM. Got, Delaunay, Thiron; Mlles Reichemberg et J. Samary), qua-

trième de *l'Impromptu de Versailles* et la *Maison de Molière* : 8,042 fr. — Jeudi 28, première représentation de la reprise du *Bourgeois gentilhomme*, avec les divertissements, réglés par Mlle Fonta :

	M. Jourdain,	MM.	THIRON.
	Cléonte,		DELAUNAY.
	Dorante,		LA ROCHE.
	Covielle,		COQUELIN cadet.
	Maître de philosophie,		GOT.
	« de musique,		PRUDHON.
	« de danse,		TRUFFIER.
	« d'armes,		VILLAIN.
	« tailleur,		RICHARD.
	Garçon tailleur,		ROGER.
	1er laquais,		TRONCHET.
	2e laquais,		MASQUILLIER.
Mme	Jourdain,	Mmes	JOUASSAIN.
	Lucile,		REICHEMBERG.
	Dorimène,		BROISAT.
	Nicole,		J. SAMARY.

CHANT. Mlle Jacob, MM. Vernouillet, Fontaine et Pujol, du Conservatoire de musique.

DANSE : MM. Marius, François, Perrot, Berge, du théâtre de l'Opéra.

CÉRÉMONIE TURQUE : Le muphti..... M. Got.

Recette : 4,107 fr.

La recette totale de cette semaine consacrée au Jubilé s'est élevée à la somme de 50,029 fr. 20, soit une moyenne de 6,253 frr 65.

Samedi 30, deuxième du *Bourgeois gentilhomme*. — Dimanche 31, matinée gratuite à l'occasion du Jubilé : *Le Misanthrope*, cinquième de *l'Impromptu* et *la Maison de*

Molière. — Lundi 1er novembre, *le Dépit amoureux* (Coquelin cadet, Mlle Bianca) sixième de *l'Impromptu* et *l'École des Femmes*. — Mardi 2, troisième du *Bourgeois*. — Mercredi 3, *les Précieuses ridicules* (MM. Coquelin cadet, Barré, Truffier; Mmes J. Samary et Bianca). — Jeudi 4, quatrième du *Bourgeois*. — Vendredi 5, septième de *l'Impromptu*. — Dimanche 7, matinée : *le Médecin malgré lui* (MM. Got, Barré; Mmes Jouassain, D. Félix, Reichemberg); le soir, *les Fourberies de scapin* (Coquelin cadet). — Mardi 9, cinquième du *Bourgeois*. — Jeudi 11, sixième du *Bourgeois* (Mlle Bianca remplace Mlle J. Samary dans Nicole). — Vendredi 12, huitième de *l'Impromptu* (Mlle Frémaux remplace Mme J. Samary-Lagarde dans Mlle Du Croisy). — Samedi 13, septième du *Bourgeois*. —Mardi 16, huitième du *Bourgeois* (Mme Lagarde reprend le rôle de Nicole), — Jeudi 18, neuvième du *Bourgeois*. — Vendredi 19, *Amphitryon* (MM. Got, Mounet-Sully, La Roche, de Féraudy; Mmes D. Félix, J. Samary et Dudlay). — Samedi 20, dixième du *Bourgeois*. — Dimanche 21, matinée, *l'Étourdi* MM. Coquelin et Boucher). — Mercredi 24, *Amphitryon*. — Jeudi 25, neuvième de *l'Impromptu*. — Vendredi 26, onzième du *Bourgeois*.

Odéon. — Lundi 1er novembre, à l'occasion de la Toussaint, septième matinée populaire à prix réduits : *Tartuffe*. —Vendredis 5 et 12, reprise de *George Dandin*. M. François, qui est un comique triste, assombrit encore ce cruel tableau des infortunes du « mari confondu ». Porel a bien de la finesse, mais il pourrait, lui aussi, égayer davantage le joli rôle de Lubin. Sicard est excellent dans M. de Sotenville, peu secondé par Mme Crosnier, qui est d'une lenteur déses-

pérante et quasi-soporifique dans le rôle de la baronne, où elle serait si facilement parfaite. M. Amaury est un Clitandre aimable et bien disant; Mlle Alice Chêne nous a paru un peu sèche dans le rôle difficile d'Angélique. Mme Laurence Grivot a fait de Claudine une commère très délurée : par sa gaîté vive et franche, sa crânerie et son entrain, elle prend une bonne part de responsabilité dans les actes de sa maîtresse : cette interprétation ne déplaira pas à ceux qui sentent le besoin d'atténuer le personnage d'Angélique. Mme Grivot n'a joué que deux fois ce rôle qui lui servait de début dans le répertoire : une très regrettable indisposition l'a forcée de le céder, à la représentation du vendredi 19, à une jeune débutante, Mlle Demorcy, qui, moins hardie, moins « *dessalée* », y a mis beaucoup de naturel et de bonne humeur. Sa frimousse enfantine est des plus piquantes, elle dit bien et juste ; il y a en elle l'étoffe d'une excellente soubrette. Vendredi 26, *les Précieuses ridicules* et *le Médecin malgré lui*.

SALLE DES CAPUCINES. — Jeudi 4 novembre, M. Coquelin aîné a fait une conférence sur *Molière* et *le Misanthrope*, réfutée quelques jours plus tard (le mercredi 10) par notre collaborateur M. H. de Lapommeraye. Une seconde audition en étant annoncée pour le jeudi 2 décembre, nous en parlerons plus longuement dans notre prochaine livraison.

MONDORGE.

Paris — typ. de A.-H. Bècus, 16, Rue Mabillon.

N° 22, 2e ANNÉE 1er JANVIER 1881.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

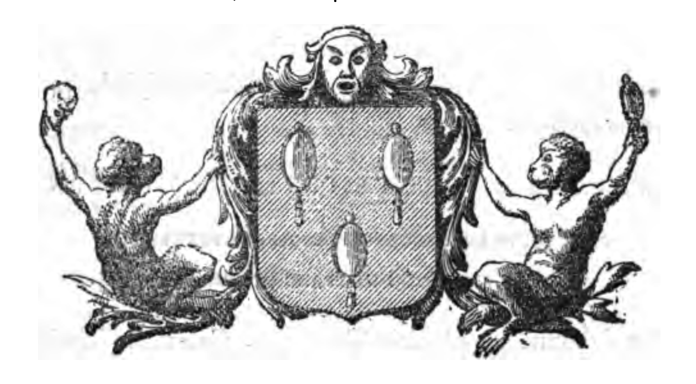
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1881

SOMMAIRE DU NUMÉRO XXII

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ 400 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



MOLIÈRE

ET LA

TROUPE DU PALAIS-ROYAL

LE FESTIN DE PIERRE (1)



VANT de parler de la représentation du *Tartuffe* au Raincy (29 novembre 1664) qui fait date dans l'histoire de la littérature, il faut, pour laisser les choses à leur place, revenir à un incident que La Grange raconte ainsi, sous la date du vendredi 14 novembre :

« J'ay commancé à annnoncer pour Mr de Molière. »

La note est brève. Le fait est simple, au moins en apparence.

Surchargé de ses quatre intermèdes, le rôle de Moron fatiguait Molière ; qui sait même si Moron ne revenait pas, par

---

(1) Voir le *Moliériste* du 1er octobre 1880, N° 19.

surcroît, danser dans le septième ? Des deux entr'actes qui lui restaient, l'annonce lui en prenait encore un. C'était trop pour aussi peu de santé qu'il en avait et que minait l'ardeur de son jeu; il se débarrassait donc de l'annonce.

Mais l'annonce constituait une des fonctions les plus délicates du théâtre. L'acteur qui la faisait et qui, en proposant le prochain spectacle, prenait naturellement l'avis de l'auditoire, se trouvait à la fois l'interprète des comédiens auprès du public, du public auprès des comédiens. Il était l'avocat de la pièce qu'on jouait ou qu'on allait jouer. Réclame ou feuilleton parlant, il se présentait comme la caution de l'auteur et insinuait l'espérance d'un succès, faisait valoir éloquemment le mérite de l'ouvrage applaudi ou en excusait adroitement les défaillances.

Tout spectateur avait son droit d'interpellation; plusieurs en usaient jusqu'à l'abus, et jamais l'orateur de la troupe ne devait rester sans réponse. Il esquivait la question ou il la relevait nettement; mais sa parole était celle de la Compagnie et, quand il l'engageait, il engageait le théâtre. C'est pour cela qu'il en devait savoir et qu'il en savait les affaires. Il les conduisait de longue main. Floridor était l'orateur de l'Hôtel de Bourgogne ; Laroque était celui du Marais : deux hommes de grand mérite, le premier surtout, et chacun était le chef de sa troupe, ce que nous appelons le directeur de son théâtre.

On disait le Théâtre de Floridor et le Théâtre de Laroque, comme on disait le Théâtre de Molière; seulement Molière n'avait plus besoin d'en être l'orateur pour que la troupe du Palais-Royal gardât l'attache de son nom ; peut-être au contraire avait-il besoin de ne plus l'être pour se dégager lui-même d'une autre attache.

Qui sait s'il ne s'était pas trop laissé aller à jouer avec le public et si le public n'avait pas trop pris l'habitude de jouer avec lui?

Quelle tentation pour la chambrée de lancer la balle au grand Comique, de l'attaquer d'en haut, d'en bas, de faire à fonds commun, bons et mauvais railleurs réunis, la partie de Molière!

Mais dans ce vif échange de réparties de tout genre, à qui les mots hasardés et dangereux? aux rieurs cachés? Aux inconnus? Il n'y a gueres de bons mots qui restent anonymes. C'est là qu'en prêtait à Molière, contre ses protecteurs et ses amis les plus sûrs, des épigrammes qu'il n'avait pas faites. C'est là qu'on lui demandant à lui-même la représentation interdite du *Tartuffe*, on la rendait plus difficile à obtenir. Le jeu lui coûtait cher, Molière n'était plus maître de le modérer; il céda sa place à La Grange.

C'était lui donner une grande marque de confiance. C'était l'associer à la direction du Théâtre; mais Molière le pouvait sans crainte. La situation existait déjà: il ne faisait que la confirmer, et La Grange n'était pas homme à sortir de son dévouement ni de sa modestie. Il fut pour Molière un second admirable. Il plaisait au public comme acteur, il lui plut comme orateur, par le respect qui était dans sa nature. Il avait cette politesse aimable qui ne se familiarise pas, et vis-à-vis de laquelle on ne pense pas davantage à être familier. Son annonce eut le succès de son talent, sans qu'il tirât plus de bruit et de vanité de l'une que de l'autre. Elle fit le calme, ce qui était un grand point de gagné pour le moment. Pour l'avenir, le successeur de Molière était désigné. Molière l'avait choisi lui-même, et son Théâtre pouvait lui survivre.

Molière y songeait-il ? Dans ses jours d'hypocondrie, peut-être ; mais le soin qui l'occupait actuellement, c'était celui d'amener son *Tartuffe* à la scène et d'écarter les obstacles. La pièce était prête. On peut croire que Molière se concerta avec le prince de Condé pour en faire un premier essai qui tiendrait lieu de l'examen demandé par le Roi ou qui permettrait d'y échapper. On peut croire au contraire que Molière ne fut pas précisément consulté là-dessus et que son *Tartuffe* lui fut tiré des mains, au Raincy comme à Versailles, par une autorité supérieure ; toujours est-il que nous voici revenus au point dont nous nous sommes écartés un moment, à la fête donnée le 29 novembre chez la Princesse Palatine :

« Le samedy 29 Novembre, dit le *Registre* de La Grange, la Troupe est allée au Raincy, maison de plaisance de Madame la Princesse Palatine, prez Paris, par ordre de Monseigneur le prince de Condé, pour y jouer *Tartuffe* en cinq actes. Reçu 1100 l. »

Note curieuse. D'abord elle fixe le jour exact où l'œuvre redoutable se montra tout entière pour la première fois ; ensuite elle nous la fait entrevoir entourée de certaines circonstances particulières qui sont la vie même du dix-septième siècle.

Dans les *Précieuses Ridicules*, dès que le vicomte de Jodelet a rejoint le marquis de Mascarille chez la fille et la nièce du bonhomme Gorgibus, nos deux gentilshommes d'antichambre offrent les violons aux deux demoiselles. Avec les violons, on fait venir « ces messieurs et ces dames d'ici près » — qui ont été supprimés plus tard pour la commodité de la représentation. — La visite tourne tout de suite au bal impromptu.

Dans l'*Étourdi*, la mascarade organisée par Léandre pour pénétrer chez Trufaldin et lui enlever la belle esclave n'est pas une pure invention de l'auteur. Le moyen de comédie s'accorde parfaitement avec l'usage du monde. Pendant le carnaval, une compagnie se déguisait, concertait un divertissement chorégraphique et allait le danser chez ses amis ou même chez des inconnus dont on voyait les salons éclairés, courant ainsi la ville de maison en maison jusqu'au jour.

Quelques voisins de Célie, des femmes du quartier, dit Ergaste,

« assez souvent, le soir,
Des femmes du quartier, en masque, l'allaient voir.

Léandre prend occasion de leur mascarade pour y substituer la sienne par surprise et s'introduire dans la place. La surprise réussirait sans Ergaste qui la dénonce et Lélie qui avertit Trufaldin de fermer sa porte à tout venant.

Au temps de Molière, et bien plus tard encore, une visite n'était pas seulement cet acte de politesse dont la conversation fait généralement tous les frais, ce commerce de civilité réciproque où elle entretient les relations du monde et les habitudes plus douces de l'amitié ; c'était une occasion d'amusement et de dépense. On s'y ingéniait à ces surprises aimables qu'on appelait des galanteries ; à Paris, la bonne chère y entrait pour sa part ; dans la province elle en était le fond obligé. Qui ne se souvient de ces visites que se rendaient Madame de Sévigné et la bonne duchesse de Tarente, jusqu'au jour où Madame de Sévigné osa faire la remarque qu'elles étaient dupes de leur émulation à se ruiner en viandes et où toutes les deux prirent gaîment leur parti de se voir sans mettre le couvert ?

Pour recevoir les visites des gentillâtres provençaux, M. de Grignan avait, tous les jours, douze tables dressées, et Madame de Sévigné criait au meurtre !

Ce qui étonne, c'est que M. de Grignan ne semble jamais donner la comédie à ses hôtes. La mode n'y était-elle plus, au degré du moins où les grandes troupes de campagne, celle de Molière en particulier, l'avaient mise ? Mais, auparavant, on appelait les comédiens pour de moindres occasions.

La *Comtesse d'Escarbagnas* — retour de Paris — ne reçoit en visite que le Comte, Julie et M. Thibaudier ; elle leur donne, ou plutôt c'est le Comte qui, sous le couvert de la comtesse d'Escarbagnas, donne les comédiens à Julie.

Dans la *Mascarade comique*, donnée au Palais-Royal en 1665, et qui représente une visite chez un gentilhomme campagnard, la septième entrée est celle de quatre servantes pleurant sur le massacre de la basse-cour, et la huitième entrée celle d'une troupe de comédiens qui vient jouer en visite, comme nous dirions aujourd'hui, suivant l'heure, en soirée ou en matinée.

Du sublime au ridicule s'il n'y a qu'un pas, il n'y a pas davantage de celui-ci à son contraire, et de la visite chez le gentilhomme campagnard ou chez la comtesse d'Escarbagnas à la visite chez la Princesse Palatine.

La fidèle amie d'Anne d'Autriche avait donc pour hôte le vainqueur de Rocroy, le héros dont le premier coup d'épée fut celui de Rodrigue et qui eut le bonheur de mettre tout de suite sa gloire au-dessus de ses fautes futures. Louis XIV lui avait pardonné sa défection, c'est-à-dire qu'il l'oubliait plus volontiers que ses victoires. Il était jaloux de

ses lauriers. Il choisissait Condé, nous venons de le voir, pour être le parrain de la pauvre petite princesse Anne ; mais il se gardait de lui confier un commandement. Ainsi resté sans emploi, Condé courait risque de retomber dans les cabales. Un reste de Fronde et tant soit peu de religion, Port-Royal aurait eu par où le prendre ; mais l'ancien chef des mécontents ne se piquait plus de fronder qu'en matière de foi et ne donnait prise par aucun côté. Le libertinage le préservait de la bouderie janséniste, et du reste chez lui déjà l'esprit-fort tournait surtout au goût des beaux esprits. Il s'en faisait le protecteur, non sans quelque despotisme et exerçait sur l'opinion une sorte de tyrannie. N'ayant plus le champ de bataille, il gardait le théâtre pour y décider encore la victoire. Avec un juge aussi difficile, quel spectacle choisir, ayant à lui donner la comédie? La Princesse Palatine n'était ni moins délicate sur le jugement littéraire, ni moins indépendante sur les choses de la foi. A ce moment, Dieu tenait encore en réserve le songe qu'elle a raconté et par lequel il devait la ramener à lui. On peut juger de sa compagnie par elle-même, compagnie spirituelle et d'opinions particulières, toute faite pour admirer le génie de Molière, sans s'effrayer des hardiesses de son *Tartuffe*. Mais la représentation publique du *Tartuffe* était toujours sous l'interdit. Quoique à la rigueur, une visite au Raincy ne fût pas une représentation publique, Molière, je présume, n'osait pas courir le risque de déplaire au Roi ou du moins s'y exposer sans excuse. L'excuse, Condé était là pour la fournir ; il demanda lui-même le spectacle. Premier prince du sang, son désir était un ordre. La troupe de Molière se rendit *par ordre* chez la Princesse Palatine, où elle donna, au milieu des applaudissements, la véritable première repré-

sentation de l'œuvre immortelle ; mais quand on cherche la seconde et qu'il faut redescendre pour la trouver jusqu'au 5 août 1667, (1) on voit que la société du Raincy se mécomptait si elle se flattait de hâter la levée de l'interdiction. Peut-être le petit coup d'état de Condé recula-t-il pour longtemps l'effet des bonnes dispositions du Roi.— Ce sont là jeux de Princes.

Cependant les représentations de *la Princesse d'Élide* suivaient leur cours, généralement bonnes, plus qu'honorables, avec quelques baisses un peu brusques, comme il arrive aux pièces plus heureuses que robustes et dont le succès tient à un charme du premier moment. La santé de la Reine ne parait plus influer sur elles, ni celle de la petite Marie-Annne qui s'étiole de jour en jour et qui achève de s'éteindre le 26 décembre, inspirant une action de grâces à *la Gazette*.

La mère rendue à sa jeunesse et à sa beauté, la chétive enfant déliée à trente-neuf jours de la vie pour laquelle elle n'était pas faite, tout est donc bien; il n'y a que Molière qui se trouve encore une fois pris au dépourvu, sans une pièce pour renouveler ses affiches, avec un chef-d'œuvre entre les mains, qui pourrait être la fortune du Palais-Royal, et qui sera le chef-d'œuvre du siècle.

L'année 1665 commence. Janvier ouvre les fêtes du Carnaval. A l'occasion de l'Épiphanie, le Roi donne un grand souper où M. le Prince a l'honneur de le servir à table, tan-

---

(*) Notons cependant la représentation du 8 novembre 1665, donnée également au Raincy, mais où *Tartuffe*, accompagné des *Médecins*, ne fut peut-être joué qu'en trois actes.

dis que le Duc d'Enghien, son fils, a l'honneur de servir la Reine-Mère. Spectacle avant le souper : c'est à l'Hôtel de Bourgogne qu'on a demandé la Comédie ; mais aussi l'Hôtel de Bourgogne a un succès et un très grand succès en ce moment où le Palais-Royal n'a rien. L'Hôtel de Bourgogne joue donc l'*Astrate* de Quinault dans la chambre de la Reine, tandis que, le même jour, le Palais-Royal joue moins glorieusement l'*École des femmes* chez Madame de Sully pour la somme irès ordinaire de 275 livres.

Il fallait pourtant sortir de là. Le premier mois de l'année était perdu d'avance. Il allait se traîner dans la disette des affiches maigres. Après tout, le sacrifice en eût été fait, si février avait promis une revanche. Mais le moyen de la préparer? Lorsque le Roi commandait, Molière ne comptait pas avec le temps: malheureusement, le Roi se taisait. Découragé par le mauvais sort de son *Tartuffe*, découragé par le silence du Roi, Molière ne se sentait pas en état de travailler sur une idée nouvelle. Aussi bien la question n'était pas là. Il ne s'agissait pas de rien hasarder, il s'agissait d'aller tout de suite à la recette et de la ramener à coup sûr. A coup sûr, c'est l'affaire des reprises, des grands et vieux succès rajeunis à propos, surtout des succès de décors ou de machines. Or, parmi les succès de ce genre, il y en avait un très célèbre, avec un titre éminemment populaire et dont la machine principale avait toujours produit un singulier effet de terreur. La machine était la statue qui parle et qui marche ; le titre, *le Festin de Pierre* : titre commum à toutes les versions du thème original. Ce thème, les Espagnols l'avaient fourni ; les Italiens avaient imité les Espagnols. Lorsque Molière s'établit au Petit-Bourbon, il y trouva encore les machines du *Festin de Pierre* que la troupe Ita-

lienne avait représenté avec éclat. Elles étaient célèbres, elles étaient de Torelli : deux raisons, comme on sait, pour que la jalousie de Vigarani se hâtât de les détruire ; mais avant la statue du Petit-Bourbon, la province avait eu la sienne, ne fût-ce que dans la pièce de Dorimon, qui se joua sans doute à Lyon en 1658, et qui y fut imprimée en 1659 ; mais, avant que l'auteur-acteur passât avec elle, en 1661, de Lyon au théâtre de Mademoiselle, De Villiers l'avait déjà devancé à Paris, en 1659, et il avait fait voir sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne « une figure de Don Pedre » ainsi que « celle de son cheval », deux « pièces » merveilleuses et « le plus beau de la représentation », à son dire.

Il y avait donc trois ans que le public parisien n'avait vu l'homme et le cheval de pierre, le mort convié à la table du vivant, et le vivant convié en retour à la table du mort. La distance était à son point. La curiosité s'était refaite, accrue naturellement par le souvenir et par la renommée. C'était donc bien le moment pour le Palais-Royal d'avoir aussi son *Festin de Pierre*, en remettant tout à neuf, la comédie et les machines, la comédie surtout : les deux pièces de De Villiers et de Dorimon se ressemblaient comme deux méchantes imitations de la même fable dramatique ; une troisième copie n'était pas ce qu'il fallait. Supériorité d'exécution mise à part, elle n'eût fait que répéter les deux autres. Molière ne se souciait pas non plus de les recommencer. Il y avait là un titre et un sujet célèbres. Le titre, intelligible ou non, le public ne cherchait pas à se l'expliquer ; il le comprenait de sentiment, ce qui est sa meilleure manière de comprendre. Molière garda le titre autant qu'il le pouvait, comme second titre et sans le corriger, de peur de détruire un prestige. Quant au sujet, il le traita comme

une légende, adoptant les épisodes consacrés et se donnant licence pour les concevoir, pour les interpréter, pour les diposer à sa manière.

C'est le procédé de Shakespeare. Pratiqué par le génie — bien entendu — il a produit plus d'un chef-d'œuvre. En France, il a produit *Don Juan* ou *le Festin de Pierre.*

Il a produit Don Juan d'abord, le Dou Juan français, un Don Juan que n'ont connu Dorimon ni De Villiers, et qui n'a guères de commun avec le leur que la liste — pas même la liste, Molière l'a négligée — le nombre de ses conquêtes.

Dans les deux imitations de l'italien, la fameuse liste ne vient qu'au troisième acte. Le Brighelle de Dorimon, le Philippin de De Villiers la récitent, l'un à Amarante, l'autre à Oriane. Philippin, plus bouffon, l'a même écrite sur un long rouleau de papier dont il envoie la tête dans le parterre. Ce sera un jour le catalogue (*il catalogo*) de Leporello. Molière le laisse à Philippin. Il le connaît trop bien pour le relire. Il plaint les victimes. Il dénoncera ausi le grand coupable à la foudre ; mais il ne le maudit pas sans l'admirer en secret.

Si Don Juan a été tant aimé, quelle puissance de séduction suppose ce privilége sans égal ! Quel charme du regard, de l'esprit, de la voix, de toute la personne ! et si l'implacable séducteur a aimé lui même — comment ne pas aimer, ô Molière ! — n'est-il pas près d'être pardonné ?

L'ancien Don Juan est un odieux scélérat. Amarille (la Dona Anna de Mozart) Amarille, qu'il a voulu forcer e dont il assassine le père, ne sachant de quel nom l'appeler dans son désespoir, l'appelle un tyran :

« On poursuit le tyran, il monte l'escalier. »

dit-elle, et après tout c'est un terrible dominateur. Violent et lâche, ce qu'il n'emporte pas par force, il le surprend par trahison. Il se cache comme un bandit. Sous un habit de pélerin, il s'approche de Don Philippe qui le cherche afin d'en tirer raison, s'agenouille hypocritement à ses côtés, conjure Dieu de livrer à ce vengeur le meurtrier de Don Pèdre, et, lui persuadant de se désarmer pour la prière, il lui fait quitter son épée dont il l'assassine.

Par respect même pour tant de douces ou fières créatures qu'il a séduites, Molière ne souffre pas que son héros soit un lâche. Don Juan, son Don Juan, n'assassine pas. Il a tué le Commandeur, voilà tantôt six mois, mais dans un duel régulier, et le Commandeur n'avait pas de fille.

Don Juan est mieux qu'un brave, c'est un généreux. S'il tient tête à ses ennemis sans les compter, il compte les coupe-jarrets qui attaquent un passant et met aussitôt son épée du côté de l'inconnu pour rendre la partie plus égale.

Avec les hommes, la parole de Don Juan est celle d'un gentilhomme ; il ne la fausse qu'avec les femmes.

C'est avec elles qu'il devient ingrat, parjure, insolemment cruel et qu'il s'en vante. Son crime, le voilà ; mais est-on bien certain, — demandez au Perdican d'Alfred de Musset — que les femmes elles-mêmes trouvent ce crime sans excuse ? Est-on bien certain que, parmi les victimes de Don-Juan, plusieurs ne l'ont pas pleuré, après l'avoir maudit ? que plusieurs ne se sont pas fait un orgueil de leur douleur, et que, parmi celles qu'un meilleur sort y a soustraites, plusieurs ne la leur ont pas enviée ?

(à suivre.) Ed. THIERRY.

LES PLAGIAIRES DE MOLIÈRE

EN ANGLETERRE

(Troisième article) (*)

La Critique de l'École des femmes. — Guillaume Wycherley, que nous avons nommé déjà plusieurs fois, fit jouer sa comédie *The Plain-Dealer* (le Franc-Parleur), basée sur *le Misantrope,* en 1677 ; il a mis dans la bouche de son héroïne, Olivia, une défense de sa pièce licencieuse *The Country Wife,* qui est une imitation de la défense de *l'École des Femmes* par Elise.

Thomas Brown, auteur de contes et de vers plus que légers, publia en 1704 une satire, en réponse au révérend Jérémie Collier, qui en 1698 avait attaqué la scène anglaise dans un pamphlet assez violent. Cette satire, nommée *The Stage-Beaux toss'd in a Blanket, or Hypocrisie à la Mode* (Les petits-maîtres de la scène ballottés dans une couverture, ou l'Hypocrisie à la Mode), est une comédie en trois actes, qui n'a jamais été représentée. Le premier acte de M. Brown est une imitation libre de *la Critique de l'École des Femmes,* les deux autres actes contiennent une critique assez acerbe de M. Collier. Dans cette comédie-satire on trouve aussi un certain sir Jerry Witwind, petit-maître à moitié fou, babillard, hypocrite et surtout immoral, qui me paraît inspiré par Tartuffe. Sir Jerry se sert souvent des mêmes phrases que

---

(*) Voir les Nos 17 et 20 du *Moliériste.*

son illustre prototype et met en action d'une manière assez grossière la cinquième scène du quatrième acte de *Tartuffe.*

L'Impromptu de Versailles. — *Mirabile dictu!* cette comédie n'a jamais été imitée par les dramatiques anglais.

Edward Ravenscroft, déjà cité, fit jouer en 1677 une comédie *Scaramouch and a Philosopher, Harlequin a School-Boy, Bavo, Merchant and Magician* (Scaramouche philosophe, Arlequin écolier, bravo, négociant et magicien), qui est un mélange de trois pièces de Moliere, *le Mariage forcé*, *le Bourgeois gentilhomme* et *les Fourberies de Scapin*, avec un Arlequin, imité d'une farce italienne, qui ne fait que danser et parle à tort et à travers. M. Ravenscroft a emprunté la seconde, la quatrième, la sixième la huitième, et la seizieme scène au *Mariage Forcé.*

Le Mariage forcé. — Une comédie écrite probablement par un certain Penkethman, intitulée *Love without Interest, or the Man too hard for the master* (l'Amour sans intérêt ou le valet trop rusé pour son maître), fut jouée en 1699; on y trouve imitées les sixième, septième et huitième scènes du *Mariage forcé.* Qoique cet ouvrage fût dédié à six lords, six chevaliers et vingt-quatre « esquires », il n'eut aucun succès.

Thomas Shadwell a imité aussi en partie, dans *the Sullen Lovers,* comédie déjà citée, la quatrième et la sixiéme scène de la pièce de Moliere.

Mme Caroll, auteur dramatique anglais, bien plus connue sous le nom de Mme Centlivre, du chef de son dernier mari, un cuisinier français, fit jouer en 1703 une comédie *Love's contrivence, or le Médecin malgré lui* (l'Invention de l'amour, etc.), où presque tout est emprunté du *Mariage*

forcé et du *Médecin malgré lui*, avec une réminiscence de *Sganarelle*. Dans la préface de sa comédie cette dame écrit, avec une impudence qui mérite d'être mise sous les yeux des Moliéristes : « Je l'avoue, quelques scènes sont en partie prises de Moliere, et j'ose dire qu'elles n'ont pas été endommagées dans la traduction... Les Français ont une telle légèreté dans le caractère que la plus petite lueur d'esprit les fait rire, tandis qu'elle ne nous ferait pas même sourire. Ainsi là où j'ai trouvé le style trop pauvre, j'ai essayé de donner un autre tour. » Elle a pris la première, la seconde et la quatrième scène du *Mariage forcé.*

Une traduction littérale de cette comédie a été publiée en 1714, une autre en 1732, et M. Foote en fit imprimer une troisième en 1742.

David Garrick, le célèbre acteur anglais, fit jouer en 1772 une autre imitation, presque littérale, du *Mariage forcé*, en deux actes, sous le nom de *the Irish Widow* (la Veuve irlandaise). La seule différence que j'ai pu découvrir, c'est que la veuve elle-même, déguisée en homme, se bat avec le poltron, tandis que dans la pièce de Molière c'est Alcidas, le frère, qui force Sganarelle à épouser Dorimène.

En 1772 on représenta à Covent-Garden une autre comédie en deux actes, d'un auteur inconnu, imitée de la pièce de Molière, et intitulée *An Hour befue Marriage* (Une heure avant le Mariage).

La Princesse d'Élide. — Le Rév. J. Miller, dont nous avons parlé plusieurs fois, fit représenter en 1767 une comédie *the Universal Passion* (la passion universelle), qui est un composé d'une pièce de Shakspeare : *Much ado about Nothing* (Beaucoup de bruit pour rien) et de *la Princesse d'Élide*. Il reconnaît ses obligations au premier poète, mais

ne dit pas un mot de la première scène du premier acte, des première, seconde et quatrième du second acte, des quatre premières scènes du troisième acte, de la conversation de Moron et de Phillis, des troisième et quatrième intermèdes, et de la seconde scène du cinquième acte qu'il a prises de Moliere.

M. Ozell en a aussi publié en 1714 une traduction littérale, et une autre en fut imprimée en 1739.

Don Juan ou le Festin de Pierre. — Un auteur anglais, sir Aston Cokain, publia en 1662 *the Tragedy of Ovid* (la tragédie d'Ovide) qui n'a jamais été représentée, mais où il y a des scènes qui ont quelque ressemblance avec celles de la pièce de Molière. J'espère que les moliéristes voudront bien comparer la quatrième scène du quatrième acte, la sixième du même et la troisième scène du cinquième acte de *la Tragédie d'Ovide* avec la sixième scène du troisième acte, la douzième du quatrième acte et les trois dernières scènes du dernier acte de *Don Juan,* qui n'a été joué qu'en 1665, trois années après la publication de la pièce anglaise. Je suppose que les deux auteurs dramatiques ont emprunté ces scènes à la comédie italienne : *Il atheisto fulminato* de Giliberti. Dans la pièce anglaise, le valet poltron se nomme Cacala; Hannibal (don Juan) invite lui-même un pendu à venir chez lui; le spectre anglais parle bien plus au souper que la statue du Commandeur; en outre, la tragédie anglaise ne finit pas avec ce festin, car le pendu, Helvidius, invite Hannibal à venir souper chez lui avec son valet. C'est à la fin de ce repas que les trois juges de l'enfer, les furies et les diables, après une danse solennelle et après avoir chanté, entraînent le méchant au fin fond des régions infernales.

Thomas Shadwell, que nous avons déjà mentionné, a imité, en partie, Molière, dans son *Libertine* (le Libertin), joué en 1676. Dans la préface il dit qu'il existe une comédie espagnole, une italienne et quatre pièces françaises de l'histoire de don Juan, et qu'ainsi les rôles du libertin et de ses amis nesont pas originaux, mais que toute l'intrigue jusqu'à la fin du quatrième acte est neuve. Cette assertion ne paraît pas absolument vraie; car on trouve dans le second acte de la comédie de Shadwell quelques scènes empruntées à Molière. Le don Juan anglais a deux amis aussi libertins que lui, avec lesquels il discute; il fait aussi assassiner son père, et agit plutôt comme un fou que comme un noble roué. Les scènes entre don Juan, la statue et Sganarelle — Jacomo en anglais — sont empruntées à Molière.

Congreve a imité dans *Love for Love* (Amour pour Amour), représenté en 1695, la troisième scène du quatrième acte de *Don Juan*. Cette pièce anglaise me paraît une imitation libre de deux autres comédie de Molière. Les caractères de Scandal, Tatlle, Mme Foresight et Mme Trail me semblent empruntés au *Misanthrope*, et M. Foresight ressemble beaucoup à l'Harpagon de *l'Avare*. En 1705 cette comédie anglaise fut jouée quatre fois, avec tous les rôles remplis par des femmes.

H. VAN LAUN.

(*A suivre*).

BRÉCOURT ET L'OMBRE DE MOLIÈRE

Mon cher confrère moliériste Dumonceau m'invite si gracieusement, dans la dernière livraison de notre bien aimé Recueil, à répondre à quelques objections ou critiques au sujet du dernier volume de la collection moliresque, *l'Ombre de Molière* par Brécourt, qu'il me force, pour ainsi dire, à parler de moi, malgré moi, en revenant sur certains points de l'histoire du théâtre qu'il est possible d'établir presque avec certitude.

On me demande quelles sont les raisons qui m'ont induit à penser que la *Feinte mort de Jodelet* a été dédiée à Molière. La dédicace anonyme de Brécourt est adressée *à Monsieur de****; mais voici un passage de cette dédicace assez concluant: «comme la représentation (de cette petite comédie) ne vous en a pas dépleu...très asseurement si vous l'aviez leue, avant que de l'avoir veue jouer, *vous l'eussiez joue vous-même* et son pauvre père aussi; elle en seroit morte de regret, et moi de honte; mais, comme les comédiens servent d'âme à la comédie, je l'ay animée en la faisant représenter et sa réussite m'a fait regagner ma pudeur poétique et principalement quand j'ay veu qu'elle vous faisoit espanouir la ratte...il faut que vous ayez peut être l'éternel chagrin de vous voir dédier un coup d'essay...» Et le reste.

J'ai dit que *la Feinte mort de Jodelet* avait été représentée à l'Hôtel de Bourgogne, parce que cette comédie n'a pu être jouée d'abord sur le théâtre du Petit-Bourbon, comme

l'avaient dit les frères Parfaict (*Histoire du théâtre françois*, tome 8, P. 402). *Le Registre de La Grange* ne mentionne pas cette représentation sur le théâtre du Petit-Bourbon en mars 1660. M. Dumonceau affirme qu'elle eut lieu sur le théâtre du Marais où Mlle Desurlis, femme de Brécourt, était alors comédienne. En l'absence d'un document authentique, nous avons supposé que la pièce fut représentée à l'Hôtel de Bourgogne, et que Brécourt, à quelque temps de là, entra dans la troupe de Molière, lorsque cette troupe eut quitté le théâtre du Petit-Bourbon, qu'on allait abattre au mois d'octobre 1660, pour s'installer au théâtre du Palais-Royal. Il faut remarquer, cependant, qu'aucune pièce de Brécourt ne fut représentée par la troupe de Molière, ce qui semble prouver que, si Molière faisait grand cas du comédien, il ne tenait pas compte de l'auteur dramatique.

Molière fit représenter, le 26 décembre 1662, *l'École des femmes*. Brécourt joua d'*original,* dans cette comédie qui eut un si grand succès, le rôle d'Alain, et contribua beaucoup à ce succès. Il était encore dans la troupe de Molière quand *l'Impromptu de Versailles*, où il figure, fut joué devant le roi, à Versailles, le 14 octobre 1663. Les frères Parfaict (*Histoire du Théâtre françois*, tome 8, p. 406) disent que Brécourt abandonna cette Troupe, *vers l'année 1664, pour passer dans celle de l'hôtel de Bourgogne*. Il faut donc placer entre 1660 et 1662, l'aventure qui força Brécourt à s'expatrier et à chercher un asile en Hollande, où il passa dans une troupe française appartenant au prince d'Orange. Quand il revint en France, sous le coup d'un procès criminel, racontent les frères Parfaict. « le Roy, informé de sa bonne volonté, dont il lui avait donné des preuves, lui accorda la grâce de rentrer dans la troupe de Molière. » Il avait déjà fait

partie de cette troupe en province, et il suivit Molière à Paris, lorsque celui-ci vint s'y établir à la fin de 1658.

Il resta comédien à l'Hôtel de Bourgogne depuis 1664 jusqu'à la fermeture de ce théâtre, par suite de la jonction des deux troupes de l'Hôtel de Bourgogne et du théâtre de la rue Guénégaud, en vertu d'un ordre du Roi, daté du 15 août 1680. Mais Brécourt ne devint sociétaire, à demi-part, dans la troupe des comédiens réunis, que le 7 janvier 1682. C'est M. Dumonceau qui nous fournit ce renseignement, que nous n'avons rencontré nulle part ; c'est lui aussi qui nous apprend que la comédie de *l'Ombre de Molière* fut reprise alors au théâtre de la rue Guénégaud, et qu'elle resta au répertoire jusqu'à la mort de Brécourt en 1685. Nous lui savons gré d'avoir recueilli et publié des faits et des dates, qui ne se trouvent pas chez les historiens du Théatre français. Quant à la première représentation de *l'Ombre de Molière*, qui eut lieu sans doute au mois de juillet 1674, tous les historiens s'accordent à dire qu'elle n'eut pas de succès. Le Chevalier de Mouhy, dans ses *Tablettes dramatiques*, affirme même qu'elle ne fut jouée qu'une seule fois, ce qui est très probable, la veuve de Molière s'étant opposée judiciairement à la représentation de cette pièce, qui n'offensait en rien la mémoire de son mari, mais qui paraissait sur une scène où il avait été plus d'une fois attaqué et insulté, de son vivant.

Nous aurions pu, dans notre notice concernant de Brécourt, faire une observation importante sur la *Feinte mort de Jodelet*, jouée à l'hôtel de Bourgogne, non pas après la mort de Jodelet, comédien de ce théâtre, mais après le bruit qui en avait couru et que Loret avait accueilli comme véritable dans sa *Gazette en vers* du 3 avril 1660, c'est-à-dire depuis la représentation de *la Feinte mort de Jodelet*. Jodelet était

peut-être dèjà fort malade, mais il montait encore sur le théâtre, et le chevalier de Mouhy, dans son *Abrégé de l'histoire du Théâtre français* (tome 1er p. 438) dit expressément, en parlant de Julien Joffrin connu au théâtre sous le nom de Jodelet: « En 1660, il joua dans la comédie du *Trompeur puni* de Scudéry; il mourut à la fin de la même année».Les ouvrages du chevalier Mouhy sont sans doute remplis d'erreurs et surtout de fautes d'impression qui équivalent à des fautes d'ignorance, mais il ne faut pas oublier que ce compilateur, assez léger d'ailleurs avait en mains tous les papiersdes frères et qu'il déclare,dans ses *Tablettes dramatiques*, «avoir consulté les Registres de la Comédie,les comédiens et les gens du monde les plus éclairés sur cette matière. »

L'occasion est bonne pour expliquer, en peu de mots, ce que j'ai voulu faire et ce que j'ai fait en publiant deux collections moliéresques, l'une chez M. J. Gay à Genève et à Turin, l'autre à Paris, chez M.Jouaust. Je me suis proposé de réunir dans ces deux collections, la plupart des ouvrages contemporains relatifs à Molière, à sa vie et à son théâtre, ouvrages peu connus et rares la plupart. Je n'ai jamais eu l'intention de les entourer de nombreuses notes et de commentaires historiques. Une simple notice,fort courte en général expose seulement, en tête de chaque volume,l'objet et la nature du volume en réunissant quelques renseignements bibliographiques qui le concernent et qui le font connaître. On réimprimera bientôt la première collection, qui est épuisée depuis longtemps et dont le prix est très élevé;mais cette réimpression sera identique à la première édition, si ce n'est que le texte sera revu et corrigé soigneusement, ainsi que les notices,ce qui n'avait pas été fait,alors que les épreuves n'arrivaient pas même sous les yeux de l'auteur.

Enfin, dans des collections de ce genre, entreprises dans un seul intéret et dans un seul but, également utiles et honobles il faut que la critique juge l'ensemble, et non le détail. L'intérêt a été de servir la grande cause du molièrisme : le but, de fourinr des matériaux documentaires aux historiens de Molière.

P. L. JACOB, Bibliophile.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

LES ŒUVRES DE J. B. P. MOLIÈRE.— La « Collection Lemerre » vient de s'enrichir du tome III, qui comprend *Dom Juan*, *l'Amour médecin*, *le Misantrope* précédé de la *Lettre écrite sur cette comédie*, le *Médecin malgré luy*, *Mélicerte* et *le Sicilien*. L'ouvrage complet formera 7 vol. in-8° écu, sur papier de Hollande, imprimé par Quantin, et coûtera 70 francs.

—— Lire le remarquable feuilleton dramatique de M. P. de S[t] Victor sur *le Malade Imaginaire* à propos du dernier livre de M. Ed. Thierry, au *Moniteur universel* du lundi 29 novembre.

—— La *S[t] James's Gazette* de Londres du 11 décembre contient une curieuse « *Ballad of old plays* » écrite sur la rarissime édition des *Œuvres de Monsieur Molière* de 1666 (à Paris, chez Louys Billaine, à la Palme). Cette ballade est signée : A. Lang.

—— THÉATRE DE THOMAS CORNEILLE. — La maison Laplace, Sanchez et Ce (3, rue Séguier) vient de publier le *Théâtre complet de Thomas Corneille* en un beau volume in-8° de 746 pages à 2 colonnes, qui est le quinzième d'une collection comprenant déjà : *le Théâtre avant la Renaissance*, les *XVIe et XVIIe siècles*, *P. Corneille*, *Molière*, *Racine*, *La Fontaine*, *Boileau*, *Regnard*, *les Chefs-d'œuvre dramatiques du XVIIIe siècle*, *Marivaux*, *Voltaire*, *Beaumarchais*, *Picard* et le *Théâtre inédit* (ou *des inconnus*) *du XIXe siècle.*

Cette nouvelle édition contient 29 tragédies ou comédies illustrées de 12 dessins en couleur et des huit médaillons gravés de l'*Almanach de la Devineresse pour* 1680, reproduits en fac simile avec l'exactitude authentique des procédés nouveaux.

Une savante et concise notice de M. Ed. Thierry doit recommander à tous nos lecteurs cette très utile réimpression de Corneille de l'Isle ou Corneille *le jeune* (il avait 19 ans de moins que son frère), l'un des plus célèbres contemporains de Molière dont il mit en vers le *Festin de Pierre*, l'amoureux de la belle Du Parc, le collaborateur de De Vizé. On relira avec plaisir quelques unes de ces pièces oubliées, qui eurent un si grand succès dans leur temps.

Pourquoi l'Odéon ne tenterait-il pas une reprise soit d'*Ariane*, soit de *Bertrand de Cigarral*, du *Baron d'Albikrack* ou de la *Comtesse d'Orgueil* ?

—— MOLIÈRE ET GUI PATIN, par le docteur F. Nivelet, 1 vol. in-18 de 142 pages, Paris, Berger-Levrault (5, rue des Beaux-Arts) prix : 2 fr. 50.

La première partie de cette intéressante étude a paru d'abord sous forme d'articles *Variétés* dans *la Revue médicale française et étrangère* ; elle comprend l'exposé succinct des

doctrines et des disputes médicales au temps de Molière et l'appréciation de ses satires contre la Faculté.

L'auteur s'efforce de démontrer que « l'animosité de Molière contre la médecine et les médecins a pu être excitée par des rancunes personnelles, et qu'elle a dû subir certaines instigations de son entourage. »

La seconde partie est consacrée à Théophraste Renaudot, la troisième à quelques critiques sur Gui-Patin, dont l'apologie termine le volume.

M. le Dr Nivelet, auquel on ne peut savoir mauvais gré d'être amoureux de son art et pénétré de la dignité de sa profession, admire Molière, mais il adore Gui-Patin, l'érudit satirique, qu'il appellerait volontiers comme Molière, « le grand justicier des travers de son temps ». Il reproche à Moliere d'avoir mal interprété le latin des médecins, répond aux « dénigrements» de Béralde contre la médecine, et ne pardonne guère à l'auteur du *Malade* son antipathie, injuste ou erronée, assure-t-il — « qui s'entretenait et s'animait au contact de Mauvillain, son complice.»

Ce livre, qui mériterait l'épigraphe : « Vous êtes orfèvre, M. Josse, » est plein de faits, de remarques et de citations curieuses : il prendra place dans toute bibliothèque moliéresque, comme un excellent appendice aux *Médecins de Molière* de M. Maurice Raynaud,

—— MOLIERE, SEIN LEBEN UND SEINE WERK, le nouveau livre de M. F. Lotheissen, dont nous avons annoncé la publication à Francfort, est un beau volume in 8o de 418, p. illustré d'un portrait de Molière gravé à l'eau-forte par M. A. Gilbert d'après le *Mignard* appartenant à S.A.R. Monseigneur le Duc d'Aumale.

Après un coup d'œil donné sur l'ancien Théâtre français,

l'auteur passe en revue la jeunesse de Molière, ses années de luttes et de voyages, l'état social et littéraire de la première moitié du règne de Louis XIV, le Petit-Bourbon et le Palais-Royal, le ménage de Moliere, ses amis et ses rivaux, indiquant nettement la place qu'occupe Molière dans l'histoire du théâtre et le caractère de sa poésie, ses rapports avec le Roi; examinant avec soin les conditions matérielles du théâtre au XVIIme siècle, groupant les différents types créés par Molière et résumant les travaux auxquels son œuvre et sa vie ont donné lieu en Allemagne.

Tel est le plan suivi par M. Lotheissen qui, connaissant à fond le XVIIme siècle, a cru devoir venir puiser aux sources mêmes et consulter en France les plus récents travaux de MM. Despois, Moland, Lacroix, Thierry, Loiseleur, etc. dont il a su tirer le meilleur parti. Toutes ses citations de Molière sont empruntées à la meilleure des traductions allemandes, celle du Comte Baudissin.

—— VENTE EDOUARD FOURNIER. — La bibliothèque de notre regretté collaborateur Ed. Fournier sera mise en vente à la salle Silvestre du lundi 17 janvier au jeudi 3 février.

Le *Catalogue des livres, manuscrits et autographes*, précédé d'une cordiale et spirituelle notice de M. Jules Cousin, se trouve à la librairie Labitte, 4, rue de Lille.

Nous signalerons particulierement à nos lecteurs la série du Théâtre (N°s 707 à 958) qui sera vendue les mercredi 19 et jeudi 20 janvier. On n'y trouvera pas les innombrables notes qu'Edouard Fournier entassait depuis près de vingt ans en vue de son grand ouvrage : *Molière au théâtre et Molière chez lui* : elles ont été acquises, à l'amiable, par l'excel-

lent éditeur M. A. Laplace, un lettré qui saura, nous n'en doutons pas, leur trouver le plus digne mode de publication.

—— EAUX-FORTES POUR ILLUSTRER MOLIÈRE. — La 3me livraison, qui va paraître, contient huit planches, dont deux beaux portraits de Molière, d'après Mignard et Nolin, et Coquelin en Mascarille des *Précieuses* d'après Vibert. — Le prix de la livraison est de 50 fr., chez l'auteur, M. F. Dupont, 1, rue Troyon.

—— Une signature de Molière sur un exemplaire des *Airs et Vaudevilles de cour* a été adjugé au prix de neuf cents francs dans une vente faite le lundi 6 décembre, à l'Hôtel Drouot, par M. Labitte, (N° 53 du catalogue).

DU MONCEAU.

LE DINER DES MOLIÉRISTES

A l'occasion du 259e anniversaire de la naissance de Molière, un banquet réunira, le samedi 15 Janvier, *à six heures et demie*, chez Douix, café Corazza (Palais-Royal), ceux de nos abonnés, correspondants ou lecteurs qui voudront bien se joindre à nous.

La cotisation est fixée à *quinze francs*.

Les adhésions devront être adressées *avant le 10 Janvier*, à M. Georges Monval, 17, Rue Duguay-Trouin.

BULLETIN THÉATRAL

COMÉDIE FRANÇAISE. — Samedi 27 novembre, *les Femmes savantes*, pour le 1er début de M. Le Bargy dans Clitandre et le 3e de M. Leloir dans Chrysale (MM. Got, Coquelin, Silvain; Mmes Brohan, Jouassain, Barretta, Samary, Lloyd). La critique s'est accordée à reprocher à M. Le Bargy une imitation trop servile de M. Delaunay, à M. Leloir trop de jeunesse, de maigreur et de gravité dans un rôle qui exige de l'autorité, de la bonhomie et de l'embonpoint. — Dimanche 28, matinée : *Amphitryon*, (MM. Got, Mounet-Sully, Laroche, de Féraudy; Mmes D. Félix, Samary, Dudlay). — Lundi 29, représentation de retraite, après vingt ans de service, de M. Montalant Talbot, qui a joué les 3e et 4e actes de l'*Avare* (MM. Delaunay, Coquelin, Coquelin cadet, Prud'hon; Mmes D. Félix, Recheimberg et Fayolle); quelques scènes de *Sganarelle* (MM. Got, Volny, Tronchet; Mlles Martin et Frémaux) et *le Dépit Amoureux* (MM. Coquelin cadet, Prud'hon, Joliet, P. Reney; Mlles Martin et Bianca). La recette s'est élevée à 17.000 francs. — Mardi 30, 12e du *Bourgeois gentilhomme*.

Mercredi 1er décembre, *Amphitryon*. — Jeudi 2, 13e du *Bourgeois gentilhomme*. Dimanche 5, matinée : le *Misanthrope* (MM. Delaunay, Garraud, Prud'hon, Boucher, Baillet, Jôliet; Mlles Croizette, Favart et Broisat); le soir, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet, Barré, Joliet, Baillet, Truffier; Mlles Bianca, Thénard et Frémaux). — Dimanche 12, matinée : *les Fourberies de Scapin* Coquelin cadet, Garraud; Mlles Samary et Martin). Dimanches 19 et 26, matinées : 14e et 15e du *Bourgeois gentilhomme*.

ODÉON. — Dimanche 28 novembre, matinée populaire à prix réduits : *les Femmes savantes*, pour le 1er début de Mlle Marthe Devoyod, fille de la tragédienne, dans Henriette. — Vendredi 3 décembre, *les Précieuses Ridicules* et *George Dandin*. — Dimanche 12, 10me matinée populaire à prix réduits : *les Femmes savantes* et *George Dandin*. — Samedi 25, à l'occasion des fêtes de Noël, matinée populaire à prix réduits : *Tartuffe*.

THÉATRE DES NATIONS. — Dimanche 13 décembre, matinée : *Tartuffe*, précédé d'une Conférence de M. Pagès de Noyez. — Dimanche 19, matinée : le *Dépit amoureux* et les *Femmes savantes*.

OPÉRA-COMIQUE. — *L'Amour Médecin*, arrangé par M. Ch. Monselet et mis en musique par M. Ferdinand Poise, a été enfin représenté le lundi 20 décembre. — De charmants triolets, très gracieusement dits par Mlle Thuillier, remplacent le prologue de la comédie, dont voici la distribution, les personnages de M. Filerin, de Lucrèce et d'Aminte ayant été supprimés :

Sganarelle.	MM. FUGÈRE
Clitandre.	NICOT
M. Tomès.	MARIS
M. Desfonandrès.	BARNOLT
M. Bahys.	GRIVOT
M. Macroton.	E. GOURDON
M. Josse.	DAVOUST
M. Guillaume.	TESTE
Lysette.	MLLES THUILLIER
Lucinde.	MOLÉ

Ce « simple crayon », ce « petit impromptu », ce « divertissement précipité » de Molière, que la Comédie française n'a pas représenté depuis plus de seize ans, a été très heureusement coupé et versifié par ce fin lettré qui a nom Ch. Monselet, et le compositeur, tout en écartant le souvenir des « airs et symphonies de l'incomparable M. Lully », a su conserver à sa musique, légère et simple, comme un parfum du Versailles de 1665.

Parmi les morceaux le plus applaudis de la partition, il faut citer : au 1er acte, la sérénade du ténor, agréablement chantée par M. Nicot et l'air bouffe de Sganarelle, fort bien dit par le baryton Fugère, qui a joué tout le rôle avec rondeur et vérité; au 2e le duetto de Sganarelle et Lisette, le quatuor de la consultation et le quintette de la dispute; au 3e, la chanson avec ritournelle dansée : « *Si tu savais, ma Catherine* » qu'on a fait bisser, et un joli quatuor. — Les médecins sont très-amusants, surtout MM. Gourdon et Grivot, et Mlle Thuillier est une gaie et piquante soubrette. Un très coquet ballet de matassines, habillées par M. Thomas, termine le 1er acte : rien de gracieux comme ces petits artilleurs démasquant leurs batteries et manœuvrant avec précision. Nous aimons moins le divertissement final, dans le goût du temps. Pourquoi n'avoir pas conservé le 2e intermède de Molière, l'Orviètan débitant ses drogues? il y avait là un superbe morceau pour voix de basse, et un ballet de Trivelins et de Scaramouches, valets de l'opérateur. — Le décor du premier acte, une place devant la maison de Sganarelle, est de M. Lavastre. — Bref, comédie, musique et ballet ont fait le plus grand plaisir.

La 2e et la 3e représentation ont été données le jeudi 23 et, en matinée, le samedi 25 décembre.

La partition de M. Poise est en vente chez MM. Durand et Schœnewerk.

SALLE DES CAPUCINES.— M. Coquelin aîné a fait, ainsi que nous le disions dans notre dernière livraison, le Jeudi 4 Novembre, une conférence sur *Molière et le Misanthrope*, dans laquelle il s'attachait à démontrer qu'il ne faut voir dans Alceste ni Molière, ni M. de Montausier, ni un symbole. *Le Misanthrope* est avant tout une *comédie*; Alceste n'est pas un héros, comme Hamlet ou Timon d'Athènes; c'est un personnage *comique*. Molé, qui était dans la tradition de Molière, le jouait en comique. Cet intransigeant de la franchise, armé de ses vertus comme le hérisson de ses pointes, est un *juste* si l'on veut, mais un juste que Molière a condamné en faisant ressortir ses côtés extravagants et comiques. Molière combat Alceste et son insupportable vertu puritaine; le dernier mot de sa pièce est la tolérance sociale : c'est la leçon qui sort du chef-d'œuvre.

M. Coquelin ne veut donc pas qu'Alceste soit sympathique : il a un faible pour Célimène, pour Philinte et même pour Oronte, dont il semble apprécier le sonnet; il envoie au cabinet la chanson du Roy Henry, et le misanthrope au désert.

Cette thèse, si brillamment soutenue par l'excellent comédien, devait susciter de nombreuses critiques : M. H. de Lapommeraye lui a répondu, le 10 Novembre, en son « *121e feuilleton parlé* » : La théorie de M. Coquelin, a-t-il dit, n'est pas nouvelle ; c'est celle de tous les acteurs qui ont publié des études sur le caractère d'Alceste, mais les littérateurs sont unanimes pour donner à ce rôle un grand sens philosophique. Le conférencier soutient que Molière s'est peint dans Alceste amoureux et jaloux, lequel serait aussi le portrait de M. de Montausier. Comment concilier ces deux opinions, à l'appui desquelles il lit la célèbre conversation de Molière avec Chapelle qui se trouve dans *la Fameuse comédienne*, puis un passage du *Grand Cyrus*. M. Coquelin soutient qu'Alceste est un personnage comique, un ridicule, un être insociable et qu'on ne peut souffrir; M. de La Pommeraye est tombé dans l'excès contraire en prétendant qu'Alceste n'est *jamais* ridicule, « parce que la vertu ne saurait l'être ».

M. Coquelin a répondu à son adversaire dans sa conférence du jeudi 2 décembre, où il a très dignement fait la part des comédiens dans la lutte d'opinions sur le rôle d'Alceste.

Après une critique rapide de *l'Énigme d'Alceste* de M. Gérard du Boulan, M. Coquelin s'est éloquemment défendu d'avoir rapetissé Molière : c'est la légende, dit-il, qui le diminue en l'écrasant d'une auréole épique, symbolique et passablement brumeuse; montrons Molière tel qu'il fut, et aimons-le pour lui-même, ce sociable et bon Molière, le plus français, c'est-à-dire le plus humain des génies.

Le lendemain 3 Décembre, le ministère public — je veux dire M. Sarcey, — a donné ses conclusions dans cette affaire. Sans répondre très précisément ni aux théories de M. Coquelin, ni aux objections de son contradicteur, le critique du *Temps* a établi qu'après deux siècles le misanthrope n'est plus une individualité, mais une personnification générale, une abstraction, comme Tartuffe est une idéalisation très puissante de l'hypocrisie. Les générations d'acteurs qui ont joué, de critiques qui ont commenté ces rôles, y ont ajouté beaucoup de choses auquelles Molière n'avait pas pensé, et ces additions successives sont plus encore le fait des comédiens que des commentateurs.

La thèse de Coquelin est que Molière a voulu qu'Alceste prêtât à rire, qu'il fût ce qu'on appelait au XVII[e] siècle un ridicule, ce qu'on appelle de nos jours un comique. Sur ce point Coquelin a raison. Mais sur d'autres, c'est Alceste qui a raison, quand il ne veut pas qu'« on traite du même air l'honnête homme et le fat », qu'on parle et qu'on pense contre sa pensée, (ce qui est la pire des hypocrisies,) Alceste est dans la vérité, et il n'est plus ridicule quand il ne veut pas « visiter ses juges ». C'est par là qu'Alceste se sauve et qu'il est très grand ; car c'est une âme haute, passionnée pour le bien et pour la femme qu'il aime au point de lui sacrifier cette logiqne inflexible qui est le fond de son caractère tout d'une pièce. Donc Coquelin se trompera et nous trompera si, le jour où il abordera le rôle, il ne fait Alceste que ridicule.

M. Coquelin a porté en Belgique la conférence qui a fait l'objet de tous ces débats : il l'a lue, avec le plus grand succès, le samedi 4 décembre, au Cercle littéraire et artistique de Bruxelles. Il se propose, d'ailleurs, de la publier prochainement chez l'éditeur Ollendorf.

MONDORGE.

Paris. — typ. de A.-H. Bécus, 16, Rue Mabillon.

N° 23, 2e ANNÉE 1er FÉVRIER 1881.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

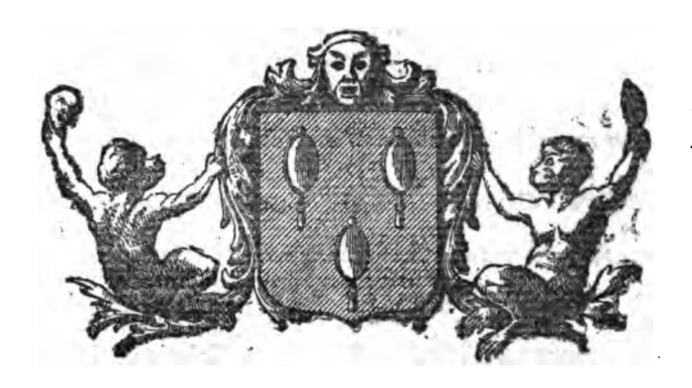
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE MM :

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, J. GUILLEMOT, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1881

SOMMAIRE DU NUMÉRO XXIII

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ 400 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



QUESTION DU JOUR

A PROPOS DU MISANTHROPE

« Hier j'étais chez des gens de vertu singulière, »
Où l'on discourait d'art, où l'on citait Molière,
Entretiens peu communs dans notre Landerneau,
Où les choses d'esprit, hélas ! vont à vau-l'eau.
Mais enfin, ce jour-là, contre toute habitude,
Les yeux s'étaient tournés vers une docte étude ;
Le grand Contemplateur en faisait tous les frais,
Et de son Misanthrope on faisait le procès.
On critiquait Alceste, en tant que philosophe..
Alors un grand Monsieur, penseur de mince étoffe,
Déclara hautement que l'homme aux rubans verts
Etait un mal-appris, un esprit à l'envers,
Et son contradicteur, le tolérant Philinte,
Le vrai sage d'Horace, au cœur exempt de feinte.

Là-dessus, (sans savoir peut-être que Rousseau
Emit le même avis, en style un peu plus beau,

Et que Fabre-Eglantine avait fait de la chose
Une pièce célèbre, en vers durs, et pour cause),
L'auditoire parla sans ordre, à l'unisson,
Et puis au grand Monsieur allait donner raison,
Quand une vieille dame, à l'esprit droit et sage,
Voulant mettre d'accord le grave Aréopage,
Fit un court impromptu qu'en secret j'ai transcrit
Pour vous en faire part au bas de cet écrit :

« *Alceste et Philinte ont raison,*
L'un, en lançant le vif lardon
Sur ce qui lui paraît blâmable ;
L'autre, en couvrant de son pardon
Ce qui n'est pas toujours louable.

Alceste blesse avec aigreur
Les convenances sociales ;
Philinte traite avec douceur
L'amour-propre & les lois morales.

Il faut dans la société
Chercher à plaire à son semblable ;
Mais on lui doit la vérité
Dans son âpre sévérité
Lorsque, de lui-même entêté,
Comme Oronte il est intraitable. »

HONORÉ BONHOMME.



LA LANGUE RHYTHMÉE DE MOLIÈRE

On a remarqué depuis longtemps que la prose de Molière était mêlée de vers, et l'on en a conclu, peut être à tort, que Molière se préparait ainsi à mettre en vers les pièces qu'il composait en prose écrite à la hâte. On a même constaté que le monologue d'Hali, dans *le Sicilien,* pouvait se découper en vers blancs, ou sans rime, de différentes mesures.

En écoutant avec une grande attention, au deux centième anniversaire de la Comédie-Française, les trois premiers actes du *Bourgeois gentilhomme,* joués par les meilleurs comédiens du monde, je me suis rappelé ce passage si curieux des *Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture,* de l'abbé Du Bos (Paris, Pissot, 1755, 3 vol in-12): «Plusieurs personnes dignes de foi m'ont assuré que Molière, guidé par la force de son génie, faisoit quelque chose d'approchant de ce que faisoient les Anciens, et qu'il avoit imaginé des notes pour marquer les tons qu'il devoit prendre en déclamant les rôles qu'il récitoit toujours de la même manière. J'ai encore ouï-dire que Beaubourg et quelques autres acteurs de notre Théâtre en avoient usé ainsi.»

Ces *tons*, marqués par Molière, c'était la rhythmique de son style, non seulement dans les vers, mais encore dans la prose, qu'il écrivait sans doute en la déclamant tout haut. De là, ce me semble, le balancement de la phrase et la découpure du style en vers de toutes mesures, dans lesquels sa diction supprimait parfois les *e* muets et ne faisait pas sentir les hiatus. Au reste, cette prose cadencée a beaucoup d'analogie avec les vers chantés des intermèdes de Molière, notamment avec le grand couplet des Egyptiennes du second intermède du *Malade imaginaire*, que M. Edouard Thierry a cité dans son savant et intéressant ouvrage, intitulé *Documents sur le Malade imaginaire*, où il dit, à propos de ces petits vers si bien *tonifiés* : » Quinault, quoi qu'on en dise, n'a jamais mis dans ses vers d'Opéra ce ravissement de tendresse et ce balancement gracieux du rhythme qui produit à lui seul le vertige musical de la valse. »

Voici à peu près la coupe rhythmée des vers, que l'oreille peut scander, pour ainsi dire, en les écoutant, dans la belle réponse de Cléonte à M. Jourdain qui lui demande s'il est gentilhomme :

« Monsieur, la plupart des gens
Sur cette question n'hésitent pas beaucoup.
On tranche le mot aisément:
Ce nom ne fait aucun scrupule à prendre.
Pour moi, je vous l'avoue,
J'ai les sentiments,
Sur cette matière,
Un peu plus délicats.
Je trouve que toute imposture
Est indigne d'un honnête homme,
Et qu'il y a de la lâcheté
A déguiser

Ce que le Ciel nous a fait naître,
A se parer, aux yeux du monde,
D'un titre dérobé,
A se vouloir donner pour ce qu'on n'est pas.
Je suis né de parents, sans doute,
Qui ont tenu des charges honnorables,
Je me suis acquis dans les armes
L'honneur de six ans de service,
Et je me trouve assez de bien
Pour avoir, dans le monde, un rang assez passable.
Mais, avec tout cela,
Je ne veux point me donner un nom,
Où d'autres en ma place croiroient pouvoir prétendre,
Et je vous dirai franchement
Que je ne suis point gentilhomme.

Ecoutons maintenant la réplique de Mme Jourdain à son mari :

C'est une chose, moi,
Où je ne consentirai point :
Les alliances
Avec plus grand que soi sont sujettes, toujours
A de fâcheux inconvénients.
Je ne veux point qu'un gendre
Puisse à ma fille reprocher ses parents,
Et qu' elle ait des enfants qui aient honte,
De m'appeler leur grand' maman.
S'il fallait qu'elle me vînt visiter
En équipage de grand'dame
Et qu' elle manquât, par mégarde
A saluer quelqu'un du quartier,
On ne manquerait pas aussitôt
De dire cent sottises:
» Voyez-vous, dirait-on, cette Madame la Marquise
Qui fait tant la glorieuse?
C'est la fille de Monsieur Jourdain,

Qui était trop heureuse,
Étant petite, de jouer
A la Madame avec nous.
Elle n'a pas toujours été
Si relevée que la voilà,
Et ses deux grands pères
Vendaient du drap
Auprès de la porte Saint-Innocent.
Ils ont amassé du bien à leurs enfants,
Qu'ils paient maintenant
Peut-être bien cher en l'autre monde.
On ne devient guères
Si riche à être honnêtes gens.
Je ne veux point tous ces caquets,
Et je veux un homme, en un mot,
Qui m'ait obligation de ma fille,
Et à qui je puisse dire:
« Mettez vous là, mon gendre, et dînez avec moi. »

Il est incontestable que Molière ne songeait pas à jeter çà et là des vers dans sa prose, mais qu'il avait trouvé que, pour la tonalité de la déclamation ou du débit oratoire, le meilleur style pour les pièces de théâtre en prose résultait du rhythme phraséologique, et par conséquent de celui que donne la phrase mesurée en cadence de quatre, de cinq, de six, de sept, de huit syllabes, en ayant soin d'éviter les rimes, au lieu de les chercher.

P. L. JACOB, Bibliophile.

MOLIÈRE

ET LA

TROUPE DU PALAIS-ROYAL

LE FESTIN DE PIERRE

(*Suite*)

Aussi bien la liste de Brighelle et de Philippin est-elle un mensonge ; Molière en a fait justice. Non, Don Juan n'a pas aimé tant de fois ici, tant de fois là et tant de fois ailleurs. Il a aimé toujours et partout. Il a aimé d'un unique amour. Qui ? le charme universel de la femme, un et infini sous toutes ses formes. Il a aimé l'impérissable et l'immortel; laissant aux autres ce qui passe et ce qui s'altère, la fleur aussitôt qu'elle s'épanouit, la jeunesse moins jeune d'un instant, la beauté moins belle d'une heure.

Molière le comprend bien, ce change perpétuel qui n'est même plus le change, puisqu'il a la perpétuité. Avec quel esprit, avec quel tour délicat et pénétrant il explique, il justifie ce désir qui ne peut pas se démentir lui-même en cessant de désirer, cet enchantement de l'imagination ou du cœur qui a trouvé le secret de durer toujours, à force de toujours renaître !

» Toutes les belles ont droit de nous charmer, et l'avantage d'être rencontrée la première ne doit point dérober aux autres les justes prétentions qu'elles ont toutes sur nos cœurs. Pour moi, la beauté me ravit partout où je la trouve ; et je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraine. »

Est-ce que Molière ne s'est pas mis tout entier dans cette autre phrase :

» J'ai beau être engagé, l'amour que j'ai pour une belle n'engage point mon âme à faire injustice aux autres ; je conserve des yeux pour voir le mérite de toutes et rends à chacune les hommages et les tributs où la nature nous oblige. Quoi qu'il en soit, je ne puis refuser mon cœur à tout ce que je vois d'aimable ; et, dès qu'un beau visage me le demande, si j'en avais dix mille, je les donnerais tous. »

Il n'en à qu'un, mais il le multiplie en le partageant, et tous ces chers visages en auront leur part. S'il en est qui veulent davantage, ils se plaindront sans doute, mais ils se seront trompés eux-mêmes ; Don Juan ne trompe que ceux auxquels il ne se donne pas. Ce n'est qu'en se refusant qu'il serait véritablement infidèle, car il le serait à lui-même.

Voilà le Don Juan qui commence à vivre pour ne plus mourir. L'autre, le Don Juan (ou Don Jouan) de la première tradition, l'odieux et le brutal, le mauvais fils qui frappe son père devant son laquais, le bandit qui égorge en guet-à-pens, celui-là est mort et bien mort. La foudre du ciel lui a fait trop d'honneur en le dérobant à la potence.

Le Don Juan né de Molière, amoureux, adoré, la foudre aussi l'a touché d'un trait de feu ; mais en le châtiant elle l'a glorifié, comme elle fait de l'arbre qu'elle déchire. Tandis qu'il s'obstinait à la braver, l'amour et le repentir

priaient pour lui. Done Elvire appotait aux pieds de la vengeance divine la rançon de ses larmes. Il avait disparu ; mais du gouffre au fond duquel Sganarelle l'avait vu s'abîmer, une flamme avait jailli ; à cette flamme, quand un siècle et demi eut rejeté dans le passé lointain le siècle du grand Roi, qu'il y eut sous le soleil un monde nouveau sorti des ruines du monde ancien, vint s'allumer le flambeau de notre drame moderne.

L'art renaissant emprunta à Molière le type de Don Juan Tenorio qu'achevaient encore Mozart et Lord Byron, qui se faisait rêve dans la sombre fantaisie d'Hoffmann, le rêve de cette jeune génération littéraire dont Alfred de Musset a été l'expression la plus brillante.

Alors, le Don Juan de Molière a pu rentrer parmi les siens, sans crainte d'être méconnu. Le texte original du maître est sorti des limbes de la librairie supprimée. Le théâtre lui a rendu sa place. Il retrouvait avec surprise un chef-d'œuvre oublié, un drame français de la famille du drame moderne, que tant d'années en passant croyaient avoir laissé derrière elles et qu'elles venaient à peine de rejoindre ; d'autant plus largement conçu que le merveilleux du sujet l'avait mis en dehors des règles, d'autant plus fièrement exécuté que, sans se rendre compte de la valeur du travail, pressé de le faire et avec toute sorte d'aiguillons au flanc, Molière l'avait fait d'improvisation, de génie et de colère.

La colère s'y dissimule au début. Le rideau se lève : quoi de plus innocent que cet éloge du tabac à priser et de la tabatière au point de vue des relations courtoises, fait par l'honnête Sganarelle. ? On sourit généralement de ce petit hors-d'œuvre. Il semble manquer d'à-propos, vis-à-vis des tristesses du bon Gusman et du malheur de sa maîtresse ; il était cependant un à-propos, le 15 février 1665,

mais vis-à-vis de la Compagnie des Indes en travail de sa création, cinq jours avant le don de 300,000 livres envoyé par le Roi à l'entreprise naissante, un mois juste avant l'assemblée des grands actionnaires, autrement dit des intéressés de 6,000 livres, laquelle assemblée se tint dans l'appartement même du Roi, pour la nomination des douze directeurs résidant à Paris, et choisit comme Président Colbert, représentant naturel des intérêts du Roi et de la Cour.

Le gentil prélude en l'honneur du tabac à priser n'était donc pas un faux départ ou un simple caprice de l'auteur. C'était un couplet de circonstance, une allusion à une mode qui commençait, comme nous avons vu commencer, avec la royauté de 1830, la grande fortune du tabac en cigares ; c'était, ne nous le dissimulons pas, ce qu'on appellerait aujourd'hui une *réclame* pour la Compagnie des Indes ; grâce à cette réclame, Molière mettait sa pièce nouvelle sous le patronage de Colbert.

Elle en avait besoin.

Dans le sujet du *Festin de Pierre*, outre le succès assuré à la machine, ce qui avait tenté Molière, c'était l'occasion d'y retrouver l'hypocrisie. Elle faisait partie de la légende dramatique. La scène d'hypocrisie, au moins en germe, était consacrée par la pièce italienne et par ses deux imitations. Elle y était la conséquence du déguisement dont je parlais tout à l'heure. En prenant la mandille d'un pélerin pour s'approcher de Don Philippe et le tuer, l'ancien Don Juan prenait aussi le langage du saint homme. Le déguisement, Molière n'en avait pas besoin, il le supprima. C'était assez d'ailleurs que son Don Juan se fût déjà travesti avec la livrée de Sganarelle. Le bon solitaire, il le garda pour son admirable

épisode du Pauvre. Quant à l'indication du Don Juan hypocrite, il se réserva de la développer dans son cinquième acte, d'en faire le point culminant de son œuvre, et la dernière provocation de l'homme sans foi à l'éternelle justice.

C'est ici que le dessein de Molière se dévoile dans toute sa hardiesse, égal aux plus profondes conceptions de Shakespeare.

Vous demandez par où Don Juan peut lasser la patience de Dieu, après qu'il a tout fait impunément pour la braver? après qu'il a forcé les portes d'un cloître et enlevé une des filles du Seigneur, juré de flétrir toute chasteté, cherché à suborner la promise du pauvre garçon qui lui a sauvé la vie, outragé la tombe d'un adversaire qu'il a tué, bafoué le marchand qu'il ruine, souhaité la mort de son père et vu deux fois des prodiges effrayants, sans vouloir comprendre les leçons de la mort ? Il lui reste à se jeter dans l'hyprocrisie.

Le crime a le danger qui finit par l'importuner lui même. Don Juan ne renonce pas au crime, mais il trouve bon de se mettre à l'abri du danger. C'est une duperie de rester à la disposition de ceux qu'on offense. A un moment donné, les frères outragés tiennent la campagne pour venger leur sœur mise à mal. Ceux mêmes qu'on a tués se font marbre et secouent la tête. On soufflete le paysan ; mais il faut le souffleter. On éconduit le marchand qui perd; mais il faut l'éconduire. Il y aussi une opinion publique par laquelle on se sent jugé de loin et de près. Il y a Sganarelle qu'on n'oblige pas toujours à se taire, Elvire qui conjure avec de belles larmes, un père à cheveux blancs qui adjure et qui maudit. Pour couper court à tout cela, le moyen est si simple! Don Juan, ce matin même, en a déjà usé, sans y prendre garde, avec le désespoir d'Elvire : l'hypocrisie!

L'hypocrisie. A la réflexion, il l'a prisée davantage :

« L'hypocrisie, dit-il à Sganarelle, est un vice à la mode, et tous les vices à la mode passent pour des vertus. La profession d'hypocrite a de merveilleux avantages... On lie, à force de grimaces, une société étroite avec tous les gens du parti ; qui en choque un se les attire tous sur les bras, et ceux que l'on sait même agir de bonne foi là-dessus, et que chacun connait pour être véritablement touchés, ceux-là... sont le plus souvent les dupes des autres ; ils donnent dans le panneau des grimaciers et appuient aveuglément les singes de leurs actions... »

.... » C'est sous cet abri favorable que je veux mettre en sûreté mes affaires. Je ne quitterai point mes douces habitudes, mais j'aurai soin de me cacher et me divertirai à petit bruit. Que si je viens à être découvert, je verrai, sans me remuer, prendre mes intérêts à toute ma cabale et je serai défendu par elle envers et contre tous. Enfin, c'est là le vrai moyen de faire impunément tout ce que je voudrai. »

Mais une fois que Don Juan s'est mis en posture de jouer et de déjouer la justice humaine, une fois que l'impunité est acquise à tous ses criminels caprices, il faut bien que la justice de Dieu intervienne, ne fût-ce que pour se justifier elle même : le ciel tonne, la foudre frappe et, par un éclatant démenti, sépare sa cause de celle de l'hypocrite.

Quelle revanche après la défaite ! Quel retour offensif contre la cabale victorieuse ! Quelle réponse à la *Relation des Plaisirs de l'Ile enchantée*, au désaveu royal sans désaveu et à l'interdiction sans blâme !

A quoi avait servi de défendre les trois premiers actes de *l'Imposteur*, si le cinquième acte du *Festin de Pierre* en dépassait les témérités ? Au fond, qu'était-ce que Tartuffe, et qui ce bas coquin pouvait-il représenter que lui-même ? La pièce dont il est le héros reposait moins sur un caractère général que sur une aventure singulière. On eût dit une cause

célèbre mise à la scène. L'exempt qui dénouait l'action ou plutôt qui la tranchait, la qualifiait par sa présence meme. Il y avait là un crime dont le châtiment appartenait à la justice. Il y un scélérat, receuilli par charité, qui travaillait à ruiner son bienfaiteur par une donation surprise, et à le faire jeter dans un de ces cachots qui ne se rouvraient plus, par une dénonciation calomnieuse. Ce scélérat avait joué la dévotion, il eût aussi bien joué tout autre rôle. Quant à ce qu'il pensait de son manége, des honnêtes gens qu'il dupait, et de la piété dont il prenait le masque et la grimace, pas un mot; ni un monologue, ni le plus bref *à parte*. Peut-être *Tartuffe* ne se jugeait-il pas lui même. Pour que son imposteur, car c'était le vrai mot, pût rester une figure bouffonne, Molière ne lui avait pas donné la profondeur qu'on lui prête aujourd'hui, il s'était contenté de l'énigme et du silence.

Avec Don Juan, plus d'énigme, de silence ou de détour ; ce n'était pas un malfaiteur à part, un voleur *à l'hypocrisie* dont il parodiait subtilement le jeu sur la scène, c'était l'hypocrisie elle-même qu'il attaquait sur le théâtre, c'était la cabale des hypocrites qu'il signalait comme une affiliation redoutable, un tiers-ordre souterrain constitué pour devenir un des corps de l'État. Les ennemis du *Tartuffe* avaient organisé contre *Tartuffe* une ligue triomphante. Ils avaient soulevé contre l'ouvrage tous les scrupules ou joués ou sincères. Ils avaient crié que le scandale avait passé toute limite. Molière leur prouvait qu'ils s'étaient trompés en leur montrant ce qu'il aurait pu faire et en les mettant au défi de supprimer son *Don Juan*, comme ils avaient suspendu *Tartuffe*, parce qu'on ne supprime pas une pièce construite snr un sujet consacré, parce que le sujet populaire de *Don Juan* au-

torisait la scène d'hypocrisie, et pis encore, s'il y avait quelque chose de plus odieux que le scélérat hypocrite.

Eh ! bien, oui ; il y a quelque chose de plus odieux que l'hypocrisie du suborneur et de l'assassin, c'est l'hypocrisie de l'athée.

L'hypocrisie de l'athée, voilà l'audacieuse et terrible conception de Molière. Après lui, elle restera acquise à la tradition. Rosimond, qui fera plus tard, pour le Théâtre du Marais, un quatrième *Festin de Pierre*, ajoutera en sous-titre : ou *l'Athée foudroyé*. Mais quel athéisme innocent et timide!

> « Vous riez ? Doutez-vous du pouvoir de nos dieux ?
> Non ! Non ! Ces châtiments sont de vaines chimères,
> Dont l'homme résolu ne s'épouvante guères
> Et ce qu'il souffre en nous fait connaître en tous lieux
> La faiblesse de l'homme et l'abus de tes dieux.

Jamais «Dieu», toujours «les dieux». Aucun mot appartenant à la langue de la piété catholique ne devait être prononcé sur la scéne. C'était larègledu dix-septième siècle. Comment Molière, qui en avait peu tenu compte dans *l'École des femmes* et qui venait de s'en affranchir complètement dans *Tartuffe,* s'y serait-il soumis dans cette révolte du *Festin de Pierre?*

Molière, avec *Tartuffe,* s'était trouvé en face de deux ennemis, la fausse dévotion et la dévotion sincère, d'accord l'une et l'autre pour le condamner. Quelque effort qu'il se fît pour ne pas les confondre dans son ressentiment, car enfin le Roi lui-même était en cause, on sent l'amertume de ses reproches contre les hommes de bonne foi qui se

laissent prendre au piège des grimaciers, et, s'il veut bien séparer les vrais dévots des singes de leurs actions, il n'a pas l'air de leur pardonner davantage.

C'était là la faute de Molière. Qu'il mît le pied sur l'hypocrisie, à la bonne heure! Le Roi la lui avait peut-être déjà livrée en secret, le roi et la conscience publique devaient la lui abandonner tôt ou tard; mais il avait tort de ne pas s'arrêter là et de se faire un jeu d'alarmer par dépit la foi des honnêtes gens — qui était aussi la sienne.

La question de l'athéisme était nettement posée entre Don Juan et Sganarelle. Dès le premier acte, au mot « ciel » prononcé par Done Elvire, Don Juan fait ironiquement écho et Sganarelle, sous son regard, de répartir : « Vraiment oui, nous nous moquons bien de cela, nous autres! »

Au troisième acte, tout le catéchisme de l'incrédulité, par demandes et par réponses :

« Est-il possible que vous ne croyiez point du tout au Ciel? — Laissons cela. — C'est-à-dire que non. Et à l'enfer? — Eh! — Tout de même. Et au Diable, s'il vous plaît? — Oui, oui. — Aussi peu. Ne croyez-vous donc pas en l'autre vie? — Ah! ah! ah!... — Qu'est-ce donc que vous croyez? — Ce que je crois? — Oui. — Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit. — La belle croyance! »

Si l'on reproche à Molière l'éloquence de Cléante et l'autorité de son discours critique, on n'avait pas le même reproche à lui adresser sur le propos de Sganarelle ; pour la première fois, au contraire, il mettait malicieusement la partie comique du *Festin de Pierre* dans le raisonneur, dans le personnage de la comédie chargé ordinairement

d'y représenter la raison même et la conduite prudente de la vie.

En un débat où sont mis en discussion les principes les plus considérables de la doctrine morale, celui qui allait nier les vérités nécesssaires était le maître, le grand seigneur avec tous les avantages de son rang, de son éducation, de son esprit, de sa parole élégante; celui qui esseyait gauchement de les défendre et du les affirmer, était le valet avec toutes les infériorités de sa condition, de sa dépendance poltronne, de sa langue maladroite, de ses ignorances et de ses ingénuités.

L'instinct est droit chez Sganarelle; le premier mot, franc comme le bon sens populaire; mais il n'a souvent que le premier mot. Dès qu'il a eu raison, s'il veut poursuivre, il se donne tort. Vous le preniez pour un croyant, il n'est qu'un vieil enfant crédule. Sa foi va tout juste à la superstition, et il passerait à son maître ce que celui-ci pense du ciel, si seulement son maître lui cédait sur le fait du Moine-bourru.

Que Sganarelle, pour convaincre le grand libertin, lui débite une interminable enfilée d'arguments burlesques à l'italienne, qu'il s'agite des pieds et des mains jnsqu'à donner en terre avec son raisonnement qui s'y casse le nez, le dernier mot est à Don Juan. Il lui reste avec tout le monde, avec le Pauvre lui-même dont il n'a pas pu vaincre la foi par la tentation, mais dont il ne se reconnait pas le vaincu, lorsque, lui laissant son louis d'or sans conditions, il inaugure, en concurrence avec la charité religieuse, une charité nouvelle, et remplace l'amour de Dieu dans l'aumône par l'amour de l'humanité.

Qu'est-ce à dire? Que Molière proposait son Don Juan

Tenorio en exemple comme le modèle séduisant et supérieur de l'Athéisme? Ne le croyez pas : dans son œuvre, où tout se mêle au courant d'une improvisation passionnée, il lui a prêté une parole saisissante, digne d'avoir été inspirée par Lucrèce et d'être retrouvée un jour par Voltaire ; mais sa pensée n'a pas été de faire éclater l'irreligion pour la gloire de l'irreligion ; il suit toujours son dessein qui est d'aller à l'hypocrisie, et, quand il semblait s'en écarter davantage, il la rejoignait par le chemin le plus sûr.

D'où est parti Tartuffe ? On l'ignore. On ne sait rien de ses commencements. Il sort de l'ombre. D'où part Don Juan ? Nous le savons : il a commencé à la lumière. C'est à la clarté du jour qu'il a commis tous ses déportements. Il a été un malfaiteur public, un impie déclaré, et, quand la réprobation universelle est devenue trop forte pour qu'il y pût résister plus longtemps, il lui a échappé par le mensonge d'une conversion sacrilège.

Vous qui demandiez ce qu'il y avait derrière le masque de l'hypocrite, puisque Tartuffe n'a jamais quitté le sien, regardez Don Juan, au moment où il prend la livrée de la cabale : derrière le masque de l'hypocrite, il y a l'athée.

La revanche est-elle assez complète ? Elle le sera trop tout à l'heure. Malheureusement tout n'est pas fini avec le châtiment tragique. Ce n'est pas assez pour Molière d'avoir ouvert sous l'hypocrite le puits de l'abîme et d'y avoir précipité tous ses ennemis, il continue à punir ceux qui ne l'ont pas assez défendu en s'amusant à scandaliser leurs scrupules par une dernière bouffonnerie. Oui, la foudre a confondu l'athée ; mais quand ce n'est plus Don Juan qui se moque des avertissements d'en haut, c'est Sganarelle, l'hon-

nête homme, qui le prend familièrement avec la colère divine. Au cri de rage que jette Don Juan foudroyé, répond presque aussitôt une hilarité générale. Qu'est-ce donc? Ce n'est rien. C'est Sganarelle près de qui le feu du ciel vient de passer, sans le troubler autrement que par rapport à ses intérêts les plus terrestres, et qui, penché avec effarement au-dessus du trou de l'enfer, y suit des yeux son maître disparu, en criant : « Mes gages! Mes gages! »

« Votre figure hoche la tête, et moi je la secoue » disait à Molière une femme de grand sens. C'est le sieur de Rochemont qui rapporte le mot, et je l'accepte sur sa foi, même avec l'éloge qu'il ajoute; mais cette femme de grand sens ne devait pas entendre par là que la pièce « n'était rien qui vaille »; elle cherchait bien plutôt à rendre, sur l'effet de certaines parties de la représentation, un sentiment de doute et malaise qu'elle n'était pas seule à éprouver.

Les deux premières représentations du *Festin de Pierre* avaient eu lieu le Dimanche et le Mardi-gras, deux jours faits pour excuser bien des licences; mais le mardi-gras confine aux Cendres. Dès la troisième représentation (Vendredi, 20 février) on était en carême, on marchait à la semaine sainte. Les Grands-jours de la piété approchaient. Les esprits se rendaient plus délicats sur ce qui touchait aux choses de la religion. Il fallut ménager cette délicatesse et lui sacrifier tout ce qu'elle n'aurait plus souffert — sacrifice aisé après tout, puisqu'on le faisait à un succès fructueux. Il eût été trop maladroit de compromettre la fortune de la pièce devant une recette moyenne de 1340 livres.

Il y eut quinze représentations, du dimanche gras au vendredi 20 mars, avant-veille du dimanche de la Passion,

où eut lieu la clôture annuelle du Théâtre; mais, malgré les amendements de la comédie et les pleines chambrées, l'impression resta telle qu'elle avait été dès premier moment. (1) Le Roi s'abstint de voir le *Festin de Pierre*. Lorsque le Palais-Royal se rouvrit, après Pâques, la pièce ne reparut pas sur l'affiche, et Molière n'en fit jamais la reprise. La pièce restait suspecte, sinon condamnée. La Grange et Vinot la publièrent pour la première fois dans leur édition de 1682, mais avec les coupures faites primitivement sur le manuscrit du souffleur. A cette époque, le puissant original de Molière était déjà depuis cinq ans remplacé à la scène par l'adroite réduction de Thomas Corneille.

Un détail qu'on remarque naturellement, en suivant dans La Grange les représentations du *Festin de Pierre*, c'est que,

---

(1) Rien n'éclaire mieux sur les souvenirs laissés par la première apparition du *Festin de Pierre* que cet extrait du *Mercure Galant* (1er trimestre de 1677) :

«Cependant vous saurez qu'on a fait revivre une pièce dont vous n'osiez dire, il y a cinq ou six ans,(le *Mercure* aurait pu compter douze ans) tout le bien que vous pensiez à cause de certaines choses qui blessaient la délicatesse des scrupuleux. Elle en est à présent tout à fait purgée, et, au lieu qu'elle était en prose, elle a été mise en vers d'une manière qui a fait dire que, au lieu d'avoir rien perdu des beautés de son original, elle en avait acquis de nouvelles. Vous voyez bien que c'est du *Festin de Pierre* du fameux Molière dont je vous parle. Il a été extraordinairement suivi pendant les six représentations qni en ont été données, et il aurait été sans doute fort loin, si les comédiens, qui sont plus religieux qu'on ne les veut faire croire, n'eussent pas pris d'eux-mêmes la publication du Jubilé pour un ordre de fermer le Théâtre. Le grand succès de cette pièce est un effet de la prudence de Mr de Corneille le jeune qui en a fait les vers, et qui n'y a mis que des scènes agréables en la place de celles qu'il a été à propos d'en retrancher.»

à aucun autre moment, les aumônes faites aux religieux ne sont aussi fréquentes ; à partir du 8 Mars, elles deviennent journalières, et on se demande s'il n'y a pas un peu de politique dans cette distribution assez opportune de trente sous, de trois, de cinq, de sept livres même ? si Molière ne rachète pas là sa téméraire variante : « Je te le donne pour l'amour de l'humanité » ?

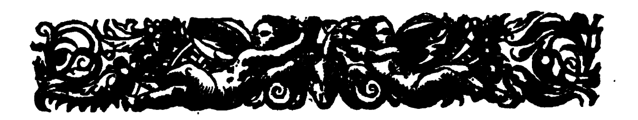
Mais en réfléchissant que le dénoûment du *Festin de Pierre*, Don Juan foudroyé, Don Juan précipité dans le gouffre de feu, se faisait avec un grand appareil de feux d'artifice, que les religieux ainsi gratifiés sont toujours de l'ordre des Capucins, et que les Capucins s'étaient donné la fonction d'éteindre les incendies, on s'aperçoit que ces aumônes étaient le prix d'un service de sûreté contre le feu.

D'une remarque, une autre remarque, une autre question : Est-ce par hasard que l'humble et héroïque mendiant de Molière, résolu à mourir de faim plutôt que de jurer, s'appelle Francisque, autant dire François ou Franciscain, ce qui est encore Capucin ?

Lorsque la commune tradition fait mourir Molière assisté et béni par deux saintes filles auxquelles il donnait l'hospitalité tous les ans, quand elles venaient quêter à Paris, vers le temps du carême, est-ce par hasard aussi que ces religieuses se seraient encore trouvées des Clarisses, appartenant toujours à l'ordre de Saint-François, à cette famille des Franciscaines dont elles étaient la seconde branche ?

On voit que le dévouement des Pères Capucins n'hésitait pas à faire le service de sûreté dans les théâtres, et il est permis de croire que Molière était avec eux en des termes de mutuelle cordialité.

(à suivre.) ED. THIERRY.



M. DUMAS FILS ET AMPHITRYON

Dans la préface de *l'Étrangère*, après avoir parlé de la récente tentative d'introduction du naturalisme au théâtre, M. A. Dumas poursuit ainsi :

« Ce que dit la nouvelle école en question, Boileau l'a dit dans ce vers
» bien connu:

« J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon. »

» ce qui n'empêchait pas son ami et contemporain Molière de se tenir,
» avec les mots, dans une mesure qu'il savait être la bonne. La mesure,
» la proportion et le goût, sont en effet ce qui constitue la supériorité de
» notre esprit national, et les merveilleuses scènes d'Alcmène et d'Am-
» phitryon, de Cléanthis et de Sosie, où l'auteur force tous les spectateurs
» à voir ce qu'il ne veut pas leur montrer, et à rire ce qu'il ne leur dit
» jamais, resteront les exemples achevés, éternels, et probablement ini-
» mitables, de l'art de tout dire devant un public qui ne doit pas tout
» entendre, »

Sans nous occuper de la nouvelle école citée plus haut, considérons en lui-même ce jugement sur *Amphitryon*, et rapprochons-en ce que dit Voltaire sur la même comédie.

Dans son sommaire d'*Amphitryon*, Voltaire dit simplement que c'est «une pièce faite pour plaire aux plus grossiers comme aux plus délicats». Ici, Voltaire ne se met pas en grands frais d'imagination, car il ne fait que reproduire en raccourci le jugement de La Bruyère sur Rabelais. Aussi l'appréciation de M. Dumas laisse-t-elle bien loin derrière elle celle de Voltaire.

Il appartenait à l'un des maîtres de la langue et de la scène françaises au XIXe siècle d'apprécier aussi justement une œuvre, souvent décriée, et dans laquelle les plus grandes difficultés qu'il soit possible d'imaginer, difficultés de sujet, de rhythme, etc., se trouvent surmontées avec le plus rare bonheur. D'où il résulte que le jugement de M. Dumas est... achevé, définitif et sans appel possible.

Puisqu'il s'agit d'*Amphitryon,* ce vrai régal de gourmet littéraire, que M. H. de Lapommeraye nous permette de lui poser une question. Pourquoi, dans sa très habile défense ayant pour titre *Molière & Bossuet,* a-t-il (p. 67) traité cette merveilleuse comédie de « vilaine et trop charmante polissonnerie » ? — Connaissant l'éclectisme de M. de Lapommeraye, nous pensons bien qu'il a fait là une concession à Mr Veuillot. Mais où donc était la nécessité de faire cette concession ?

Ch. MARIE.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

ENCORE BRÉCOURT ET L'OMBRE DE MOLIÈRE—M. Paul Lacroix, dans le dernier numéro du *Moliériste* (p. 308-312) persiste à dédier à Molière la *Feinte mort de Jodelet*; il cite à nouveau le passage « concluant » de cette dédicace, qui ne nous semble en aucune façon s'adresser à Molière. Bien plus, M. de *** ne devait être ni un comédien, ni un homme de théâtre.

Quant à la troupe qui représenta cette comédie, nous avons nommé celle du Marais, parce qu'à cette date non seulement Mlle De Surlis (la future Mme Brécourt), mais Brécourt lui-même appartenait à ce théâtre en compagnie de La Roque, Hubert, La Thorillière, Chevalier, etc. N'était-il pas naturel, n'était-il pas d'usage et de tradition que les comédiens-auteurs donnassent leurs pièces à la troupe dont ils faisaient partie?

C'est ainsi que le même Brécourt, entré chez Molière avec son camarade La Thorillière le 10 juin 1662 (*Registre de La Grange*, p. 44), fit représenter par la troupe de Molière, le 18 janvier 1664 (ibid. p. 61), le *Grand Benêt de fils aussi sot que son père*, la seule comédie composée par lui pendant son séjour au Théâtre du Palais-Royal, qu'il quitta à Pâques suivant pour entrer à l'Hôtel de Bourgogne. Ce fut à l'Hôtel qu'il donna son *Jaloux invisible* et sa *Noce de Village* (1666), son *Infante Salicoque* (1667) et son *Ombre de*

Molière (1674), et c'est vers 1680 (il n'était plus à l'Hôtel de Bourgogne lors de la Jonction) qu'il faut placer son voyage en Hollande, bien plutôt qu'entre 1660 et 1662.

Que Brécourt ait fait partie de l'Illustre-Théâtre en province et qu'il ait suivi Molière à Paris, comme le dit M. Paul Lacroix, rien ne nous paraît moins probable. Brécourt avait dix ans quand Molière jouait à Nantes, vingt quand il s'établit au Petit-Bourbon ; son nom n'est signalé dans aucun des actes relevés jusqu'à ce jour, et s'il a figuré, enfant, dans quelque troupe de campagne, ce fut dans celle de son père, Marcoureau de Beaulieu, sous le nom du « petit Beaulieu. »

On le voit, M. Paul Lacroix, trompé sans doute par les frères Parfaict et le Chevalier de Mouhy, a entassé, dans sa réponse, inexactitudes sur erreurs ; il lui suffisait, pour trouver nos renseignements «qu'il n'a rencontrés nulle part», d'ouvrir *le Registre de La Grange*, publié voilà cinq ans passés, et qui s'arrête précisément au décès de Brécourt. Il y aurait lu, notamment, que Jodelet mourut, non pas « à la fin de l'année 1660 », mais le Vendredi-Saint 26 mars, et qu'il fut enterré le lendemain 27. C'est donc à bon escient que Loret, dans l'apostille à sa Lettre du 3 avril 1660, prononce en quelques vers l'oraison funèbre du « Démocrite gaulois » qui fut remplacé par Gros-René.

M. P. Lacroix termine en déclarant qu'il « n'a jamais eu l'intention d'entourer de nombreuses notes et de commentaires historiques » les documents de ses *Collections Molièresques*. Espérons qu'il ne se tiendra pas parole, et que la réimpression de la première série, épuisée, sera pour lui l'occasion de revoir, augmenter et rectifier les notices

signées d'un nom cher à tous les moliéristes, celui du bibliophile Jacob.

—— ODE A MOLIÈRE. — Cette poésie de M. L. F. Allart, couronnée par l'Académie Mont-Réal de Toulouse, et dont le *Moliériste* a eu la primeur, vient de paraître en une élégante plaquette in-8°, papier teinté, imprimée par Quantin. Jolie eau-forte : *le buste de Molière couronné par des Amours*. Tirage à très petit nombre.

—— EAUX-FORTES POUR ILLUSTRER MOLIÈRE. — La 3e livraison de l'intéressante collection dessinée et gravée par M. F. Dupont se compose des *Précieuses ridicules* (scène des violons), des *Fâcheux* (scène de Caritidès), de l'*Impromptu de Versailles* (scène de la répétition) des *Fourberies de Scapin* (scène du sac) des *Femmes savantes* (scène du sonnet), du portrait de Molière, ovale, aux armes, d'après Nolin ; du portait couronné d'après le Mignard de la Comédie-française, et enfin du portrait de Coquelin aîné dans le Mascarille des *Précieuses*, d'après le tableau de Vibert.

Ces deux derniers numéros sont excellents. M. Dupont a réalisé depuis ses deux premières livraisons un progrès très réel qu'il convient de signaler aux amateurs : tous voudront posséder ce recueil original, très digne d'illustrer le beau Molière in-4 de l'Imprimerie Nationale.

Tirage de bibliophile, de grand luxe, à 100 exemplaires seulement, sur papier des manufactures impériales du Japon.

à Paris, chez l'auteur, 1, Rue Troyon.

—— POQUELIN PÈRE ET FILS. — Cette amusante comédie en un acte, en vers, de M. Ernest d'Hervilly, représentée avec succès le 15 janvier, sur le théâtre de l'Odéon, à l'occasion du 259e anniversaire de la naissance de Molière, a paru le même jour à la librairie Charpentier (13, rue de Grenelle St Germain) en brochure in-18 de 41 pages. — Prix : un franc.

—Le *Figaro* a reproduit, dans son *Supplément* du Samedi 22 Janvier, l'article si clair et si précis de notre collaborateur Aug. Vitu : *Madame Molière.*

DU MONCEAU.

LA PROPOSITION
DE
CARITIDÈS

Il est peut-être curieux de voir, plus d'un siècle après *les Fâcheux*, un homme d'esprit reprendre très sérieusement la proposition de Caritidès :

« Je voudrois que le Roy érigeât l'Académie françoise en tribunal glossaire, qui connût de toutes les infractions faites aux loix de la langue et de l'orthographe et que Sa Majesté revêtit ce tribunal d'une autorité suffisante pour punir les solécismes et les barbarismes publics à la réquisition du

secrétaire perpétuel, qui seroit le Procureur du Roy de ce Tribunal et donneroit ses conclusions sur les dénonciations qui lui seroient faites par des Inspecteurs galloglotes établis pour la police de la langue. Ce Tribunal, en vertu du pouvoir que le Souverain luy auroit confié, feroit brûler toutes les pièces de théâtre où nos Blaises, nos Colas, nos Lubin, nos Lisettes, nos Claudines viennent nous parler l'abominable jargon des paysans des environs de Paris ; feroit arracher toutes les affiches, abattre les enseignes, lacérer les écriteaux dans lesquels on trouveroit des fautes grossières de style ou d'orthographe ; et imposeroit des amendes pécuniaires aux auteurs dramatiques qui oseroient à l'avenir faire parler ce jargon exécrable à leurs Interlocuteurs, aux particuliers qui mettroient en évidence ces annonces incorrectes, et aux écrivains, peintres et imprimeurs qui se seroient permis de les écrire, de les peindre ou de les imprimer. On formerait du produit de ces amendes un fonds d'amortissement pour la fondation d'une École gratuite où l'on enseignerait au bas peuple la grammaire française et l'orthographe. Ce seroit le seul moyen de réformer insensiblement le jargon du bas peuple et d'amener le bas ordre des citoyens à la soumission due aux loix de la langue et aux règles de l'orthographe qu'il viole impunément depuis si long-tems. Il est vrai que le revenu cesseroit lorsqu'on seroit parvenu au but désiré ; mais le fonds des amendes que l'on percevroit jusqu'à la parfaite réformation suffiroit pour la fondation et pour le maintien de cet établissement jusqu'à l'extinction de la Monarchie. » (*Les Numéros*, par M. de Peyssonel ; Amsterdam et Paris, 1782. Seconde partie, p. 144. N° 25).

Pour copie conforme,

C. DELAMP.

BULLETIN THÉATRAL

Comédie Française. — Dimanche 2 janvier, matinée : *les Femmes savantes* (MM. Got, Coquelin, Le Bargy, Leloir etc. ; Mmes Mad. Brohan, Jouassain, Barretta, Samary, Lloyd) ; le soir, l'*Avare* (MM. Coquelin cadet, Prud'hon, Boucher, Martel, Joliet, Truffier, Leloir, etc. ; Mmes D. Félix, Reichemberg, B. Barretta.) — Mardi 14, 16ᵉ du *Bourgeois gentilhomme*. — Dimanche 9, 17ᵉ du *Bourgeois gentilhomme* (par indisposition de Mlle Reichemberg, le rôle de Lucile est *lu* par Mlle B. Barretta, après une annonce faite par M. Delaunay). — Samedi 15, 259ᵉ anniversaire de la naissance de Molière : *le Misanthrope* (MM. Delaunay, Coquelin cadet, Garraud, Prud'hon, Boucher, Baillet, etc. Mme Jouassain joue Arsinoé ; Mlles Croizette et Broisat); *le Malade imaginaire* (MM. Got, Coquelin, Thiron, Barré, Prud'hon, Martel, etc. ; Mmes Jouassain, Barretta, Samary, et la petite Aumont) suivi de *la Cérémonie* avec couronnement du buste. (M. Got joue le prœses). Pour la première fois depuis 1872 la Comédie n'a pas représenté d'*à-propos* en l'honneur de son grand Patron. — Mardi 18 et jeudi 20, *Amphitryon* (MM. Got, Mounet-Sully, Laroche, De Féraudy, Mmes D. Félix, P. Granger, Dudlay). — Dimanche 23, matinée : *l'Avare*.

Odéon. — Lundi 3 janvier, matinée : *le Médecin malgré lui*. — Vendredi 7, *Tartuffe* (MM. Sicard, Tartuffe ; Cor-

naglia, Orgon ; MM. Brémond, Amaury, Rebel, Fréville; Mmes Crosnier, Alice Chêne, Raucourt, etc.) — Samedi 15, à l'occasion du 259e anniversaire de la naissance de Molière, soirée populaire à prix réduits : *les Précieuses ridicules* et *le Malade imaginaire* suivi de *la Cérémonie* avec couronnement du buste. Entre les deux pièces, première représentation de *Poquelin père et fils*, comédie en un acte, en vers, de M. Ernest d'Hervilly, avec la distribution suivante :

MOLIÈRE.	MM. Porel
JACQUES ROHAUT.	Rebel
POQUELIN.	Cornaglia
CLABAUD.	Kéraval
JEANNOT.	Fréville
LUBIN.	Boudier
CHIFONNE.	Mlle Madeleine Plouvier

Cet amusant à-propos, basé sur deux actes notariés retrouvés il y a vingt ans par M. Eudore Soulié, a reçu le meilleur accueil. Auteur et interprètes ont été chaleureusement applaudis. — Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous permette pas de citer quelques passages: nous renvoyons nos lecteurs aux articles de nos collaborateurs Vitu et Coppée (*Figaro* et *Patrie*). — Dimanches 16 et 23, matinées : 2e et 3e de *Poquelin père et fils* et le *Malade imaginaire*. — Lundi 24, soirée populaire à prix réduits : 4e de *Poquelin père et fils* et le *Malade imaginaire* suivi de *la Cérémonie*.

OPÉRA-COMIQUE — *L'Amour médecin* de MM. Ch. Monselet et F. Poise continue à faire florès à la salle Favart. On l'a donné les samedi 8, mardi 11, vendredi 14, lundi 17,

jeudi 20, samedi 22, lundi 24, mrecredi 27 et vendredi 30 janvier, avec un succès toujours croissant.

MONDORGE.

LE DINER DES MOLIÉRISTES

Quoi qu'aient raconté certains journaux soi-disant informés, le banquet annuel du 15 Janvier n'a pas eu lieu, pour des raisons qui nous forcent de le remettre à une époque non encore fixée.

Toutefois, l'avant-veille, le dîner des *Parisiens de Paris*, qui se fait chez Brébant le second jeudi de chaque mois, était donné en l'honneur de Molière.

Citons, parmi des pièces de circonstance, un sonnet de M. Christophe : *Portrait*, et *Mademoiselle Molière*, scène en vers imitée du dialogue entre Molière et Chapelle de la *Fameuse comédienne*. Cet à-propos, interprété par deux poëtes, MM. Charles Delacour et l'auteur, Léon Duvauchel, a été fort applaudi. M. Brémont de l'Odéon, a dit ensuite, avec un réel talent, des vers de M. G. Vautrez, et une spirituelle chanson de M. Doyen : *les Personnages de Molière*, a clos le programme littéraire de cette soirée, qui réunissait un certain nombre d'écrivains, peintres, statuaires, musiciens : MM. J. Desbrosses, Alex. Ségé, Alf. Sonnet, Valadon, H. Saintain, Marc. Chautagne, Gust. Noël, Sauzan, Brazier, Albert. Lefeuvre, Félix. Barrias, Lud. d'Arthies, etc. etc.

Paris — typ. de A.-H. Bécus, 16, Rue Mabillon.

N° 24, 2me ANNÉE 1er MARS 1881

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

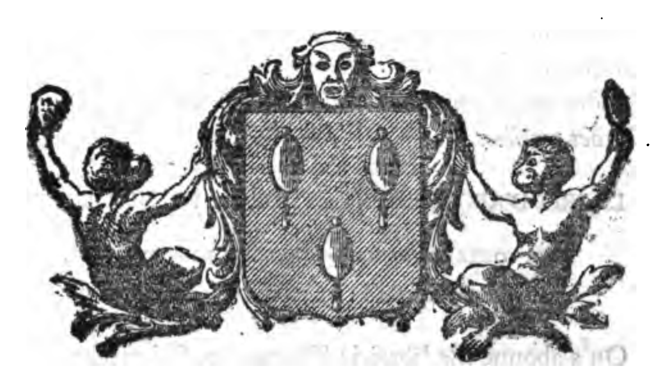
PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, ED. FOURNIER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE



PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1881

SOMMAIRE DU NUMÉRO XXIV

DEUXIÈME ANNÉE

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et forme chaque année un volume d'environ* 400 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, index alphabétique et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.



DOCUMENTS

RELATIFS AU JUBILÉ DE LA COMÉDIE

Budapest, le 25 Octobre 1880.

Monsieur le Directeur,

Hors des théâtres français, le théâtre national hongrois de Budapest est la scène unique où l'on joue presque toutes les comédies de Molière. Notre répertoire contient le *Misanthrope*, le *Tartuffe*, l'*Avare*, les *Femmes savantes*, l'*École des femmes*, l'*École des maris*, l'*Étourdi*, *Sganarelle*, le *Mariage forcé* et les *Précieuses ridicules*. Les autres sont en préparation.

Une société littéraire, qui porte le nom d'un de nos plus excellents écrivains dramatiques, le « Kisfaludy-Jàrsasàg», a soigné la traduction la plus consciencieuse de toutes les œuvres de Molière ; la direction du Théâtre National fait son possible pour les faire représenter dignement ; et le pu-

blic hongrois estime les pièces du créateur de la comédie, et en est charmé et enthousiasmé presque autant que le public français.

Nous souhaitons témoigner l'estime et l'hommage de notre théâtre, de notre littérature et du public hongrois envers l'illustre poète, et vous prions, M. le Directeur, de bien vouloir accepter cette couronne de laurier à l'occasion du 200e anniversaire de la fondation de la Comédie-Française, et lui accorder une modeste place parmi les enseignes glorieuses avec lesquelles la Comédie-Française fête la mémoire du Fondateur de la première scène du monde.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance des sentiments les plus respectueux de vos tout dévoués

EDOUARD TANLAY, Directeur de la Section Dramatique.
Baron Frédéric PODMANITZKY, Intendant des Théâtres de Badapest.

Voici la réponse de M. l'Administrateur-Général :

Paris, le 12 Novembre 1880

Messieurs,

Vous avez bien voulu, par votre lettre en date du 25 Octobre, me témoigner, dans les termes les plus flatteurs, toute votre sympathie pour la Comédie française et votre désir de prendre part à la célébration de son deux-centième anniversaire. Vous me faisiez en même temps remettre, par

les mains de M. Emeric de Husyar, une magnifique couronne de laurier, aux couleurs nationales hongroises, destinée à prendre place, dans nos Archives, parmi les souvenirs qui nous resteront de cette fête.

Je me suis empressé de communiquer au Comité des Sociétaires votre lettre et de mettre sous ses yeux l'envoi dont elle était accompagnée. Les inscriptions gravées sur les banderolles de la couronne disent dans quelle haute estime est chez vous le grand nom de Molière ! Nous savons que Molière trouve parmi vos poètes nationaux des traducteurs fidèles, chez vos artistes des interprètes supérieurs, dans votre public des admirateurs passionnés. Il y a donc, entre vous et la Comédie française, des liens que nous sommes heureux de voir se resserrer par les relations amicales désormais établies entre nous.

Les Sociétaires de la Comédie Française ont été très touchés et très flattés de votre lettre ainsi que de votre envoi. Ils m'ont chargé d'être auprès de vous l'interprète de leurs sentiments, et, pour mieux vous témoigner toute leur sympathique gratitude, ils ont voulu, Messieurs, que la présente lettre portât la signature de chacun de vos très-dévoués serviteurs.

EMILE PERRIN.

Enfin, à la séance du Comité d'Administration du vendredi 24 Décembre, M. l'Administrateur Général terminait ainsi son Rapport de fin d'année sur les opérations de 1880 :

» Dans ce résumé rapide de vos travaux de cette année, je ne saurais passer sous silence la bonne fortune qui vous est échue de pouvoir fêter le deux-centième anniversaire de la fondation de la Comédie Française.

» Vous avez voulu donner un éclat exceptionnel à cette fête de famille, qui ne revient qu'à de si longs intervalles et que nul ne peut voir deux fois. Vous avez voulu écrire dans vos Annales la date du 21 Octobre 1880 et y lier votre souvenir. Les Sociétaires du siècle dernier y avaient à peine songé. Nous sommes devenus, nous devons être plus respectueux envers le passé, car la gloire de votre illustre Fondateur grandit à mesure que s'éloigne le temps où il a vécu. Plus que jamais à cette heure son nom protège, défend, enrichit cette Maison qu'il a fondée et ouverte aux grandes œuvres de l'esprit humain. Elle compte donc aujourd'hui deux cents ans de noblesse par une filiation directe et non interrompue : combien peu d'institutions en France peuvent se dire deux fois séculaires!

« Le public s'est associé à vous dans ce pieux hommage de la reconnaissance : il vous a donné, par un concours empressé, la mesure de l'intérêt qu'il porte à la Comédie française, de ce qu'il attend d'elle et de ce qu'elle lui doit. »

EMILE PERRIN.



BULLETIN THÉATRAL

Comédie française.— Vendredi 28 Janvier, *Amphitryon* (MM. Got, Mounet-Sully, La Roche, de Féraudy, Joliet, Richard, Davrigny; Mmes D. Félix, J. Samary et Dudlay). Dimanche 30, *Tartuffe* (MM. Dupont-Vernon, Prud'hon, Boucher, Martel, Leloir, Joliet, Richard; Mmes Reichemberg, J. Samary, Lloyd et Thénard).—Dimanche 6 février, l'*Avare* (MM. Leloir, Coquelin, Prud'hon, Boucher, Martel, Joliet, Truffier, Richard, Tronchet; Mmes D. Félix, Reichemberg et Barretta).— Dimanche 20, matinée: *Tartuffe* (M. Febvre). soir, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet).

Odéon.—Lundi 31 Janvier, soirée populaire à prix réduits: les *Fourberies de Scapin* (MM. Kéraval, Clerh, François, Amaury, Rebel, Boudier, Fréville; Mmes Chartier, Chéron et Verney).—Lundi 14, soirée populaire à prix réduits: l'*Avare* (MM. Clerh, François, Kéraval, Amaury, Rebel, Fréville, Gibert, Foucaut; Mmes Raucourt, Waldteufel et Plouvier). Lundi 21, soirée populaire à prix réduits: les *Femmes savantes*.

Opéra-Comique.—Jeudi 3 et Samedi 5 Février, 18e et 19e de l'*Amour médecin* de MM. Ch. Monselet et Poise. Dimanche 6, (matinée), Mercredi 9, Dimanche 13 (matinée). Lundi 14 (soirée populaire), Vendredi 18 et dimanche 20, 20e à 25e représentation.

Théatre-Cluny. — Dimanche 30 janvier, matinée des Jeunes : les 2e et 3e actes du *Tartuffe* (MM. Talien, Tar-

tuffe ; Vavasseur, Orgon ; Prika, Valère ; Hérissier, Damis ; Mmes Rodrigues, Dorine ; Rose Thé, Marianne). — Dimanche 6 février, matinée des Jeunes : le 2e acte seulement, avec la distribution précédente.

MONDORGE.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

— La Coupe du Val de Grace. — Cette réponse en vers au poème de Molière : *la Gloire du Val de Grâce* (Paris, P. Le Petit, 1669, in-4°) parut pour la première fois, sans nom d'auteur, accompagnée d'une lettre d'envoi, en vers, à M. de Molière, dans les *Anonimiana*, mélanges de poésie, d'éloquence et d'érudition (Paris, H. Pepie, 1700) et fut attribuée plus tard à Elisabeth-Sophie Chéron (1648-1711), peintre, poéte et musicienne, la « Sapho de son siècle », connue surtout par sa traduction des *Psaumes* et son petit poème des *Cerises Renversées*.

C'est la réimpression de cette curieuse pièce de vers d'après une ancienne copie, contenant de nombreuses variantes, que le bibliophile Jacob nous donne aujourd'hui dans le 7e volume de sa *Nouvelle Collection Moliéresque*,

précédée d'une Notice et suivie d'une *Epître à Mignard*, que M. Paul Lacroix avait déjà signée du nom de Molière dans son recueil de *Poésies diverses attribuées à Molière ou pouvant lui être attribuées* (1 vol. in-16, Paris, Lemerre).

Le 8e volume est sous presse : il renferme la *Folle Querelle*, de Subligny.

—— LE MOLIÈRE-JOUAUST. — Le 6e volume de la belle édition 8° moyen, imprimée sur papier de Hollande à grandes marges en caractères elzéviriens et illustrée par MM. L. Flameng et L. Leloir, vient de paraître à la Librairie des Bibliophiles. L'ouvrage, accompagné d'une préface de M. Nisard, comprend déjà 25 planches hors texte et un portrait de Molière d'après le Mignard de la salle des Comités à la Comédie française.

—— ZEITSCHRIFT FUR NEUFRANZOSISCHE SPRACHE UND LITERATUR. — Le 4e et dernier cahier du 2e volume de la *Revue des nouvelles langues et littérature françaises* contient deux articles de M. R. Mahrenholtz : *Quelques aperçus sur la critique de Molière* et *Molière et la De Brie*. La revue des périodiques consacre quatre grandes pages, signées W. Knorich, à l'analyse des livraisons 12 à 17 du *Moliériste*, qui doit rendre aux travaux de M. H. Fritsche leur vrai nom d'Editions annotées et commentées des comédies de Molière. C'est par erreur que nous avions écrit le mot « *traductions* » ; les pièces publiées à Berlin par le savant directeur de la Friedrichs-Wilhelms Realschule de Grünberg, sont d'excellentes réimpressions d'après les éditions originales, accompagnées d'introductions, préfaces, notices historiques et commentaires philologiques.

DU MONCEAU.

TABLE DES MATIÈRES

N° XIII — 1er AVRIL 1880

N° XIV — 1er MAI 1880

N° XV — 1er JUIN 1880

N° XVI — 1er JUILLET 1880

N° XVII — 1er AOUT 1880

N° XVIII — 1er SEPTEMBRE 1880

N° XIX — 1er OCTOBRE 1880

N° XX — 1er NOVEMBRE 1880

N° XXI — 1er DÉCEMBRE 1880

N° XXII — 1er JANVIER 1881

N° XXIII — 1er FÉVRIER 1881.

N° XXIV — 1er MARS 1881

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

C

D

E

H

I

J

K

L

M

N

Q

R

